هكذا من الإصل

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14360 – 6 F

JEUDI 28 MARS 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

SERIALS DIVISION

Lueur d'espoir en Irlande du Nord

C'EST peut-être un nouveau départ et un petit pas vers le règlement de la tragédie de l'Ulster, en proie depuis plus de vingt ans à de sanglants affrontements intercommunautaires et au terrorisme de l'IRA. Mardi 26 mars, après de longs mois de « négociations sur la négociation », M. Peter Brooke, le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, a annoncé l'ouverture prochaine de pourparlers sur l'avenir de la province.

Il a réussi là où plusieurs de ses prédécesseurs avaient échoué : réunir autour de la même table les principaux dirigeants unionistes – les protestants du pasteur Ian Paisley et de M. James Molyneaux, – le chef des catholiques modérés du parti social-démocrate (SDLP), M. John Hume, et le leader de l'Alliance centriste (multiconfessionnelle). Sans préjuger l'issue de ces discussions, il paraît clair que, pour une fois, une certaine modération, voire l'ébauche d'un esprit de compromis l'emportent à Belfast. Chaque partie a mis de l'eau dans son vin.

LES unionistes ont fait une concession de taille : en acceptant une participation du gouvernement de Dublin à un stade ultérieur de la négociation, ils reconnaissent implicitement la « dimension irlandaise » du problème. Jusqu'à présent, ils s'étaient farouchement opposés à ce fameux accord anglo-irlandais de 1985, qui donne à l'Eire un droit de regard sur les affaires des six comtés britanniques de l'Ulster en matière de justice et de protection de la minorité catholique. Pour amadouer le pasteur Paisley, M. Brooke a décidé, avec l'approbation des catholiques, de suspendre les travaux de cette conférence contestée et il a promis qu'un éventuel futur statut de la province serait soumis à une consultation préalable de ses habitants dont la majorité protestante souhaite rester fidèle à la couronne britannique.

Pour faire avancer les choses, M. Brooke propose la tenue de trois conférences à Londres, Dublin et Belfast. Son ambition est de transférer les pouvoirs de Londres, qui administre directement l'Ulster depuis 1972, à une assemblée régionale élue. Il souhaiterait également que les partenaires reconnaissent les « droits légitimes » de la République d'Irlande dans les affaires de la province.

CE nouveau plan a été bien accueilli, tant à la Chambre des communes qu'à Dublin. Il comporte cependant un oubli – volontaire – qui risque de torpiller l'opération : le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, est exclu des pourparlers. Sur ce point, les Britanniques ont toujours été fort clairs : pas question de négocier avec les extrémistes républicains tant qu'ils n'auront pas renoncé à la lutte armée. Et ces derniers n'ont pas changé d'avis : en 1990, l'IRA avait répondu, à sa façon, à quelques avances de M. Brooke, en déclenchant la vague d'attentats la plus meurtrière, hors d'Irlande du Nord, depuis les années 70.

En pleine crise du Golfe, elle a de nouveau frappé près du 10 Downing Street et dans le métro londonien. On peut donc craindre que, parallèlement au « nouveau dialogue » qui s'engage, l'IRA ne continue de sévir. Reste à espérer que le soutien que lui apporte une communauté catholique de plus en plus lasse devant de telles violences s'affaiblira encore.

M 0147 - 0328 0 - 6,00 F

La tension politique à Moscou

Les partisans de M. Eltsine maintiennent leur manifestation

Le mouvement Russie démocratique a décidé de maintenir sa manifestation interdite, le 28 mars à Moscou, en soutien à M. Boris Eltsine, le président du Parlement russe. Le président soviétique a proposé pour sa part d'accélérer la signature d'un traité de l'Union qui laisserait aux indépendantistes la possibilité, moyennant la perte de certains « avantages », d'avoir des rapports d'Etat à Etat avec la nouvelle Fédération.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La situation politique s'est nettement tendue à Moscou, mardi 26 mars, deux jours avant la session extraordinaire du congrès de la Fédération de Russie, réunie à l'initiative du groupe communiste pour manifester sa défiance à l'encontre de M. Boris Eltsine.

Face à M. Gorbatchev, le président de la Russie se retrouve bon gré mal gré dans la position du chef de l'opposition démocratique et la vie politique soviétique tend à se réduire à un bras de fer entre les deux hommes.

C'est évidemment simplifier à l'extrême un tableau beaucoup plus compliqué, mais il est de fait que les enchères sont montées ces dernières semaines. Pour parer au danger venant des députés communistes au Parlement de Russie, M. Eltsine a organisé son propre référendum à côté de celui de M. Gorbatchev.

Fort de l'approbation populaire, il peut se permettre un échec devant le Parlement, puis prendre la tête d'un parti démocratique en gestation afin de se présenter, avec de bonnes chances de succès, à la première élection au suffrage universel d'un président de la Russie.

DANIEL VERNET

Lire la suite et l'article de JEAN-BAPTISTE NAUDET page 7

Selon les témoignages de réfugiés

L'armée irakienne a repris le contrôle des villes du Sud

La Maison Blanche a réaffirmé mardi 26 mars la neutralité des Etats-Unis dans la guerre civile qui oppose l'armée irakienne aux rebelles kurdes et chiites. A Damas, les porte-parole de l'opposition irakienne ont réagi en exprimant leur déception. Dans le sud de l'Irak, les témoignages recueillis par notre envoyée spéciale confirment que la garde républicaine a repris le contrôle de la plupart des grandes villes.

PRÈS DE NASSIRIYA (sud de l'Irak)

de notre envoyée spéciale

« Nous n'avons pas d'armes, pas de munitions, aidez-nous ! » Surgis à l'un des derniers *check points* de l'armée américaine, à 8 kilomètres de Nassiriya, Hicham et Salah avouent leur impuissance à s'opposer à la garde républicaine irakienne qui a repris la ville au prix de très lourdes pertes civiles, affirment-ils. *« Ils tirent sur tout le monde et nous n'avons même pas de mitrailleuses. »* Ancien soldat de la garde républicaine, Hicham, qui porte au poignet une montre en or sertie de diamants – *« Je n'ai pas été au Koweït »*, affirme-t-il pourtant devant notre étonnement, – avoue que *« la plupart des rebelles ont abandonné la partie. Si les Américains nous donnaient assez d'armes, on pourrait lutter »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3

Six pétromonarchies du Golfe envisagent de créer un Fonds arabe de développement

Lire page 29 l'article de VÉRONIQUE MAURUS

L'Etat au secours de Bull

Victime de la crise de l'informatique européenne, le groupe public Bull a annoncé, mercredi 27 mars, une perte record de 6,8 milliards de francs pour 1990, un résultat qui prend en compte d'importantes provisions pour restructuration. L'Etat s'est engagé à soutenir massivement le constructeur français.

Lire nos informations page 29

Les nouveaux défis de l'outre-mer

Les émeutes à la Réunion ont rappelé la persistance de fortes inégalités sociales dans les quatre départements français des Antilles, de la Guyane et de l'océan Indien. Elles ont révélé aussi les limites du cadre institutionnel mis en place au lendemain de la Libération.

Lire page 12 l'article d'ALAIN ROLLAT

Jacqueries au Mali

Après la chute du président Moussa Traoré, les désordres se poursuivent et les buts de la nouvelle junte restent incertains

BAMAKO

de notre envoyée spéciale

« Ça s'est passé sur la route de l'hippodrome, celle qu'on surnomme « la route des millionnaires ». Il devait être 10 ou 11 heures du soir : on avait passé l'heure du couvre-feu, mais le coin semblait calme, se rappelle Françoise Huguier, photographe. *Tout à coup, on est tombé sur une bande de gosses armés de pierres et de bâtons. Ils avaient fait une espèce de barricade de cailloux pour bloquer la route. « Faut nous donner de l'argent pour l'essence, on veut brûler ! », nous ont-ils dit. »* Forcés de se soumettre aux exigences des petits pillards – *« Ce n'est pas qu'ils aient été trop agressifs*, précise la photographe, *mais enfin ils étaient quand même une bonne vingtaine autour de la voiture »* – les voyageurs s'en tireront moyennant un billet de 500 francs CFA (1) et quelques instants d'émotion. *« Ils n'étaient pas contents qu'on ait donné si peu, et je me suis ramassé un... pot de moutarde sur la figure »*, raconte Françoise Huguier.

Les choses, cette nuit-là, n'iront pas plus loin. Comme beaucoup de ces bandes qui écument Bamako, le gang était composé d'*« adolescents et de gamins de dix à douze ans »*. Le phénomène de razzia, vingt-quatre heures après la chute du président Moussa Traoré, est devenu une des préoccupations majeures de la nouvelle junte militaire. La capitale malienne, qui n'a jamais montré une opulence extravagante, offre maintenant une façade dévastée.

Mardi 26 mars à midi, sur la place des Souvenirs, une foule hétéroclite assiste à l'incendie d'une petite maison. La Papeterie de la cathédrale – principal fournisseur des administrations – de même que le Centre culturel libyen et les locaux d'Air-Mauritanie sont mangés par les flammes.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6

(1) 1 franc CFA vaut 0,02 franc.

Violents incidents à Sartrouville après la mort d'un jeune homme

Publicité comparative

Lire nos informations page 42

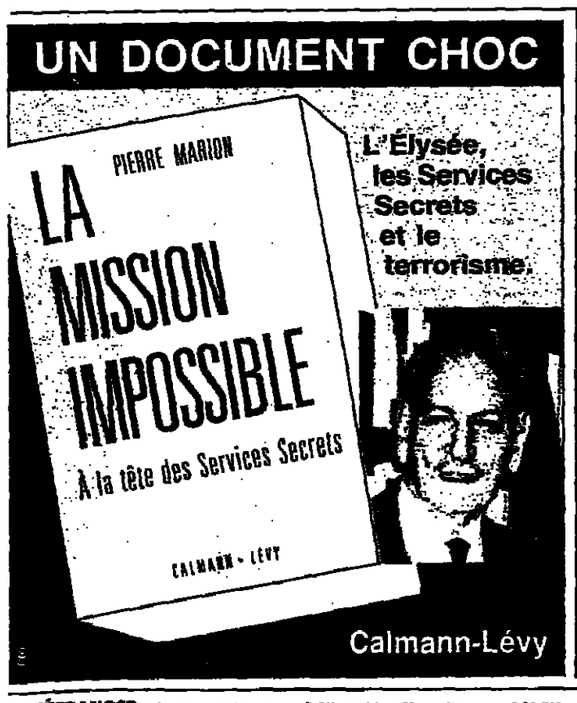

Les samouraïs et les marchands

La France ne peut laisser à d'autres le soin d'assurer et de financer sa sécurité

par Henri Martre

A peine le tohu-bohu des imprécations et le fracas des armes s'étaient-ils apaisés que les troubles intérieurs de l'Irak montraient au monde que l'instabilité intrinsèque du Moyen-Orient ne lui laisserait pas de répit. Il faut citer Edgar Morin : *« Cette région est le microcosme des drames du monde... C'est le lieu de rencontre des oppositions planétaires les plus dramatiques : Occident et Orient ; Nord et Sud ; islam, christianisme et judaïsme ; laïcité et religion ; modernisme et fondamentalisme. »* Et ajouter que cette région détient les deux tiers des réserves mondiales de pétrole, matière qui représente près de 40 % de l'énergie commerciale consommée dans le monde et qu'on y trouve encore un potentiel militaire gigantesque. On ne peut que rappeler à ce sujet les déclarations faites à Vienne en 1989 par M. Chevardnadze, l'ancien ministre des affaires étrangères soviétique, orfèvre en la matière : *« On a créé à proximité immédiate de l'Europe de puissants arsenaux d'armements. Il suffit seulement de mentionner que 25 000 tanks et 4 500 avions sont déployés et prêts au combat au Moyen-Orient et qu'il y a un réel danger que des armes nucléaires et chimiques y apparaissent. Des missiles y sont déjà installés avec une portée opérationnelle de 2 500 kilomètres. »* L'élimination au cours de la guerre du Golfe de 4 000 chars, de quelques centaines d'avions et d'une centaine de Scud n'aura pas changé fondamentalement la situation. De la détente Est-Ouest tout a été dit. D'immenses progrès ont été accomplis, fondés sur la volonté des pays de l'alliance atlantique et de l'URSS de ne pas se laisser entraîner à nouveau dans une escalade militaire qui les conduirait à la ruine économique.

Lire la suite page 2

▶ Henri Martre est PDG d'Aérospatiale.

ÉDUCATION

■ Le grand ménage de l'école primaire ■ Mal de vivre au collège de Mantes ■ Les militants de l'UNEF-ID *pages 15 et 16*

PARIS ♦ ILE-DE-FRANCE

■ Le XIIe, quartier des métiers d'art ■ Croissance à la centrifugeuse *page 34*

Une sélection d'annonces immobilières se trouve pages 36 et 37

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Après-guerre

La machine à décerveler

par Michel Jobert

LA machine à décerveler, qui a tourné à plein régime depuis le mois d'août dernier, est entrée en révision. Aussi, l'ardeur *américaine à illustrer* la paix n'est-elle plus qu'un murmure, après les rugissements qui ont provoqué et encouragé la guerre. Laquelle fut cette immense «ratonnade», hystérique et implacable, conduite au nom de principes de droit, dès aujourd'hui oubliés. Peut-être l'opinion internationale, sauf si la machine à décerveler reprend vite du service, va-t-elle enfin comprendre combien elle aura été manipulée et à quelles honteuses opérations elle aura donné son adhésion enthousiaste.

Mince consolation, tandis que le Proche-Orient constate la continuité d'une tutelle américaine qui n'a pas faibli depuis les années 40. Impérialisme et colonialisme vont de pair, et l'histoire, à cet égard, ne s'est guère renouvelée, durant les derniers mois. Le «nouvel ordre mondial» est frère jumeau de l'ancien. Le «déficit d'imagination», pour jargonner à la mode, est effrayant et provoquera les guerres de demain.

Alfred Jarry, le créateur d'*Ubu roi* et de la fameuse machine que je viens d'évoquer, avait bien vu que la bêtise traçait nos routes jusqu'à l'infini. L'heure est, par conséquent, aux vengeances et aux abus, dans la misère des foules et des réfugiés, ce qui compte peu, n'est-ce pas? Tandis que le général Schwarzkopf prépare son avenir à la tête de Chrysler ou des Etats-Unis, de fins connaisseurs de la carte mondiale affirment, avec aplomb, que le monde arabe n'a jamais existé et que les divisions entre Arabes sont la seule constante de leur histoire.

Quand pareil jugement et pareille finesse président à nos destinées, on peut tenir pour sûr que la culture de ces divisions sera l'exercice favori des hommes publics en charge du Proche-Orient, au-dehors comme à l'intérieur. L'injustice faite aux Palestiniens n'est pas près d'être corrigée ni la façon – honteuse – dont ils sont traités. A l'automne prochain, qui s'en souciera encore?

Voilà que le Maghreb, après avoir superbement flambé d'une généreuse solidarité avec l'Irak, retrouve les chemins de l'amertume quotidienne. Pas assez vite cependant pour oublier qu'il aura, en sept mois, mêlé ainsi deux espérances : celle de l'unité arabe et celle du changement même de sa société politique. L'immobilisme, dans le désordre, prévalant au Proche-Orient, l'interrogation vivifiante sur l'avenir sera, ici, celle des citoyens eux-mêmes.

Chacun doit s'en réjouir et encourager cette volonté d'ouverture vers la responsabilité partagée. L'innovation est sœur de l'espérance, si elle n'est pas la garantie du succès. Mais elle provoque davantage l'engagement que les piétinements dans les sentiers de l'histoire, comme si celle-ci s'était terminée, en 1954, en 1956, en 1960, en 1962, selon les pays. L'imagination du futur est plus naturelle que la fantasmagorie du passé. Elle doit émouvoir des peuples qui ont su redresser leur destin, assez pour proclamer leur «vouloir vivre», pas assez pour affirmer leur «comment vivre».

De grandes raisons vont désormais animer la pensée collective au Maghreb : *vivre* en son temps; *vivre* en Méditerranée, mer familière; *vivre* avec l'Europe, le continent proche; *vivre* avec l'Afrique noire, cette sœur inconnue. Tel est l'avenir, et moi, dans mon coin, je me réjouis en me disant que la France, dans sa seule vraie prétention à parler pour les peuples, aura investi en ceux-ci le meilleur de cette exigence. Beaucoup d'entre vous ont aussi vocation à en devenir, tôt ou tard, les citoyens – insidieusement puis inéluctablement. Alors, la liberté sera devenue la citadelle à rejoindre, puis à défendre, parmi tous ses enfants.

De cet avenir, je n'ai aucun doute, et parmi les épreuves et les injustices du temps je garde ainsi la plus robuste espérance.

Les samouraïs et les marchands

Suite de la première page

Mais le désarmement est plus apparent que réel : la partie la plus redoutable des arsenaux reste en place et nul ne doute de l'intention *des uns et des autres d'en maintenir* la capacité, c'est-à-dire de les moderniser au rythme des progrès technologiques.

D'importants facteurs d'instabilité demeurent, dont les aléas de la reconstruction politique et économique de l'Union soviétique sont les plus immédiats et les plus dangereux.

Jacques Attali, président de la BERD, précisait récemment que la modernisation des pays de l'Est nécessiterait de l'ordre de 2 000 milliards de dollars, dix fois plus que ce que les Allemands pourraient investir pour leur unification et quarante fois le coût de la guerre du Golfe pour les Etats-Unis. Quand on sait les problèmes que créent ces deux derniers financements, on s'aperçoit de l'ampleur de la tâche à accomplir. Il subsistera donc pendant très longtemps un profond déséquilibre économique entre l'est et l'ouest de l'Europe, générateur de tentations, de tensions et de désordres.

Le pétrole de bout en bout

Pour parler de la Méditerranée, c'est évidemment à Fernand Braudel qu'il faut s'adresser : *« La Méditerranée, c'est trois communautés culturelles, trois énormes et vivaces civilisations, trois façons cardinales de penser, de croire, de manger, de boire, de vivre... En vérité, trois monstres toujours prêts à montrer les dents... »* Mais cette mer qui, à elle seule, était jadis un univers, une planète, est devenue maintenant un lac avec les progrès du transport aérien, et elle constituera de moins en moins un obstacle pour les missiles balistiques dont ses riverains seront de plus en plus dotés. Car, *volens nolens*, la prolifération fait son œuvre : *« En 1990, plus de vingt pays du tiers-monde ont des missiles balistiques sol-sol, ou essaient de les développer ou de les acquérir »*, affirme une étude américaine du CSIS. Mais, si les distances s'effacent entre les « trois monstres » décrits par Fernand Braudel, il n'en est pas de même de leurs modes de vie ; les disparités démographiques et économiques vont en s'aggravant et, là aussi, les tentations, les tensions et *les désordres tendront à se multiplier*.

Il est clair que l'Europe occidentale, paradis de prospérité dans un appendice de l'immense continent eurasiatique, est environnée d'une mosaïque de civilisations hétérogènes. Pour prendre aux Japonais une image qu'ils affectionnent, *l'Europe est à la convergence d'un* ensemble complexe de plaques tectoniques dont les mouvements propres créent des tensions capables de dégénérer en séismes.

De ce fait, la sécurité ne peut manquer d'être une préoccupation importante pour les nations de l'Europe et une donnée essentielle *de leur stratégie internationale*. Mais ce ne peut être la seule. L'expérience montre que la relation entre le droit, la force et l'argent est complexe, et la crise du Golfe en a souligné quelques mécanismes. Comment ignorer que, de bout en bout, cette crise a été dominée par le pétrole, sa disponibilité et son prix, qu'il s'agisse de l'attaque de l'Irak, de la riposte de la coalition et du comportement savamment balancé des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Comment ne pas remarquer par ailleurs que les uns, les « samouraïs », sont intervenus en stratégie directe, c'est-à-dire en engageant leurs troupes dans la bataille, alors que d'autres, les « marchands », ont pesé en apportant leur financement ? Il s'agit là des bénéficiaires *directs de l'opération, Koweït et* Arabie saoudite, mais également de ceux qui jouissent d'une situation florissante dans l'économie mondiale, Japon et Allemagne.

Enfin l'effondrement psychosociologique des armées irakiennes ne doit pas faire oublier les perspectives de « guerre longue » qui *découlaient de* l'accumulation des armements, soulignée par M. Chevardnadze – situation qui résultait de la stratégie indirecte menée par les grandes puissances.

Le SIPRI Yearbook 1990 donne à cet égard des précisions édifiantes : *« Ayant été le principal fournisseur d'armement de l'Irak dans les années 70, l'Union soviétique refusa d'en livrer à l'Irak pendant les dix-huit mois qui suivirent l'invasion de l'Iran. Après 1981, lorsque l'Iran prit le dessus, l'Union soviétique devint à nouveau le principal fournisseur de l'Irak. En 1988 et 1989, quand l'Irak reprit l'initiative militaire, l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est recommencèrent à fournir l'Iran. »*

On ne peut pas imaginer meilleure description de la recherche des équilibres régionaux à travers les livraisons d'armes. De leur côté les Etats-Unis ont établi de solides verrous en équipant de façon ultramoderne l'armée du shah d'Iran et celle d'Israël, puis l'Egypte et l'Arabie saoudite. Ceux qui ne voient dans ces transferts d'armement que des opérations mercantiles n'aperçoivent qu'une partie de l'iceberg.

Des armements dépassés ?

Et quand la stratégie indirecte échoue, ce qui fut le cas en août 1990, il faut se résoudre à l'intervention directe, dont on doit reconnaître qu'elle est beaucoup plus traumatisante et onéreuse. Mais, dès maintenant, la recherche d'un équilibre au Moyen-Orient qui leur soit favorable conduit les Etats du Golfe et les Etats-Unis à envisager des transferts d'armement massifs. On parle de demandes allant jusqu'à 30 milliards de dollars et d'intentions américaines portant sur 18 milliards de dollars.

Concernant les opérations militaires, de nombreux enseignements devront être tirés, mais ce serait une erreur grave de croire que les conflits du futur auraient la même physionomie : il ne faut pas préparer la guerre d'hier. La guerre Iran-Irak et la guerre du Golfe ont en fait comporté trois composantes : une guerre des villes par missiles et bombardements aériens, une guerre de destruction des forces, enfin la guerre scientifique, celle des armes savantes pour atteindre les objectifs précieux.

Le déroulement de ces deux conflits méritera une analyse approfondie des facteurs humains. Le fait que dans les deux cas il y ait eu effondrement moral plutôt que défaite militaire ne manque pas d'étonner. Autre thème de réflexion, la supériorité déterminante que donnent la qualité des hommes et leur entraînement, surtout lorsqu'il s'agit de systèmes d'armes perfectionnés.

Un diagnostic devra par ailleurs être fait sur l'efficacité des armements. Sur les quelque 10 millions de tonnes de matériels qui ont été mis en place, quelle est la part qui a été déterminante sur l'issue du conflit ? Elle est probablement relativement faible. On y trouve les avions furtifs et les armes guidées, dont l'extrême précision a permis de neutraliser les éléments sensibles du dispositif irakien – les chars de combat et les avions sous abri – mais aussi les moyens de communication, de surveillance et de guerre électronique.

On devra de même faire le tri entre le sensationnel et le réel, et réviser quelques jugements hâtifs. C'est ainsi qu'on a dit un peu vite que les matériels français étaient obsolètes. Toutes les armées du monde ont en service des armements de tous âges. Pour ne prendre qu'un exemple, le Jaguar est plus jeune que le B 52 et on doit à la vérité de dire que le système Jaguar équipé de missiles à guidage laser mis en œuvre par notre armée de l'air s'est montré très largement supérieur, du point de vue de l'efficacité militaire, au B 52 équipé de bombes classiques.

Le Patriot restera la vedette médiatique de cette guerre du Golfe, mais à tort car ses victoires contre les Scud s'expliquent par les faibles performances de ces missiles de conception vieille de quarante ans. En fait, les forces françaises ont fait une très brillante *démonstration de leur professionnalisme* et de leur capacité à tirer le meilleur d'armements modernes dont certains sont sans équivalents dans le monde.

Dans le débat que le président de la République a annoncé pour l'élaboration d'une nouvelle politique militaire, de nombreux concepts seront avancés. *Mais il* convient à ce sujet de garder à l'esprit quelques principes. Le premier est qu'une programmation militaire définit les forces armées pour les vingt à trente prochaines années ; ce sont donc les menaces potentielles qu'il faut prendre en compte. Le second est que la France est un pays de faible natalité et de haute technologie ; elle doit donc utiliser le meilleur de sa matière grise pour économiser la vie de ses citoyens. Le troisième est que la défense doit être assurée dans les meilleurs conditions économiques ; il faut donc adopter les solutions qui assurent un optimum de coût-efficacité. Le quatrième est que le monde doit être pris tel qu'il est et non comme on souhaiterait qu'il soit ; ce qui doit prévaloir, c'est évidemment le réalisme.

Une des questions qui revient le plus souvent dans les commentaires est celle de l'avenir de la dissuasion nucléaire. On voit apparaître l'idée que cette dissuasion ne pourrait être exercée que vis-à-vis de nations disposant elles-mêmes de l'arme nucléaire, ou plus fortes que nous, ou même uniquement vis-à-vis de l'Union soviétique, sans que ces restrictions soient réellement motivées.

Ne serait-il pas logique de continuer à admettre que la dissuasion s'exerce vis-à-vis des menaces portant sur les « intérêts vitaux » de notre pays quelle qu'en soit l'origine, étant entendu qu'il revient au président de la République d'apprécier en toutes circonstances quand ces intérêts vitaux sont menacés. La question est d'importance car il ne faut pas oublier que les armes nucléaires sont celles qui présentent les meilleures caractéristiques de coût-efficacité et qu'on a constaté dans le passé qu'elles ont un excellent effet stabilisateur.

Les dangers de prolifération des missiles balistiques et les « exploits » du Patriot ont fait naître des suggestions d'une protection du territoire national par des systèmes antimissiles balistiques tactiques (ATBM). De tels systèmes sont effectivement réalisables et la France est en avance dans ce domaine. Mais il est aussi illusoire de vouloir protéger l'ensemble de la population par un tel parapluie qu'il l'était de protéger l'ensemble de la population américaine contre les missiles balistiques intercontinentaux : le coût d'une telle protection serait astronomique. Par contre, les missiles ATBM auraient leur place pour protéger des points sensibles et garantir la crédibilité de la dissuasion *nucléaire*.

Parmi les grandes démonstrations de la guerre du Golfe, trois mériteraient d'être méditées au moment des choix de la programmation militaire. Celle de la mobilité réalisée par la division «Daguet», une percée de 150 kilomètres en trente-six heures ; celle de la furtivité avec les premières attaques d'avions F-117 ; celle de la précision ponctuelle stratégique avec les missiles de croisière, tactique avec les missiles air-sol tels que l'AS-30, le Hot, le Hellfire ou le Maverick.

Exportation et stratégie

La politique d'exportations d'armements est évidemment un point très sensible après le retournement de 1990 où l'Irak, de défenseur des sources de pétrole, s'est transformé en agresseur.

Certains souhaitent qu'un consensus mondial s'établisse pour l'adoption de règles communes. On peut l'espérer en ce qui concerne la prolifération des armes de destruction massive. On peut en douter pour les transferts conventionnels. Il n'y a en effet rien de commun sur ce point entre une Amérique triomphante, prête à tirer les dividendes de la guerre en prenant des commandes massives qui lui permettraient d'asseoir son influence sur des zones sensibles de la planète, tout en facilitant sa sortie de la récession économique, et une Allemagne hypercomplexée qui cherche à évacuer ce problème de politique intérieure en le reportant sur la Communauté européenne ou sur les Nations unies.

On peut imaginer que la position de la France dans ce domaine sera originale : elle ne peut prétendre comme les Etats-Unis avoir une *action déterminante* sur le monde, mais elle ne peut renoncer à exercer une influence et abandonner un levier essentiel de la stratégie indirecte, ou s'en remettre à d'autres de son usage. Par ailleurs, la situation de la balance des échanges, celle de la balance des paiements et de l'emploi ne permettent pas de négliger un tel facteur.

D'une façon générale, notre pays a un rôle de première importance à jouer dans l'équilibre de l'Europe, cadre principal dans lequel se situent nos problèmes de sécurité ; il a également un grand rôle à jouer dans le maintien des équilibres mondiaux nécessaires à la sauvegarde de la paix.

Compte tenu de ses dimensions et de ses ressources, il ne peut se présenter ni comme un « samouraï » ni comme un « marchand ». Mais il a son génie propre et de nombreux atouts parmi lesquels ses capacités technologiques. Encore faudrait-il que ces atouts, il ne les sacrifie pas sur l'autel de ses complexes.

HENRI MARTRE

COURRIER

La honte

Dans l'unanimisme et l'euphorie *ambiante de la « victoire » des* coalisés, est-il encore permis d'exprimer la honte et l'humiliation profonde ressentie par un Français parmi d'autres Français ?

Humiliation, pour qui garde précieusement le souvenir de l'action extérieure du général de Gaulle, de voir son pays s'inféoder à l'hégémonisme américain.

Humiliation face à la manipulation de l'opinion, au moyen d'une télévision soumise, sinon elle-même manipulée, trop aise d'engranger, à l'aune de l'Audimat, les bénéfices des jeux de la guerre électronique (...)

Honte de l'hypocrisie et du cynisme des dirigeants civils et militaires occidentaux, qui se gargarisent du droit quand ils ne défendent que des intérêts, mais qui n'ont pas un mot de commisération ni de regret, au jour de leur « victoire », pour les dizaines de milliers de vies sacrifiées – arabes il est vrai – par ce qui apparaît avec le recul comme une guerre d'extermination.

Honte devant le « courage » d'un corps expéditionnaire démesurément suréquipé qui, de l'aveu même de son chef, s'est employé à « tuer » toute l'armée adverse sans prendre de risques, avant d'oser affronter à terre ce qu'il en restait.

Honte d'une guerre qui affichait ne viser qu'un homme – Saddam Hussein – mais qui n'a fait qu'une victime : le peuple irakien, qu'on a décimé avant de le livrer à une guerre civile, laquelle cause de nouvelles pertes en vies humaines que, celles-ci, l'on ose déplorer.

Honte et dégoût, enfin, d'une « gauche » française qui, majoritairement, sacrifie ses idéaux de toujours, après avoir blanchi ses « affairistes », et qui réalise l'union sacrée avec la droite sur les décombres du gaullisme.

CLÉMENT OUDIN
Dijon.

Dominique Rossignol.

•

Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain.

1940 marque la rupture avec l'information et date la mise en place de structure de propagande de type totalitaire. Comment endoctriner les esprits au moyen de discours, de textes et plus encore d'images?

Collection "Politique d'aujourd'hui". 360 pages - 175 F. puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

TRAIT LIBRE

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

LES SUITES DU CONFLIT DU GOLFE

La guerre civile en Irak

L'opposition accuse les Etats-Unis de prendre parti pour M. Saddam Hussein

Les porte-parole de l'opposition irakienne à Damas ont exprimé mardi 26 mars leur déception à l'égard des Etats-Unis à la suite de la déclaration du porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, excluant toute implication directe dans les conflits internes de l'Irak (*voir ci-contre*).

Les dirigeants de l'opposition ont déclaré que cette décision équivalait en fait à une intervention des Etats-Unis en faveur de Saddam Hussein en le laissant libre de se servir des hélicoptères contre les rebelles. Ils ont affirmé que le président irakien allait maintenant s'efforcer de réprimer la rébellion kurde dans le nord. Selon les opposants, les insurgés kurdes marchent sur Mossoul, troisième ville d'Irak et dernier bastion de Saddam Hussein dans la région. *« Nous pensons que la déclaration de M. Fitzwater va encourager les Irakiens à intensifier le recours aux hélicoptères qui attaquent les civils avec des bombes au napalm et au phosphore »*, a déclaré Abou Maissam El Sagheir, membre de l'Assemblée suprême de la révolution islamique irakienne (SAIRI), qui regroupe l'ensemble des organisations islamistes de l'opposition.

M. Kamal Fouad, de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), a pour sa part formulé l'espoir que les Etats-Unis reviendraient sur leurs positions. *« Cette politique est erronée. Elle n'est pas dans l'intérêt des Etats-Unis »*, a-t-il dit, ajoutant que les forces irakiennes massaient des troupes pour tenter de reprendre Kirkouk. La ville est soumise à un intense bombardement d'artillerie en prévision d'un assaut.

A Washington, le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams, a indiqué mardi que les forces fidèles au régime de Saddam Hussein *« renforçaient leur contrôle »* sur le sud du pays. Il a ajouté que des combats violents ont été signalés ces deux derniers jours à Samawa et à Chouyoukh, deux villes situées sur le cours inférieur de l'Euphrate, et qu'à Karbala une partie du quartier des affaires avait été dévastée. Il n'a pas été en mesure de confirmer des informations selon lesquelles les forces irakiennes auraient utilisé de l'acide, du napalm ou des armes chimiques contre les insurgés. Mais il a confirmé l'utilisation des bombes au phosphore. M. Pete Williams a enfin indiqué que 900 soldats irakiens s'étaient rendus ces derniers jours aux forces américaines, portant ainsi à 63 000 le nombre total de prisonniers de guerre irakiens.

Par ailleurs, à Ankara, un diplomate irakien, l'attaché commercial de l'ambassade d'Irak, M. Ali Fayçal Hussein, a été blessé aux jambes mardi matin lors d'un attentat à la voiture piégée revendiqué par le Jihad islamique comme riposte au *« massacre aux armes chimiques en Irak »*. – *(Reuter, AFP.)*

La Maison Blanche réaffirme qu'elle n'a « pas l'intention d'intervenir »

WASHINGTON

correspondance

Malgré les appels à l'aide des insurgés et l'accroissement du nombre des victimes civiles en Irak, le porte-parole de la Maison Blanche a précisé, mardi 26 mars : *« Nous n'avons pas l'intention d'intervenir dans le conflit intérieur en Irak. »* M. Fitzwater a également spécifié que les hélicoptères irakiens utilisés contre les troupes rebelles ne seraient pas abattus par les forces américaines, sauf si celles-ci se trouvaient directement menacées.

Etant donné que le président Bush avait, il y a quelques semaines, à l'issue de ses entretiens avec M. Mulroney à Toronto, évoqué le sérieux problème posé par les hélicoptères dont se servent les Irakiens pour mater la rébellion, M. Fitzwater, visiblement embarrassé, a souligné que les chasseurs irakiens, en raison de leur vitesse et de l'altitude à laquelle ils opèrent, représentent une menace beaucoup plus sérieuse que les hélicoptères.

Le porte-parole de la Maison Blanche a admis cependant que le général Schwartzkopf avait discuté du problème des hélicoptères. Mais le texte de l'accord de cessez-le-feu temporaire du 3 mars ne prévoit pas explicitement une interdiction de leur emploi, les Irakiens ayant affirmé vouloir les utiliser comme moyen de transport. Au-delà des explications techniques, M. Fitzwater a mis en évidence que le problème est essentiellement politique : *« La mission des forces américaines était de rétablir le gouvernement du Koweït mais non d'éliminer ou d'aider à l'élimination de Saddam Hussein. »*

Les déclarations de la Maison Blanche ont provoqué des remous dans les milieux politiques. Pour les démocrates, le président a illustré clairement l'absence d'une politique américaine cohérente au Proche-Orient. Beaucoup de républicains sont déconcertés et les éléments les plus conservateurs déplorent que la neutralité des Etats-Unis favorise Saddam Hussein au détriment du *« vaillant peuple kurde »*.

Apparemment le président américain préfère toujours penser que le maître de Bagdad sera tôt ou tard éliminé de l'intérieur. L'administration Bush compte que finalement, les membres du Congrès approuveront l'affirmation de neutralité qui conjure la menace de tomber dans ce qu'on appelle le *quagmire* (le bourbier), comme au Vietnam. D'autre part, disent les officiels, intervenir ouvertement dans un conflit intérieur compromettrait les objectifs politiques américains dans la région. Enfin l'opinion publique américaine accepterait mal que le retour des *boys* soit retardé.

HENRI PIERRE

L'armée a repris le contrôle des villes du Sud

Suite de la première page

La plupart des rebelles sont d'anciens soldats, mais, il en reste beaucoup dans l'armée et la garde, surtout des officiers ».

Les fumées noires qui montent de la ville sont les derniers signes des violents combats qui ont opposé, des jours durant, la résistance irakienne chiite dans cette région à la garde républicaine, qui semble dorénavant contrôler globalement la plupart des villes du sud irakien. Protégée tout le long par un haut remblai de sable, la base aérienne de Nassiriya est aujourd'hui déserte – seuls, ses réservoirs d'essence sont utilisés par les civils qui viennent s'y approvisionner – et les Mig qui y stationnaient gisent, carbonisés, dans les champs alentour où ils avaient été camouflés dans l'espoir vain de les soustraire aux bombardements américains.

Entre l'empennage d'un de ces Mig, sur lequel on distingue encore les couleurs irakiennes, et leurs chars, les soldats américains ont tendu une corde pour faire sécher leur linge. *« Il y a des avions carbonisés partout autour »*, assure un soldat. *« Nous entendons toujours la nuit quelques affrontements*, affirme-t-il, *mais pas grand-chose. »*

Sur les 213 kilomètres qui séparent le poste frontière koweïto-irakien de Safwan de ce *check point*, sur l'autoroute Bagdad-Bassorah, la longue cohorte des réfugiés ou déserteurs de l'armée est le témoignage de l'écrasement de ce soulèvement majoritairement chiite. Poussés par les combats, la peur, la faim, la soif, ils sont des milliers à fuir quotidiennement vers un seul but, Safwan, où ils savent qu'ils trouveront de l'aide auprès de l'armée américaine, qui effectue, tout au long de cette voie, un travail tout autant humanitaire que militaire.

Les récits de ces réfugiés, venant de Nadjaf, Karbala, Hilla, Diwaniya, Nassiriya, Samawa, dont certains, femmes et enfants, marchent depuis trois jours, se recoupent tous pour souligner la violence de la répression. Professeur à l'université Al Qasiya à Nadjaf – il montre sa carte de peur qu'on ne le croie pas, – Soubhi affirme : *« Ils sont intervenus il y a quatre jours avec sept hélicoptères et ont lancé des missiles Scud. Ma maison a été détruite et j'ai vu six bébés égorgés. » « Ils ont bombardé avec quelque chose qui nous faisait pleurer et nous empêchait de respirer. Cela avait une très forte odeur »*, ajoute-t-il, geste à l'appui.

Beaucoup de réfugiés feront état de ces symptômes comme *« des cloques qui boursouflaient la peau des bras »*, parlant à cet égard de phosphore. La plupart assurent, en tout cas, avoir vu des hélicoptères et beaucoup parlent de Scud qui pourraient être des missiles Frog de moins longue portée, 70 kilomètres, et qui peuvent être équipés de têtes chimiques.

« Pourquoi l'Arabie saoudite, la Turquie, la Jordanie, l'Iran, le Koweït ne nous ouvrent-ils pas leurs portes ?, demande Soubhi. *Le peuple irakien est bon, nous ne sommes pas responsables. »* Autre réfugié de Nadjaf, Farouk confie que *« la grande mosquée de l'imam Ali a été détruite ». « Il y a des morts partout*, ajoute-t-il. *A Karbala, la mosquée de l'imam Hussein a été moins atteinte mais là aussi ils ont employé de l'acide. »*

A la sortie de l'autoroute vers Bassorah, une quarantaine de soldats encore en uniforme attendent. Fouillés au corps, mais sans brutalité, par les soldats américains, ils s'accroupissent bientôt le long du remblai de sable. Apportant une chaise, un soldat américain s'assied, son arme sur les genoux, pour les garder. Ceux-là sont sûrement des soldats et, parmi eux, quelques membres de la garde républicaine, mais, confie un officier : *« Beaucoup de ceux qui se prétendent soldats ne le sont pas forcément. Mais ils savent qu'ainsi ils seront prisonniers de guerre et, en tant que tels, recevront nourriture, boissons et douches. »*

Des champs alentour, ils arrivent par petits groupes. Les soldats américains vont à leur rencontre, vérifient s'ils n'ont pas d'armes et les installent à l'ombre sous un pont. Leur lieu de détention est matérialisé par un simple rouleau de barbelés de 50 centimètres de hauteur. *« Nous confisquons toutes les armes »*, dit le lieutenant Paul R. Walter. Résistants ou soldats, tout ceux qui se rendent aux troupes américaines sont logés à la même enseigne. *« Dans les deux camps, beaucoup abandonnent le combat, quand ils savent que leur famille a été tuée*, affirme le lieutenant. *Ils disent qu'ils n'ont plus rien à perdre et ne veulent plus se battre. »*

Tout le long de la route, nous croiserons des camions surchargés de ces soldats perdus, agrippés aux ridelles, aux portières, en grappes humaines indescriptibles. Beaucoup de civils, en revanche, vont à pied. Femmes en noir avec de lourds fardeaux sur la tête, enfant, agrippés à leur tchador, hommes traînant des valises, blessés s'appuyant sur des

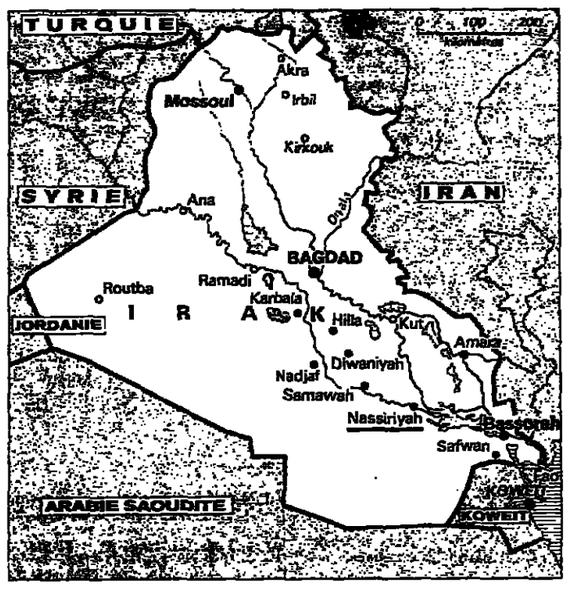

béquilles de fortune, ils cherchent tous les Américains qui leur donnent eau, rations de combat et premiers soins.

A l'hôpital de campagne installé le long de la route, deux bébés sont nés lundi et mardi, quarante personnes ont été soignées pour des éclats d'obus, des blessures mal cicatrisées, des amputations encore suintantes, sans compter les troubles dus à l'épuisement. Sur le bord de la route, Wassim appelle au secours pour sa femme enceinte de huit mois. Il veut une voiture, mais pas question de laisser partir seule celle-ci à l'hôpital : c'est toute la famille qu'il faut prendre, soit quatorze personnes. *« L'Arabie saoudite n'envoie pas de bus ? »*, demande-t-il, étonné. Pour beaucoup de ces réfugiés désespérés, l'Arabie saoudite, frontière la plus proche à l'exception du Koweït, est considérée comme un havre où ils pensent trouver de l'aide. Beaucoup n'ont pas mangé depuis plusieurs jours et tous veulent fuir ce pays *« où il n'y a plus rien »*.

« C'est un désastre »

Pour Mohanet, étudiant au collège d'éducation de Bassorah, et son ami Saleh, professeur de physique dans une école secondaire, ce n'est pas là le problème. Venant à pied de Nassiriya à Bassorah, 130 kilomètres, il lance, rageur : *« Nous n'avons pas besoin de nourriture mais d'un endroit tranquille pour vivre. L'armée a pris dimanche le contrôle de Sou-el-Sweikh mais la résistance tient toujours Chibayish, dans les marais ».* Il veut de l'aide pour son ami Saleh qui cherche, lui, à fuir l'Irak, comme Oussama, interprète à l'Association de traducteurs irakiens.

Arrivé de Bagdad depuis une semaine, il aide aujourd'hui l'armée américaine à communiquer avec les prisonniers. *« Où veux-tu aller ? – N'importe où*, répond-il. *Aujourd'hui, l'Irak, c'est un désastre. Des combats ont eu lieu dans certains quartiers de Bagdad comme El-Shula, El-Thawra et Houriya, entre la population et les services de renseignement. C'est pour cela que je suis parti. Nadjaf, Karbala, Nassiriya, Amara, Diwaniya, Kut, Hilla et Rumaïtha sont aux mains de l'armée. »* Il confirme ainsi les témoignages de la plupart des réfugiés.

Le long de la route, par endroits défoncée par les bombes, gisent par milliers les carcasses carbonisées de véhicules militaires, jeeps, chars, canons. Sur un camion soviétique sont encore accrochés trois missiles blancs longs d'environ 8 mètres avec leur mode d'utilisation écrit en anglais. De part et d'autre, des chars américains sont postés et des enfants viennent discuter avec les soldats. Des hélicoptères Apache tournoient dans le ciel à basse altitude, surveillant toute la zone.

A la nuit tombée, au dernier *check point* avant Safwan, la scène est surréaliste. Rassemblés dans un étroit périmètre, seulement éclairés par les phares de transports de troupes et un grand feu qui sert à brûler les cartons vides, six cents « prisonniers de guerre » – la « prise » de la journée pour ce seul endroit, et il y en a partout – se disputent les rations de combat de l'armée américaine et des bouteilles d'eau minérale. *« Nous avons déjà donné le repas*, affirme un lieutenant, *et le problème est de distinguer entre les derniers arrivés qui n'ont rien eu et les autres. C'est tous les jours comme ça. »* En rang, habillés en civil, les hommes crient et s'injurient devant les soldats qui tentent de ramener l'ordre.

Dans le sud de l'Irak, l'exode, qui dure maintenant depuis trois semaines, se poursuit pour toute la population qui ne sait plus où aller et qui a un besoin urgent d'aide, tant il semble que, si l'armée contrôle la plupart des villes, les résistants sont encore capables, par endroits, de maintenir une certaine insécurité et de déclencher quelques opérations de guérilla.

Alors que les soldats américains cherchent à savoir quand la signature d'un cessez-le-feu définitif leur permettra de rentrer aux Etats-Unis, les réfugiés voient en eux, leurs sauveurs d'un jour. Pourtant, au dire des soldats, ce n'est qu'en apercevant la bannière étoilée flottant sur tous les postes, que la plupart des civils découvrent qu'ils ont affaire à l'armée américaine.

FRANÇOISE CHIPAUX

L'UNICEF demande 23 millions de dollars pour une aide à Bagdad

Vingt-trois millions de dollars doivent être trouvés d'urgence si l'on ne veut pas que la population irakienne soit, d'ici quelques semaines, en proie à des épidémies de choléra, de typhus ou de méningite, a déclaré le directeur général de l'UNICEF, M. James Grant, qui présidait, mardi 26 mars, à Genève, une réunion de tous les représentants de son organisation au Proche-Orient.

On déplore déjà une forte recrudescence des maladies diarrhéiques et des maladies infantiles, qui sont souvent mortelles chez les nouveau-nés affaiblis par le manque de nourriture.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Le Proche-Orient, qui figurait en 1990 parmi les régions ayant accompli les plus importants progrès en matière de protection de l'enfance, *« a d'un seul coup basculé dans la situation des années 70 »*, a affirmé M. Richard Reid, le responsable régional de l'UNICEF. Le choc a été particulièrement violent en Irak, mais aussi en Jordanie, dans les territoires occupés et au Yémen.

En Irak, les magasins, qui rouvrent progressivement leurs portes, manquent de tout, a expliqué le représentant à Bagdad, M. Gianni Murzi. Ce qui existe se paie à des prix prohibitifs. Un kilo de viande vaut par exemple 36 dollars, alors que le salaire moyen s'élève à 300 dollars. Le pays dépend fortement de l'extérieur pour son alimentation. 70 % des produits sont importés. Il est bien loin le temps où l'Irak était le grenier du Proche-Orient : 30 % des terres sont arables, et un tiers de celles-ci sont irriguées. Le manque d'électricité, d'eau et de pétrole compromettent fortement les récoltes prochaines. Tout le pays réapprend à vivre sans les conforts que la vie moderne avait apportés. Les difficultés sont plus aiguës dans les villes, or le pays est fortement urbanisé. Bagdad rassemble à elle seule 25 % de la population.

Les rues offrent le spectacle de femmes et d'enfants montant dans les immeubles des seaux d'eau dont la salubrité est de plus en plus douteuse. Faute d'électricité, les habitants se sont rués sur de petits fours que l'on chauffe avec le bois trouvé çà et là. Faire cuire son pain est devenu un luxe. Progressivement, les écoles ouvrent elles aussi leurs portes, malgré le manque de fournitures. Mais l'UNICEF craint que celles-ci ne deviennent des points de départ pour les épidémies.

Tout devient problème. Même le transport des médicaments, qui pourtant manquent cruellement au pays. Depuis le mois d'août, tout contrôle pré ou postnatal a été abandonné, et l'on ne vaccine plus les tout-petits. Les 23 millions de dollars réclamés par l'UNICEF, mais aussi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devraient permettre le financement des besoins urgents pour les cent vingt jours à venir. Trois millions et demi ont déjà été versés, et la CEE a promis 2,5 millions de dollars. Il reste 17 millions à trouver ; dès le mercredi 27 mars, l'UNICEF se proposait de réunir les pays donateurs pour les convaincre de faire un effort.

Au Koweït, l'UNICEF aura surtout à s'occuper des traumatismes provoqués par l'occupation, les enlèvements, les exécutions et les déracinements sur les enfants. En revanche, la Jordanie et les territoires occupés devraient subir pendant longtemps encore les effets secondaires du conflit.

La Jordanie, qui commerce beaucoup avec l'Irak, a vu ses revenus chuter. Elle a également subi une perte avec le retour des travailleurs et dû faire face à l'afflux de près de 875 000 réfugiés venus entre août et novembre 1990. Son produit national brut a baissé de 45 % depuis le mois d'août, et elle ne peut plus compter sur les prêts venant de l'Arabie Saoudite et du Koweït. Des pans entiers de son économie sont actuellement fermés ou marchent au ralenti : la navigation, les transports routiers, la construction, le tourisme, l'agriculture. Le taux de chômage est passé de 20 % à 40 %, et celui de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 20 % à 30 %. *« L'urgence pour notre organisation*, explique M. Fisher, responsable de la Jordanie et des territoires occupés, *est d'aider les Jordaniens à prendre conscience du problème intérieur pour mettre en marche des réseaux de solidarité. »* L'UNICEF a déjà accru ses fonds d'aide à ce pays et souhaite participer à l'établissement d'un système de prêts sans intérêt pour éviter la faillite à des petites entreprises : *« Il est vital de maintenir le peu d'emplois existant déjà »*.

L'emploi est également une grande préoccupation dans les territoires occupés, où l'on souffre de trois ans de récession, de six semaines de couvre-feu total, des effets de la guerre du Golfe, de la perte des revenus des Palestiniens travaillant dans les pays touchés par la guerre et des financements divers qui venaient des pays « amis ». L'UNICEF prévoit de créer un petit fonds de crédits en attendant le fonds promis par la CEE et qui devrait s'ouvrir à la fin de l'année.

CHRISTIANE CHOMBEAU

LE GOLFE APRÈS LA GUERRE

Selon le projet de résolution examiné à l'ONU

Bagdad devra renoncer au terrorisme avant un cessez-le-feu définitif

La dernière version du projet de résolution fixant les termes d'un cessez-le-feu définitif dans le Golfe a été envoyée mardi 26 mars dans les capitales des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Le texte accepté par les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS – la Chine a l'intention de s'abstenir – devait être présenté mercredi aux dix autres membres du Conseil et les Etats-Unis espèrent que la résolution sera votée avant vendredi. Discuté depuis une semaine, ce texte exige désormais de l'Irak qu'il renonce à recourir au terrorisme et à le soutenir sous quelque forme que ce soit. Il lui demande de respecter le tracé de 1963 de la frontière koweïto-irakienne. *« Tous les moyens appropriés »* sont autorisés pour faire respecter cette frontière, le long de laquelle l'ONU est invitée à déployer des observateurs militaires. Ce déploiement permettra le retrait progressif des forces de la coalition. Le nouveau projet reprend, pratiquement dans les mêmes termes, les versions précédentes selon lesquelles l'Irak devra détruire, sous contrôle international, ses armes chimiques et biologiques et ses missiles balistiques. Sous la surveillance de l'ONU, Bagdad devra également renoncer à acquérir toute technologie militaire nucléaire. – *(AFP.)*

L'Irak participera à la prochaine session du conseil ministériel de la Ligue arabe

L'Irak participera à la prochaine session ordinaire du conseil ministériel de la Ligue arabe prévue pour le samedi 30 mars au Caire, a confirmé mardi 26 mars le secrétaire général par intérim de la Ligue, M. Assaad al-Assaad.

Le secrétariat de la Ligue a reçu un mémorandum du gouvernement irakien l'informant que le chef du département des affaires arabes au ministère irakien des affaires étrangères, M. Saad Kassem Hammoudi, dirigera la délégation irakienne à cette réunion, a ajouté M. Assaad.

Avec la participation de l'Irak, les vingt et un membres de la Ligue arabe seront présents à la réunion du conseil ministériel, la première depuis la guerre du Golfe et depuis le retour au Caire du siège de la Ligue arabe en décembre dernier.

L'Irak, qui a rompu ses relations diplomatiques avec l'Egypte en février dernier, avait contesté la décision de ce retour en raison du ralliement de l'Egypte à la coalition internationale anti-irakienne. – *(AFP.)*

La Croix-Rouge rend visite aux « collaborateurs » emprisonnés au Koweït

Le siège du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé que ses délégués au Koweït avaient commencé à visiter les prisons où sont détenus des *« prisonniers de sécurité »*, c'est-à-dire des collaborateurs des Irakiens du temps de l'occupation du pays par les forces de Saddam Hussein, des Palestiniens pour la plupart. Les visites ont débuté samedi 23 mars par la prison militaire de Koweït-Ville. Les délégués, parmi lesquels se trouvent en principe un médecin et un membre de l'agence centrale de recherches du CICR, apportent une assistance matérielle aux détenus et enregistrent leur identité, ce qui permet, entre autres, de donner de leurs nouvelles à leurs familles.

Selon les principes sur lesquels ils ne transigent jamais, ces visiteurs s'entretiennent avec les prisonniers aussi longtemps qu'ils le désirent et toujours sans aucun témoin. En vertu des conventions humanitaires de Genève, les visites doivent se répéter afin que les détenus qui se seraient plaints ne risquent pas d'être l'objet de représailles. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAEL

« Nous sommes tous des shérifs ! »

JERUSALEM

de notre envoyé spécial

« Si vous vous sentez menacés, n'hésitez pas, tirez ! ». Branle-bas de combat sur la terre sainte. A quelques jours du week-end de tous les dangers, à Jérusalem – les pâques juive et chrétienne coïncident cette année avec le ramadan et la Journée de la terre palestinienne, le 30 mars, – le chef de la police, M. Yaakov Terner, a virtuellement invité, lundi 25 mars, les populations civiles israéliennes à tirer d'abord, quitte à poser ensuite des questions aux agresseurs potentiels.

« Nous sommes tous des shérifs ! », ironisait, mardi, le quotidien *Haaretz*, rappelant au passage que plus de trois cent mille Israéliens disposent d'un permis de port d'arme et que, depuis la guerre du Golfe, les ventes de revolvers de tous calibres ont augmenté d'au moins 30 % dans le pays.

Face à la « guerre des couteaux »

Psychose de l'attentat, lourde atmosphère de paranoïa collective, la « guerre des couteaux », qui a fait six morts et dix blessés depuis moins d'un mois, a considérablement alourdi le climat dans les centres urbains d'Israël. Les civils en armes, pistolet sur la hanche ou fusil d'assaut sur le siège des voitures, sont devenus presque aussi nombreux que les jeunes soldats qui déambulent, l'arme au poing, dans les rues, les magasins et les restaurants de Jérusalem. L'ensemble donne à la ville sainte un petit air de Far-West, qui inquiète plus qu'il ne rassure.

Les autorités ne font d'ailleurs pas grand-chose pour détendre l'atmosphère, et les forces de sécurité ayant rappelé qu'il leur était évidemment impossible de mettre un homme en armes derrière chaque citoyen, le ministre de la police a indiqué que les civils étaient désormais *« les premiers responsables de leur sécurité »*.

Tout le problème est cependant de savoir sur qui et dans quelles conditions les nouveaux « shérifs » d'Israël peuvent « et doivent » tirer. *« Quand ils sont menacés par un couteau,* demande *Haaretz, ou lorsque quelqu'un a simplement l'air suspect et une tête d'Arabe ? Mais alors, qu'arrivera-t-il aux Juifs qui ressemblent à des Arabes ? »* Et le journal, regrettant que l'image du pays soit encore ternie par ce genre d'attitude, de conclure : *« Tous aux abris ! »*

PATRICE CLAUDE

▫ **Washington et l'expulsion de quatre Palestiniens de Gaza.** – Les Etats-Unis ont empêché mardi 26 mars, l'adoption d'une déclaration de la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies appelant notamment Israël à renoncer à l'expulsion de quatre Palestiniens de Gaza, une décision que pourtant Washington avait fermement dénoncée la veille. Mardi, la France s'était jointe aux Etats-Unis et à de nombreux autres pays pour « déplorer » les nouvelles mesures d'expulsion. D'autre part, les forces de l'ordre israéliennes ont engagé une vaste chasse à l'homme en Cisjordanie pour retrouver les auteurs de l'assassinat, mardi soir, d'un colon, près du village d'Ein Kimieh, au nord-ouest de Ramallah.

AMÉRIQUES

BRÉSIL : premier défi au nouveau gouverneur

Des centaines d'appartements de Rio-de-Janeiro occupés par des habitants des favelas

Plus de 950 appartements occupés en quelques heures par des habitants de favelas et des invasions de terrain tous azimuts : tel fut, pendant une semaine, à Rio-de-Janeiro, le premier défi lancé au nouveau gouverneur élu, M. Leonel Brizola, peu de temps après son entrée en fonctions.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Ils constituent presque un symbole, ces grands immeubles de Jacarepagua, dans la zone ouest de Rio-de-Janeiro. Celui de la gabegie et de la corruption, l'entreprise Delfin en faillite ayant dû les céder en garantie à la Banque centrale ; un comble de l'immobilisme aussi puisqu'ils étaient inoccupés depuis une dizaine d'années. Enfin et surtout, ils représentent depuis longtemps une provocation à l'égard des milliers de familles qui vivent dans les baraques avoisinantes et dans la favela de Rio-das-Pedras, à quelques encablures à peine de ces blocs vides d'assez belle et classique facture.

Depuis quelques jours, ils ne sont plus déserts. Quelques milliers de personnes ont envahi une grande partie de ces 948 logements et ont découvert les plaisirs d'appartements fonctionnels et confortables, quand ils n'ont pas simplement apprécié la simple sécurité d'un toit sans fuites. L'énorme vague des occupants a déferlé en quelques heures, sans que la police intervienne. Moins d'une semaine après leur arrivée, les forces de l'ordre ont pris position à l'entrée des immeubles. *« Nous sommes 40 à nous relayer vingt-quatre heures sur vingt-quatre,* dit le lieutenant Millan, du 2e bataillon de police militaire, *simplement pour empêcher que les occupants installent meubles et appareils électroménagers et interdire l'accès à d'éventuels nouveaux arrivants. »* Selon lui, un quart des logements sont libres, et ces deux mesures devraient permettre une prochaine évacuation sans trop de problèmes.

« Pour aller où ? », demande Juan Carlos Roberto, l'un des nouveaux occupants, qui a quitté la favela toute proche, désormais occupée par d'autres moins chanceux. Roberto Simplis da Silva fait partie de ceux arrivés trop tard pour profiter de l'aubaine. Il a rabattu ses prétentions sur un bout de terrain encore inoccupé où, avec d'autres amis et membres de sa famille, il souhaite construire sa maison.

Un défenseur des défavorisés

Son histoire, tristement banale, est révélatrice. Il a débuté comme jardinier dans une entreprise internationale réputée, et ses qualités l'ont fait monter en grade. Travaillant désormais dans un bureau, il s'est marié il y a deux ans et vit toujours chez ses beaux-parents, faute de trouver un logement. Une situation qu'il supporte de plus en plus difficilement et qui l'a amené à choisir son terrain avec beaucoup d'attention – commodité, proximité du lieu de travail, etc.

Depuis dix jours, sa vie en est bouleversée. Sa femme passe ses journées à camper sur place, et lui prend le relais après sa journée de labeur. Il dort sur un matelas et s'abrite sous la bâche de plastique tendue entre quatre pieux délimitant son lot, mais le retour de fortes pluies, depuis deux jours, le démoralise.

Comme lui, des milliers d'employés, d'ouvriers ou de techniciens tentent l'impossible pour avoir l'espoir d'un toit et jouent à cache-cache avec une police pas toujours très tendre. Dans le quartier proche de Curicica, une soixantaine de tentes ont été dressées et, un peu plus loin, la bataille est déjà gagnée : les nouveaux habitants ont commencé à construire en bois ou en brique, suivant leurs moyens.

Pourquoi cette flambée d'occupations aujourd'hui ? Partout, la réponse est la même : *« Avec l'arrivée de Brizola, on a moins de risque d'être délogés. La répression, si elle a lieu, ne sera pas violente. »* Le nouveau gouverneur de l'Etat – qui fut déjà à la tête de Rio-de-Janeiro entre 1982 et 1986 – passe toujours pour un ardent défenseur des défavorisés. M. Leonel Brizola a souvent fait campagne dans les favelas, dont il était le candidat favori.

Novateur et conscient des problèmes de la capitale, selon ses partenaires du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), dangereux démagogue sans politique cohérente, d'après ses opposants, l'espoir que son élection a donné à la population s'est enflammé au moment de sa prise de fonctions.

Les occupations de terrain se sont donc multipliées, jusqu'à la prise de cette bastille de Jacarepagua, et ont donné lieu, au sein du nouveau cabinet, à de franches hésitations et à des déclarations contradictoires. Les premiers jours, une seule consigne, claire et sans équivoque, est donnée par les autorités : la police ne doit pas risquer de provoquer des affrontements qui pourraient dégénérer en violences. Passives ou simplement absentes, les forces de l'ordre ont donc laissé faire. Au grand dam des acteurs économiques lésés par de tels débordements, comme le propriétaire déchu des immeubles de Jacarepagua, le groupe immobilier Delfin, ou la Banque centrale, propriétaire en tant que liquidateur.

Promesses aux « envahisseurs »

Pendant quelques jours, le nouveau gouverneur a envisagé toutes les solutions, jusqu'aux plus loufoques comme l'expropriation et le rachat des immeubles, à raison de 25 millions de cruzeiros en moyenne (environ 500 000 francs) par appartement. Pendant ce temps, de nouveaux occupants ont à leur tour envahi les abords de la cité et ont construit une nouvelle favela au pied des immeubles, alors que la justice annonçait la seule décision qu'elle pouvait rendre : expulsion immédiate des occupants illégaux.

Pour tenter de démêler cet imbroglio, les autorités ont promis aux envahisseurs l'octroi de terrains, voire de matériaux pour construire de nouveaux logements. Une méthode déjà utilisée, avec parfois quelque succès, dans d'autres parties de la ville. Rien n'est encore acquis. D'autant qu'à Rio-de-Janeiro un tiers des habitants, selon l'Institut de statistiques (IBGE), vivent dans des habitations précaires, et plusieurs dizaines de milliers dans la rue...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

CHILI : la dénonciation des exactions de la dictature

Le général Manuel Contreras ancien chef de la police politique contre-attaque

SANTIAGO

de notre correspondant

On le disait retiré du monde, jouant au gentleman-farmer dans le domaine agricole qu'il exploite depuis qu'il ne porte plus l'uniforme. Or, lundi 25 mars, le général Manuel Contreras est inopinément apparu sur les écrans de télévision pour répondre aux questions d'un journaliste. L'aisance dont il fit preuve dénote une minutieuse préparation. Cet homme de l'ombre, d'ordinaire peu enclin à accorder des entretiens, fut jusqu'en 1978 le chef de la DINA, la police politique qui s'employa, avec les moyens que l'on sait, à démanteler les partis de gauche pendant les premières années du régime militaire.

Rendu public au début du mois de mars (*le Monde* du 6 mars) le rapport des « sages » sur les crimes de la dictature l'accable, lui et ses sbires. Mais le général n'a pas quitté ses terres pour se défendre, *« car les vainqueurs n'ont pas à le faire »*. C'est donc à ce qu'il appelle sans sourciller le *« rétablissement de la vérité »* qu'il entend procéder : la commission créée à l'initiative du président Aylwin s'est contentée de reprendre à son compte *« la propagande des marxistes et de l'archevêché de Santiago »*, sans doute, explique-t-il, sous l'influence pernicieuse de deux de ses membres, qui, dans le passé, ont eu maille à partir avec la DINA.

Des « cimetières de campagne »...

« Ces messieurs (les sages) *croient encore à la guerre en dentelle. Mais, à partir de 1973, nous avons dû livrer une guerre totale contre trente mille subversifs en armes encadrés par quinze mille Cubains »*. Une guerre rondement menée, en tout cas, puisqu'il n'y eut d'affrontements sporadiques entre militaires putschistes et militants de gauche que pendant les quarante-huit heures qui suivirent le coup d'Etat.

Des centaines de personnes ont disparu après leur arrestation ? *« Au cours d'une guerre subversive, il y a des morts et des disparus, mais pas de détenus-disparus »*, tranche l'officier, avant d'assurer que la DINA n'a jamais torturé ni assassiné les opposants qui sont passés entre ses mains. Les charniers découverts l'an dernier, où furent enterrés des prisonniers politiques exécutés par les militaires ? *« Ne confondons pas : il s'agit de cimetières de campagne, établis conformément au règlement des armées. »*

A l'en croire, le service qu'il commandait n'a eu aucune participation dans l'assassinat d'Orlando Letelier, un ancien ministre de Salvador Allende, tué en 1976 à Washington, et pour le meurtre duquel la justice américaine réclame toujours l'extradition de l'ancien chef de la DINA. Même s'il ne ménage pas ses critiques contre l'Eglise chilienne, *« infiltrée par les communistes, qu'ils portent ou non la soutane »*, ce catholique pratiquant jure sur la Bible qu'il est innocent. Les véritables commanditaires de cet assassinat, insinue-t-il sans apporter la moindre preuve, seraient la CIA et les services secrets vénézuéliens.

Le général Pinochet « était informé »

Quant au général Pinochet, *« il était informé par mes soins de tout ce que faisait la DINA »*. Sur ce point, le rapport de la commission « Pour la vérité et la réconciliation » coïncide avec les déclarations du général Contreras... *« Pendant toute ma vie,* explique-t-il, *j'ai été un subalterne du général Pinochet, avec lequel j'ai encore des contacts périodiques. »* Pour conclure l'entretien, l'officier qui *« n'a jamais eu peur de personne »*, affirme ne pas comprendre pourquoi il devrait aujourd'hui demander pardon.

Cette interview fracassante était-elle un avant-goût de la réponse aux « sages » et au gouvernement que l'armée devait rendre publique mercredi, lors de la réunion du conseil national de sécurité ? Le général Contreras aura en tout cas contribué, sans le vouloir, à rapprocher ses compatriotes : de la gauche à la droite, toutes les formations politiques ont réagi avec indignation.

GILLES BAUDIN

ETATS-UNIS

Un champion de la peine de mort M. Bob Martinez nouveau « tsar anti-drogue »

Le Sénat a confirmé jeudi 21 mars, par 88 voix contre 12, la nomination de M. Bob Martinez au poste de directeur de la politique anti-drogue du gouvernement américain. M. Martinez, cinquante-six ans, succède à M. William Bennett à ce poste particulièrement difficile, créé lors de la prise de fonctions du président George Bush en janvier 1989, se trouvant ainsi baptisé à son tour du nom de « tsar anti-drogue ».

Démissionnaire le 8 novembre dernier, M. Bennett, un ancien « gauchiste » devenu archiconservateur, qui fut aussi un secrétaire à l'éducation très contesté, avait mené d'une main de fer mais sans moyens suffisants la lutte contre la drogue. Prônant la *« tolérance zéro »* et l'intervention de l'armée contre les trafiquants, les méthodes de M. Bennett, bien que payées de succès, avaient été très critiquées.

Sa démission, enfin, aurait été en partie motivée par les menaces de mort que M. Bennett et sa famille avaient reçues, et que l'administration prit très au sérieux.

Son successeur, l'ancien gouverneur de Floride Bob Martinez, n'est pas un personnage moins déroutant. Démocrate avant d'opter pour le dossard plus porteur, ces dernières années, des républicains, il s'est surtout fait connaître, lui aussi, par ses choix résolument conservateurs.

Il livre notamment une bataille désespérée devant la législature de son Etat pour tenter, en vain, de faire interdire la pratique des avortements. Démagogue à l'occasion, après avoir rendu furieux ses électeurs en augmentant les impôts malgré ses promesses, pour, faisant volte-face, les réduire à nouveau, il n'hésita pas, lors des dernières élections en novembre 90, à enfourcher un cheval de bataille qu'il croyait payant : celui de la peine de mort.

La première préoccupation de l'Amérique

Une majorité d'Américains se déclarant en faveur de la peine capitale (80 %), M. Martinez lança, tel un slogan devant les télévisions : *« J'ai signé environ quatre-vingt-dix décrets d'exécution »*, tandis que ses publicités télévisées faisaient un large usage de gros plans sur la chaise électrique. En dépit de cette sinistre surenchère, M. Martinez fut battu.

Sa tâche ne sera pas facile face à ce problème de la drogue, qui avait été classé « ennemi numéro un de l'Amérique » avant que M. Saddam Hussein ne vienne ces derniers mois prendre la relève. D'autant que la drogue risque bien avec le cessez-le-feu dans le Golfe de retrouver sa place au hit-parade des préoccupations américaines.

Et à l'heure des difficiles comptes de l'après-guerre, il ne va pas être facile dans une Amérique déjà bien déficitaire de débloquer de nouveaux crédits pour faire face au coût économique de la drogue, évalué par les services de santé à plus de 58 milliards de dollars par an.

Surtout à l'heure où, en plus du crack, ce dérivé bon marché de la cocaïne qui a fait exploser les marchés, une nouvelle drogue très puissante et dérivée, elle, de l'héroïne, le « tango and cash », a fait son apparition sur la côte est où elle a déjà tué plus d'une dizaine de personnes.

M.-C. D.

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

(Publicité)

Il faut bien reconnaître qu'en cette période de récession, nous n'avons pas progressé de façon significative.

1988

Bull. 1er constructeur d'ordinateurs européen.

1988: l'étude du cabinet international IDC montre que Bull est le constructeur européen qui dispose de la première base installée de systèmes multi-utilisateurs en Europe.

1988: le Groupe Bull vit un tournant majeur. Il acquiert la maîtrise complète de son destin. La Compagnie des Machines Bull prend une participation majoritaire (65,1%) dans Bull HN Information System Inc. Cet accord fait suite à 25 années de coopération entre les équipes de Bull SA et Bull HN. Bull s'assure la maîtrise technologique de ses gammes de produits, dont une partie était auparavant développée par cette branche d'Honeywell, et il prend pied sur les marchés d'Amérique du Nord, d'Italie, d'Angleterre et d'Asie. Bull devient un Groupe mondial présent dans 90 pays, fort de plus de 40000 salariés dont 6000 chercheurs. Grâce à ce rapprochement Bull optimise et redéploie sa recherche-développement sur une base mondiale et bénéficie d'importantes économies d'échelle en matière d'achat et de fabrication.

1988: Bull poursuit sa politique d'alliances et de partenariats technologiques. Il réaffirme sa coopération avec le groupe japonais NEC qui lui permet de proposer des unités centrales de très grande puissance, construites autour de la technologie la plus avancée. Fruit de cette collaboration, Bull lance sur le marché le DPS 9000, le plus puissant des ordinateurs de gestion du monde. Promoteur depuis plusieurs années des systèmes ouverts, Bull participe à la création de l'Open Software Foundation aux côtés de DEC, IBM, HP, Apollo, Siemens et Nixdorf afin de permettre la portabilité des logiciels et l'intéropérabilité sur des systèmes de constructeurs différents. Déjà implanté au Brésil avec ABC Bull Telematic et en Espagne avec Telesincro, le Groupe signe en Inde un important accord de coopération technique et commerciale avec PSI pour la fabrication du Bull DPS 7000 et le développement de nouveaux logiciels.

1988: Bull renouvelle l'ensemble de son offre, des micros aux grands systèmes. Les résultats sont au rendez-vous: dans une enquête Datapro, en Grande-Bretagne, les moyens et grands systèmes Bull arrivent en tête pour la satisfaction des clients. Une étude IDC classe l'imprimante "Mathilde"* première en Europe dans la catégorie 60 pages minute. En Intelligence Artificielle: Télésystèmes, Sligos et Cap Gemini Sogeti adoptent KOOL*, générateur de systèmes experts conçu par Bull. Suprême récompense en période de fêtes, le Bull DPS 7000 reçoit le prix de l'innovation technologique, décerné par Le Figaro et KMPG Peat Marwick Consultants.

*KOOL, Mathilde, SPIX, Charme, DPX sont des marques déposées par Bull S.A.

1989

Bull. 1er constructeur d'ordinateurs européen.

1989: l'étude du cabinet international IDC montre que Bull est le constructeur européen qui dispose de la première base installée de systèmes multi-utilisateurs en Europe.

1989: c'est l'année où le Groupe Bull accède, avec le rachat de Zenith Data Systems, à la 8e place mondiale des fournisseurs de systèmes d'information. D'entreprise dépendant essentiellement du marché français, Bull est devenu, en deux ans, un groupe international qui répartit ses activités dans le monde entier - 30% aux Etats-Unis, 60% en Europe dont la moitié en France et 10% dans le reste du Monde. Zenith Data Systems renforce considérablement l'offre du Groupe dans les systèmes standards et dans un secteur en pleine expansion: les ordinateurs portables. Zenith Data Systems détient alors 17% du marché mondial des portables. Bull conforte son organisation mondiale, en particulier dans le domaine clef de la recherche-développement où il continue d'investir plus de 10% de son Chiffre d'Affaires, et met en place une stratégie et une organisation de produits intégrées à l'échelle mondiale. Le Groupe développe ses activités dans les pays de l'Est en signant un protocole d'accord avec le groupe hongrois Vidéoton.

1989: Bull continue de nouer des partenariats technologiques de premier plan. En s'associant notamment à MIPS Computer Systems, autour de la technologie RISC qui équipera dorénavant le haut de gamme des systèmes ouverts utilisant le système d'exploitation UNIX*. Ou avec Motorola qui fabriquera et commercialisera désormais sous licence Bull les composants de la carte à microcalculateur Bull CP8*. La coopération européenne avec les meilleures équipes en Intelligence Artificielle porte ses fruits: Bull présente CHARME*, un langage de programmation par contraintes, entièrement conçu par son Centre d'Expertise et de Développement d'Intelligence Artificielle, à partir d'un prototype élaboré par le centre commun Bull/ICL/Siemens (ECRC) de Munich.

1989: Bull réunit 8000 clients à Rome et procède à de nombreux lancements de produits: du micro jusqu'aux plus puissants systèmes. Tous ces produits sont conçus pour communiquer dans des systèmes d'information distribués et ouverts conformes aux normes internationales. Bull est le premier constructeur européen à être agréé par le groupe de normalisation X/Open pour le système d'exploitation SPIX* et le Bull DPX* 2000. Cette action est renforcée en février lorsque Bull annonce la création de nouveaux modèles dans la famille des systèmes ouverts XPS. En 1989, Bull aura multiplié par 2 ses ventes de solutions utilisant le système d'exploitation UNIX*.

*UNIX est une marque déposée par Unix System Laboratories Inc

1990

Bull. 1er constructeur d'ordinateurs européen.

1990: l'étude du cabinet international IDC montre que Bull est le constructeur européen qui dispose de la première base installée de systèmes multi-utilisateurs en Europe.

1990: une année difficile pour le secteur informatique. Le Groupe accélère son effort de rationalisation et de redéploiement et développe des réponses à la profonde crise de mutation que connaît le marché. Le Groupe annonce un important Plan de Mutation afin de réduire ses coûts, adapter son appareil de production et de logistique. D'autres mesures sont adoptées: accélération d'un programme de recherche et de développement, simplification de l'offre, renforcement des partenariats européens, développement des alliances technologiques. Bull crée quatre entités opérationnelles: Bull SA (France), Bull SA (Europe), Bull HN (USA) et Zenith Data Systems, lequel assure désormais la direction de toutes les activités micro.

1990: Bull lance plusieurs produits majeurs: nouvelle gamme de grands systèmes DPS 9000/61 et 6ZT; 11 nouveaux modèles de DPS 7000. C'est la gamme d'ordinateurs les plus puissants jamais conçus et réalisés en Europe. La gamme DPX*/2 s'étoffe avec des systèmes à base de Motorola 68040 et de processeur RISC MIPS R6000. Bull lance de nouveaux serveurs dédiés Bull DPS 6000/S et de nouvelles stations de travail.

1990: Bull s'organise pour mieux servir ses clients. Il crée à Amsterdam le centre international pour la distribution, BIRD (Bull International Retail & Distribution) et à la Défense il installe son réseau commercial France et ses ingénieurs de service qui se rapprochent ainsi de leurs grands clients. Bull se développe dans les services pour offrir à ses clients des solutions complètes. Il acquiert 51% du capital de BOD DatenSysteme GmbH en Allemagne afin d'élargir ses solutions utilisant le système d'exploitation UNIX*. Il prend, en France, 60% du capital de la SSII Méthodes et Informatique afin d'améliorer son offre sur les systèmes GCOS* 7. Bull acquiert, aux Etats-Unis, Honeywell Federal Systems Inc. qui renforce son expertise dans l'intégration de systèmes. Le Groupe conclut une joint-venture avec l'imprimeur François-Charles Oberthur pour la fabrication des cartes CP8*.

1990: le Groupe connaît une progression de plus de 50% de ses ventes UNIX*. Aux Etats Unis, la "Corporation for Open Systems" reconnaît Bull comme le premier centre de test pour l'interconnexion des systèmes ouverts.

Selon une enquête DATAPRO en France sur la satisfaction des utilisateurs, Bull passe de la 14e à la 4e place devançant ainsi son principal concurrent.

*CP8 est une marque déposée par Bull CP8 *GCOS est une marque déposée par Bull H.N.

Groupe Bull

AFRIQUE

BÉNIN : après la défaite électorale du président sortant

Situation tendue dans le Nord, favorable à M. Kérékou

Mgr de Souza, président du Haut Conseil de la République (HCR), organe législatif de transition au Bénin, a lancé, mardi 26 mars, un appel au président sortant, M. Mathieu Kérékou, lui demandant de s'adresser au peuple après les violences interethniques qui ont fait deux morts et une vingtaine de blessés, dimanche, dans le nord du pays, entraînant la fuite de milliers de personnes originaires du Sud.

« Votre peuple a besoin de vous entendre. Sortez de votre silence », a lancé Mgr de Souza, qui a expliqué qu'il n'était pas parvenu à joindre personnellement M. Kérékou. Avant cet appel, la télévision avait diffusé un communiqué signé de M. Kérékou, enjoignant aux habitants du Nord – dont il est originaire – de revenir au calme. Les deux départements septentrionaux ont voté dimanche à 95 % en faveur de M. Kérékou au second tour de l'élection présidentielle, qui ont vu la victoire du premier ministre, M. Nicéphore Soglo, un technocrate du Sud.

Une situation tendue règne à Parakou, la grande ville du Nord, qui a été placée sous couvre-feu. Plus de trois mille sudistes, dont des enseignants et des fonctionnaires, auraient déserté cette ville depuis dimanche, tandis que de nombreux autres attendent un train leur permettant de fuir.

Dès le début du scrutin, des bandes d'hommes armés – brandissant des coupe-coupe, des fouets et des flèches, mais aussi des armes à feu – avaient attaqué des électeurs appartenant aux ethnies du Sud, qu'ils soupçonnaient de voter pour M. Soglo. Plusieurs maisons, une église et un temple avaient été incendiés. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : dans une cité noire près de Johannesburg

De nouvelles violences ont fait 14 morts et 18 blessés

De nouvelles violences dans une cité noire ont fait quatorze morts et dix-huit blessés, mercredi 27 mars, à Alexandra, près de Johannesburg en Afrique du Sud. Des inconnus ont ouvert le feu vers 4 h 20 (heure locale) au fusil automatique AK-47 sur des personnes réunies sous une tente pour une veillée funèbre, à Alexandra, près de Johannesburg, a déclaré la police.

D'après des survivants du massacre, les agresseurs ont ensuite achevé plusieurs blessés au *panga* (coupe-coupe). Douze corps ont été dégagés de la tente et deux autres personnes sont mortes des suites de leurs blessures à l'hôpital local. Les victimes veillaient le corps d'un jeune sympathisant du Congrès national africain (ANC) tué lors d'affrontements survenus au cours du week-end avec des partisans du mouvement zoulou Inkatha. Alexandra est une des rares cités noires à jouxter un quartier blanc.

Depuis août dernier, plus de mille personnes ont été tuées dans la région de Johannesburg au cours de heurts entre partisans de l'ANC et du mouvement Inkatha. Par ailleurs, la fusillade de Daveyton, un ghetto noir près de Johannesburg, où douze militants de l'ANC sont tombés, dimanche 24 mars, sous les balles de la police a soulevé, lundi, de vives réactions tant en Afrique du Sud qu'ailleurs dans le monde. A Washington, le porte-parole du département d'Etat a ainsi qualifié le drame d' *« inacceptable vestige de l'ancienne Afrique du Sud »* après avoir estimé que *« la responsabilité de maintenir l'ordre public ne devait pas être l'occasion de tuer des civils »*. – *(Reuter.)*

Jacqueries au Mali

Suite de la première page

Les équipes de pompiers ont garé leurs camions au beau milieu de la place. Sans doute ont-ils été prévenus trop tard. En tout cas les tuyaux d'arrosage restent attachés à l'arrière des véhicules... Tandis qu'une partie des gens du quartier contemple, comme les pompiers, le flamboyant ravage, à l'autre bout de la place une marée de pillards joue à colin-tampon avec les militaires. Les assaillants, à la manière des mange-mil, ne se laissent pas décourager. Les tirs à blanc des forces de l'ordre, qui gardent un entrepôt convoité, ne font que très provisoirement reculer les voraces. Le ballet insolite semble devoir durer des heures.

Faiblesse de l'opposition politique

Ces *« jacqueries urbaines »*, comme les appelle Patrick Hirtz, chirurgien de Médecins du monde, *« sont d'autant plus inquiétantes qu'elles restent difficilement contrôlables »*. Plus ou moins tolérées durant l'*« insurrection »* des 22 et 23 mars qui a conduit à la chute du « tyran » Moussa Traoré, ces « jacqueries » mettent désormais en péril les efforts de reconstruction.

L'appel au calme et à la discipline lancé mardi par le chef de la junte militaire, le lieutenant-colonel Amadou Toumany Touré, président du Conseil de réconciliation nationale (CRN), semble recevoir un écho favorable d'une partie croissante de la population. Avec le soutien des autorités, des milices de quartier, formées surtout de commerçants, sont en train de s'organiser contre le pillage. Elles ne devraient être armées théoriquement que de gourdins. Il faut, a insisté le président du CRN, *« qu'on puisse remettre de l'ordre dans le pays, sans baïonnettes et sans PM »*. Cette profession de foi n'est encore, hélas ! qu'un vœu pieux : durant la seule journée du 26 mars – après que l'annonce de l'arrestation du chef de l'Etat eut soulevé la capitale, jetant des foules en liesse dans les rues – les médecins de l'hôpital Gabriel-Touré, l'un des deux principaux de Bamako, ont recensé soixante-dix morts et plusieurs dizaines de blessés.

On opère à même le sol les blessés entassés dans l'étroit couloir. Il y a du sang partout. Le chirurgien local et celui de Médecins du monde travaillent sans un instant de répit. Le bilan des victimes depuis le début de l'émeute, vendredi, s'élève à deux cents, voire trois cents morts, dans la seule capitale.

Jusqu'à présent les tirs à blanc des militaires sont restés rarissimes. C'est à coups de fusil mitrailleur et par des jets de grenades que les soldats et les policiers (ils portent le même uniforme kaki) ont tiré sur les civils, arrosant indistinctement les manifestants, les casseurs et les simples badauds.

Les opposants civils au régime du général Moussa Traoré sont en position de faiblesse vis-à-vis de la junte. Pour chasser le chef de l'Etat, ils ont dû s'en remettre à l'armée, responsable, les jours précédents, d'une partie des carnages commis contre les manifestants. L'argument selon lequel c'est la police, plus que l'armée, qui a mené la répression n'a jamais convaincu grand monde. Chacun comprend en revanche que les associations de l'opposition – qui ont pour la plupart été créées il y a moins de six mois – ne puissent pas aujourd'hui jouer un rôle déterminant. Ces associations, devenues les animateurs de la classe politique, bénéficient cependant d'une immense popularité parmi la population de Bamako.

Pas d'« arrangement »

C'est à la Bourse du travail, lieu de rendez-vous habituel des manifestants d'hier, que la population de la capitale s'est naturellement précipitée mardi pour avoir des nouvelles sur l'arrestation du *« tyran »* et acclamer les nouveaux dirigeants militaires. Mais l'aura qui entoure ces derniers semble relever davantage du respect que de l'approbation politique ou de l'idéologie. La place de premier plan occupée par les avocats et les magistrats contestataires, défenseurs de l'Etat de droit dans la lutte contre l'ancien régime, explique sans doute cela.

« Ne croyez pas qu'il y a eu un quelconque arrangement. Le seul arrangement qu'il y ait eu, c'était pour s'assurer du départ de Moussa et de sa clique », a cru bon d'indiquer mardi le numéro un de la junte. Ancien chef des parachutistes, cet officier, croyant ainsi endormir les soupçons, n'a fait que les renforcer. *Qu'il y ait eu un accord, un marché*, entre l'armée et l'ex-opposition pour renverser le général Moussa Traoré ne fait en réalité guère de doute. Toute la question est de savoir sur quoi cet accord a porté. La composition du futur gouvernement de transition, annoncé pour les prochains jours, devrait donner des premiers éléments de réponse. Se déclarant très favorable au *« multipartisme »* et à la *« démocratie »*, le lieutenant-colonel Touré a seulement déclaré que les militaires remettront *« dès qu'ils le pourront »* le pouvoir aux civils.

La population malienne, échaudée par plus de vingt ans d'*« expérience Traoré »*, se résignera-t-elle à laisser à nouveau le pouvoir politique aux mains des militaires, même provisoirement ?

« Même si l'armée n'était pas intervenue, notre victoire était assurée. L'armée a seulement accéléré le processus », a déclaré mardi Me Demba Diallo, président de l'Association malienne des droits de l'homme et membre du Comité national d'initiative démocratique (CAID). Tout en donnant *« raison »* à ceux qui *« ont de l'appréhension devant un uniforme »*, Me Diallo n'en a pas moins félicité avec force les *« officiers patriotes »*.

Cadavre immolé

Les habitants de Bamako, qui suivent avec passion l'évolution de la situation politique, ont commencé à leur manière de tourner la page. C'est à 8 heures du matin, mardi, que le corps de Mamadou Diarra, père de Marianne Traoré, l'épouse de l'ancien président, a été sorti de force de l'hôpital Gabriel-Touré et traîné dans la rue. Le cadavre à moitié nu a été immolé en public. *« C'est comme ça qu'on fait avec les assassins ! »*, a ricané un homme dans la foule, tandis que des jets de pierres et des insultes accompagnaient la crémation.

Un autre proche de l'ancien président, Abduramane Doua Cissoko, ex-directeur général des douanes, et l'ancien ministre de l'éducation, Bakary Traoré, ont également été mis à mort. Beaucoup dans la capitale estiment que cette vague de règlements de comptes ne fait que commencer.

CATHERINE SIMON

Le président gabonais en visite à Paris

« Le multipartisme et la démocratie sont incontournables »

déclare M. Bongo

« Le multipartisme et la démocratie sont quelque chose d'incontournable, c'est l'enfant chéri », a déclaré, mardi 26 mars, M. Omar Bongo, à l'issue d'un entretien avec le président Mitterrand à l'Elysée. Le chef de l'État gabonais a souligné que la conférence nationale des partis et les élections législatives qui ont eu lieu l'an dernier dans son pays avaient été *« une très bonne chose »*, avec notamment une opposition qui se comporte de manière *« raisonnable et responsable »*.

« La démocratie est quelque chose qu'il faut faire à temps. Plus ils attendront, plus ils auront de problèmes ; plus vite ils commenceront, plus vite ils verront que c'est très bien », a ajouté M. Bongo, faisant allusion à ceux de ses collègues africains qui n'en seraient pas convaincus. Interrogé sur les récents événements au Mali, il a déclaré : *« Je suis un peu surpris (...). Je regrette qu'on en soit arrivé là »*, ajoutant qu'il y avait *« parfois une différence »* entre la situation sur place et ce que l'on en *« voit ici »* [en France]. *« J'ai vécu la même situation. On a dit qu'il y avait de la répression et il n'y avait rien. »*

BNP
UAP
SJT

IL NE SUFFIT PAS D'AVOIR UNE RAISON SOCIALE CONSTITUÉE DE 3 LETTRES POUR ÊTRE LEADER SUR SON MARCHÉ... MAIS ÇA AIDE.

N'importe quel poste téléphonique permet désormais à tout un chacun d'accéder à une multitude de services vocaux regroupés sous l'appellation d'Audiotex.

SJT, leader européen de l'Audiotex avec plus de 400 millions d'appels traités, a développé à ce jour plus d'une centaine de services accessibles par téléphone pour le compte de chaînes de télévision, de banques, d'administrations, de stations de radio, d'agences de publicité, de quotidiens, etc.

Cette gamme de services s'étend de la consultation vocale automatisée des comptes bancaires à la prise de commande d'articles vendus par correspondance en passant par la prévision météorologique régionalisée (36.65.1.2.3.4), l'information boursière en continu (36.65.10.03), les actualités en direct (36.65.1000), les jeux promotionnels (36.65.33.33) ou encore les informations hippiques (36.65.11.11).

L'étendue et la complexité des technologies mises en œuvre (prononciation en temps réel, interactivité par pointeur vocal, reconnaissance de la parole, couponing vocal, etc.), permettent à SJT de répondre à toutes les demandes spécifiques des entreprises qui considèrent à juste titre le téléphone comme un nouveau média.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à appeler Béatrice Duchazelle au (1) 47.34.65.88.

SJT
le N° 1 de l'Audiotex

Le Monde
HEURES LOCALES
Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions

LE LIVRE DU JOUR
MARABOUT
pour maîtriser les tests de recrutement

هكذا من الأصل

EUROPE

URSS : le rêve turc des Gagaouzes

Effrayée par la Moldavie nationaliste, déçue par le Kremlin et méfiante à l'égard de la Roumanie, la jeune « République de Gagaouzie » se tourne vers Ankara

KOMRAT (Moldavie soviétique)
de notre envoyé spécial

Une « République des Gagaouzes », c'est amusant. A Komrat, la capitale de l'Etat gagaouze prosoviétique, proclamé indépendant de la Moldavie soviétique mais indépendantiste, personne n'en rit. Au siège de la République, installé dans le modeste immeuble de deux étages de la mairie, sur lequel flottent les drapeaux bleus à tête de loup de la République et rouges à marteau et faucille de l'URSS, les officiels égrènent sérieusement les chiffres. Superficie : 1 800 kilomètres carrés (moins que les Yvelines), population : deux cent mille habitants (comme Poitiers). Capitale, Komrat : vingt-sept mille cinq cents habitants (moins que le Perreux-sur-Marne).

Lorsque, en août 1990, ce grand vignoble parsemé de champs de tabac du sud de la Bessarabie s'est déclaré indépendant d'une Moldavie soviétique tentée par la réunification avec la Roumanie, le monde a souri. Mais pas M. Turgut Ozal. *« Le président turc m'a offert ces quinze drapeaux des peuples turcs, dont celui du peuple gagaouze »*, raconte fièrement dans son minuscule bureau M. Stepan Topal, « président » de la République gagaouze, qui a rencontré à Moscou le président turc en visite en URSS en mars dernier.

« Former des étudiants dans notre langue »

Certes, les Gagaouzes, convertis au christianisme vers le quinzième siècle, ne sont pas musulmans. Et leur République ressemblait fort, à sa naissance, à un pion du Kremlin pour bloquer le fou moldave sur l'échiquier soviétique. Mais, pour Ankara, les Gagaouzes sont avant tout des Turcs qui parlent turc. *« Ils nous reconnaissent comme l'un de leurs peuples fondateurs »*, précise le président Topal, moustache et coiffure à la Mustafa Kemal. M. Georgi Ratkoglo – *« je suis une sorte de James Baker »*, explique-t-il simplement – s'était rendu en Turquie à la mi-février pour renouer les liens coupés il y a des siècles. *« J'ai été accueilli comme une délégation officielle par tous les ministres et même par le premier ministre »*, se rappelle-t-il, encore sous le choc de ces retrouvailles historiques.

Alors qu'en novembre les dirigeants gagaouzes (communistes) se tenaient serrés dans le giron de Moscou et du PCUS, aujourd'hui les projets, plus ou moins fous, pullulent avec les capitalistes d'Ankara. Diffusion de la télévision turque dans *« toute la République »*; ouverture d'une liaison aérienne avec Istanbul, *« comme en Azerbaïdjan »* (République soviétique turcophone qui intéresse aussi Ankara); arrivée de trois professeurs pour enseigner le turc et *« former des enseignants dans notre langue »*; d'un expert d'Ankara pour privatiser les riches terres gagaouzes; création, grâce aux Turcs, d'usines de transformation du vin, du cuir, du tabac; envoi, *« dès cette année »*, de quinze lycéens et de dix étudiants à Instanbul.

« Une délégation doit se rendre en Turquie en avril pour signer les accords », précise le chargé des relations extérieures de Komrat. Le Kremlin avait-il prévu cela ? *« Non »*, admet M. Ratkoglo. *« Nous sommes allés chercher le soutien économique de la Turquie, car nous n'avons rien eu de Moscou »*, explique-t-il. Passé la peur des volontaires moldaves qui, en octobre dernier, avaient failli envahir leur République, les Gagaouzes, comme les Moldaves, se dérussifient. D'autant plus qu'en décembre dernier ils ont été écœurés par le décret de M. Mikhaïl Gorbatchev, qui exigeait la dissolution des Républiques gagaouze et du Dniestr (russophone, à l'ouest de la Moldavie) contre, notamment, la restauration par la Moldavie de la suprématie des lois de l'Union sur son territoire. Le décret est resté lettre morte, chacun attendant encore que l'autre fasse le premier pas.

Cicatrices roumaines

« Gorbatchev fait de la grande politique, avec un seul but : maintenir la Moldavie dans le cadre de l'Union. Et lorsque l'on fait de la grande politique, ce sont les petits peuples qui souffrent », explique, amer, M. Mihaïl Kendigelen, vice-président gagaouze. *« Dans le futur proche, nous allons rester dans le cadre de l'Union*, souligne le président Topal, *car si nous restons seuls avec les Moldaves, ils nous écraseront. »*

Mais depuis qu'ils ont découvert *« les frères turcs »*, les Gagaouzes semblent moins tenir à l'URSS. Ils croient simplement qu'ils ont plus de chances de développer leur Etat dans le cadre de l'Union que dans celui d'une Moldavie indépendante ou encore de la Roumanie. *« Lorsque la Bessarabie était roumaine, nous étions traités en esclaves »*, se rappelle un vieil homme. *« Mon père a toujours eu visage la cicatrice que les Roumains lui ont faite »*, affirme un plus jeune. En roumain, *gagaouza* veut dire « niais ». Les nationalistes moldaves traitent les Gagaouzes, qu'ils considèrent toujours comme *« des pantins du Kremlin »*, par le mépris.

Certes, certains Gagaouzes admettent que la soviétisation n'a pas été non plus une partie de plaisir. Mais ils ne se plaignent pas de la russification qui, pour eux, n'a pas été forcée. Pour les sauver des guerres russo-ottomanes du dix-neuvième siècle, l'empire tsariste avait accueilli en Bessarabie les Gagaouzes, autrefois installés dans la Dobroudja (région aujourd'hui partagée entre la Roumanie et la Bulgarie). Dans les régions peuplées de Gagaouzes et de Bulgares de l'extrême sud de la Bessarabie (données par Staline à l'Ukraine), on s'organise pour former une autre république *« bulgaro-gagaouze »*.

Et l'unification de cette éventuelle République avec l'actuelle Gagaouzie fait partie des projets « secrets ». Les Gagaouzes de Roumanie ont aussi été discrètement contactés. Ainsi que les Turcs de Bulgarie, du Mouvement des droits et libertés de M. Ahmed Dogan. *« Quand pour la première fois j'ai vu nos frères turcs, j'ai compris les Moldaves qui veulent rejoindre les Roumains »*, confie un membre de la délégation qui s'est rendu à Ankara. On pense même jeter aux orties l'alphabet cyrillique, comme l'ont fait les Moldaves, pour adopter le latin utilisé par les Turcs. Et à promouvoir peu à peu le turc, à coté du russe, comme langue d'Etat.

Pour tenter d'échanger le maintien de la Moldavie dans l'Union contre l'intégrité de son territoire, Moscou a fait surgir le génie gagaouze. La manœuvre a, pour l'instant, échoué. Alors le génie rêve. Pourra-t-on lui faire regagner sa lampe sans faire couler le sang ? *« Si on nous attaque, nous nous défendrons »*, affirment dans les rues les jeunes Gagaouzes. Que *« leur République »* devienne une zone d'influence économique turque, ou qu'ils soient une fois de plus écrasés, – *« comme en 1906, où la république a duré quinze jours »*, se souviennent certains – et les Gagaouzes ne feront peut-être pas toujours rire.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

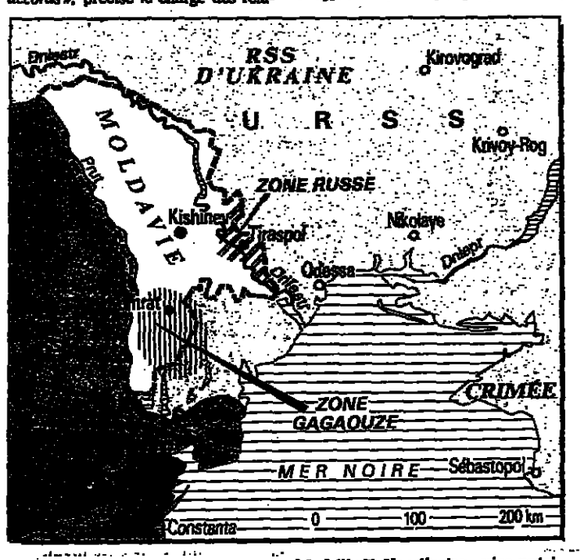

Les partisans de M. Eltsine maintiennent leur manifestation

Suite de la première page

Pour appuyer M. Eltsine et exprimer son soutien aux mineurs en grève depuis près d'un mois, le Mouvement démocratique avait appelé à une manifestation sur la place du Manège à Moscou jeudi, jour de l'ouverture du Congrès russe. Autorisée par la municipalité de Moscou dirigée par les réformateurs, la manifestation a été interdite par le gouvernement, qui a pris prétexte de l'augmentation de l'insécurité dans la capitale. Cette décision a déclenché une polémique avec la municipalité, qui estime que le maintien de l'ordre à Moscou est de sa responsabilité et que l'ingérence du pouvoir central est par conséquent illégale. Le Comité de contrôle constitutionnel lui a d'ailleurs déjà donné raison une fois contre M. Gorbatchev dans une affaire du même type.

Renforts de troupes

Seul l'état d'urgence justifierait, selon la municipalité, une interdiction décrétée par le gouvernement. On n'en est pas encore là, mais le maintien de l'ordre paraît être une des préoccupations majeures du président soviétique, qui a réorganisé mardi – la coïncidence n'est pas fortuite – les instances du ministère de l'intérieur chargées de Moscou. Une nouvelle direction a été créée, confiée à un premier vice-ministre de l'intérieur, M. Ivan Chilov, responsable de la capitale et de sa région.

Cette obsession affichée du maintien de l'ordre ne semble pas cependant faire l'unanimité dans l'entourage de M. Gorbatchev lui-même. M. Vadim Bakatine, ancien ministre de l'intérieur et membre du conseil présidentiel de sécurité, a dit qu'à son avis la décision d'interdire la manifestation du 28 mars était *« précipitée et peut-être inutile »*, que ce genre de mesure en tout cas *« n'allait pas très bien avec la politique démocratique qui constitue le fondement de la politique de Gorbatchev »*. Il n'en a pas moins indiqué que le pouvoir ferait appliquer l'interdiction de manifester, sans toutefois employer ni armes ni blindés. Cependant, des renforts de troupes auraient été dirigés ces derniers jours sur Moscou.

Ce n'est pas assez pour décourager les mouvements démocratiques qui ont décidé de maintenir leur manifestation – la première devant avoir lieu un jour ouvrable – en changeant peut-être d'itinéraire pour éviter la proximité du Kremlin. Lors de la dernière manifestation, le dimanche 10 mars, les mouvements démocratiques avaient réuni plus de trois cent mille personnes dans le centre de Moscou.

Dans le même temps, la bataille politique continue. Ainsi, depuis plusieurs semaines, les critiques pleuvent sur M. Eltsine et ses alliés libéraux. La *Pravda* a trouvé d'anciens conseillers de M. Gorbatchev qui avaient un moment flirté avec le président de la Russie pour dénoncer *« les menaces d'une nouvelle dictature »*. Les dirigeants de l'opposition dite modérée sont portés aux nues par le journal du PC, tandis que les « extrémistes » sont voués aux gémonies. Ces derniers, écrit la *Pravda*, veulent fonder un parti de masse aussi vite que possible en utilisant la grève des mineurs et prendre le pouvoir, en renversant le président et son équipe et en éliminant le Parti communiste de la scène politique.

M. Valentin Pavlov, premier ministre, a joué sur le même registre en lançant un appel aux citoyens *« raisonnables »* pour les mettre en garde contre les *« jeux politiques risqués »*. Sans prononcer le nom de M. Eltsine, il a dénoncé les dirigeants qui *« trompent les gens, les effraient avec le spectre de la dictature. En fait, ce sont eux qui utilisent la force pour satisfaire leur ambition »*. Ces arguments politiques ne paraissant sans doute pas suffisamment convaincants, la *Pravda* a affirmé que l'*« homme de confiance »* de M. Eltsine, M. Lev Chemaïev, dirigeant du mouvement Russie démocratique, avait été jugé pour *« complicité de meurtre »*, sans préciser ni où ni quand, ni s'il avait été condamné.

Rapports « d'Etat à Etat »

M. Gorbatchev ne veut pas que M. Boris Eltsine et la polémique autour de sa personne occupent tout l'espace politique. Il a tenté mardi soir de reprendre l'initiative dans un long entretien avec la télévision soviétique. Il a insisté sur trois points :

1. Le référendum a montré qu'une large majorité de Soviétiques était en faveur d'un maintien de l'Union (76,4 % des votants selon les chiffres définitifs), il faut donc accélérer la signature du nouveau traité entre les Républiques pour rétablir des relations normales. Celles qui choisiront l'indépendance perdront leurs avantages et n'auront plus avec l'URSS que des rapports normaux, d'Etat à Etat.

2. Le gouvernement soumettra au Parlement au début d'avril un *« programme anti-crise »* qui existe déjà, a dit M. Gorbatchev comme pour prévenir le reproche d'inaction, mais qui demande à être précisé. Le président a assuré que le conflit des mineurs pourrait être réglé *« dans les prochains jours »*, lui-même n'excluant pas de recevoir leurs représentants si les négociations – qui n'ont pas encore commencé – se poursuivaient.

3. Enfin, M. Gorbatchev a critiqué l'opposition démocratique, affirmant que, dans les Républiques ou les villes où elle a le pouvoir, elle n'a pas fait la preuve de sa capacité à gérer la société. Répondant à ceux qui lui reprochent d'*« avoir changé »*, il a insisté sur sa fidélité à la perestroïka. Si c'était à refaire, il referait les mêmes choix, tout en évitant de commettre les mêmes erreurs.

Il n'est pas sûr qu'il soit suivi sur ce point par la majorité des Soviétiques. Un sondage publié la semaine dernière par *les Nouvelles de Moscou* indique en effet que 38 % des personnes interrogées *« n'auraient pas soutenu les changements amorcés en 1985 si elles avaient su à quoi ils aboutiraient »*, contre 23 % seulement qui ne regrettent rien.

La perestroïka version Gorbatchev n'est plus très populaire, les libéraux et les démocrates estiment qu'elle a vécu, alors que ses promoteurs prêchent toujours la démocratie, *« mais la démocratie*, a dit le président mardi soir, *cela signifie aussi qu'il y a un pouvoir effectif »*. C'est devant le choix entre l'affirmation d'une certaine forme de pouvoir et la liberté de manifestation comme expression de la démocratie que M. Gorbatchev se trouve maintenant placé.

DANIEL VERNET

ALLEMAGNE : selon le procureur fédéral

La Stasi a bien aidé la Fraction armée rouge à commettre des attentats

BONN
de notre correspondant

Le procureur fédéral, M. Alexander von Stahl, a confirmé, mardi 26 mars, les révélations du magazine télévisé *Monitor*, selon lesquelles, dans deux cas au moins, le ministère de la sécurité d'Etat de la RDA, la fameuse Stasi, a apporté un soutien logistique aux terroristes de la Fraction armée rouge (RAF).

Il s'agit de l'attentat manqué contre le commandant en chef des troupes américaines en Allemagne, le général Frederik Kroesen, le 15 septembre 1981 à Wiesbaden – commis avec un bazooka soviétique – et de l'attaque à l'explosif contre la base aérienne américaine de Ramstein, le 31 août 1981, qui avait fait dix-sept blessés.

Il est maintenant établi que quatre membres de la RAF, Christian Klar, Inge Viett, Helmut Pohl et Adelheid Schultz, avaient suivi au printemps de la même année une formation au maniement d'armes et d'explosifs, dispensée par des officiers de la Stasi dans un centre d'exercice près de Francfort-sur-l'Oder. Les terroristes avaient revêtu des uniformes de l'armée est-allemande pour passer inaperçus au cours de leurs déplacements. Au cours de cette formation, les terroristes avaient effectué des exercices de tir au bazooka sur une Mercedes dans laquelle avaient été placés un chien vivant et des mannequins. Cela constituait une répétition de l'attentat contre le général Kroesen.

Selon le procureur fédéral, le contact entre la Stasi et la RAF avait été établi en septembre 1980 par Inge Viett et s'était poursuivi jusqu'au milieu des années 80, à raison d'une ou deux rencontres annuelles. Après l'arrestation en 1982 de Christian Klar, d'Adelheid Schulz et Helmut Pohl, la liaison avec la RDA avait été assurée par Ingrid Jakobsmeyer. Inge Viett a été arrêtée en janvier 1990, en même temps que huit autres terroristes de la RAF qui avaient trouvé refuge en RDA, changé leur identité et, affirment-ils, coupé tout lien avec la scène terroriste.

Ces révélations ont conduit à l'arrestation, mardi, de quatre anciens responsables de la Stasi, dont l'ancien vice-ministre de la sécurité d'Etat, Gerhard Neiber. L'inculpation de complicité de meurtre et d'introduction d'explosifs en RFA vient s'ajouter aux charges qui pèsent sur l'ancien chef de la Stasi, Erich Mielke, quatre-vingt-quatre ans, incarcéré déjà depuis près d'un an.

L. R.

La loi sur la restitution des entreprises nationalisées contestée

Les conditions de l'unification allemande doivent être remaniées

estime le président de la Commerzbank

Alors que le taux de chômage augmente rapidement dans l'ancienne RDA, M. Klaus-Peter Müller, membre du directoire de la Commerzbank, s'est livré mardi 26 mars à une critique des conditions de réalisation de l'unification allemande. Intervenant lors d'une réunion à Paris de l'« Initiative européenne pour l'Allemagne de l'Est », qui réunit les établissements bancaires du groupe Europartenaires, M. Müller a déclaré que certains points du contrat d'unification *« doivent aujourd'hui être remaniés de toute urgence »*.

C'est le cas, selon lui, de la loi sur la restitution des entreprises nationalisées avant 1949 à leurs anciens propriétaires.

Plus d'un million de demandes de restitution ont été déposées, ce qui constitue un *« obstacle pratiquement insurmontable pour les investissements directs »*. M. Müller a rappelé que personne n'avait prévu l'arrêt total des exportations est-allemandes vers les anciens pays socialistes de l'Est au cours des seuls mois de juillet et août. Intervenant lors de la même rencontre, M. Wolfgang Vehse, l'un des responsables de la Treuhandanstalt, l'organisme chargé de la privatisation des entreprises de l'ancienne RDA, a dénoncé en bloc les critiques récemment émises sur son fonctionnement : il n'y a selon lui ni manque d'efficacité, ni favoritisme à l'égard des entreprises de l'ancienne Allemagne fédérale.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le Parlement met fin au débat sur l'ancienne police politique

Pour tenter d'enrayer une grave crise de confiance, le Parlement tchécoslovaque a retiré, mardi 26 mars, le projet de loi qui proposait de mettre fin aux mandats des parlementaires soupçonnés d'avoir collaboré avec la StB (la police politique de l'ex-régime communiste), qualifié d'anticonstitutionnel par de nombreux juristes.

Après un nouveau débat télévisé de cinq heures, le Parlement a laissé aux dix députés concernés le choix de se démettre ou non de leur fonction d'élu.

Le *« grand déballage »* avait terni l'image du parlement : selon un sondage publié mardi, 61 % de la population ne lui feraient plus confiance. La priorité pour les Tchécoslovaques est maintenant l'économie, la lutte contre la pollution en Bohême ou contre le chômage en Slovaquie, alors que la restitution des biens confisqués par les communistes, dont le principe a été voté en février, soulève de vives critiques.

Profitant de ce mécontentement reflété par un autre sondage n'accordant que 23 % d'intentions de vote au Forum civique au pouvoir, un dirigeant du Parti communiste a mis en doute la légitimité de l'Assemblée et réclamé des élections anticipées. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : prochaine visite du président croate en Albanie.** – La République yougoslave de Croatie et l'Albanie ouvriront simultanément des *« offices diplomatiques »* à Tirana et Zagreb à l'occasion de la *« prochaine »* visite en Albanie du président croate, M. Franjo Tudjman, a annoncé mardi 26 mars l'hebdomadaire croate *Danas*. M. Tudjman sera, selon selon le journal *« parmi les premiers, sinon le premier homme d'Etat étranger »* à visiter l'Albanie après les premières élections législatives libres du 31 mars. – *(AFP.)*

Le Monde EDITIONS
LES FUTURS DE L'EUROPE
Fondation Europe et Société
VENTE EN LIBRAIRIE

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

On a trouvé encore plus petit et moins cher que notre nouvelle

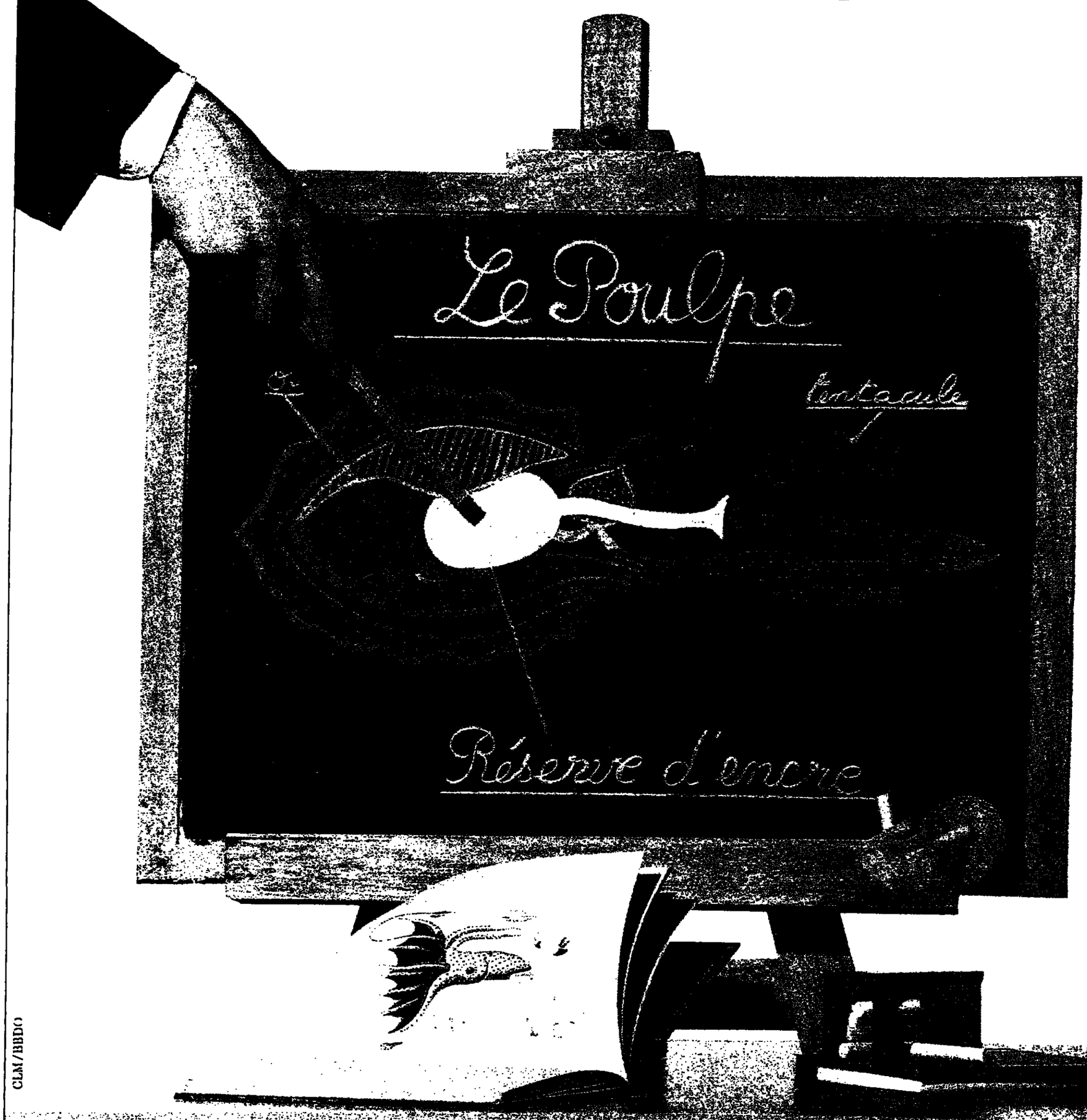

CLM/BBDO

StyleWriter. 3 439,40 F TTC*.
La qualité laser pour tous.

C'est dans l'Océan que nous avons trouvé ce qui, à première vue, semble pouvoir être un concurrent pour la StyleWriter, notre nouvelle toute petite imprimante personnelle à jet d'encre.

Certains poulpes [illegible] plus petits et moins [illegible] StyleWriter. Pourtant, malgré leur [illegible] des poulpes, nous [illegible] pas avec des [illegible] Tout d'abord [illegible] à l'impression [illegible] pourtant [illegible]

[illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

imprimante à jet d'encre, mais hélas cela n'imprime pas.

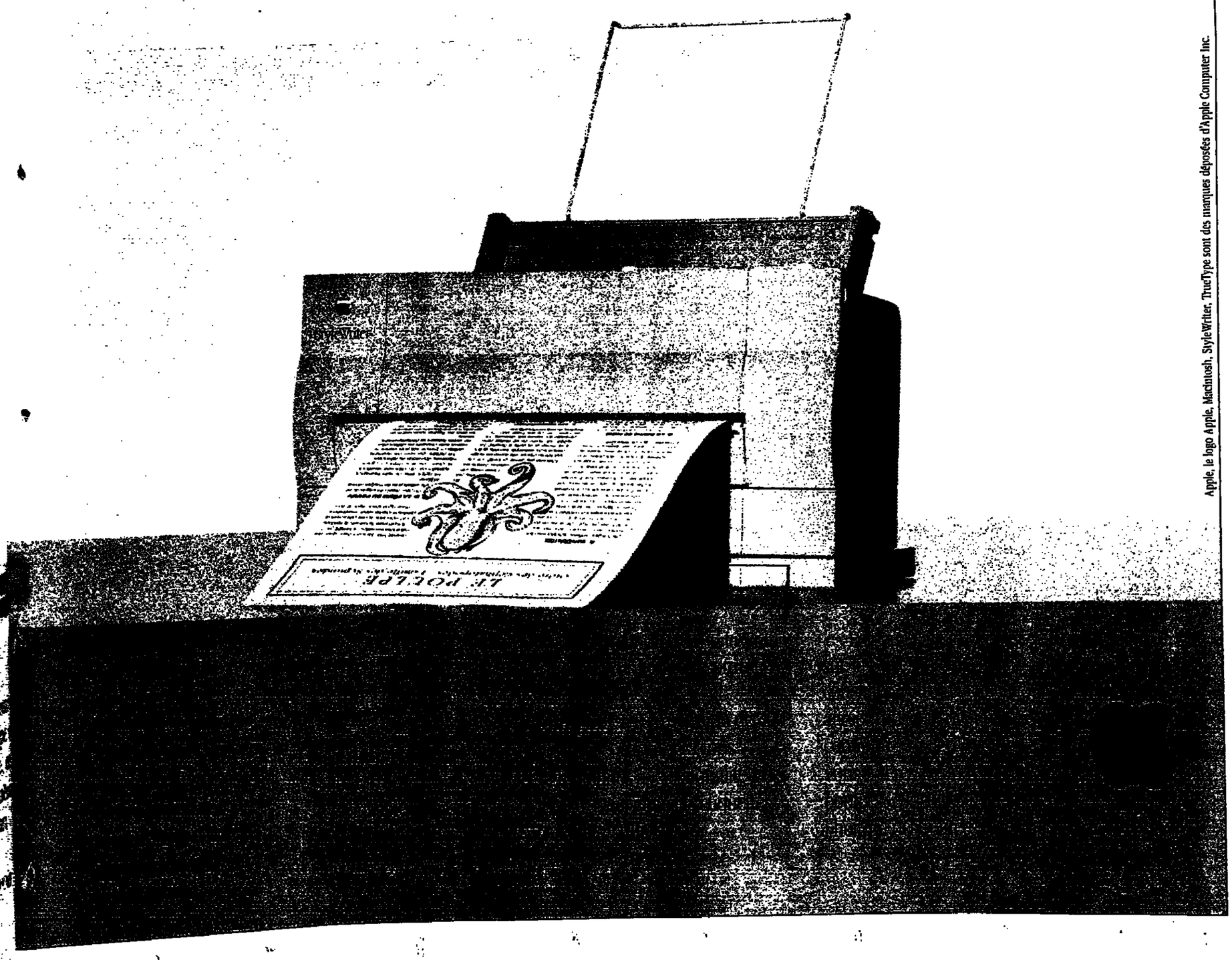

Apple, le logo Apple, Macintosh, StyleWriter, TrueType sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

Le Monde

ASIE

AFGHANISTAN : offensive contre la ville de Khost

Les moudjahidins jouent leur va-tout

La traditionnelle offensive de printemps de la résistance afghane – qui coïncide avec la fonte des neiges – a été lancée le 14 mars, avec une attaque contre la ville de Khost, située dans la province du Paktia, à la frontière du Pakistan, où se déroulent de violents combats.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

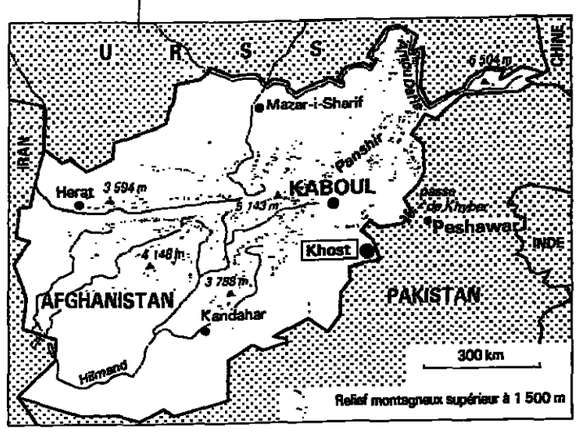

Il est encore hasardeux de prévoir l'issue de cette offensive : s'agira-t-il d'une opération concertée et massive des moudjahidins contre une ville importante tenue par l'armée du président Najibullah, voire du début de la reconquête ? Ou n'est-ce que l'une de ces innombrables batailles qui, depuis des années, *« consomment »* tant de vies humaines ? Depuis le départ des troupes soviétiques en février 1989, la résistance s'est livrée à de nombreuses tentatives similaires, toutes infructueuses.

Dans chaque cas, l'absence de coordination, et aussi le refus de *certains partis et chefs militaires* d'obéir à un commandement unique ont été, davantage que la suprématie des forces adverses, les principales raisons de l'échec. La dernière grande bataille fut, en mars 1989, celle de Jalalabad, qui s'est soldée par plusieurs milliers de morts, sans résultat notable.

Les conditions stratégiques de l'offensive en cours rappellent celles de Jalalabad. Khost est située à 30 kilomètres de la frontière pakistanaise, ce qui signifie que les moudjahidins sont à faible distance de leurs bases arrière. La garnison est encerclée par les différents groupes de maquisards, qui ont pris le contrôle de plusieurs postes situés au nord de la localité, interdisant tout ravitaillement terrestre.

Le Pakistan mis en cause

Les troupes gouvernementales ne peuvent être ravitaillées que par air, essentiellement par hélicoptères, la situation étant incertaine à l'aéroport : la résistance avait affirmé en avoir pris le contrôle, mais cette information a été démentie de source officielle. Kaboul a également démenti, dimanche 24 mars, que la localité de Jaji-Maydan, située à quelques kilomètres de la frontière pakistanaise, soit tombée aux mains des moudjahidins.

Ceux-ci ont commencé leur offensive en bombardant la ville de roquettes à longue portée, les plus performantes étant les Sakr, de fabrication égyptienne. L'aviation gouvernementale, de son côté, multiplie les bombardements à haute altitude aux abords de la ville, en maintenant ses appareils hors de portée des missiles antiaériens Stinger utilisés par la résistance. A partir de rampes de lancement situées à la périphérie de Kaboul, l'armée afghane tire également des missiles Scud qui, sans être précis, ont un pouvoir *« terrifiant »* sur la population et les combattants. Pour la seconde fois en huit jours, le ministre afghan des affaires étrangères, M. Abdul Wakil, a déposé une plainte auprès du secrétaire général des Nations unies, dénonçant la participation directe de troupes pakistanaises dans les combats. Cette accusation n'est pas nouvelle : lors de chaque bataille de grande ampleur se déroulant près de la frontière entre les deux pays, Kaboul met en cause l'armée de son voisin. Aucune preuve de ces allégations n'a jamais pu être apportée, bien qu'il soit hautement probable que des *« conseillers »* militaires pakistanais sont présents sur le terrain.

Pour la résistance, l'issue des combats de Khost est particulièrement importante. Si l'aide humanitaire des Etats-Unis en faveur de la population afghane (60 millions de dollars pour 1991) n'a pas diminué, en revanche l'assistance militaire à la résistance a été considérablement réduite. Washington a, d'autre part, interrompu son aide économique (civile et militaire) au Pakistan depuis le 1er octobre dernier, et cela a un effet direct sur le ravitaillement des partis afghans. La résistance joue donc son va-tout. En cas de nouvel échec, Washington pourrait interrompre son aide militaire.

La bataille de Khost pourrait *faire partie d'une offensive visant* à attaquer le régime de M. Najibullah sur plusieurs fronts en même temps, comme le recommandait il y a quelques mois l'un des principaux chefs de la résistance, le commandant Ahmad Shah Massoud (*le Monde* du 3 novembre 1990). Des combats se déroulent en effet aussi à Hérat (près de la frontière iranienne), et les tirs de roquettes sur Kaboul se sont intensifiés ces dernières semaines.

LAURENT ZECCHINI

JAPON : selon Tokyo

M. Gorbatchev est prêt à discuter du contentieux territorial sur les Kouriles

Moscou est disposé à négocier avec le Japon du contentieux territorial sur les quatre îles Kouriles du sud, a déclaré lundi 25 mars M. Gorbatchev, cité par l'agence nipponne Jiji Press.

Le dirigeant soviétique a *informé* le secrétaire général du Parti libéral-démocrate japonais, M. Ozawa, en visite à Moscou, qu'il était *« prêt à discuter de tous les aspects du problème »* avec Tokyo (*le Monde* daté 24-25 mars).

Selon l'agence Tass, M. Gorbatchev a ajouté : *« Coopérons, faisons des pas l'un vers l'autre. »* Il a aussi mis en garde son interlocuteur, le pressant de *« prendre en considération les réalités historiques »*, car *« cette question est trop brûlante pour être prise à mains nues »*.

Un officiel japonais qui accompagnait M. Ozawa a estimé que les propos de M. Gorbatchev, qui se rendra au Japon du 16 au 19 avril prochain, représentaient *« quelque chose de nouveau et de différent »*. – *(AFP, UPI.)*

Le détournement d'un avion à Singapour par des Pakistanais

Un mauvais coup pour Mme Bhutto

Un commando des forces armées singapouriennes a mis fin, mercredi 27 mars au matin sur l'aéroport international de Singapour, au détournement d'un Airbus de la compagnie SIA, tuant les quatre pirates de l'air pakistanais et libérant les 129 passagers et membres de l'équipage.

L'appareil avait été détourné mardi matin alors qu'il effectuait la liaison entre Kuala-Lumpur et Singapour. L'assaut avait été précédé de longues négociations avec les pirates de l'air, qui demandaient la libération de prisonniers politiques dans leur pays.

Étant donnée la réputation d'extrême fermeté des autorités de Singapour, il était peu probable que les pirates de l'air soient autorisés à quitter le pays sains et saufs. Il n'y a pas eu de détournement d'avions dans l'île depuis 1977.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Quelles qu'aient été leurs intentions, les quatre pirates de l'air pakistanais qui ont tenté de détourner un avion ont rendu un bien mauvais service à la cause qu'ils prétendaient défendre.

En affirmant être des militants du Parti du peuple (PPP) de Mme Benazir Bhutto, et en réclamant la libération de son mari, M. Asif Ali Zardari, ils ont en effet laissé planer le doute quant à une éventuelle complicité de l'ancien premier ministre pakistanais. Même si celle-ci relève du procès d'intention, cette idée va être exploitée par les adversaires du PPP. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au climat de la campagne pour les élections de 1988 au Pakistan, qui avaient été gagnées par le PPP.

Le chef de file des partisans de l'ancien président Zia-Ul-Haq, M. Nawaz Sharif, aujourd'hui premier ministre, avait déclaré à l'époque : *« Quand ils* [le PPP] *ont perdu le pouvoir, ils ont commencé à détourner des avions. »* Ces propos visaient un épisode précis : le 2 mars 1981, un avion pakistanais avait été détourné sur Kaboul par trois pirates de l'air qui réclamaient la libération de prisonniers politiques. Ce commando avait pris le nom de *« Al-Zulfikar »* (l'épée, en ourdou), prénom de Zulfikar Ali Bhutto, ancien premier ministre et père de Mme Bhutto, pendu en avril 1979, sur ordre du président Zia.

On apprit peu après que les deux frères de « Benazir » Murtaza et Shahnawaz, étaient directement mêlés à cette affaire, qui avait causé la mort d'un passager. Le détournement de l'avion de la SIA va donc permettre aux adversaires de « Bénazir » de lancer une offensive politique sur le thème : « Décidément, les Bhutto ne changent pas de méthode pour reconquérir le pouvoir ». Cet incident ne pouvait pas tomber plus mal pour Mme Bhutto. Ecarté du pouvoir en août 1990 sous la pression de l'armée, le PPP a été laminé lors des élections d'octobre 1990.

Son mari est emprisonné depuis le 10 octobre dernier, inculpé notamment d'extorsion de fonds et de détournements de biens publics. Le PPP – qui a affirmé n'avoir aucun liens avec les pirates de l'air de Singapour – accuse d'autre part le gouvernement de M. Nawaz Sharif d'avoir fait arrêter de nombreux partisans de Mme Bhutto dans la province méridionale du Sind.

L. Z.

DIPLOMATIE

Lors d'une réunion ministérielle à Luxembourg

Les Douze ont rapproché leurs points de vue sur la défense commune

L'idée d'une défense commune n'effraie plus personne dans la Communauté. Pas même, à terme, les Pays-Bas, pourtant les plus hostiles à toute architecture qui risquerait de porter de l'ombre à l'OTAN et aux relations entre les Etats-Unis et leurs alliés européens. C'est peut-être là l'élément le plus remarquable de la réunion que les ministres des affaires étrangères des Douze ont consacrée mardi 26 mars, à Luxembourg, au problème posé par la mise en place d'une politique européenne de défense.

LUXEMBOURG

(Communautés européennes)

de notre envoyé spécial

Les ministres ont chargé leurs directeurs politiques, ainsi que leurs représentants personnels à la *conférence intergouvernementale* (CIG) chargée de rédiger le nouveau traité d'union politique, d'étudier la nature des liens à établir entre, d'une part, l'UEO (Union de l'Europe occidentale) et la Communauté et, d'autre part, l'UEO et l'OTAN.

A l'issue de la rencontre, M. Jacques Poos, le ministre luxembourgeois qui présidait les débats, ainsi que M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, ont estimé que les positions s'étaient rapprochées. Selon M. Delors, *« on distingue déjà comment on pourra arriver à un consensus à la fin de la CIG »*.

Trois camps sont en présence. La majorité des Douze (France, Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, Grèce, Luxembourg) appuie la proposition franco-allemande qui prévoit *« le développement d'un pilier européen au sein de l'OTAN (...) et une relation organique claire entre l'union politique et l'UEO dans la perspective d'une intégration à terme de l'UEO dans l'union politique »*, étant entendu que l'UEO, *« partie intégrante du processus d'unification européenne »*, sera considérée comme le bras militaire de l'union politique puisqu'elle mettra en œuvre les directives et orientations définies par le Conseil européen.

Signes d'ouverture à Londres

Les Britanniques n'apprécient guère ce lien de sujétion de l'UEO par rapport au Conseil européen. Ils redoutent qu'une telle évolution ne déplaise aux Etats-Unis et ne contribue à les détourner de l'Europe. Cependant, selon l'analyse de la plupart des participants à la réunion de Luxembourg, M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, est en train de se rapprocher en douceur du premier groupe. Il est convaincu que la future union politique devra avoir une dimension militaire, même s'il préférerait que cette nouvelle manifestation de l'identité européenne prenne corps au sein de l'OTAN.

Le ministre britannique évoque volontiers la création d'une force d'intervention rapide européenne qui, hors zone, pourrait agir indépendamment des Etats-Unis. Il appelle de ses vœux une UEO-passerelle, intermédiaire entre la Communauté et l'OTAN, sans être pour autant inféodée à la première. Signe d'ouverture, M. Hurd a accepté que les adjoints des ministres réfléchissent à la nature exacte des liens à établir entre les trois organisations et, par conséquent, au renforcement de ceux tissés entre la Communauté et l'UEO. Danois et Portugais appuient des positions voisines de celles des Anglais.

Les Néerlandais font figure d'arbitres. Méfiants à l'égard des grands pays de la CEE, de la France en particulier, ils ne souhaitent pas, au moins à ce stade, que l'on parle d'une défense européenne hors de l'OTAN. Rigidité spécifiquement néerlandaise : ils sont hostiles à l'idée que l'UEO reçoive ses directives d'un conseil européen pour lequel ils n'éprouvent aucune sympathie.

M. Delors optimiste

Les Pays-Bas proposent que l'UEO soit ouverte non seulement aux pays de la CEE qui n'en font pas partie, mais aussi aux trois autres pays européens de l'Alliance atlantique, la Norvège, la Turquie et l'Islande. La majorité des Douze récusent une telle formule. *« C'est raisonner en sens inverse de ce que nous voulons »*, constate-t-on du côté français. M. Poos souligne que l'UEO est ouverte aux pays de la CEE qui n'en sont pas encore membres (la Grèce, qui est candidate, le Danemark, qui ne l'est pas encore, l'Irlande – neutre – constituant un cas à part). Pour les autres membres européens de l'OTAN, Norvège, Turquie, Islande, *« nous souhaiterions une association étroite, un statut d'observateurs très complet »*, a indiqué M. Poos.

Comment rapprocher ces points de vue ? M. Poos considère *« que les positions sont tout à fait dégelées »*, que plusieurs pistes peuvent être explorées : il est certes possible de créer un lien organique entre l'UEO et l'union politique. Mais, ajoute-t-il, on pourra peut-être préférer, si cela facilite un compromis, établir un lien factuel, non juridique, par décision conjointe des deux organisations. *« Il faut être imaginatif ! »*, s'est exclamé le président luxembourgeois.

Pour M. Delors, les travaux en cours au sein de l'OTAN sur l'évaluation du risque après le démantèlement du pacte de Varsovie et sur la manière de s'organiser pour y faire face apporteront la démonstration, y compris aux Américains, qu'il y a de plus en plus de raisons de bâtir un pilier européen de l'alliance atlantique. D'où l'optimisme du président de la Commission.

Enfin, les ministres des Douze ont délibéré de la situation en Yougoslavie. La déclaration qu'ils ont adoptée, et que la troïka communautaire développera lors de son prochain séjour à Belgrade, souligne que *« la Yougoslavie unie et démocratique a les meilleures chances de s'intégrer harmonieusement dans la nouvelle Europe »*.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Pas d'accord entre les Douze sur les prix agricoles.** – Réunis mardi 26 mars à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Douze se sont séparés sans trouver d'issue à leur différend budgétaire sur les dépenses agricoles de la CEE, gonflées par les coûts de l'unification allemande. En attendant l'adoption de nouveaux prix pour la campagne 1991-1992, ceux pour 1990-1991 ont été reconduits. Pendant trois jours, à partir du 22 avril, les ministres de l'agriculture reprendront leurs discussions à Luxembourg. M. Louis Mermaz, ministre français de l'agriculture, a indiqué que le dossier des dépenses agricoles serait aussi examiné le 8 avril par les ministres de l'économie et des finances.

A TRAVERS LE MONDE

CUBA

Un prisonnier politique condamné à vingt-cinq ans de prison en 1974 libéré

Un prisonnier politique cubain condamné à vingt-cinq ans de prison en 1974, M. Ernesto Rodriguez Diaz, a été libéré samedi dernier et a annoncé mardi 26 mars à l'AFP qu'il allait être autorisé à quitter Cuba dès qu'il aurait obtenu un visa pour se rendre aux Etats-Unis. Il a ajouté que les responsables cubains lui avaient déclaré qu'un autre prisonnier politique « historique », Mario Chanes de Armas, pourrait également être libéré.

Ernesto Rodriguez Diaz avait été condamné en 1974 à vingt-cinq ans de prison pour *« délits contre les pouvoirs de l'Etat »*. Ces vingt-cinq ans venant s'ajouter à une condamnation précédente, il ne devait sortir de prison qu'en 2008. Trois autres Cubains avaient été condamnés lors du procès de 1974 et ont été libérés depuis. Parmi eux se trouvait Eloy Gutierrez Menoyo, qui avait également la nationalité espagnole et avait eu le grade de commandant dans la guérilla cubaine en 1959. M. Gutierrez Menoyo a été remis en liberté en 1986, à la suite de démarches du président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : le Parlement approuve le multipartisme.** – A l'unanimité, le Parlement angolais a adopté, mardi 26 mars, une loi instaurant le multipartisme après *seize ans de régime de parti unique*. Il s'agit d'une étape importante pour l'évolution des pourparlers entre le gouvernement de Luanda et le mouvement rebelle UNITA. Le président Dos Santos a annoncé au Parlement que la prochaine réunion avec l'UNITA commencerait le 6 avril au Portugal et qu'un cessez-le-feu pourrait être signé avant la fin du mois. – *(Reuter.)*

MAROC

Plus de 1 500 personnes ont été arrêtées en trois mois

Au cours des trois derniers mois, plus de quinze cents personnes ont été arrêtées au Maroc, et un millier d'entre elles ont été condamnées pour des infractions politiques à l'issue de procès au cours desquels les droits de la défense ont été bafoués. C'est ce qu'indique, dans un rapport publié mercredi 27 mars, Amnesty International, qui précise que la plupart de ces arrestations ont eu lieu pendant – et depuis – les émeutes des 14 et 15 décembre 1990, qui ont fait une cinquantaine de morts et plus de deux cents blessés.

L'organisation de défense des droits de l'homme précise que cinquante-deux inculpés ont été condamnés à des peines allant jusqu'à sept ans de prison après des interrogatoires expéditifs ayant duré *moins de trente secondes. « Des informations sur les tortures et les procès arbitraires d'émeutiers et de manifestants pacifistes entrent dans le cadre d'un système de répression appliqué depuis trente ans »*, ajoute le rapport, qui dénonce des cas de torture : *« Les prisonniers*, lit-on, *ont la tête immergée dans des bassines d'urine et subissent des décharges électriques. »* – *(Reuter.)*

SURINAM

Le colonel Desi Bouterse et le chef rebelle Ronny Brunswijk prêts à faire la paix

L'homme fort du Surinam, le colonel Desi Bouterse, et le chef rebelle Ronny Brunswijk se sont engagés à mettre fin à quatre ans d'insurrection, a-t-on appris mardi 26 mars de source diplomatique, à Paramaribo. Ils ont pris cet engagement dimanche lors d'une cérémonie à Drietabbetje, une île de la rivière Tapnahony, dans l'est du Surinam, un bastion des insurgés de Ronny Brunswijk.

Ronny Brunswijk dirige depuis quatre ans une guérilla pour faire respecter les droits de la communauté des *bush negroes*, descendants d'esclaves « marrons » (qui s'étaient échappés de plantations au dix-huitième siècle). Selon l'agence de presse du Surinam, M. Desi Bouterse a déclaré à son retour de Drietabbetje : *« Une étape a été franchie, la paix est maintenant à portée de main. »* Il a ajouté qu'un accord de paix officiel serait élaboré *« prochainement »* par le gouvernement. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Les consultations des populations sur les affaires communales seront inscrites dans la loi

Les députés ont commencé, mardi 26 mars, l'examen des articles du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République, présenté par M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur. Les socialistes ont été mis en minorité à deux reprises sur des articles relatifs à la déconcentration des services de l'Etat, qui ont été supprimés à la suite des votes du RPR, de l'UDC, de l'UDF et du PC. Les députés ont, en revanche, adopté l'article prévoyant des consultations de la population à l'échelle de la commune.

Requinquée par la réunion, mardi 26 mars, de son intergroupe, la droite a abordé gaillardement, à l'Assemblée nationale, l'examen du premier des trois volets du projet de loi portant sur l'administration territoriale, celui qui traite de la déconcentration des services de l'Etat. M. Robert Poujade (RPR, Côte-d'Or) a dénoncé *« la déclaration d'intention »* que constitue le titre premier du projet du gouvernement, selon lequel, désormais, *« seules les missions qui présentent un caractère national et dont l'exécution, en vertu de la loi, ne peut être déléguée à un échelon territorial »* sont confiées aux administrations centrales. MM. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) et Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) ont jugé contestable le fait d'*« introduire dans l'ordre législatif des questions qui sont d'ordre réglementaire »*.

Sûre de l'hostilité infrangible du groupe communiste aux dispositions du projet gouvernemental, la coalition RPR-UDC-UDF a d'ailleurs exprimé cet *« attachement à la distinction constitutionnelle entre textes législatifs et textes réglementaires »* en parvenant à supprimer, au cours de deux scrutins publics et grâce à l'appoint des voix communistes, deux articles du projet du gouvernement. Le premier avait trait aux pouvoirs du préfet de région, chargé de *« mettre en œuvre les politiques nationales et communautaires concernant le développement économique et social et l'aménagement du territoire »* ; le second se rapportait à la charte de la déconcentration, précisant entre autres *« les modalités des transferts d'attributions et des moyens correspondants des administrations centrales aux services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat »*.

Par la suite, la droite n'a pu prendre en défaut la vigilance du ministre, soutenu par les députés socialistes nombreux en séance. Ceux-ci venaient en effet d'être sermonnés par leur président, M. Jean Auroux, qui les avait mis en garde contre les effets de l'absentéisme en leur disant notamment : *« On défend mieux un texte auprès de l'opinion publique lorsqu'on en a débattu et qu'on l'a voté personnellement. »*

Les conséquences pratiques

Avant d'aborder le deuxième volet du projet traitant de *« la démocratie locale »*, les députés ont adopté, sur proposition de M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur au nom de la commission spéciale en charge du texte, un « cavalier » permettant aux personnes morales de faire appel au médiateur de la République dans les mêmes conditions que les personnes physiques, c'est-à-dire par l'intermédiaire des députés et des sénateurs.

A propos des articles traitant de *« la démocratie locale »*, M. Charles Millon (UDF, Ain), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a jugé *« superfétatoire »* l'inscription dans le texte, comme *« principe essentiel »*, du *« droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent »*, un droit jugé d'autre part *« indissociable de la libre administration des collectivités territoriales »*. *« Voulez-vous remplacer la démocratie représentative par la démocratie directe ? »*, s'est interrogé M. Millon. M. Marchand a répondu par la négative en indiquant que le projet de loi n'avait pour objet que d'inciter la population à prendre part à la vie publique.

Après ces longs préambules (et un éclat de M. Mazeaud, convaincu que la liberté d'accès aux documents administratifs, que prévoit le texte, allait permettre *« la découverte de filiations adultérines ou incestueuses »*), les députés ont abordé les conséquences pratiques de ces grands principes.

La majorité socialiste a ramené à 3 500 habitants, au lieu de 10 000 dans le texte du gouvernement, le seuil d'application de plusieurs mesures destinées à assurer l'information de la population, parmi lesquelles l'organisation d'un débat, au conseil municipal, sur *« les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci »*.

Les députés ont ensuite adopté un amendement du gouvernement ajoutant à la liste des documents budgétaires susceptibles d'être mis à la disposition du public une série d'indicateurs très précis parmi lesquels *« un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune »*. Un dialogue très ouvert s'est noué, à cette occasion, entre le gouvernement, soucieux de *« transparence »*, et M. Georges Chavanes (UDC, Charentes) « repreneur » de la mairie d'Angoulême grevée de dettes désireux de faire figurer parmi cette liste des éléments d'information sur la dette. Ce dialogue devrait se concrétiser dans les textes à l'occasion de la seconde lecture. M. Jean Royer (non-inscrit, Indre-et-Loire) est intervenu pour indiquer que l'abondance de documents pourrait également rebuter.

Après avoir adopté certains articles assurant la publicité des débats municipaux, les députés ont enfin abordé une disposition majeure du projet de loi : les *« consultations »*, rangées dans la rubrique consacrée à *« la participation à la vie locale »*. M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle) a estimé que des consultations de ce type, sans résultats décisionnels (ce qui les distingue des référendums), avaient déjà été organisées à maintes reprises et qu'il était donc inutile de les inscrire dans un texte de loi. Il a également redouté qu'elles puissent fournir *« une caisse de résonance aux pétitionnaires de toutes sortes »*. M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), président de la commission spéciale, a estimé en retour que *« les mœurs ont changé* [et qu']*il existe un désir de participation qu'il faut canaliser »*.

Les députés ont adopté un amendement de la commission spéciale, sous-amendé par le groupe UDF, fixant à un an, au lieu de six mois, le délai entre deux consultations, par ailleurs interdites dans trois cas : tant qu'une élection, après un recours, n'est pas validée, *« avant les renouvellements des conseils municipaux »* et *« pendant les campagnes électorales précédant des élections au suffrage universel, direct ou indirect »*. D'autre part, ces consultations ne pourront être organisées que sur proposition du maire ou *« sur demande écrite du tiers* (au lieu du quart dans la mouture initiale du texte) *du conseil municipal »*.

GILLES PARIS

□ **Rectifications de vote.** – Neuf députés de l'opposition ont demandé à rectifier leur vote sur le projet de réforme de la dotation globale de fonctionnement. Il s'agit, pour le RPR, de MM. Patrick Balkany, Edouard Frédéric-Dupont, Alain Peyrefitte et Nicolas Sarkozy, qui affirment avoir voulu voter contre le projet Delebarre. En revanche, à l'UDF, MM. Claude Gatignol, Denis Jacquat, Alain Mayoud, Jean-Pierre Philibert et Ladislas Poniatowski ont indiqué avoir voulu s'abstenir. Ces rectifications de vote ne modifient pas le résultat tel qu'il avait été communiqué par l'Assemblée nationale aussitôt après le scrutin (*le Monde* daté 24-25 mars).

Le Sénat veut retarder l'examen du projet de M. Delebarre

« Un âne ne bute pas deux fois sur la même pierre », expliquait sentencieusement M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 26 mars, dans les couloirs du Palais-Bourbon. Après les divisions qui ont affecté la droite lors de l'examen du projet de loi réformant la dotation globale de fonctionnement (DGF), la majorité sénatoriale entend bien faire sienne cette maxime rustique et serrer les rangs. Isolé à l'Assemblée, le RPR fait d'ailleurs assaut de prudence au palais du Luxembourg, et se garde bien de jeter *a priori* l'anathème sur le projet et sur le principe de solidarité entre villes riches et villes pauvres qu'il énonce.

Pour l'heure, la majorité sénatoriale n'est pourtant d'accord que sur un seul point : prendre son temps pour éviter tout dérapage en séance publique. Pas question, dans ces conditions, d'examiner le projet de loi dans la foulée de l'Assemblée nationale. La commission des finances du Sénat a réagi la première en demandant, mardi 26 mars, *« le report de la discussion (...) pour procéder à un examen approfondi des dispositions du projet, sensiblement modifiées à l'Assemblée »*.

En fin d'après-midi, les quatre groupes de la majorité sénatoriale (RPR, Républicains et indépendants, Union centriste et Rassemblement démocratique et européen), coordonnée par le président du groupe centriste, M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), ont décidé de placer la barre assez haut. Ils se sont fait fort, avant la conférence des présidents qui devait se tenir mercredi 27 mars, d'obtenir du gouvernement un délai de trois semaines supplémentaires.

Les sénateurs sont, par exemple, *intarissables sur un amendement*, rédigé par M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) puis adopté à l'Assemblée, qui introduit entre les départements le mécanisme de la péréquation. Pour M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind, Hauts-de-Seine), maire de Saint-Cloud, président de la commission sénatoriale des affaires sociales, c'est la logique de l'aménagement du territoire qui fait irruption dans le projet de loi.

« Il s'agit de permettre à la Haute Assemblée de faire un travail de fond, qui est dans sa nature », a indiqué M. Hoeffel pour expliquer la demande de report. Incapables, selon leurs dires, de trancher dans l'immédiat, les sénateurs souhaitent disposer d'estimations précises et de simulations qu'on ne saurait raisonnablement, *d'après eux, réaliser à la va-vite*.

G. P.

Après le débat sur la solidarité entre les communes

Le RPR accuse l'UDF et les centristes d'avoir monté un « complot » pour l'isoler

Officiellement, les relations entre les groupes UDF, RPR et UDC de l'Assemblée nationale sont au beau fixe. Pour preuve, la décision unanime prise, mardi 26 mars, au sein du bureau de l'intergroupe UDF-UDC-RPR de présenter un front uni, face au gouvernement, dans la discussion du projet relatif à l'administration territoriale (*le Monde* du 27 mars). L'intergroupe a décidé de voter contre le projet Marchand si le gouvernement n'accepte pas trois amendements déposés conjointement. Les trois présidents, MM. Bernard Pons (RPR), Charles Millon (UDF) et Pierre Méhaignerie (UDC), demandent la suppression de l'article 49 du projet de loi qui institue une commission départementale de coopération intercommunale composée d'élus locaux et présidée par le préfet.

Ils souhaitent que les collectivités territoriales puissent participer au financement de l'enseignement privé, à concurrence du tiers des investissements. Enfin, ils proposent *« une deuxième étape de décentralisation »* pour le logement social et la formation professionnelle.

Un parti « ringardisé »

« Si le gouvernement accepte ces amendements, les trois groupes se réuniront de nouveau pour changer de position et éventuellement voter le texte », a déclaré M. Pons, *« mais jusqu'à nouvel ordre, ils sont décidés à voter contre »* ce projet *« plus centralisateur que décentralisateur »*. M. Méhaignerie a estimé que *« le texte actuel était nettement insuffisant et qu'il allait même dans le sens d'une certaine recentralisation »*. Il a affirmé que l'opposition *« ne voulait pas relancer la guerre scolaire en demandant que les collectivités puissent aider les investissements des écoles privées »*.

Malgré cette belle unanimité affichée, les relations entre les trois groupes sont soumises à de sérieux tiraillements. Le RPR n'a pas du tout apprécié de se retrouver seul la semaine dernière – *« ringardisé »*, selon l'expression de l'un de ses caciques – dans l'opposition à la réforme de la dotation globale de fonctionnement (solidarité entre communes « riches » et communes « pauvres »). Le RPR est convaincu que l'UDC et l'UDF, qui s'étaient montrées critiques dans un premier temps, ont changé leur fusil d'épaule pour mieux l'isoler sur un texte de solidarité difficilement condamnable. La réunion du bureau de l'intergroupe, mardi, a été l'occasion d'une sévère explication. Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé s'est indigné de l'attitude de ses collègues : *« Si je comprends bien, il y a une opposition constructive et une opposition bornée... »*, a-t-il lancé.

Le RPR est d'autant plus convaincu du « complot » que l'UDF et l'UDC s'étaient retrouvées, avant le vote, en l'absence du RPR... MM. Millon et Méhaignerie ont précisé que ces réunions entre des députés qui appartenaient jusqu'en 1988 au même groupe n'avaient rien de surprenant et qu'elles se reproduiraient. M. Méhaignerie a estimé que les griefs du RPR étaient injustifiés et que M. Pons devrait, au contraire, se féliciter de l'abstention de l'UDF et de l'UDC qui a permis de noyer les « défections » de certains députés RPR qui se sont également abstenus (*huit après les dernières rectifications de vote*). MM. Méhaignerie et Millon se sont défendus d'avoir cherché à mettre le RPR dans l'embarras en faisant valoir que les votes convergents de l'UDF et de l'UDC étaient simplement le fruit d'une convergence culturelle et politique profonde.

Le RPR n'a pas été convaincu. Il craint qu'une stratégie de démarquage *« sournois »* ait été engagée sous l'impulsion de M. Valéry Giscard d'Estaing. Certains députés RPR, notamment ceux qui se sont abstenus, estiment, en revanche, que leur groupe a mal joué dans cette affaire et que le non-vote de la DGF sera porté à son débit comme l'avait été, en son temps, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes.

PIERRE SERVENT

Les « pachydermes » de M. Chirac

Le PS a ses « éléphants » qui se réunissent à l'Hôtel Matignon chaque mardi. Le RPR va-t-il avoir lui aussi, le même jour, son colloque de « mammouths », comme les qualifie l'un d'entre eux, alors qu'un autre préférerait comme nom de baptême celui de « pachydermes » pour mieux montrer que les « poids lourds » de M. Chirac ont la peau épaisse et sont insensibles aux piqûres et autres coups de griffes ? Mardi 26 mars, comme la semaine précédente, le président du RPR a réuni, en son bureau de l'Hôtel de Ville, MM. Balladur, Pasqua, Pons et Juppé, et il compte faire de même chaque semaine.

Cette séance de travail a pour objet de faire un point rapide de la situation politique, de se mettre d'accord sur le programme de la semaine à venir et d'harmoniser les actions et les déclarations futures. Sorte de comité d'orientation ou de conférence de rédaction, cette instance informelle est destinée à remédier à l'impression de désordre, de concurrence interne et de flottement qu'ont pu donner récemment quelques déclarations contradictoires ou ambiguës de responsables du RPR.

Au cours de la dernière réunion, M. Chirac a donc demandé à ses hôtes, qui en sont convenus, de veiller avec soin à n'avoir dans leurs déclarations publiques aucun comportement agressif ou critique à l'égard de leurs partenaires de l'opposition (*le Monde* du 26 mars). En revanche, la fermeté la plus grande a été décidée pour les discussions internes à cette même opposition au nom d'une union à préserver à tout prix et d'une attitude plus offensive et plus critique à tenir à l'égard du gouvernement et des socialistes.

L'abstention dans le vote sur la loi Delebarre, la semaine dernière, de sept députés RPR, dont notamment MM. Séguin, Fillon et Devedjian (*le Monde* daté 24-25 mars), a été sévèrement condamnée par M. Chirac et par ses invités du mardi, au nom d'un principe simple : comment défendre l'union de l'opposition si nous ne sommes pas unis nous-mêmes ? Comment préparer l'alternance si nous ne sommes pas tous des opposants conséquents ? .

Cette cohésion attendue du RPR sera notamment soumise à une sorte d'épreuve de vérité lors du conseil national du 13 avril à Paris. C'est alors en effet, selon les statuts, que M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, soumettra au vote le rapport moral qui constituera le bilan de son année d'activité et auquel il donnera le sens d'un véritable vote de confiance, comme ce fut le cas le 17 février 1990 (il avait alors recueilli 83,27 % des suffrages).

ANDRÉ PASSERON

La place du MRG dans France unie

A douze mois de la prochaine échéance électorale (cantonales et régionales) et à deux ans des élections législatives, le MRG devait rendre publique, mercredi 27 mars, une série de propositions concernant les objectifs de France unie lancée il y un an par M. Jean-Pierre Soisson son organisation, son projet et ses alliances électorales.

Le MRG souhaite que la confédération affirme le refus de toute alliance avec la droite et le Front national, définisse les modalités de participation à l'élection présidentielle, et surtout que le contrat de partenariat avec le PS se fasse sur la base d'une centaine de circonscriptions pour des candidats France unie. A l'intérieur de ce cadre, il pose comme règle la protection des sortants ou des sièges acquis, revendiquant précisément, pour les législatives sept investitures dans des circonscriptions *« gagnables »*.

A M. Emile Zuccarelli, président du MRG, qui réclamait que son parti soit représenté dans les instances dirigeantes de France unie à hauteur de 40 % des postes et que la commission électorale soit présidée et animée par l'un des siens, M. Jean-Michel Baylet, France unie, a répondu positivement. M. Zuccarelli sera membre du secrétariat national, présidé par M. Soisson, composé également de MM. Baylet, Jean Charbonnel, François Doubin, Michel Durafour, Roger Fauroux, Jacques Pelletier, et qui devrait se réunir le 3 avril.

A. Ch.

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue
des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
L'EPARGNE
Envoyer 60 F (timbres à 2,30 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

LES USA
AVEC
JUMBO :
5950 F.*
Triangle de l'Est.
Avion A/R + circuit accompagné
+ 7 nuits d'hôtel.
jumbo
Lyon : 78.37.15.89
Rennes : 99.79.58.68
VOYAGES JET AMERICA
Et toutes agences de voyages.

PARIS-NEW YORK
2500 F.*
Avion Aller/Retour
3615 CHARTER
Jumbo Charter
Troyes : 25.73.65.94
SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER

POLITIQUE

La discussion sur le projet de loi réformant le statut de la Corse

Après l'échec, mardi 26 mars, de la commission mixte paritaire Assemblée nationale-Sénat sur le projet de loi réformant le statut de la Corse, la majorité sénatoriale a décidé, le même jour, d'opposer la question préalable (qui dispose qu'il n'y a pas lieu de délibérer) au prochain examen du texte, prévu pour le début de la session ordinaire du Parlement qui s'ouvrira mardi 2 avril. Au cours de l'examen du projet, les sénateurs avaient supprimé les dispositions essentielles du texte du gouvernement : la référence au *«peuple corse»*, la création d'un véritable pouvoir exécutif et la refonte des listes électorales (*le Monde* daté 24-25 mars).

Une formule dans une loi

AJACCIO

de notre correspondant

Ceux qui ont milité pour qu'il soit fait mention, dans un texte législatif, de l'existence du peuple corse – conformément à l'esprit de la délibération largement majoritaire de l'Assemblée de Corse du 13 octobre 1988 – avaient, en janvier 1991, apprécié les résultats de deux sondages successifs. Le premier, celui de *Paris-Match*-BVA, révélait que 48 % des personnes interrogées se déclaraient favorables à une telle formule ; le deuxième, réalisé pour le ministère de l'intérieur par Louis Harris, confirmait à 51 % une telle appréciation.

Ces enquêtes mirent en évidence, comme souvent, le décalage entre le sentiment général du moment et la position des élus ; ce qui conduisit M. François Giacobbi, sénateur, président du conseil général de la Haute Corse, radical de gauche, à dénoncer la conception maurassienne du pays légal et du pays réel *«dont on sait où elle nous a menés»*. Il n'empêche qu'à l'Assemblée nationale trois députés corses sur quatre ont voté contre l'article premier du projet Joxe – qui reconnaît l'existence d'un *«peuple corse»*, composante du peuple français – et que les deux sénateurs de l'île ont approuvé au Sénat sa nouvelle rédaction : il n'est plus question de *«peuple corse»* mais d'intérêts sociaux et culturels propres, d'histoire et d'insularité.

En fait, la reconnaissance du peuple corse est celle d'une réalité historique bien plus que celle d'une réalité politique, et c'est dans la perspective d'un apaisement que la situe la majorité des insulaires. Chacun, partisan ou adversaire, perçoit bien que la solution au problème corse ne se limite pas à inscrire une formule dans une loi. Le projet Joxe, c'est aussi et surtout un outil affiné de la décentralisation, voire de l'autonomie de gestion. Mais de cela on n'a finalement que peu parlé dans l'île, de sorte que le débat de fond n'a pas eu lieu.

A huit années d'intervalle, les résultats de deux sondages *Paris-Match*-BVA apportent un éclairage significatif. En 1983, 48 % des personnes interrogées faisaient confiance au gouvernement et 54 % aux élus (41 % et 36 % ne faisaient pas confiance). En 1991, 36 % font confiance au gouvernement comme aux élus et 55 % ne leur font pas confiance. Les résultats, exactement inversés, sont préoccupants dans la mesure où ils reflètent l'immense confusion qui s'est, entre-temps, emparée des esprits.

1983 fut l'année de la mise en place du premier statut particulier de l'île. L'Assemblée de Corse avait été élue quelques mois auparavant dans des conditions de régularité unanimement saluées. Elle se donna un président et un bureau, puis elle vota son budget à une notable majorité. Bien sûr, les attentats reprirent de plus belle une fois officiellement rompue la trêve décrétée par le FLNC, mais l'opinion pensait néanmoins que l'institution nouvelle allait pouvoir jouer son rôle, fût-ce contre vents et marées, s'affirmer et affirmer la réalité corse. Il n'en fut rien. Les élus progressistes avaient bien voté le budget mais ils se montrèrent incapables de s'unir sur la base d'un programme minimum et, dès lors, l'opposition régionale regroupée n'eut aucune difficulté à renverser l'exécutif.

Confusion totale des esprits

A l'heure du bilan, il apparaîtra que l'Assemblée aurait incontestablement pu mieux faire mais il aurait fallu qu'elle prît toutes ses responsabilités, voire certaines qui ne lui étaient pas conférées. Il n'en fut rien, et la droite entreprit d'imputer au gouvernement la responsabilité de ce qui ne marchait pas. En 1988, après l'intermède de la cohabitation, on ne cessa de dénoncer le prétendu désengagement de l'Etat alors que la consommation des crédits laissait sur place à désirer.

Le FLNC décréta unilatéralement la trêve ; Pierre Joxe lança son dialogue tous azimuts. L'Assemblée de Corse reconnut à une imposante majorité l'existence de la *«communauté de destin dite peuple corse»* ; elle précisa plus tard que si la reconnaissance législative d'une telle notion n'était cependant pas demandée elle ne souhaitait pas moins un élargissement de ses compétences et attributions. En 1990, le débat public se limita à l'affaire du peuple Corse, question sans doute sentimentalement et stratégiquement importante mais subalterne au regard du système proposé. Que pèse finalement sur la terre corse la formulation redevenue polémique à côté de l'outil décisif qu'est l'autonomie de gestion ?

1991 a commencé dans la confusion totale des esprits. Comme dans les autres partis ou mouvements, la division chez les nationalistes est totale, au point que l'alternative au «clanisme» perd de sa crédibilité. D'ailleurs, toujours selon *Paris-Match*-BVA, il n'y a plus que 31 % des personnes interrogées contre 36 % en 1983 à se déclarer proches des thèmes nationalistes (41 % toutefois, selon le sondage ministère de l'intérieur-Louis Harris). De surcroît, trois crimes de sang qui ont visé des élus sont exploités par l'opposition sur le plan national.

En fin de compte, le gouvernement a perdu le capital de confiance qui était le sien en 1983, mais les élus – qui soit se sont déchargés sur lui de leurs responsabilités plutôt que d'admettre leur inaptitude à administrer la région, soit lui en ont trop demandé au moment des arbitrages sur le nouveau texte – n'ont pas eu conscience qu'ils se décrédibilisaient aussi. C'est ce qu'établissent en tout cas, à huit années d'intervalle, ces deux sondages.

PAUL SILVANI

Lourdes condamnations pour fraude électorale à Bastia

Le tribunal correctionnel de Bastia a prononcé, mardi 26 mars, des peines lourdes dans une affaire de fraude électorale à Bastia à l'occasion des élections cantonales de l'automne 1988. Cette sévérité du tribunal semble répondre à la demande de «pugnacité» formulée par M. Georges Kiejman, ministre délégué à la justice. Elle a été accueillie avec satisfaction au ministère de l'intérieur, qui voit dans cette affaire une nouvelle preuve de l'importance des dysfonctionnements électoraux en Corse et y trouve confirmation de l'urgence d'y mettre un terme.

BASTIA

de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Bastia a rendu, mardi 25 mars, son jugement dans l'affaire de fraudes électorales du premier tour des élections cantonales, le 25 septembre 1988 à Bastia. Huit personnes étaient inculpées de faux et usage de faux, pour la délivrance de certificats médicaux et de procurations utilisés pour l'élection dans le deuxième canton de la ville (*le Monde* du 28 septembre).

M. Jacques Ulysse, médecin à Bastia, mis en cause pour avoir rédigé soixante-treize certificats médicaux ayant servi à établir au moins vingt-trois procurations litigieuses, a été condamné à une interdiction d'exercer sa profession pendant un an, ainsi qu'à une privation de droits civiques pendant quatre ans. M. Maurice Filippini, employé à la mairie de Bastia, a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 6 000 francs d'amende ; il était accusé d'avoir, avec l'aide de deux officiers de police, démarché dix-neuf électeurs domiciliés à Marseille pour les inciter à voter par procuration à Bastia. M. Gérard Bachut, officier de police, a été condamné à 3 000 francs d'amende.

Quatre autres policiers de Paris et de sa banlieue étaient également inculpés de faux ; l'un d'eux, M. Antoine Géronimi, a été condamné à une interdiction d'exercer sa profession de fonctionnaire de police pendant trois ans et a été privé de droits civiques pendant quatre ans ; il avait demandé à trois de ses collègues, MM. Jean-Claude Lega, Jean-Michel Navar et Antoine Estrella, de l'aider à établir des procurations pour des électeurs bastiais travaillant dans divers ministères à Paris.

Les jugements du tribunal correctionnel de Bastia sont moins sévères que les peines requises par le procureur de la République. Mais la décision semble satisfaire M. Max Simeoni (autonomiste), candidat aux élections cantonales du 25 septembre 1988, qui avait déposé plainte contre X, ainsi que la partie civile constituée en qualité d'électeur par l'avocat bastiais Me François Challey-Pompeï, par ailleurs président de l'Association pour le respect du suffrage universel (ARSU). La partie civile bénéficie du franc symbolique, que MM. Ulysse, Géronimi et Filippini sont condamnés à payer.

Cette affaire de fraude électorale avait été citée, entre autres exemples, vendredi 22 mars, au Sénat, au cours du débat sur le projet de loi réformant le statut de la Corse. M. Guy Allouche, sénateur PS du Nord, avait fait référence à la fréquence et à l'ampleur des fraudes en Corse pour justifier la nécessité d'une refonte complète des listes électorales, prévue à l'article 30 du projet gouvernemental de nouveau statut pour la Corse. Cet article a été supprimé par amendement au Sénat, notamment à la demande du sénateur de Haute-Corse, M. François Giacobbi (RDE), qui estimait que les fraudes en Corse sont *«exagérément montées en épingle»*.

MICHEL CODACCIONI

Les nouveaux défis de l'outre-mer

Les émeutes de la Réunion ont mis en lumière les inégalités persistantes dans les DOM. L'Etat n'en est pas toujours responsable

Il faut être indulgent avec les hommes politiques chargés de gouverner, de Paris, les départements et les territoires d'outre-mer. A condition qu'ils sachent eux-mêmes faire preuve de modestie. La France coloniale leur a légué un héritage si lourd que l'humilité s'impose à quiconque cherche à comprendre les ressorts cachés de ce qui apparaît comme une fatalité historique chaque fois que l'actualité donne l'impression que les choses, sur ces terres lointaines, demeurent à jamais immuables.

Il faut se souvenir qu'il a fallu cinquante-quatre ans aux pères fondateurs de la République française, entre le décret du 16 pluviôse an II (février 1794) et celui du 27 avril 1848, c'est-à-dire pas moins d'une Révolution, d'un Empire, de deux Restaurations et d'une monarchie de Juillet, pour parvenir à abolir définitivement l'esclavage dans les anciennes colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion. Ni la Nouvelle-Calédonie ni la Polynésie n'étaient encore françaises. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, quarante-cinq ans après la promulgation de la loi du 19 mars 1946 qui a érigé ces «quatre vieilles» en départements, il existe encore des décalages entré les réalités locales et les réalités métropolitaines.

La gauche, parvenue au pouvoir en 1981, pouvait-elle accélérer le cours de l'histoire ? Elle le croyait. Débarquant à Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Pierre Mauroy, premier ministre d'un socialisme flamboyant, proclamait, en décembre 1982 : *«Trop de retards ont été accumulés, nous les rattraperons. Trop de déceptions, dans le passé, ont succédé à trop de déceptions. Il faut remettre les pendules à l'heure. Il faut réconcilier les départements d'outre-mer avec le siècle.»*

C'était l'époque où le Parti socialiste traînait comme un boulet des promesses d'autodétermination faites aux populations de l'outre-mer, sous l'inspiration d'une doctrine forgée dans les combats de la gauche pour la décolonisation de l'Algérie et du Vietnam. L'exercice du pouvoir l'a vite converti, dans ce domaine-là aussi, au réalisme. Devant les problèmes de l'outre-mer M. François Mitterrand n'a pas été moins tiraillé que ses prédécesseurs entre la politique des principes et celle des intérêts. Le thème de l'égalité sociale, mis en exergue dans sa *Lettre à tous les Français* du printemps 1988, déchirait déjà le Club des jacobins en 1791...

La seule question majeure est de savoir si ces décalages sont en voie de résorption ou, au contraire, en voie d'aggravation. Les émeutes de la Réunion, qui ont mis en évidence les carences des sociétés d'outre-mer dans un département naguère réputé pour ses équilibres, ont fourni un élément de réponse autour de la condamnation, peut-être maladroite, en tout cas vécue comme une humiliation, d'une télévision de proximité devenue un symbole d'émancipation. Mais le contexte économique, social et culturel dans lequel elles se sont produites autorise-t-il à en tirer des conclusions définitives ?

Ces violences, où se sont mêlées des passions avivées par la survivance d'archaïsmes de l'ère coloniale et des frustrations liées à l'emprise de la modernité, ont surtout révélé les limites du cadre institutionnel ambivalent progressivement mis en place, au lendemain de la Libération, pour essayer de concilier l'appartenance pleine et entière de ces îles à la communauté nationale et le respect des spécificités de chacune d'elles.

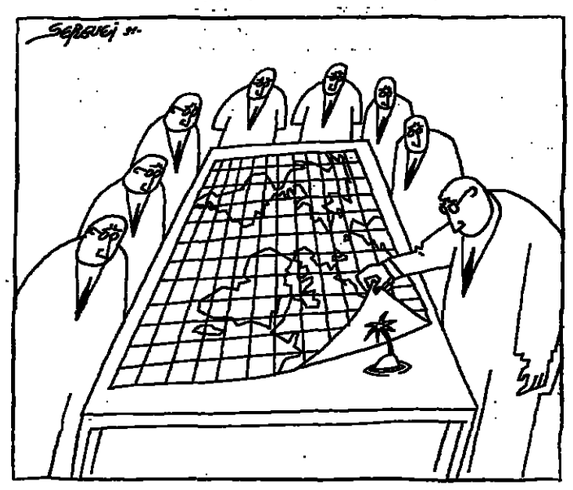

Assimilation à géométrie variable

Elles ont exacerbé jusqu'à l'extrême les contradictions internes d'un système politico-administratif combinant trois textes porteurs de logiques divergentes : la loi de départementalisation de 1946, conçue pour extraire les anciennes colonies de leur passé esclavagiste, l'article 73 de la Constitution de la Ve République, prévu pour adapter la législation nationale à leurs particularités, la loi de décentralisation de décembre 1982 (complétée en août 1984) voulue pour donner une relative autonomie de gestion aux populations locales. Du coup, ce système ambigu et la politique d'assimilation à géométrie variable qui en résulte sont apparus fortement grippés.

Ce constat n'équivaut pas forcément à une condamnation de l'édifice institutionnel mis en chantier par les gaullistes, entretenu par les giscardiens, assumé par les socialistes. La Ve République n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait outre-mer, surtout si l'on compare le niveau de vie moyen des quatre DOM à celui des territoires voisins devenus indépendants même si, depuis 1981, les gouvernements socialistes se sont souvent montrés très frileux à l'égard des aspirations de cette France du grand large.

En quarante-cinq ans, les départements d'outre-mer se sont profondément transformés. Les équipements sanitaires et scolaires ainsi que la distribution d'électricité bénéficient aujourd'hui à presque tout le monde. L'augmentation du nombre des enfants scolarisés est exemplaire des progrès accomplis : en trente ans, de 1958 à 1988, le nombre des élèves du secondaire est passé de 5 270 à 52 350 en Guadeloupe, de 829 à 10 320 en Guyane, de 3 850 à 46 700 en Martinique, de 2 140 à 72 500 à la Réunion.

Le RMI révélateur

La croissance du parc automobile (passé, au cours de la même période, de 11 350 véhicules à 69 300 en Guadeloupe, de 1 585 à 20 400 en Guyane, de 11 117 à 78 650 en Martinique et de 6 450 à 122 215 à la Réunion) a consacré l'entrée des DOM dans la consommation de masse que leur envient les pays voisins. Le revers de la médaille n'est pas moins significatif : en quarante-cinq ans, les départements d'outre-mer ont connu, parallèlement, des mutations si rapides que la métropole les a méconnues et n'a pas su ou pas voulu y adapter sa politique tâtonnante. La population a plus que doublé à la Réunion et en Guyane ; seules les migrations en métropole ont limité sa croissance à 50 % dans les deux départements antillais.

La départementalisation, avec son cortège de transferts financiers, a plaqué sur un tissu économique colonial l'organisation d'un pays industriel développé, et la première conséquence de cette déstructuration de la traditionnelle société de plantations a été la quasi- disparition des secteurs productifs.

Les enfants ont quitté la terre pour devenir fonctionnaires. Les importations sont devenues dix fois plus élevées que les exportations. La culture de la canne à sucre et celle de la banane ont difficilement résisté, et la Réunion, par exemple, importe aujourd'hui ses fruits, ses légumes, ses piments et ses tomates.

Le secteur tertiaire, en revanche, s'est hypertrophié. La défiscalisation des investissements dans le secteur privé du bâtiment a fait la fortune des professionnels de l'immobilier tandis que le logement social restait en panne. La suppression des bidonvilles de Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et Cayenne, maintes fois affichée, reste à l'ordre du jour. Dans les écoles, les taux d'échecs aux examens et les retards scolaires ont rattrapé les taux de scolarisation. Sauf en Guyane, le taux de chômage atteint le double ou le triple de celui de la métropole et les jeunes sont les plus touchés (entre 38 et 43 % des chômeurs contre 31 % en métropole).

L'application à l'outre-mer de la loi instituant le revenu minimum d'insertion a agi comme un révélateur : *«Existence d'une population vivant en-dessous du seuil de pauvreté quinze ou vingt fois plus nombreuse qu'en métropole ; retards considérables de l'habitat et de la formation ; déséquilibre entre les ressources liées à l'activité professionnelle et les ressources de transfert ; dynamisation de la consommation : quarante-trois ans après la loi de départementalisation, le RMI met en lumière les dysfonctionnements les plus avérés dans les DOM»*, lisait-on, fin 1989, dans les conclusions du rapport la «mission sur l'égalité sociale et le développement économique dans les DOM» présidée par M. Jean Ripert.

Inégalités de traitements

Les effets des problèmes économiques et sociaux nationaux se sont ainsi ajoutés, outre-mer, aux problèmes locaux légués par l'histoire, l'éloignement géographique, l'insularité. Cela dans un cadre institutionnel perpétuant les incohérences du passé colonial. La plus spectaculaire de ces aberrations demeure le régime des rémunérations des fonctionnaires de l'Etat qui permet à un fonctionnaire en poste dans l'un des DOM de percevoir, par rapport à la métropole, une majoration de traitement variant entre 65 % (Antilles-Guyane) et près de 79 %, prime d'éloignement comprise (la Réunion).

Alors que les SMIC locaux sont inférieurs d'environ 20 % aux salaires minima métropolitains et que les privilèges fiscaux sont tels que le département de la Réunion est un de ceux où l'on compte le plus d'assujettis à l'impôt sur la fortune par rapport au nombre total des contribuables.

Sujets tabous par excellence, surtout à l'approche des échéances électorales... Tabous de sociétés duales caricaturales. Le bilan général se traduit par la coexistence de trois formes d'inégalités : inégalités entre les DOM et la métropole, inégalités à l'intérieur même de chacun des DOM, discordances entre l'économique et le social.

Cette situation donne la mesure des nouveaux défis que l'outre-mer lance à la collectivité nationale et se lance surtout à lui-même – il faut y insister car il est trop facile d'accuser systématiquement l'Etat et la métropole – à la veille de l'échéance européenne de 1993 qui n'épargnera pas les départements d'outre-mer malgré les pressions protectionnistes que la France exerce sur Bruxelles.

Pour l'instant, le gouvernement de M. Michel Rocard, par l'intermédiaire du consciencieux ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, procède par touches homéopathiques. Il mesure parfaitement à quel point le compromis institutionnel imposé en 1982 par le refus du Conseil constitutionnel d'accepter dans chacun des DOM le remplacement du conseil général et du conseil régional par une assemblée unique n'a pas été un facteur de clarté.

Malgré les confusions engendrées, un peu partout, par le fonctionnement de ces régions monodépartementales, il n'est pas question de rallumer une guerre de religion. L'objectif est d'affiner au maximum ce système en essayant de faire, dans chacun des DOM, de l'institutionnel sur mesures, comme cela a été fait non seulement pour les territoires de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie mais aussi pour les collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte, en réponse aux vœux des élus des populations concernées.

L'expérience prouve, malheureusement, que cette approche ondulante, qui oblige à imiter la métropole tout en prenant en compte les singularités locales, fournit mille alibis à tous les conservatismes politiques et sociaux et n'a donc que peu de chances de pouvoir remédier à ce bilan. Son succès impliquerait, d'une part, en métropole, une prise de conscience de la nécessité d'accentuer l'effort de solidarité nationale en faveur de l'outre-mer, d'autre part, dans chacun des DOM, l'émergence d'une volonté collective partagée et appliquée au service du projet de l'Etat.

Il faut pourtant craindre que si ces défis supplémentaires ne sont pas relevés, des révisions encore plus déchirantes ne soient imposées sous la pression des événements.

ALAIN ROLLAT

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Un entretien avec M. Bruno Durieux

Il faut sortir les hôpitaux de leur « opacité », nous déclare le ministre délégué à la santé, à la veille du débat au Sénat sur la réforme hospitalière

A quelques jours de la discussion, au Sénat, du projet de réforme hospitalière (*le Monde* du 28 septembre 1990), M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, nous a fait part, dans un entretien, des mesures qu'il compte prendre pour généraliser le système d'information hospitalière (PMSI) et pour accentuer la déconcentration.

« La réforme de l'hôpital est une priorité. Comment s'intègre le projet de loi dans votre politique hospitalière ?

– Ce projet de loi comporte des dispositions importantes qui visent en particulier à élargir l'autonomie des hôpitaux, à généraliser les procédures d'évaluation et à développer la participation et le dialogue social. A cela, il convient d'ajouter un important volet concernant la planification hospitalière et plusieurs dispositions tendant à harmoniser les fonctionnements des hôpitaux publics et des cliniques privées.

» Bien évidemment, ce projet de loi est au cœur de la politique hospitalière que nous entendons mettre en œuvre, mais il ne l'épuise pas. C'est pourquoi je compte prendre une série de dispositions, les unes concernant la mise en place des systèmes d'information médicalisés et économiques, les autres visant à déconcentrer activement la gestion hospitalière. Ces mesures se situent dans le droit-fil du projet de loi qui offrira à l'hôpital un cadre rénové et une modernisation de son fonctionnement interne et de sa gestion.

« Le principe de subsidiarité »

– Que préconisez-vous en vue d'accroître la déconcentration ?

– La caractéristique actuelle de notre système hospitalier, c'est son extrême concentration. Concentration dans l'attribution des équipements médicaux, concentration pour les autorisations d'activités médicales, concentration pour la gestion des personnels médicaux et administratifs. Toutes ces affaires sont gérées par le ministère de la santé et la Direction des hôpitaux. Cette méthode est inadéquate. Les échelons déconcentrés de l'Etat, les DASS et les DRASS, connaissent beaucoup mieux ce qui se passe localement.

» En outre, le ministère de la santé et la direction des hôpitaux sont engorgés. C'est pourquoi, conformément au souhait exprimé par le premier ministre, M. Michel Rocard, et en plein accord avec M. Claude Evin, un décret va être pris concernant différents équipements. Les procédures d'autorisation pour la réadaptation fonctionnelle, l'hémodialyse, la réanimation néonatale, les appareils d'angiographie numérisée, les lithotripteurs et les scanners seront déconcentrées. Pour ces équipements et activités de soins, le pouvoir de décision est transféré au préfet de région sur proposition des DRASS.

» C'est en quelque sorte l'application du principe de subsidiarité qui consiste, dans le cas présent, à faire appel aux échelons représentant l'Etat au niveau départemental ou régional sans qu'ils aient à en référer systématiquement à l'échelon national.

» De plus en plus, le cadre adapté à la gestion du système de santé sera l'échelon régional. La déconcentration doit d'ailleurs aller de pair avec la décentralisation. Comme l'a bien expliqué le président de la République, *« il va falloir que les administrations centrales se résignent à limiter leurs activités aux missions qui leur sont propres, missions de réglementation, de conception et de coordination »*. Pour le reste, elles doivent déléguer et laisser les services extérieurs, placés sous l'autorité du gouvernement, décider à leur place.

– A terme, qu'est-ce qui restera du ressort du ministère de la santé ?

– Essentiellement, les équipements vraiment très lourds dont le champ d'utilisation dépasse la région. Par exemple, les greffes et, pour l'instant du moins, les appareils à résonance magnétique nucléaire.

« Des critères médicaux et économiques objectifs »

– Votre second projet est de voir institués dans chaque hôpital des systèmes d'information hospitalière. De quoi s'agit-il ?

– A partir de 1992, parallèlement à la réforme hospitalière, je compte mettre en place un système qui liera les demandes de moyens supplémentaires de la part des hôpitaux, soit à l'occasion des discussions budgétaires, soit en cours d'année, à la présentation de documents d'information médicaux et économiques sur l'hôpital. Ce point est fondamental.

» Aujourd'hui, l'hôpital est opaque. En dehors des données de caractère administratif – le nombre d'entrées, la durée de séjour des malades, des données très globales sur le budget – on ne connaît pas l'activité détaillée de la plupart des

hôpitaux. On ne dispose pas d'informations médicalisées qui permettent d'évaluer l'activité de l'hôpital. C'est comme si on voulait gérer une entreprise qui fabrique des boulons en ne connaissant que le nombre de boulons produits.

» En outre, faute de comptabilité analytique, on ne connaît pas non plus le coût de ces activités de soins. Ce n'est pas ainsi que les hôpitaux peuvent être gérés efficacement. L'hôpital public, j'en suis convaincu, peut encore faire d'énormes progrès, c'est-à-dire soigner aussi bien, et sans doute mieux, à coût égal ou à moindre coût. Comment voulez-vous mobiliser ces réserves de productivité pour la santé, si vous n'avez pas les outils d'observation et de mesure adaptés ?

» Ces outils permettraient non seulement une meilleure allocation des ressources à l'intérieur de l'hôpital, mais également de mieux évaluer la qualité médicale d'un établissement. On manque aussi cruellement d'informations permettant de répartir de manière plus juste les budgets hospitaliers. Le principe du budget global est bon, car il faut que les hôpitaux s'imposent une discipline dans le cadre d'une enveloppe globale. Pour autan, ces budgets sont trop uniformes, évoluant dans une marge assez étroite les uns par rapport aux autres.

» On sait qu'il y a des hôpitaux pour lesquels le budget global est très contraignant parce que leur activité se développe, parce qu'ils ont mis en place des systèmes de soins de très hautes performances. Et vous avez d'autres hôpitaux qui sont à l'aise dans leur enveloppe globale, souvent parce que leur activité est étale, voire en diminution. Ceux-ci bénéficient d'une sorte de rente. Il serait extrêmement injuste de priver de moyens les hôpitaux dont le développement de l'activité nécessite, soit en investissement, soit en fonctionnement, des ressources supplémentaires.

– Vous préconisez donc une fixation du taux directeur et de l'enveloppe globale en fonction de critères qualitatifs ?

– De critères médicaux et économiques objectifs. Et c'est pourquoi, parce que nous estimons que ces informations sont absolument nécessaires à une meilleure gestion des hôpitaux, nous allons mettre en œuvre des mesures incitatives. Les demandes de moyens supplémentaires seront liées à la production de données relatives à l'activité médicale et au coût de ces activités. Une circulaire sera adressée aux directeurs d'hôpital à cet effet.

» Le projet de loi de réforme hospitalière accorde aux hôpitaux une plus grande autonomie. On pourrait sans doute aller plus loin dans ce sens – j'y suis prêt pour ma part – mais à condition qu'on sache bien ce qui se passe réellement à l'intérieur des hôpitaux, qu'on sorte de cette opacité qui ne permet pas d'évaluer la performance réelle d'un établissement hospitalier. Croyez-moi, les hôpitaux gagneraient à être mieux renseignés sur leurs activités. Nombreux sont les médecins et les cadres hospitaliers qui le souhaitent.

– Finalement, si vous vous exprimez ainsi, quelques jours avant la discussion parlementaire, n'est-ce pas parce que l'intérêt du projet de loi que vous allez défendre est mal compris ?

– Ce projet a un contenu beaucoup plus important qu'on a bien voulu le dire. Il est en particulier très riche pour ce qui touche à l'organisation interne de l'hôpital et à la planification. Il va permettre, j'en suis convaincu, de parvenir à moderniser l'hôpital en faisant en sorte que la qualité des soins soit préservée à un coût maîtrisé. Mais tout cela s'inscrit dans le cadre d'une politique hospitalière d'ensemble qui implique également que l'hôpital soit incité à une gestion performante. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

DÉFENSE

A Valence

Le retour triomphal des spahis

VALENCE
de notre correspondant

« Nos gamins sont capables de faire aussi bien que nous ! » Mardi soir 26 mars à Valence, un ancien combattant de la deuxième guerre mondiale qui arborait un drapeau tricolore a cru revivre la libération de la Provence. Premier régiment à réintégrer sa garnison après la guerre du Golfe, le 1er spahis a effectué un retour triomphal. Il a fallu près d'une heure et demie aux 180 véhicules et aux 500 hommes pour traverser la ville des bords du Rhône, jusqu'à la colline où est située la caserne, 2 kilomètres à l'est.

Les premiers soldats sont entrés dans Valence, saluant la foule, debout sur leurs jeeps, avec une émotion à peine contenue. Ils attendaient leur famille, des amis et quelques Valentinois invités par la mairie pour accueillir le régiment : or c'est une foule en liesse d'au moins six mille personnes qui est venue les acclamer. *« Bravo, les gars. Merci pour tout ! »*, criaient des voix anonymes, alors que les véhicules tentaient de se frayer un passage au milieu des imprudents qui allaient au devant des blindés.

Au hasard d'une halte, au volant de son engin, un soldat serre dans ses bras son fils, né pendant son absence et que lui tend son épouse. Debout sur une barrière métallique, un homme déploie une banderole en papier avec cette seule inscription, *« Salut, Alain ! »* : il est venu attendre un ami parti depuis six mois.

La chemise qui sent le sable chaud

Profitant d'une pression de la foule, un soldat a mis pied à terre pour courir embrasser sa fiancée. L'étreinte à peine achevée, on lui arrache son épaulette : souvenir d'un soldat qui a « fait la guerre ». *« Le béret, le béret »*, scandent des filles massées sur le trottoir. Du haut de leur véhicule, des soldats jettent le leur. D'autres personnes récupèrent quelques insignes militaires et même la chemise d'un spahi, qui sent peut-être encore le sable chaud...

« C'est époustouflant », commente le colonel Barro, le commandant du 1er régiment de spahis. Valence n'avait encore jamais vraiment manifesté d'affection particulière envers ce régiment qui y a établi son quartier général en 1984, mais l'absence et la guerre créent parfois de nouvelles amitiés.

GÉRARD MÉJEAN

RELIGIONS

Pour une première rencontre officielle

Le Conseil de réflexion sur l'islam en France a été reçu par M. Mitterrand

Les quinze membres du Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF), créé en mars 1990 à l'initiative de M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur et des cultes, ont été reçus, mardi 26 mars, pour la première fois à l'Élysée par M. François Mitterrand. Le président de la République, au côté duquel se trouvait le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, s'est félicité de la *« dignité »* et de la *« responsabilité »* dont a fait preuve la communauté musulmane de France durant la guerre du Golfe.

M. Badr Eddine Lahnèche, coordinateur du CORIF, a estimé, pour sa part, que cette attitude *« digne »* et *« calme »* n'avait fait que refléter celle du chef de l'État et de l'ensemble de la communauté française pendant le conflit. Selon lui, l'islam en France a ainsi pu montrer, à cette occasion, *« son vrai visage »*.

Cette première rencontre officielle souligne ainsi la volonté des pouvoirs publics de voir la communauté musulmane se doter d'une organisation représentative comme en disposent les autres confessions (conférence épiscopale, Fédération des Églises protestantes, consistoire israélite). Instance encore « informelle », composée de personnalités musulmanes et de représentants d'associations ou de fédérations islamiques, le CORIF pencherait plutôt pour un statut d'assemblée consultative et non représentative.

ENVIRONNEMENT

Un projet du ministère examiné par le Conseil d'Etat

Le régime des réserves de chasse serait sensiblement assoupli

Le conseil d'Etat examine un projet de décret rédigé par le ministère de l'environnement qui suscite déjà une certaine émotion, tant dans les milieux cynégétiques que chez les protecteurs de la faune sauvage. Il s'agit d'un texte d'application de la loi du 23 janvier 1990 qui avait harmonisé les articles du code rural touchant à la protection de la faune et de la flore. Le projet de décret assouplit les procédures de création et de gestion des réserves de chasse.

L'existence des réserves oppose depuis longtemps déjà écologistes et chasseurs. Les territoires sur lesquels il est interdit d'abattre du gibier sont nombreux et de statut fort varié. Les parcs nationaux, à l'exception de celui des Cévennes, la plupart des cent réserves naturelles et les réserves en forêt domaniale sont créés par M. le ministre de l'environnement. Les réserves existant dans les chasses privées sont librement délimitées par les locataires du droit de chasse. Enfin, les associations communales de chasse agréées (ACCA), que la loi Verdeille de 1966 a rendues obligatoires dans vingt-neuf départements du Midi, groupant environ dix mille communes, doivent placer en réserve 10 % de leur territoire.

Mais dans ces communes, tous les propriétaires possédant moins de vingt hectares d'un seul tenant sont obligés de laisser chasser sur leurs terres, même s'ils ne sont pas eux-mêmes adeptes de ce sport. Cette disposition a eu le don d'indisposer un certain nombre de non-chasseurs qui en réclament l'abrogation depuis longtemps, au nom de ce que certains ont appelé *« l'objection de conscience cynégétique »*.

Le projet de décret présenté par M. Brice Lalonde tend à modifier cette situation. D'abord, les préfets pourront créer eux-mêmes des réserves de chasse, sans l'accord des propriétaires et des organisations de chasse, si la protection de telle espèce locale l'exige. Cela au nom de la décentralisation, qui a déjà confié aux représentants locaux de l'Etat la fixation des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse.

Des risques de règlements de compte

Ensuite, l'abattage de certains animaux en surnombre – les cerfs par exemple – sera autorisé dans les réserves actuelles, à condition que cette opération soit planifiée à l'avance . Enfin, tout propriétaire possédant des parcelles sur le territoire d'une association communale (ACCA) pourra décider de la soustraire aux chasseurs, sous réserve qu'il renonce lui-même à chasser, qu'il formule sa demande lors du renouvellement de l'association (tous les six ans), qu'il place des panneaux sur ses propriétés, qu'il les fasse gardienner et laisse y détruire les animaux considérés comme nuisibles pour le gibier.

Cette modification des modalités d'application de la loi Verdeille, si chère aux chasseurs méridionaux, risque de réveiller les passions. D'après une enquête récente pourtant, les adversaires de la chasse, qui profiteraient de ce décret pour fermer aussitôt leur propriété aux chasseurs communaux, ne seraient pas plus de deux cents. Il n'y a donc pas de quoi fouetter un chat. C'est ce que pensent les chefs de file des chasseurs, comme ceux des protecteurs, qui vont tenter de calmer leurs troupes.

Malgré quelques réticences, M. Jean Untermeier, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, approuve l'esprit du décret : *« Nous sommes d'accord avec la reconnaissance du droit de non-chasse, à condition qu'il soit soigneusement encadré. »* De son côté, M. Pierre Daillant, président de la Fédération des associations départementales de chasse, ne paraît guère enclin non plus à déterrer la hache de guerre. *« Certains propriétaires non-chasseurs demandent à ce qu'on reconnaisse leurs droits*, dit-il. *Pourquoi pas, s'ils démontrent leur sincérité et si cela n'ouvre pas la porte à des règlements de comptes à l'intérieur des communes, ce qui aboutirait au démantèlement des associations ? »* Les uns et les autres attendent l'avis du Conseil d'Etat, mais dans le sud-ouest, des organisations de chasseurs s'agitent déjà.

MARC AMBROISE-RENDU

Pour attirer les entreprises et développer la formation dans les banlieues

M. Michel Delebarre s'entoure de quatre spécialistes de la ville

La multiplicité des incidents dans les villes de banlieue, comme à Sartrouville *(lire également page 42)*, est à l'origine de la politique des villes que M. Delebarre a reçu pour mission, du président de la République, d'animer. Pour la mettre sur rails, le ministre de la ville vient de désigner quatre « missionnaires » présentés à la presse mardi 26 mars à Paris : M. Roland Castro, cinquante ans, le bouillant agitateur d'idées de Banlieues 89 ; M. Paul Picard, quarante-six ans, maire socialiste de Mantes-la-Jolie ; Mme Martine Aubry, quarante ans, directeur général adjoint de Pechiney, ancien haut fonctionnaire du ministère du travail, maître de requêtes au Conseil d'Etat, et M. Gilbert Carrère, soixante-cinq ans, ancien préfet de la région Rhône-Alpes, ancien directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et conseiller maître à la Cour des comptes.

Chacun s'est vu attribuer une mission bien précise et devra formuler, d'ici à la fin du mois de juin, des propositions concrètes, parmi lesquelles le ministre fera son choix. Mme Aubry devra mobiliser les entreprises pour qu'elles développent, dans les quartiers en difficulté, des actions de formation et d'embauche. Il s'agit en clair de combattre l'une des plaies des grands ensembles – le chômage des jeunes – et, pour cela, de faire appel aux entreprises capables soit d'embaucher des apprentis, soit d'organiser elles-mêmes des cours de formation.

Mme Aubry devra encourager les firmes à s'installer à proximité des grands ensembles dont elles avaient été écartées en vertu du zonage cher aux urbanistes des années 60. Les exonérations de taxe professionnelle, prévues dans le projet de loi dit « anti-ghettos » – qui devrait être voté dans quelques semaines – les y aideront.

Une école des hautes études urbaines

Les trois autres « missionnaires » de M. Delebarre devront plutôt faire œuvre de pédagogue. Ainsi M. Carrère s'efforcera d'intégrer dans l'enseignement des grandes écoles une initiation aux problèmes des quartiers défavorisés. Son champ d'action s'étendra à soixante-dix établissements, dont les plus prestigieux sont l'Ecole nationale d'administration, l'Ecole supérieure de la magistrature, les Ponts et chaussées, l'Ecole des travaux publics de l'Etat, les écoles de police, etc.

M. Picard aura pour tâche d'organiser les quatre centres de formation qui seront ouverts dans des secteurs difficiles (en Ile-de-France, dans le Nord, dans la région lyonnaise et à Marseille), pour recevoir en stage des fonctionnaires appelés à travailler dans les banlieues défavorisées. Quant à M. Castro, il devra imaginer une nouvelle institution comblant le vide conceptuel devant lequel on se trouve dès que l'on aborde le thème de la ville. Autrement dit une école des hautes études urbaines (EHEU) devrait commencer à travailler en 1992, probablement dans la banlieue ouest de la capitale, sur l'axe de la Défense à Saint-Germain. M. Castro voudrait en faire un lieu de rencontre entre les intellectuels notamment.

Tonifié par l'adoption, en première lecture, de son projet de loi sur la solidarité financière entre les communes, M. Delebarre semble mettre les bouchées doubles. Interrogé sur le projet de M. Chirac d'organiser à sa manière une solidarité financière entre les collectivités d'Ile-de-France (*le Monde* du 26 mars), le ministre de la ville l'a jugé à la fois *« trop paternaliste et trop tardif »*.

Quant aux moyens financiers de sa propre politique, le ministre de la ville en a énuméré ainsi les éléments : *« Dès cette année, les communes urbaines en difficulté recevront 600 millions du Fonds social urbain, 3 milliards venant de différents ministères et de la Caisse des dépôts et près de 1 milliard au titre de la loi de solidarité, si elle est définitivement adoptée. »*

M. A.-R.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les projets de réforme de la procédure pénale

Les « prudences » légitimes de M. Georges Kiejman

Prenant la parole à l'ouverture du colloque « Procès pénal et droits de l'homme », organisé les 26 et 27 mars à Paris, au centre Pompidou, par la Bibliothèque publique d'information et Le Monde, M. Georges Kiejman, ministre délégué à la justice a pris position contre le rapport de la commission Delmas-Marty, proposant une réforme de la procédure pénale.

Depuis qu'il a été nommé ministre délégué à la justice, M. Georges Kiejman s'exprime peu. Ce n'est pas lui qui a pris en charge la réforme des professions juridiques et judiciaires, pas plus celle de l'aide légale, ni les négociations budgétaires, ni celles touchant à la réforme du statut des magistrats que M. Henri Nallet, garde des Sceaux, s'est réservé de traiter seul et directement avec les intéressés. Si certains ont pu s'étonner de la discrétion du ministre délégué, on a alors assuré, sans toujours convaincre, qu'il ne s'agissait que d'une répartition des dossiers librement consentie.

A M. Kiejman, le monument législatif du code pénal, à lui aussi de réfléchir et d'avancer sur la réforme de la procédure pénale. Alors que les deux réformes précédentes – celle de MM. Badinter puis Chalandon avaient, sitôt votées, été enterrées – M. Kiejman dispose, et ce n'est pas une mince base de départ, du rapport rédigé, il y a bientôt un an, par la commission justice pénale et droits de l'homme présidée par Mme Mireille Delmas-Marty. Si M. Nallet n'a jamais caché qu'il trouve que la justice est mûre pour une réforme de fond, et que ce projet est intéressant – le rapport préconise notamment la séparation des fonctions d'enquête et des fonctions juridictionnelles jusqu'ici réunies entre les seules mains du juge d'instruction, un nouveau statut autonome pour le parquet et le rééquilibrage de l'accusation et de la défense – M. Kiejman n'avait pas eu jusqu'ici l'occasion de s'exprimer à ce sujet. Lui, le vieux routier des cabinets d'instruction, l'un des plus brillants représentants de sa profession à la barre, allait-il être plus proche des modernistes ou des conservateurs?

Ouvrant le colloque organisé au centre Pompidou par la BPI et *le Monde*, M. Kiejman se présentant avec la fausse modestie teintée d'humour qui le caractérise, comme un *« vagabond accueilli en ami »*, a pris des positions fort tranchées et, malgré quelques précautions oratoires, résolument hostiles aux projets défendus par la commission. Ne trouve, en effet, grâce aux yeux du ministre délégué que le constat initial fait par la commission : la justice est certes trop lente, l'accusation par trop privilégiée au détriment des prévenus et des victimes, les attaintes aux libertés individuelles, à la présomption d'innocence, à la vie privée, dangereuses. Tout cela est bel et bon mais doit-on pour autant s'enthousiasmer en faveur des propositions de la commission : ce n'est d'évidence pas le cas de M. Kiejman. Il y a bien des *« résistances »* au projet de réforme : sont-elles *« illégitimes et réactionnaires »*? s'interroge le ministre. M. Kiejman ne le croit pas et c'est à une démolition en règle qu'il se livre.

L'éloge des magistrats instracteurs

D'abord, la commission a le tort de s'en prendre aux juges d'instruction. M. Kiejman, lui, trouve que ce sont – à part quelques *« caractériels »* – des gens très bien. Et le voilà qui retrouve ses accents d'avocat pour plaider en faveur de ceux avec lesquels, naguère, il n'a pas toujours été si tendre : ces magistrats qui ont *« le grand mérite de tenir la balance égale entre pauvres et riches, entre faibles et puissants comme aucun autre système judiciaire n'est peut-être parvenu dans le monde »*. Ces magistrats-là ne pourraient à eux seuls être responsables des dysfonctionnements de la justice pénale.

Autre reproche : la commission fait de ses propositions un tout indissociable. Visiblement ce *« tout ou rien »* paraît outrecuidant au ministre. D'autant, affirme-t-il, qu'il s'agirait sur le plan budgétaire d'une réforme dépensière, dont le financement trouverait sûrement ailleurs meilleur emploi. Enfin, – et c'est là clairement une dissension d'ordre politique –, vouloir faire des magistrats du parquet chargés de l'enquête des magistrats autonomes s'apparente, pour M. Kiejman, à une hérésie. Alors, que faire? M. Robert Badinter, qui reste favorable à sa réforme – une collégialité à trois de l'instruction – sera sans doute fort marri d'apprendre que ce texte n'a pas plus de quoi séduire M. Kiejman. Celui-ci justifie en effet *« la prudence légitime »* du gouvernement en matière de procédure pénale, par les échecs successifs de MM. Badinter et Chalandon.

Quelle voie faut-il donc prendre? Il faut, a expliqué M. Kiejman, devant un public où nombre de ses anciens confrères ne cachaient pas leur étonnement, attendre et réfléchir encore. Surtout ne pas provoquer un bouleversement radical, mais procéder par petites touches et par des réformes partielles.

Le jour même où le rapport Delmas-Marty est publié, à la demande du ministère de la justice, à la Documentation française (1) alors que M. Arpaillange en avait bloqué la diffusion, on pouvait croire que la Chancellerie s'intéressait à ce texte, voire à sa mise en œuvre. Les propos de M. Kiejman sont, dès lors, apparus emprunts d'un scepticisme bien décalé au regard des espérances et des débats qu'a suscités, depuis plusieurs mois, le rapport de la commission Delmas-Marty.

AGATHE LOGEART

(1) La mise en état des affaires pénales. Rapports. La Documentation française. 29-31, quai Voltaire. 75384 Paris Cedex. (120 francs).

Un jugement du tribunal de Toulouse

Mme Gallon ne pourra pas bénéficier d'une « insémination post mortem »

TOULOUSE

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Toulouse, présidé par M. Michel Treille, a rejeté, mardi 26 mars, la demande de Mme Claire Gallon, une veuve de trente-six ans qui entendait récupérer les paillettes de sperme de son mari, décédé le 18 septembre 1989, pour une insémination *post-mortem* (nos dernières éditions du 27 mars). Mme Gallon, qui n'a pas caché son intention de faire appel, dispose désormais d'un délai d'un mois. En cas de nouveau rejet de sa demande, elle pourra encore se pourvoir en cassation.

Cette affaire, examinée le 12 février dernier par le tribunal de Toulouse (*le Monde* du 14 février) opposait la jeune femme, déterminée à récupérer le sperme de son mari, au Centre d'études et de conservation du sperme (CECOS) de Midi-Pyrénées.

Une affaire complexe, qui remonte à octobre 1985 : M. Michel Gallon, alors âgé de vingt-huit ans, contacte le CECOS alors qu'il se sait atteint d'un cancer des testicules. Un an plus tard, il souhaite qu'on procède à l'insémination artificielle de sa femme, alors qu'un nouvel examen médical révèle qu'il aurait entre-temps été contaminé par le virus du sida.

Consultée, la commission d'éthique du CECOS propose au couple, en janvier 1988, d'attendre deux ans pour l'insémination, dans l'espoir que les progrès de la science permettront une « décontamination » des paillettes supposées atteintes par le sida.

Mme Gallon n'abandonnera pas. Elle veut un enfant de son mari décédé, se conformant ainsi, selon elle, à ses dernières volontés. Elle en appelle, en désespoir de cause, aux tribunaux. Le CECOS, qui refuse d'accéder à cette demande, argue de la convention passée avec M. Michel Gallon, qui stipule que *« le sperme conservé ne peut être réutilisé que le dépositaire présent et consentant »*. C'est sur la validité de ce contrat que le tribunal a fondé en grande partie sa décision, estimant que le texte est licite. Evacuant le débat sur l'éthique, le tribunal a donné raison au CECOS, qui veut cantonner son action dans le domaine thérapeutique et se refuse, pour reprendre l'expression de son conseil, Me Catherine Paley-Vincent, à être *« des entrepôts frigorifiques »*. Le tribunal a ordonné la destruction des paillettes de sperme de M. Gallon, une fois les procédures d'appel épuisées.

GERARD VALLES

Le sperme défunt

par Jean-Yves Nau

UNE femme peut-elle, en France, disposer à sa convenance du sperme conservé par congélation de son mari ou de son compagnon défunt? Depuis le mois d'août 1984, et le jugement spectaculaire du tribunal de Créteil dans l'affaire Parpalaix, la réponse était affirmative, et la cause apparemment entendue. Le jugement rendu par le tribunal de grande instance de Toulouse vient brutalement contredire ce qui, depuis plus de cinq ans, avait pu, abusivement sans doute, être présenté comme une jurisprudence en gestation.

Comment la justice peut-elle, à quelques années d'intervalle, rendre des décisions à ce point opposées? En août 1984, le tribunal de Créteil, alors présidé par M. Albert Daussy, jugeait que le CECOS (Centre d'études et de conservation du sperme humain) du Kremlin-Bicêtre devait remettre *« au médecin choisi par Corinne Parpalaix, à la première demande et à la date fixée par ce dernier, l'intégralité du prélèvement de sperme d'Alain Parpalaix »*. Aujourd'hui, le tribunal de Toulouse décide que *« la convention »* passée par écrit entre le CECOS Midi-Pyrénées et M. Gallon permet de refuser la demande formulée par son épouse. Sans doute pourrait-on invoquer ici des circonstances différentes. C'est ainsi, que M. Gallon (victime, comme le compagnon de Mme Parpalaix, d'une tumeur cancéreuse du testicule) qui avait effectué un dépôt de sperme en 1985, avait, lui, signé un texte précisant que son dépôt ne pourrait à l'avenir être utilisé que lui *« présent et consentant »*.

Tout, dès lors, semblait avoir été dit. La Fédération nationale des CECOS ayant même ajouté qu'elle aurait refusé, en toute hypothèse, l'autoconservation du sperme de M. Gallon dès lors que celle-ci aurait été sollicitée dans le but d'une insémination *post-mortem*. Fidèles aux principes éthiques qu'ils se sont donnés, les responsables de cette fédération estiment en effet que l'auto-conservation de sperme est un geste qui ne doit être perçu que comme une occasion offerte à celui dont l'état de santé impose une thérapeutique anticancéreuse comportant un risque élevé de stérilité.

Or le travail de deuil, rendu d'autant plus difficile que la veuve connaît l'existence d'un dépôt de sperme du défunt, ne pouvait pas ne pas soulever d'épineux problèmes, d'autant plus difficiles à résoudre que la loi était – et est toujours – dangereusement muette sur la question de l'insémination artificielle *post-mortem*. *« Pour notre part, nous sommes pleinement satisfaits du jugement rendu par le tribunal de grande instance de Toulouse*, nous a déclaré le professeur Jacques Lansac, président de la fédération nationale des CECOS. *Bien évidemment, nous allons attendre de savoir si la partie adverse fait appel de cette décision avant de procéder à la destruction des paillettes de sperme concernées. Nous n'avons d'ailleurs jamais effectué une telle destruction pour ce qui est des paillettes de sperme d'hommes morts et qui n'ont jamais été réclamées par les femmes de ces derniers. Plus généralement, les deux jugements, totalement contradictoires à propos d'une question identique, soulignent, comme pour les affaires de mères porteuses, la nécessité et l'urgence d'un texte de loi. On ne peut raisonnablement, sur de telles questions, laisser faire les seuls magistrats. »*

L'affaire de Toulouse n'est sans doute pas close. Pour autant, et en l'absence de loi, la jurisprudence, balbutiante en la matière, n'est-elle pas déjà dépassée? Une nouvelle affaire similaire pourrait prochainement donner lieu à Paris à des poursuites judiciaires équivalentes. Un autre dossier, notablement plus complexe, pourrait prochainement aussi prendre une dimension judiciaire, posant le cas d'un embryon humain conservé par congélation et dont l'un des géniteurs est décédé.

FAITS DIVERS

M. Ritondale, maire d'Hyères, victime d'une agression

NICE

de notre correspondant régional

M. Léopold Ritondale, maire (sans étiquette) de Hyères (Var), a été légèrement blessé dans une agression dont il a été victime, mardi 26 mars, au début de la matinée. Alors qu'il sortait de son domicile, il a vu s'approcher une 405 blanche à bord de laquelle se trouvaient trois individus. Tandis que l'un d'eux restait au volant, les deux autres, qui portaient des masques de carnaval, se sont précipités sur lui et l'ont roué de coups à l'aide de manches de pioche ou de battes de base-ball.

M. Ritondale, âgé de soixante-dix ans, est parvenu à se protéger et à faire fuir ses agresseurs en lançant des appels à l'aide entendus par des voisins. Il souffre de diverses contusions, principalement sur les bras et une cuisse.

Le maire d'Hyères a eu la présence d'esprit de relever le numéro minéralogique de la voiture de ses agresseurs, immatriculée dans le Vaucluse mais peut-être volée ou portant un faux numéro. Il a indiqué qu'il n'avait reçu aucune menace. *« Je pense*, a-t-il cependant ajouté, *que l'on a voulu m'intimider. J'ai ma petite idée sur la question mais je ne souhaite pas en dire plus pour le moment »*.

Dans un communiqué remarqué, M. Dominique Vescovali, responsable RPR de la troisième circonscription du Var, a estimé, de son côté, que cette agression est *« significative du climat qui règne à Hyères. Lorsque intimidations, menaces, sanctions, réseaux d'influence, incendies et explosions sont devenues choses naturelles, on ne distingue plus le bien du mal. Il faut*, a-t-il conclu, *que ces méthodes cessent. C'est le rôle de l'Etat d'y remédier »*.

G. P.

□ **Réclusion à perpétuité requise contre les infirmières de l'hôpital de Lainz.** – Le procureur de la cour d'assises de Vienne, M. Ernst Kloyber, a requis, mardi 26 mars, la peine la plus sévère pour meurtre, qui est dans le code pénal autrichien la réclusion à perpétuité, contre les quatre aide-soignantes de l'hôpital viennois de Lainz, Waltraud Wagner, Irene Leidolf, Maria Gruber et Stefanija Mayer. Les quatre femmes comparaissent depuis près de quatre semaines devant la cour d'assises de Vienne. Elles sont ccusées d'avoir commis 42 meurtres et 2 tentatives de meurtre sur des patients âgés, de 1983 à 1989 (*le Monde* du 2 mars).

Selon le Canard enchaîné

M. Henri Nallet a donné, par écrit, l'ordre de placer un plaignant en détention provisoire

Le ministre de la justice, M. Henri Nallet, a donné, par écrit, l'ordre d'arrêter un plaignant qui avait saisi la Cour européenne des droits de l'homme contre la longueur excessive de la procédure le concernant et l'abus de sa détention provisoire, affirme *le Canard enchaîné* dans son édition datée mercredi 27 mars.

« Cette décision a eu pour effet d'empêcher ce gêneur de se présenter devant la Cour européenne », le 19 mars dernier à l'audience, écrit l'hebdomadaire, qui publie, en fac-similé, un extrait de la lettre du ministre de la justice au procureur général d'Aix-en-Provence, lui demandant de faire arrêter *« sans délai »* le plaignant qui avait été inculpé dans une affaire de faux dollars. Plusieurs fois incarcéré puis relâché au cours de la procédure, Michel Kemmache était, au bénéfice d'un arrêt de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, en liberté, sous contrôle judiciaire, depuis juillet 1990.

« Incidents, bizarreries et erreurs de procédure »

Son procès devant les assises était fixé au 25 avril. Selon *le Canard*, son dossier, dont l'instruction a été émaillée d' *« incidents, bizarreries et erreurs de procédure »*, était bouclé depuis 1985.

Placé en détention provisoire pour la première fois dans le cadre de cette affaire en février 1983, Michel Kemmache *« avait été remis en liberté sous condition de se présenter pour son procès »*, indiquait-on mardi soir 26 mars à la Chancellerie, ajoutant, selon l'agence France-Presse : *« il n'y a pas de quoi fouetter un chat »*.

Les magistrats de Strasbourg s'apprêtaient à statuer sur ses recours contre la France, explique *le Canard enchaîné*, *« quand des policiers se sont présentés à son domicile pour le remettre au trou »*, M. Nallet ayant *« fait exécuter, avec quelques semaines d'avance, « l'ordonnance de prise de corps » qui oblige tout accusé comparaissant devant une cour d'assises à se constituer prisonnier. L'usage veut que cette ordonnance ne soit exécutée que la veille de l'audience »*, indique l'hebdomadaire.

ÉDUCATION

Au conseil des ministres

M. Mitterrand insiste sur la nécessité de la « justice sociale » à l'université

Le conseil des ministres, réuni mercredi 27 mars sous la présidence de M. François Mitterrand, a notamment adopté le « plan social étudiants » présenté par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 26 mars). M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, a précisé que M. François Mitterrand a apporté son soutien à M. Jospin en déclarant notamment : *« Nous avons aujourd'hui 1,3 million d'étudiants. Les besoins de notre pays sont tels qu'il faut atteindre 1,8 à 2 millions d'étudiants d'ici l'an 2000. Mais cela doit se faire dans la justice sociale. Cela veut dire que la possibilité qui va être offerte à de plus en plus de jeunes de familles modestes d'entrer à l'université ne soit pas théorique. Il faudra qu'ils aient les moyens de vivre et d'étudier et par conséquent que l'on aide ceux qui ne peuvent faire face au coût de leurs études. »*

Parmi les communications et projets de loi adoptés, le conseil des ministres a également entendu une communication de M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, à propos de la session de printemps et des réformes envisagées pour améliorer les conditions de travail des parlementaires. Selon une source autorisée, M. Mitterrand s'est interrogé sur la possibilité, comme cela est envisagé, de réduire l'absentéisme en allongeant les sessions parlementaires et sur l'opportunité du regroupement du vote des textes importants le mardi.

M. Le Pensec, à la fois en tant que porte-parole du gouvernement et en tant que ministre des DOM-TOM, a indiqué, après le conseil, que la situation dans l'île de la Réunion ne justifiait pas que ce sujet fût évoqué en conseil des ministres. Il ne l'a donc pas été. Toutefois, M. Le Pensec a souligné que la visite de Mme Danielle Mitterrand dans l'île avait *« contribué à calmer les passions »*. Le ministre des DOM-TOM, tout en précisant que le dialogue avait repris avec les jeunes de l'île, a révélé qu'il allait de nouveau, après son entretien de jeudi dernier, évoquer ce problème avec le président de la République.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

EN BREF

□ **L'enquête sur le cambriolage de la permanence de M. Botton à Lyon.** – L'enquête judiciaire ouverte, vendredi 22 mars, par le parquet de Lyon, après la confession de M. Didier Lefevre, jeune serrurier qui affirme avoir participé au cambriolage de la permanence électorale de M. Pierre Botton, gendre de Michel Noir (*le Monde* du 26 mars) est entrée, mardi 26 mars, dans une phase active avec l'audition de M. Lefevre et de plusieurs personnes qu'il met en cause, notamment le gérant d'une société de gardiennage et de protection. Pendant le week-end et la journée de lundi, les policiers du SRPJ de Lyon se sont employés à vérifier et, éventuellement, recouper les aveux détaillés spontanément fournis par le serrurier-cambrioleur, notamment certains éléments matériels relatifs à l'opération menée, dans la nuit du 23 au 25 janvier dernier, contre la permanence de M. Botton.

□ **La FEN boycotte la discussion sur le nouveau calendrier scolaire.** – Le bureau fédéral de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), où siègent tous les courants de l'organisation, a décidé de boycotter, lors du Conseil supérieur de l'éducation du jeudi 28 mars, la discussion sur le projet de nouveau calendrier scolaire 1991-1993, rétablissant trois zones pour les congés d'hiver et de printemps. La remise en cause du calendrier triennal, établi en 1989 avec l'accord de tous les partenaires du milieu éducatif, avait été annoncée par le ministre de l'éducation nationale à la mi-mars, suite aux embouteillages monstres du 16 février.

□ **Quatre organisations étudiantes ont signé le plan social du gouvernement.** – Le plan social pour les étudiants, préparé depuis des mois et négocié lors d'une table ronde, samedi dernier (*le Monde* 26 mars), a été signé, mardi 26 mars, par le ministre de l'éducation nationale et quatre des cinq organisations étudiantes (l'UNEF-ID, proche des socialistes, l'UNI, proche du RPR, le CELF, proche de l'UDF et la FAGE qui rassemble des « corpos »).

□ **Un nouveau cas de « vache folle » en Bretagne.** – Un deuxième cas d'encéphalite spongiforme bovine (BSE), dite « maladie de la vache folle », a été diagnostiqué, mardi 26 mars, sur une vache laitière d'un élevage du Theil-de-Bretagne, en Ille-et-Vilaine. Le ministère de l'agriculture a indiqué que *« l'enquête épidémiologique en cours privilégie l'origine alimentaire de la maladie »*. Une partie des animaux de l'élevage breton a déjà été acquise pour la recherche par le laboratoire du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, à Lyon. Les autres animaux seront, soit abattus dans le respect des règles sanitaires, soit placés sous surveillance permanente des services vétérinaires.

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

EDUCATION

Étiage étudiant

MM. Jospin et Rocard devaient se rendre de concert, au Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), mercredi 27 mars, après le conseil des ministres, pour saluer comme il se doit le plan social étudiant *négocié* la semaine dernière. Etonnante démarche! C'est au moment où le gouvernement leur accorde tous les signes extérieurs de respectabilité et signe avec eux un relevé de conclusions engageant l'Etat à moyen terme que les syndicats et les associations étudiants touchent le fond.

A peine plus de 54 000 étudiants, sur près de 1,6 million usagers de l'enseignement supérieur, se seront en effet déplacés la semaine dernière pour aller élire leurs représentants aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), qui gèrent leurs services d'aide sociale. Jamais les eaux n'avaient été aussi basses, le crédit aussi faible. L'étiage est atteint.

Bien sûr, on pourra évoquer la très ancienne tradition d'absentéisme étudiant lors de ces scrutins. Ou manier avec habileté la règle à calcul. Le niveau de participation est évidemment moins dérisoire si l'on rapproche le nombre des votants de celui des quelque 300 000 bénéficiaires directs de l'aide sociale (étudiants boursiers ou logés en cités universitaires).

Cela reste cependant une façon de se raccrocher aux branches et d'occulter l'émiettement des stratégies collectives traditionnelles du milieu étudiant au bénéfice de stratégies individuelles, ou de petits groupes, organisées autour de la réussite, de la qualité des diplômes et des aléas de l'insertion professionnelle. C'est ce déplacement des enjeux qui laisse sans voix les porte-parole patentés.

Le relevé de conclusions signé par le ministère de l'éducation et les organisations étudiantes soulève pudiquement le problème et annonce *« une concertation pour favoriser la participation électorale étudiante aux différents scrutins universitaires et revaloriser le rôle des élus et des instances »*. Cette approche bien technocratique, sous la houlette du ministère, est-elle la meilleure façon d'inciter les étudiants à se prendre en main?

GÉRARD COURTOIS

Le grand ménage de l'école primaire

L'année prochaine, toutes les écoles élémentaires devront travailler autrement. Les expérimentations en cours n'incitent guère à l'optimisme

LA rentrée 1991 verra-t-elle *le début de la révolution* culturelle à l'école primaire? Une plongée dans quelques écoles des trente-trois départements en charge, depuis septembre dernier, d'expérimenter la nouvelle politique ministérielle démontre une fois de plus que la révolution ne se décrète pas...

Malgré les efforts inédits déployés par le ministère pour expliquer la démarche et accompagner sa mise en œuvre, notamment par l'envoi d'un document pédagogique de « cadrage » d'une cinquantaine de pages, adressé courant janvier dans chaque établissement « pilote », le désarroi et le malaise dominent au sein des équipes. Désignées pour essuyer les plâtres, elles se seraient bien passées, pour la plupart, de ce privilège. Beaucoup d'instituteurs ressentent un vif malaise de devoir ainsi tester une réforme qu'ils ne comprennent pas toujours, faute dans certains cas de s'être donné la peine de lire les nouvelles instructions.

La politique orchestrée par la direction des écoles est plus qu'ambitieuse. Il s'agit finalement de faire entrer dans toutes les écoles, riches ou pauvres, urbaines ou rurales, des idées et des pratiques pédagogiques innovantes, défendues et expérimentées jusque-là par une frange d'instituteurs, dans certaines zones d'éducation prioritaires (ZEP) ou encore dans certaines écoles d'application des écoles normales d'instituteurs.

Concertation sans boussole

A partir de l'élaboration d'un projet d'école, les textes prévoient de remplacer le découpage annuel par un système plus souple de « cycles » de trois ans, afin de permettre un suivi plus individualisé des élèves et de limiter les redoublements. En outre, la traduction des programmes en *« objectifs de fin de cycle »* devrait inciter les instituteurs à harmoniser leurs pratiques et leurs façons d'évaluer les élèves (*le Monde* daté 3-4 février).

Soucieux de ne rien laisser au hasard, le ministère a pris son temps pour mener à bien une réforme, évoquée dès le rapport du recteur Migeon, publiée en janvier 1989 et inscrite dans la loi d'orientation six mois plus tard. Il a fallu attendre un an, en effet, entre l'annonce par le ministre, en février 1990, des grandes lignes de la réforme et son véritable coup d'envoi, la publication du document sur « l'organisation de l'école primaire en cycles pédagogiques » et « les objectifs de fin de cycle ». Premier grain de sable dans la machine, qui fait dire à Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, que, *« si la partition est bonne, la mise en musique laisse à désirer »*.

Flou total sur le projet

Ce document, nouvelle bible de l'école primaire, dont tous les lecteurs attentifs reconnaissent la qualité, n'est arrivé que fin janvier dans la plupart des écoles. Et en un seul exemplaire, alors que le ministère l'avait promis à chaque instituteur. De septembre à janvier, la première phase de l'opération centrée sur la réflexion au sein des équipes s'est donc faite au jugé, sans boussole. *« Quand nous avons reçu le mode d'emploi des cycles, nous étions censés fonctionner de cette façon depuis un mois »*, ironise un directeur d'école de Créteil (Val-de-Marne). Et un autre, directeur de l'unique école d'une petite commune rurale du même département, précise que, début mars, ses institutrices avaient *« à peine entamé l'étude de texte de la première partie du document ministériel »*.

Mauvaise volonté ou vrai désarroi? En fait les salles des maîtres et les préaux sont agités de sentiments contradictoires. Sur le fond, les critiques sont peu nombreuses. Pour la plupart des instituteurs, la réforme *« va dans le bon sens »*. Mais beaucoup expriment, dans la foulée, leurs réticences quant à la mise en œuvre *« sans moyens supplémentaires, sans aide véritable »*, ou leur découragement *« à l'idée de tout ce qu'il va falloir bousculer, pour un résultat hypothétique »*.

« De mémoire d'instituteur, lance un conseiller pédagogique de Meurthe-et-Moselle, *c'est la première fois que je vois un ministère donner des moyens pour la formation et du temps pour la réflexion. »* Mais, au dire des instituteurs, les stages de formation censés leur apporter une aide méthodologique, proposés par l'inspection départementale, sont souvent tombés à plat. Problème de *timing* là encore. Cette institutrice d'une école de Côte-d'Or n'a pas un très bon souvenir du stage auquel elle s'est pourtant rendue en se sentant *« gonflée à bloc »*. *« L'inspecteur qui l'animait,* dit-elle, *semblait n'avoir lui-même qu'une idée assez vague de ce qu'attendait le ministère. »* Or c'est en grande partie de la mobilisation de la hiérarchie intermédiaire, constituée par les inspecteurs et leurs conseillers pédagogiques, que dépend le succès de la nouvelle politique.

Dans cette grosse école de Champigny (Val-de-Marne), l'évocation de la réforme déclenche un raz de marée de protestations. *« Nous sommes dans le flou total »*, lance une institutrice, qui reconnaît n'avoir guère envie de se lancer dans l'expérience après trente-cinq ans de CM2 et à deux ans de la retraite. Dans cette école *« où chacun travaille dans son coin »*, expliquent les instituteurs, il y a, par exemple, quatre cours préparatoires et quatre méthodes de lecture différentes. Les premières réunions de concertation, *« obligatoires »*, ont été assez orageuses, et peu productives. *« On a fait un projet d'école,* résume un enseignant. *En deux réunions, le samedi matin, et en lançant des idées un peu dans le désordre. Le directeur a fait le reste... »* Le bulletin du SNI-PEGC départemental a été affiché en bonne place dans la salle des maîtres. Partout où les cycles pluri-annuels *« posent problème »*, le syndicat appelle les enseignants à *« décider du report de cette mise en place »* et il les assure de son soutien en cas de problèmes avec la hiérarchie.

Dans la même école, une jeune enseignante lâche un aveu surprenant : *« Le plus déstabilisant,* explique t-elle, *c'est qu'on ne nous impose rien. Même si c'est insuffisant, avoir une heure par semaine pour la concertation, c'est très positif. Mais depuis le temps qu'on réclamait du temps, maintenant on l'a et on ne sait pas quoi en faire! »*

Noyés dans les problèmes de structures

Faut-il mélanger tous les élèves d'un même cycle? Mettre en place des groupes de niveau par matières? Qu'un même instituteur suive le même groupe d'âge trois années de suite? Ou bien que chaque enseignant se spécialise dans une discipline? Comment intégrer les écoles maternelles quand celles-ci se trouvent très éloignées ou quand les hasards du secteur scolaire amènent une école primaire à recruter des enfants dans deux ou trois maternelles différentes?

La plupart des équipes se sont d'abord concentrées sur les problèmes de structures, d'organisation et de gestion du temps. *« Au risque de s'y noyer »*, souligne un inspecteur. Et des difficultés ont surgi immédiatement : les déplacements d'élèves, l'exiguïté des locaux, et, bien sûr, le nombre d'élèves par classe – d'autant plus mal vécu que les écoles pilotes ne sont pas à l'abri des suppressions de postes.

Peu d'écoles ont, semble-t-il, éprouvé la nécessité de partir d'abord des contenus, d'une réflexion sur l'évaluation ou d'une analyse précise et argumentée des difficultés des élèves. Quand une réflexion globale et plus ambitieuse est engagée, c'est presque toujours dans des écoles où le changement s'impose parce que l'échec scolaire fait des ravages. Mais alors les équipes n'ont souvent pas attendu le sursaut ministériel pour se mettre au travail.

Dans la ville nouvelle de Maxéville, près de Nancy, c'est l'école maternelle qui a, fait rarissime, entraîné l'école primaire voisine dans un système d'après-midi banalisés consacrés au soutien scolaire. Il est habilement placé en début d'après-midi, à l'heure de la sieste des « petits », ce qui permet aux institutrices de maternelle de participer – et activement – au décloisonnement. Pendant qu'un petit groupe de « CP faible » fait de la lecture avec une institutrice de grande section, un *« groupe CP-CE1 fort »* se lance dans une activité « poésie » avec une maîtresse de CM ... dont les propres élèves sont moitié en bibliothèque, moitié en musique. *« Exténuant mais passionnant »*, résume une enseignante de cours préparatoire, qui *« n'avait pas mis les pieds depuis vingt-cinq ans en maternelle »*. Mais, sur l'évaluation du dispositif, voire le bien-fondé du principe un peu rigide des groupes de niveau, les maîtres avouent qu'ils naviguent un peu à vue, qu'ils manquent d'outils, de recul.

Dans une ZEP de Longwy, six écoles (dont trois maternelles) ont un fonctionnement commun basé sur un système de passerelles. Après cinq semaines de travail, tous les élèves font une pause de quinze jours. Pause-bilan, pause-soutien, pendant laquelle ils sont répartis en petis groupes pour travailler sur une compétence (faire un exposé, lire une consigne) utile aux différents niveaux du cycle, ou un point précis du programme. Mais, comme l'explique l'IEN en charge de la ZEP, ce travail sur les cycles est presque le point d'aboutissement d'une démarche entamée dès 1982, soutenue par une procédure de développement social des quartiers (DSQ) et jouissant, au titre de la ZEP, de moyens d'encadrement confortables.

Par crainte, sans doute, de voir se renouveler l'échec cuisant de la rénovation des collèges de 1983, le ministère a opté, cette fois, pour une stratégie de la rénovation à marche forcée. Du coup, l'échéance qu'il s'est fixée – la rentrée 1991 – tient du pari, voire du mirage. La stratégie est à haut risque. Car, si rien ne change véritablement l'année prochaine dans l'école primaire, les plus battants des enseignants risquent fort, à leur tour, d'être gagnés par le découragement.

CHRISTINE GARIN

Mal de vivre au collège de Mantes

Agité par différents incidents la semaine dernière, le collège André-Chénier reflète les tensions des quartiers défavorisés

YVELINES

De notre correspondante

LE calme semble revenu au collège André-Chénier, au cœur d'un quartier difficile de Mantes-la-Jolie (Yvelines), le Val fourré. Tout au long de la semaine dernière, des incidents entre élèves et professeurs avaient contraint le principal du collège, Mme Françoise Llorca, à faire évacuer et fermer l'établissement jeudi après-midi.

Ces incidents sont nés d'une sanction mal perçue par les élèves contre l'un d'entre eux, qui avait jeté un projectile en direction d'un professeur le 15 mars, lors d'une épreuve de français commune aux classes de 3e. Dès le lundi suivant, les professeurs avaient rappelé à leurs élèves, classe par classe, quelques points essentiels du règlement, en les informant de l'exclusion temporaire d'une semaine prononcée à l'encontre du fautif, un garçon de seize ans qui, jusqu'alors, n'avait pas connu de problèmes disciplinaires particuliers.

Dans l'esprit des élèves, cette exclusion temporaire se serait transformée en renvoi pur et simple de l'établissement. Les collégiens se sont alors engagés dans une sorte d'épreuve de force avec l'équipe pédagogique, refusant de regagner leurs salles de cours à plusieurs reprises. *« Dans leur grande majorité, ils ont cru bien faire en exprimant un ressentiment par rapport à une école qui n'est pas exempte de reproches. Ils se sont vite rendu compte du risque de récupération de ce mouvement spontané par des éléments extérieurs »*, commentait lundi Mme Llorca en annonçant la normalisation de la situation. *« S'il y a encore des incidents, ils seront le fait d'une frange de jeunes qui n'espèrent plus rien de l'école et qui, dans leur désespoir, font en sorte que les choses aillent mal... Pour ne pas se sentir seuls dans l'échec et dans l'exclusion »*, précise le principal, rejoint dans cette analyse par les professeurs de ce collège de 1 000 élèves (pour 900 places), au cœur de l'un des treize « quartiers sensibles » des Yvelines.

Des enseignants « bien seuls »

« Ceux que nous appelons « éléments extérieurs » sont bien souvent d'anciens élèves, qui continuent à venir au collège parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire et pas d'autre endroit pour se retrouver », confirme une enseignante, qui ajoute : *« Nous faisons déjà beaucoup de choses ici pour ces jeunes, mais nous ne pouvons pas tout faire »*. En l'occurrence, les soixante-douze professeurs *« se sentent bien seuls »* face à une *« situation lourde »*, celle de la cité du Val fourré, qui accumule les problèmes sociaux et culturels.

« Le poids de cette cité est beaucoup trop important pour la ville », reprend Mme Llorca, chiffres à l'appui : le Val fourré compte à lui seul 12 000 enfants scolarisés, alors que le centre de la ville ne dispose que d'un seul collège. *« Nous payons le prix d'une politique de plusieurs années qui a abouti à la pénurie d'enseignants et à l'abandon des collèges, du temps où ils étaient gérés par l'Etat »*, explique-t-elle.

Pénurie et abandon auxquels la création de « zones d'éducation prioritaires » n'apporte pas de remèdes suffisants. *« La ZEP est une idée généreuse, mais trop tardive. C'est vrai qu'elle nous a apporté des moyens supplémentaires mais dans un contexte général d'appauvrissement de l'éducation. »* L'institution de cette ZEP de 12 000 élèves a au moins eu le mérite d'engendrer une réflexion systématique des professeurs et de leurs partenaires locaux.

Des professeurs qui s'avouent *« éprouvés »* par les événements de la semaine dernière, mais pas découragés. *« A aucun moment nous ne nous sommes sentis en danger ou dépassés par les événements »*, affirme l'un d'eux. Comme s'ils percevaient l'épreuve de force engagée par les élèves comme une forme de dialogue, de crise en la circonstance. Ce dialogue avec des adolescents confrontés à de grosses difficultés chez eux comme dans leur vie sociale est une priorité pour l'équipe pédagogique. *« Nous parvenons tout à fait à dialoguer avec nos élèves, mais il faut parfois leur rappeler des règles toutes simples, indispensables à la réciprocité de l'échange »*, témoigne une jeune enseignante. *« C'est ce qui s'est passé la semaine dernière. Nous leur avons rappelé que notre objectif était leur réussite scolaire, et ils semblent l'avoir très bien compris, hormis les quelques irréductibles qui ont déjà un pied dans la marginalité. »*

Ce bilan, tiré par certains professeurs, est confirmé par Françoise Llorca. *« Les professeurs du Val fourré ne sont pas des enseignants au rabais. Ils travaillent avec leurs qualités et leurs faiblesses, comme partout ailleurs. Mais, ailleurs, avec des profs qui ne sont pas meilleurs, les collèges tournent. Parce que les difficultés viennent de la cité, de la ville... Et on en arrive bien à cette politique de la ville qui fait l'objet du débat au Parlement »*, analyse-t-elle. *« Les incidents se sont produits cette fois-ci à Mantes-la-Jolie. Mais il aurait pu se passer la même chose aux Mureaux, à Trappes ou à Chanteloup-les-Vignes, qui connaissent des problèmes analogues. »*

Ce débordement des problèmes de la ville dans l'enceinte de l'école semble une analyse admise par les élus locaux, en tête desquels le maire socialiste de Mantes-la-Jolie, Paul Picard, qui a rencontré lundi soir les professeurs du collège, juste avant de se rendre sur le plateau de l'émission « Médiation » consacrée justement à « La bataille des villes ». Le collège André-Chénier a fait l'objet d'un reportage, tourné avant les incidents. Les enseignants espèrent que cette médiatisation de leurs difficultés accélérera l'application de mesures concrètes telles que la construction d'un autre collège à Mantes ou la multiplication des équipements sportifs réclamés par les jeunes. *« Mais nous avons conscience que les réponses sont financières »*, conclut Françoise Llorca. Et qu'elles ne seront apportées qu'une fois tranché le débat sur le financement global de la politique de la ville.

PASCALE SAUVAGE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La francophonie racontée aux enfants

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

«*A quoi servez-vous?*», a demandé l'élève à l'académicien-ministre de la francophonie. «*A défendre la langue française*», a aussitôt répondu M. Alain Decaux aux écoliers du collège du Hohberg, un établissement perdu en zone d'éducation prioritaire à Strasbourg, qui compte 60 % d'élèves d'origine étrangère appartenant à vingt-cinq nationalités. «*En tant qu'académicien, on m'a même donné une épée pour cela!*»

L'index levé, la tête penchée, le ministre est inusable, un brin radoteur. Friand d'images et d'anecdotes, de «*je me souviens*» et de «*il était une fois*», il est venu expliquer aux enfants, jeudi 21 mars, ce que signifie cette quatrième Journée de la francophonie à l'école et dire et redire qu' «*il n'y a assurément pas d'arrière-pensées colonialistes, impérialistes ou néocapitalistes dans la francophonie*».

Un nom, une rencontre, un lieu lui suffisent pour brosser le tableau d'une communauté de cent dix millions de personnes. Onésime Reclus, bien sûr, géographe français du XIXe siècle, «*inventeur*» du mot francophonie en 1880, «*frère d'Élisée, Élie et Armand*»; La rencontre Senghor-de Gaulle en 1960, quand, «*sur le seuil de la porte*» («*Si, si, je vous assure. Les historiens adorent les détails...*»), le futur président sénégalais suggéra au général de «*maintenir les liens privilégiés qui unissent la communauté francophone*»; Adiopodoumé, enfin, fondation française de la banlieue d'Abidjan, où chercheurs de tous horizons communiquent avec «*la langue des Lumières*».

Alain Decaux a d'ailleurs un grand faible pour l'Afrique, «*où la France a fait beaucoup pour la démocratie*». Un faible pour Félise, haute comme trois pommes centrafricaines, élève du CE1 de l'école de Schluthfeld, qui vient de terminer «*pour le ministre*» son chant africain. Pour Romain, qui égrène les vers du poète et académicien... Senghor. Mais le ministre n'est pas exclusif. Il a aussi remarqué Aude et Christelle, qui ont revêtu la traditionnelle coiffe alsacienne et toutes ces têtes blondes à l'accent germanique, qui n'ont sûrement pas manqué de visionner la cassette «Alain Decaux raconte... la francophonie».

«*C'est bien de pouvoir parler deux langues*», a dit l'homme à l'habit vert à ces petits Alsaciens, qui se tournent encore naturellement vers l'allemand en première langue au collège. «*Ma mère parle polonais*», a confié l'un d'eux. «*Mon père l'arabe*», a soufflé un deuxième, «*le roumain*», a osé un troisième, «*le portugais*», s'est souvenu un voisin. «*C'est magnifique!*», a conclu l'instituteur-académicien, qui, de suite, a ajusté ses larges lunettes et corrigé sa francophonie aiguë par une défense et illustration spontanée (et certainement sincère) du plurilinguisme.

JEAN-MICHEL DUMAY

Les mutants de l'UNEF-ID

Taraudé par ses divisions politiques, le principal syndicat étudiant a bien du mal à aborder sereinement les mutations de l'Université

LES syndicalistes étudiants de l'UNEF-Indépendante et Démocratique adorent se faire peur. Il n'est pas de débat digne de ce nom, à leurs yeux, sans que l'on se jette à la tête anathèmes vengeurs et prophéties sans appel.

Leur congrès, qui se tiendra à Paris, à la Mutualité, du 29 mars au 1er avril, ne devrait pas déroger à la règle : «*Congrès de la dernière chance*», entend-on ici, congrès du «*sursaut ou du déclin*», souligne-t-on là, tandis que les uns dénoncent le «*syndicalisme en chambre*» d'une minorité principalement animée par les trotskistes, et les autres «*le syndicalisme d'antichambre*» complaisamment pratiqué par une majorité très liée au Parti socialiste et, en particulier, au ministre de l'éducation, M. Jospin.

Au-delà de cette rhétorique de circonstance, pourtant, le débat qui traverse la principale organisation étudiante renvoie à des questions de fond. Au moment où le monde universitaire connaît une croissance accélérée de ses effectifs, une diversification de ses publics, une dispersion géographique accrue, une évolution incertaine de ses missions, voire, à terme, l'éclatement de ses cadres nationaux de référence au profit de dynamiques régionales ou européennes, les modes traditionnels d'expression et de représentation des étudiants ne sont-ils pas contraints à une véritable mutation?

Construit, depuis plus de quarante ans, pour répondre aux enjeux d'une Université plus ou moins élitiste, le syndicalisme étudiant est, désormais, confronté au développement brutal d'un enseignement supérieur de masse. Bien calé depuis des décennies sur les grands courants de la gauche politique – communisme, gauchisme, socialisme, – il souffre aujourd'hui, par mimétisme, du discrédit des uns et de l'anémie des autres.

Les récentes élections aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) sont l'expression la plus spectaculaire de cette absence de projet mobilisateur et de ce manque de crédibilité. En réunissant tout juste 23 % des voix, contre 30 % en 1989 et 37 % en 1987, l'UNEF-ID a perdu une bonne partie de l'influence conquise, dans la frange militante des étudiants, depuis la réunification de 1981 et après le mouvement anti-Devaquet de 1986. Alors qu'elle rassemblait, il y a quatre ans, deux fois plus de suffrages que l'autre UNEF, la voilà de nouveau talonnée par sa vieille rivale à direction communiste.

Une sévère perte d'audience

Enfin, la préparation du congrès a confirmé ce sérieux effritement. Officiellement, le nombre de cartes d'adhérents sur les deux dernières années devrait se situer autour de 16 000, contre 18 000 il y a deux ans. On notera cependant que ces adhérents ne doivent pas être bien fidèles puisqu'un peu plus de 11 000 voix seulement se sont portées sur les listes de l'UNEF-ID lors des récentes élections aux CROUS...

Lucide, le rapport d'orientation qui sera présenté au congrès par M. Christophe Borgel, son président, invite donc l'UNEF-ID à «*muter*» et à construire un syndicalisme de proposition, capable d'exprimer fidèlement «*l'intérêt général*» et les préoccupations majoritaires du monde étudiant. Ainsi la direction de l'UNEF dépasse-t-elle pour la première fois, explicitement, l'inusable revendication «*de meilleures conditions d'études pour tous*». Tenant compte de l'évolution du milieu, de la crainte du chômage et de l'importance croissante pour les étudiants de la réussite de leurs études, elle y ajoute un nouveau mot d'ordre : «*La meilleure qualification possible pour chacun*».

De la même façon, le rapport d'orientation s'efforce d'aborder, «*sans dogmes ni tabous*», la question de la professionnalisation des diplômes. «*Trop longtemps*, souligne-t-il, *le syndicalisme étudiant, par principe hostile aux employeurs, a considéré toute question relevant de la relation entre formation et emploi comme entachée par nature de compromission avec le patronat. Comme si les étudiants définissaient eux-mêmes leur métier en dehors des secteurs d'activité et des entreprises existantes!*» Pour autant, la direction de l'UNEF n'estime pas que l'actuel projet du ministère de créer des instituts universitaires professionnels soit satisfaisant. Mais elle insiste sur la nécessité de développer toutes les initiatives de nature à «*répondre au souci des étudiants de valoriser leur formation pour s'insérer au mieux dans la vie active*».

Troisième exemple enfin de ce réalisme affiché, la question du financement des études. En signant, mardi 26 mars, le relevé de conclusions établi entre le ministère de l'éducation nationale et les principales organisations étudiantes sur le «plan social», l'UNEF-ID obtient l'engagement gouvernemental d'un développement à moyen terme des bourses d'enseignement supérieur. Mais elle accepte, en contrepartie, la mise en place d'un système de prêts qui, il y a peu encore, aurait été considéré comme un *casus belli*. Au point, d'ailleurs, qu'elle n'en souffle mot dans son rapport d'orientation.

Des manœuvres dignes du congrès de Rennes

Tout aussi lucidement, cependant, la direction de l'UNEF-ID ne cache pas que ce débat sur l'évolution de l'Université risque fort de passer à la trappe ou de servir de paravent à des querelles de boutique et à des empoignades beaucoup moins nobles. Le premier obstacle à un débat de fond, estime ainsi le rapport d'orientation, est la persistance, dans le syndicat étudiant, d'une tradition «*contestataire*» héritée du gauchisme révolutionnaire des années 70.

La dénonciation de ce «*négativisme érigé en dogme*» vise principalement les deux courants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire, bien mal en point, et du Parti communiste internationaliste qui maintient, contre vents et marées, sa présence groupusculaire. A quoi les minoritaires visés répondent du tac au tac en dénonçant la dérive «*libérale*» de la direction et la notabilisation du syndicat qui risque de perdre son indépendance par rapport à l'Etat et au gouvernement. Beaucoup plus redoutable, cependant, est la dérive progressive qui a fait de l'UNEF-ID une annexe du Parti socialiste, décalque fidèle des tics, des divisions et des clans des aînés de la rue Solférino. Le phénomène n'est pas nouveau. Depuis que la direction du syndicat a rejoint les socialistes en 1986, la «*politisation rampante a conduit à transformer l'UNEF-ID en une organisation de jeunesse du PS*», fustige le rapport d'orientation, avant d'inviter les uns et les autres à «*s'émanciper de cette tutelle étouffante*».

Or on est plus loin que jamais de cette indépendance rêvée à l'égard des «*chapelles politiques*». La majorité de l'UNEF-ID était parvenue, au congrès de 1987, à regrouper tous les courants socialistes, des mitterrandistes aux rocardiens en passant par les jeunes chevènementistes, les amis de Julien Dray et les émules de Jean Poperen. Mais ce rassemblement de la famille socialiste s'était réalisé au prix d'une cartellisation exacerbée, chacun négociant âprement places et postes. La déliquescence accélérée de courants du PS depuis le congrès de Rennes de 1990 fait désormais des ravages dans les rangs du syndicalisme étudiant.

Ainsi la majorité de l'UNEF-ID ne devrait plus comprendre que deux courants, les jospinistes et les rocardiens. En revanche, une minorité inédite devrait émerger du prochain congrès : elle regroupera les deux courants trotskistes, mais aussi les jeunes poperénistes – en rupture avec leur mentor depuis la guerre du Golfe, – les jeunes chevènementistes et surtout les étudiants proches de Laurent Fabius qu'il est plutôt déroutant – voire cocasse – de retrouver associés aux vieux gauchistes pour dénoncer «*le désengagement financier de l'Etat*» et l'iniquité des prêts étudiants. Sans oublier les amis de Julien Dray, député de Paris et animateur de la Nouvelle École socialiste, qui feront cavalier seul en appelant au «*sursaut*» d'une organisation privée de «*dynamique commune*» et de capacité de mobilisation.

Et chacun de se livrer à des calculs tactiques et à des pointages dignes du congrès de Rennes. La majorité jospino-rocardienne préservera-t-elle ses positions (70 % de mandats recueillis il y a deux ans)? La minorité socialo-gauchiste atteindra-t-elle les 30 % à 35 % qu'elle espère? Les amis de Julien Dray rejoindront-ils la majorité ou quitteront-ils carrément l'UNEF? Enfin les uns et les autres parviendront-ils à faire perdre à Christophe Borgel et ses amis la majorité absolue qu'ils détiennent depuis dix ans?

Graves questions, de toute évidence, qui risquent fort d'écarter, un peu plus encore, l'UNEF-ID des préoccupations de la très grande masse des étudiants. Comme le souligne, un brin désabusé, le président du syndicat : «*Encore deux ans comme ça, et on pourra vraiment parler de crise de l'UNEF...*»

G. C.

REPÈRES

ANTIRACISME. Animée, pour la quatrième année consécutive, par SOS-Racisme, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et la Ligue de l'enseignement, la Semaine nationale d'éducation contre le racisme, organisée du 25 au 31 mars, affronte une situation inédite. Les multiples débats, projections et expositions auxquels elle donne lieu habituellement en présence d'écrivains, de sociologues, d'anciens déportés devront cette année se passer de tout intervenant extérieur. Invoquant «*la situation internationale*», un discret avis publié le 7 mars au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* interdit, en effet, l'accès des personnes extérieures aux établissements pendant cette semaine que le ministère place cependant sous son «*haut parrainage*», subventions à l'appui. La FIDL ne manque pas de souligner la contradiction entre ce texte et le décret qui vient de reconnaître aux lycéens le droit d'expression, de réunion et d'affichage à l'intérieur des établissements.

DIJON. Pour la première fois, le Comité national d'évaluation (CNE) vient de se pencher sur le fonctionnement d'une école de commerce de type consulaire, en l'occurrence – et à sa demande – l'Ecole supérieure de commerce de Dijon. Qualifiant l'école d' «*établissement particulièrement dynamique*», notamment dans les domaines de la vente et du marketing, de la finance et de la comptabilité, le CNE met aussi en évidence la qualité de son style d'encadrement pédagogique. En revanche, le Comité estime que les modalités de recrutement des étudiants par concours sont actuellement trop étroites, les activités de recherche insuffisantes et la formation continue pas assez développée.

EXCELLENCE. L'institut universitaire de France, dont la création a été annoncée depuis plusieurs mois mais bloquée pour d'obscures raisons statutaires, devrait finalement voir le jour à la rentrée prochaine. «Collège de France sans murs», le futur institut sera une structure décentralisée permettant aux meilleurs enseignants-chercheurs de se consacrer à leurs travaux et à la formation de jeunes candidats au doctorat au sein même de leur université. Sélectionnés par un comité de spécialistes présidé par Laurent Schwartz, 15 professeurs «seniors» et 20 «juniors» bénéficieront, pour 5 ans (renouvelables une fois pour les seniors), de moyens financiers «*exceptionnels*» pour leurs laboratoires et d'une décharge de service les autorisant à se consacrer exclusivement à l'enseignement doctoral. Les universités concernées obtiendront des postes supplémentaires destinés à compenser le déficit en heures dû à leur détachement. A terme, l'IUF devrait rassembler 200 à 250 chercheurs.

ORIENTATION. Les conseillers d'orientation bénéficieront désormais du titre de psychologue. Un décret, paru jeudi 21 mars au *Journal officiel*, instaure à leur intention un nouveau diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-psychologue. A l'avenir, ces personnels seront recrutés au niveau bac + 3 et suivront pendant 3 ans une formation universitaire en psychologie, entrecoupée de périodes de pratique professionnelle et sanctionnée par un examen final. Ce décret modifie la situation des conseillers d'orientation, qui étaient jusqu'à présent recrutés au niveau bac + 2 et recevaient une formation de 2 ans, beaucoup moins axée sur la psychologie, avant d'effectuer un stage de 1 an pour être titularisés. Le premier concours de recrutement de la nouvelle formation aura lieu au printemps 1991.

UNIVERSITAIRES ASSOCIÉS. Le gouvernement vient de publier, au *Journal officiel* du 13 mars, deux décrets destinés à rendre plus attractives les conditions de recrutement des personnalités extérieures comme enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur, qui sont, en particulier, assouplies. Les futurs professeurs et maîtres de conférences associés ou invités devront simplement justifier d'une activité professionnelle autre que l'enseignement et d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline enseignée, au lieu des 7 ou 9 ans d'expérience professionnelle actuellement exigés. Pour garantir une certaine stabilité dans l'organisation des enseignements, la durée des fonctions des «associés» à mi-temps sera désormais de 3 ans renouvelables, au lieu de 1 an actuellement.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télifax 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyer ce bulletin** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

111 MON 02

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

SPÉCIAL TERMINALES
choisir sa prépa HEC
30 F

- Toutes les prépas aux 40 Ecoles de Commerce et de Gestion
- Comment intégrer une Prépa : quel bac pour quelle voie, etc.
- Le classement 90 des prépas
- Les 40 Grandes Ecoles de Commerce

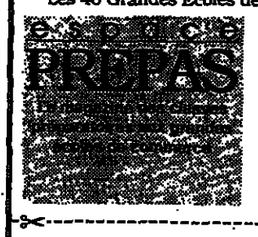

4 numéros par an :
Les sujets de concours corrigés, des QCM inédits de langues, des articles de droit et d'économie, des exercices de maths, les rapports des correcteurs, des conseils pour les écrits et les oraux, la vie et la scolarité dans les grandes écoles, les stages à faire, les métiers à la sortie...

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

☐ N° Spécial Terminales : n° 25 — 30 F
☐ Les Annales des Concours 89/90 — 90 F
☐ L'Abonnement *Espace Prépas* 90/91 (n° 24 – 25 – 26 – 27) — 100 F

IDP – 24, rue de Lisbonne – 75008 Paris – Tél. : 42 93 21 46

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION B

ARTS • SPECTACLES

BRUNO BARBEY/MAGNUM

Prague où le pont Charles enjambe la Moldau

LES JALONS NOUVEAUX D'UN DIALOGUE CULTUREL EUROPÉEN

L'Est à voix haute

UN peu d'air à l'Est. Le pont Charles relie aujourd'hui les deux rives d'une Prague décidée à se réconcilier avec elle-même. La capitale tchécoslovaque vient d'accueillir un colloque international qui a débattu de son avenir, et, au-delà, des conditions du développement harmonieux des grandes villes du patrimoine mondial *(lire page 20 le reportage de Frédéric Edelmann)*. Là où, il y a peu de temps encore, les peuples du bloc communiste parlaient à voix basse d'un avenir en noir, tout un continent construit à voix haute un futur aux couleurs de la démocratie.

A ce jeu de construction, ou de reconstruction, les artistes, les intellectuels, les politiques mettent beaucoup de cœur malgré... malgré tout : pollutions, privations de toutes sortes, résistances insoupçonnées, et surtout persistance d'une maladie stalinienne érigée en système, le mensonge. Un mensonge qui porte moins désormais sur l'organisation des sociétés mais que nourrit un mirage : la course au profit *(lire page 22 l'entretien de Costin Cazaban avec Andrei Plesu, ministre roumain de la culture)*.

Dans ce contexte, la vie culturelle a tout à redouter. Les artistes, qui jouissaient jadis dans leurs unions d'une – très relative – autonomie, sont désormais laissés à eux-mêmes et à un public qui, comme à Sofia *(lire page 21 le reportage de Bénédicte Mathieu)*, attendait plus de son théâtre, plus de révélations sur «l'avant», plus d'engagement sur «l'après». Les nouveaux gouvernements ont, eux, d'autres priorités. Phénomène bien connu à l'Ouest : quand les besoins sont nombreux, urgents, les investissements publics dans la création artistique s'amenuisent.

L'Ouest, l'Ouest arrogant, qui envoie en eaux troubles ses navires gréés en devises fortes ; l'Ouest généreux, qui, plus discrètement, expédie de l'autre côté du rideau enfin déchiré ses éclaireurs éclairés, architectes, écrivains, acteurs et metteurs en scène. Prémices d'une culture européenne interactive.

OLIVIER SCHMITT

MUSIQUES 18 et 19

Deux semaines de concerts à l'université

« Le Monde Arts et spectacles » a décidé de s'associer à Campus à l'oreille et de parrainer son deuxième festival de musique dans les universités de la région parisienne. Organisé conjointement avec le Festival d'Ile-de-France et financé majoritairement par le conseil régional, ce festival propose de transformer, du 2 au 18 avril prochain, neuf campus de facultés et de grandes écoles en salles de concerts organisés par les étudiants eux-mêmes. Cette manifestation joint l'agréable – la diffusion musicale – à l'utile : certains établissements ont déjà intégré cette expérience dans le cursus des études.

DISQUES 27

Les éclats d'un trio magique

Entre le 20 juin 1927 et le 16 mai 1932, trois instrumentistes d'exception, Alfred Cortot, pianiste, Jacques Thibaud, violoniste, et Pablo Casals, violoncelliste, ont interprété des œuvres de Bach, de Haydn et de Beethoven, réunies aujourd'hui sur un même disque compact. Cet enregistrement historique, soixante ans après, est encore à présent un modèle inapproché.

RENCONTRE 28

Etienne Vatelot le médecin des instruments

Héritier d'une dynastie de luthiers, Étienne Vatelot reçoit à longueur d'année dans son atelier parisien la plupart des instrumentistes qui comptent. Expert dans l'art de soigner tel ou tel violon ou violoncelle, ancien ou moderne, il est aussi le confident d'artistes réputés à la recherche de l'instrument de leur vie. Vatelot vient de présider le premier concours international de lutherie de la Ville de Paris. Rêve toujours inabouti, le jury a-t-il découvert un nouveau Stradivarius ?.

LA DEUXIÈME ÉDITION DE CAMPUS A L'OREILLE,

Concerts magistraux

Personne n'avait songé à donner des concerts dans les universités et les grandes écoles en associant les étudiants à la programmation. Pour la seconde année consécutive, Campus à l'oreille relève ce défi. Mais le but de cette opération dépasse ce cadre imposé. Certaines facultés ont déjà intégré cette expérience dans le cursus des études.

« *PENDANT trois jours, on ne sait pas où mettre les profs!* » Lydie Bruneau n'est ni un cancre ni une révolutionnaire sur le retour. Étudiante en maîtrise d'économie, elle est présidente de l'association Campus à l'oreille de l'université Paris-X-Nanterre et doit trouver de la place pour caser les concerts du festival éponyme qui se déroulera les 16, 17 et 18 avril sur le campus de sa faculté.

Organisé par le Festival d'Ile-de-France, financé majoritairement par la région, Campus à l'oreille transforme pendant trois jours neuf campus en salles de concert. Pour 30 francs, les étudiants peuvent y écouter musique classique et jazz. « *Contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, où les formations de musiciens sont aussi répandues que les équipes de foot ou de basket, la musique n'a pas encore droit de cité dans les universités françaises*, explique Pascal Dumay, directeur de l'association Campus à l'oreille et maître d'œuvre du Festival. *Chez nous, la musique est peu prise en compte dans les différents cycles de l'enseignement, dans le secondaire comme dans le supérieur, et il n'y a aucun lien entre l'enseignement musical et l'école, le conservatoire municipal et l'école, le conservatoire régional et le lycée, le conservatoire supérieur et la faculté ou les grandes écoles. Il serait temps de créer des passerelles pour faire découvrir le plus tôt possible la musique aux Français. C'est toute une éducation à faire. Il faut créer l'événement, se débrouiller pour surprendre les jeunes publics, pour rendre la musique plus présente dans la vie du pays.* »

Partant de cette constatation, Pascal Dumay suggère, il y a deux ans, de lancer une aventure musicale dans les universités. Sa démarche est simple. Au lieu de livrer des concerts clef en main, il propose de créer des associations d'étudiants qui mettraient en œuvre, autour d'un festival « in », organisé par le Festival d'Ile-de-France, des activités musicales en tout genre : un festival « off » ponctué par des débats, des conférences, des « bœufs »... et l'organisation de concerts tout au long de l'année. A terme, ces associations devraient permettre la création d'une dynamique musicale dans l'enseignement supérieur.

« *Il s'agissait de leur mettre le pied à l'étrier, d'être des partenaires, de leur apporter le financement* (lire l'encadré page suivante) *tout en leur laissant une grande autonomie. Il y a, par exemple, des éléments que les étudiants maîtrisent mieux que nous : la communication dans la fac ou les dates les plus judicieuses pour éviter que les concerts ne se télescopent avec les examens. C'est une façon, aussi, de leur faire rencontrer des professionnels, de les rapprocher de la réalité.* »

LES RETARDS DES UNIVERSITÉS

Après une première expérience en 1990, la deuxième édition de Campus à l'oreille s'installe, cette année, dans neuf facultés et grandes écoles : Sciences-Po, Villetaneuse, Orsay, Dauphine, Censier, l'École centrale, Nanterre, Saint-Denis et l'ESSEC, avec une priorité pour les universités. « *Galas, conférences, festivals, épreuves sportives, les grandes écoles connaissent déjà bien les rouages des événements étudiants. Les universités, où se côtoient des milliers d'individus aux multiples spécialités, sont très en retard. Il y a aussi des facultés où notre action serait moins utile, comme à la Sorbonne où Jacques Grimbert, son chœur et son orchestre sont solidement ancrés et se produisent régulièrement. Campus à l'oreille, enfin, permet de compléter les activités musicales déjà gérées par les facs elles-mêmes. Celle d'Orsay, par exemple, favorise beaucoup la vie culturelle. Elle abrite un orchestre, un ensemble vocal, une fanfare, l'Afreubo, et nous. Mais il s'agit là d'une situation presque idéale, exceptionnelle!* »

Comme s'il avait voulu démythifier la musique et ses interprètes, Pascal Dumay a parié, cette année, sur une jeune distribution : « *Des interprètes presque aussi jeunes que les étudiants, comme le Trio Wanderer, le Quatuor Kandinsky, le pianiste Florent Boffard, le violoncelliste Marc Coppey, ou des artistes à découvrir, comme le tout jeune pianiste brésilien Ricardo Castro, le groupe irlandais Dirty Linen ou le Big Band 91. Nous privilégions le jazz ou le classique, des musiques qui ne sont pas forcément les plus écoutées par cette génération. Inviter des grandes vedettes? Nous n'en avons pas forcément l'envie... et les moyens. Et puis, passer par le circuit traditionnel des agents pour décrocher une star ne sert à rien... Trop peu d'étudiants les connaissent.* »

D. R.

Un mois par an, les amphis de neuf grandes écoles et facultés parisiennes s'ouvrent au monde extérieur. Les mots cèdent la place à la musique, les professeurs aux interprètes.

JEAN-ROCH MARTIN

Les concerts sont-ils ouverts au public qui viendrait de l'extérieur? « *Attirer les mélomanes curieux... et économes est l'un de nos objectifs. Pourquoi se priver d'eux? D'ailleurs, quelques-uns commencent à prendre leurs quartiers à Censier ou à Orsay. De là à penser qu'il faudrait organiser quelques concerts de prestige avec Radu Lupu ou Martha Argerich!...*

» *Nous ne cherchons pas à transporter le Théâtre des Champs-Elysées dans l'amphi de Nanterre, il nous faut trouver une juste mesure et offrir des spectacles dans des conditions professionnelles. Mais il est parfois difficile de changer les habitudes. La chaire du grand amphi de Sciences-Po était indéboulonnable. Eh bien! Elle a fini par bouger, après des négociations serrées.* »

UN PIANO POUR LES « DAUPHINOIS »

La devise de l'association de Dauphine adhère parfaitement au cahier des charges de Campus à l'oreille : « *Sortir les étudiants de la seule contemplation de la musique.* » Pour mener à bien ce programme ambitieux, les huit membres du bureau de cette association se sont tout d'abord bagarrés pour décrocher un local qu'ils partagent... avec les responsables de la télévision interne. « *Nous avons trois objectifs*, dit David Kalfon, membre de l'association. *Accueillir Campus à l'oreille, bien sûr, et organiser des concerts jazz et classiques, environ tous les deux mois, en donnant leur chance à des jeunes interprètes qui démarrent leur carrière. Il y a quelques jours, nous avons accueilli un trio de jazz dont c'était la première prestation professionnelle. Nous les avons rencontrés par le biais de l'un des membres de l'association qui appartient au CIM, une école de jazz spécialisée dans les techniques de l'improvisation.*

» *Nous nous sommes aperçus qu'il était indispensable d'établir des liens avec les écoles de musique et nous avons eu l'idée de contacter les élèves du troisième cycle du Conservatoire national supérieur de musique : ils sont un label de qualité pour nous, nous sommes un tremplin pour eux.*

» *Troisième objectif enfin, l'aide à la pratique amateur. Nous disposons maintenant à volonté d'une salle – qui n'était jusque-là, ouverte qu'après 17 heures, pour ne pas déranger les cours, – mais, attention, à la seule condition de ne pas utiliser d'instruments électriques. Nouveau pari : nous cherchons à remplacer un piano décati par un instrument digne de ce nom. De nombreux « dauphinois » sont des pianistes en rupture d'instrument. Un piano dans un studio ou une chambre de bonne, ce n'est pas très courant. Véritable instrument de transmission entre les étudiants, Campus à l'oreille a également permis l'éclosion d'un sextette de jazz et d'un trio de musique classique. Ils se produiront dans le « off.* »

Les neuf de Nanterre se réunissent deux fois par semaine, où ils peuvent – pas de local! – pour préparer le festival « off ». Autour de l'Orphéon Célesta, de l'Orchestre national d'Ile-de-France et d'un trio de jazz, ils ont imaginé trois journées à thème, qui devraient graviter autour d'un film dont la projection reste hypothétique, faute de moyens : « La musique se met en quatre », « Vous avez-dit Mozart? », et « Musique et danse ». Mini-concerts toute la journée alterneront avec des débats aux termes évocateurs : « Le rock à l'Opéra-Bastille, le classique au Zénith. »

Pour ne pas laisser s'éteindre la flamme de la musique à Nanterre, Lydie Bruneau a déjà son idée, bien différente de celles de Dauphine, Sciences-Po ou Censier, preuve que l'on peut travailler en toute liberté à Campus à l'oreille – et même y faire du rock : créer, par l'intermédiaire de l'association, l'un des carrefours culturels de la faculté. « *Les syndicats étudiants et le bureau des élèves organisent déjà de nombreux concerts. Notre but serait de coordonner toutes les associations en les laissant jouer dans leur spécialité. Nous voudrions qu'il existe un point musique, un endroit où l'on vende des partitions, des livres spécialisés ou des places de concert. Ce lieu existe. Nous voudrions réinvestir la Maison des affaires culturelles, qui appartient au CROUS et sert actuellement de cafétéria.* » Cela ne risque-t-il pas de prendre du temps? « *Oui, assurément. Mais nous devrions y parvenir au mois de juin...* », répond-elle d'une voix tranquille.

Musiciens ou mélomanes, les étudiants ont rejoint ou fondé les associations Campus à l'oreille pour sortir de leur milieu scolaire. « *Bien sûr*, c'est un *hobby, mais Campus à l'oreille est également une excellente carte de visite dans un* curriculum vitæ », constate Lydie Bruneau. « *Cela présente un intérêt personnel, mais aussi professionnel*, ajoute David Kalfon. *Je suis tombé un jour sur une affiche qui disait : « Vous aimez le jazz. Rejoignez Campus à* ➡

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA MUSIQUE A L'UNIVERSITÉ

Violoncelle sans cérémonie

Violoncelliste, Marc Coppey a l'âge des étudiants pour lesquels il va jouer pour la deuxième fois. Cette année, il a joint la parole au geste en participant activement à l'élaboration des programmes de Campus à l'oreille.

JEAN ROCH MARTIN

En France, l'enseignement de la musique suit une filière indépendante de l'enseignement supérieur. Campus à l'oreille veut réconcilier les inconciliables, faire se rencontrer deux mondes qui évoluent dans des sphères cloisonnées. Dans un premier temps, surpris par un milieu dont ils ignorent les règles, apeurés par le rituel du concert classique, les étudiants se passionnent pour un projet dont ils apprennent à maîtriser l'organisation jusque dans ses implications budgétaires.

DIFFICILE à joindre Marc Coppey ! Le pauvre « faisait ses trois jours » : bon pour l'armée. Ce jeune violoncelliste, né en 1969, est un récidiviste de Campus à l'oreille. L'année dernière, il a joué devant les étudiants de Dauphine et d'Orsay, mais cette fois-ci il prend part de façon plus active encore à cette aventure. Pascal Dumay, l'inventeur de Campus à l'oreille, lui a demandé de prendre part au travail des étudiants programmateurs, afin de prouver aux étudiants que les musiciens classiques ne devaient pas être regardés comme des spécimens du Muséum d'histoire naturelle.

De nombreuses rencontres, des débats ont conforté Marc Coppey dans son engagement, même si le type de musicien qu'il représente fait parfois « peur » à ses coéquipiers. *« J'ai rencontré les étudiants de différentes associations. Leurs réactions diffèrent d'une faculté à une autre. A Villetaneuse, par exemple, la musique classique ne déclenche pas un enthousiasme excessif, à Dauphine et à Orsay, ils sont plus connaisseurs. Cela a été une grande déconvenue pour moi, d'autant que les étudiants de cette faculté sont actifs, enthousiastes. Mais leur méconnaissance de la musique classique fait qu'ils se méfient. La queue-de-pie, le récital de piano leur font même peur. En réalité, après avoir discuté avec eux, je me suis rendu compte qu'ils étaient gênés par un cérémonial, celui du concert, dont ils ignorent les règles. J'ai aussi réalisé que si les universités pouvaient apparaître comme des déserts culturels cela provenait avant tout du fait que les structures en place, les moyens donnés aux étudiants ne favorisaient pas leurs initiatives propres. A la différence de ce qui se passe aux Etats-Unis, les écoles de pratiques artistiques – les conservatoires de musique et d'art dramatique, les Beaux-Arts, les Arts-Déco – ne sont pas intégrées au cadre universitaire. Autre problème, les étudiants parisiens ne vivent pas vraiment sur place et trouvent largement de quoi s'occuper dans Paris. A Bloomington, aux Etats-Unis, où j'ai étudié avec Janos Starker, l'université a un vrai campus et les étudiants qui veulent écouter de la musique, ou participer à toute autre activité culturelle, n'ont pas à se déplacer. En France, c'est bien différent.*

Ce que m'apporte cette collaboration? Je trouve excellent d'être en contact avec des étudiants de mon âge, nos parcours ont été différents, bien sûr, mais c'est une occasion de se retrouver, de montrer que les musiciens classiques, contrairement à l'image qu'ils donnent trop souvent, ne sont pas sur un piédestal. D'ailleurs, nous nous tutoyons très vite, ce qui dans un autre cadre ne se ferait pas forcément si vite. J'aime ce public ouvert, dont la motivation n'est pas sociale. Lorsque je joue, je le sens bien. Ce public est détendu. »

ALAIN LOMPECH.

➡ *l'oreille. » Mon sang de pianiste et de saxophoniste n'a fait qu'un tour. Aujourd'hui, j'espère pouvoir rester à Dauphine afin de poursuivre cette activité. »* Dauphine, qui accueille le très prestigieux et très demandé DESS de gestion des institutions culturelles que rêvent de décrocher un grand nombre des membres de ces associations.

NE PAS FAIRE TROP DE BRUIT

Les administrations ont, dans l'ensemble, plutôt bien accueilli l'initiative... à condition qu'il n'y ait pas trop de bruit. Certaines d'entre elles ont même intégré la gestion de l'association dans leur cursus. Censier en a fait une unité de valeur pour la licence en sciences de la communication. L'université de Paris-Nord-Villetaneuse semble la plus avancée en la matière, en proposant une UV libre de gestion de projet, mention organisation de manifestations musicales. *« L'université est partenaire du Festival d'Ile-de-France. En cela, nous lui avons donné une spécificité et une originalité en proposant que tout le travail des étudiants puisse être intégré à leur formation. Ils acquièrent ainsi une pratique professionnelle et artistique en étant en prise directe avec les instances culturelles. Si l'association est, aujourd'hui déjà, encadrée par un maître de conférence, et « visitée » deux fois par mois par les responsables du Festival d'Ile-de-France, Villetaneuse renforcera dès l'année prochaine l'aspect théorique de cette UV de gestion par une manifestation culturelle dont les conditions de réussite sont simples : jouer le jeu jusqu'au bout. Un déficit financier ne les recalera pas. Nous veillons à leur apprendre à gérer une enveloppe. »*

Selon Arlette Sylvestre, enseignante en anglais, chargée de mission auprès du président de Villetaneuse pour l'action culturelle et sociale et pour le projet concerté de développement universitaire et urbain sur le site de Villetaneuse, l'action privilégie la réflexion. C'est en ce sens que Campus à l'oreille peut susciter une réflexion plus pertinente de l'organisation du campus. *« Cette manifestion a soulevé l'un des problèmes les plus brûlants de l'université : il n'y a pas ici de lieu culturel. Nous sommes obligés de nous disputer pour un amphi qui n'est pas adapté aux concerts. Il n'y a pas de dégagements, la chaire est inamovible. Les manifestations culturelles entrent donc en rivalité avec les missions d'enseignement de l'université. Or sa mission ne consiste-t-elle pas également à entretenir une diffusion culturelle auprès du public ? »*

Comment résoudre le problème ? *« En organisant des opérations, des événements qui engendrent une dynamique de création, une action de longue durée que vient conclure le Festival. Campus à l'oreille est très révélateur de la réalité de la pratique musicale des étudiants. Nous n'avons pas les circuits nécessaires pour nous manifester, il faut donc que nous leur apprenions à être motivés, à ne pas avoir peur, il nous faut les encourager à être acteurs, et plus seulement consommateurs. Cela prendra du temps, beaucoup de temps, mais cela en vaut la peine. »*

LES GARDIENS DE LA MÉMOIRE

Si Campus à l'oreille semble devoir faire partie du paysage universitaire français, son équilibre reste précaire. *« A l'heure où les professeurs se battent pour avoir une salle ou des crédits supplémentaires, nous ne sommes pas du tout prioritaires, et c'est bien normal. Nous sommes pris dans l'engrenage d'une énorme machine qui se nourrit d'autorisations. »* Comme tous leurs camarades, David Kalfon ou Isabelle Dean, présidente de l'association de Campus à l'oreille-Censier, se heurtent chaque jour à la lourdeur d'une administration qui gère l'accueil de près de 6 000 étudiants à Dauphine, 27 000 à Nanterre ou 17 000 à Censier.

Les étudiants savaient bien que l'administration manquerait de souplesse, mais ce qui les a le plus étonnés, sans doute, est la réaction des étudiants, encore peu engagés dans une nouvelle activité extra-scolaire. *« Ce n'est pas facile car ils ne sentent pas que c'est un formidable pari pour eux, pour l'université »*, regrette Isabelle Dean. Didier Kalfon : *« Les « dauphinois » ne demandent qu'à écouter de la musique, mais restent encore passifs. Ils sont difficiles à faire bouger. Et puis, nous avons une image de fac de bosseurs où le rythme est très scolaire – appel au début du cours, contrôle continu strict. Dur, dans ces conditions, de sécher des cours pour organiser une manifestation culturelle. Cela pose parfois des problèmes au sein même de notre association. »*

Les associations vivent au gré de la vie étudiante. Il est encore difficile de dire comment elles vivront les prochaines années, ballottées par un renouvellement constant des effectifs. Difficile de maintenir le cap lorsqu'il faut passer le premier trimestre à refaire les statuts, changer de compte en banque. Après une première édition gérée par des étudiants sur le départ, les associations de Censier, Nanterre ou Dauphine ont dû repartir de zéro. Les anciens promettent désormais d'embaucher des première année, ce qui va assurer une continuité pendant au moins trois ans. Aujourd'hui, chaque association possède son « gardien de la mémoire », un étudiant chargé de maintenir les liens avec les anciens, les artistes, pour ne pas recommencer chaque année, et surtout avec d'éventuels sponsors.

Car si Campus à l'oreille octroie 10 000 francs à chaque association, qui est propriétaire de la billetterie des trois concerts – si le projet annuel en vaut la peine – pour survivre, les associations doivent pouvoir trouver des financements. Par les temps qui courent, l'exercice se révèle de plus en plus périlleux. *« On nous rétorque souvent que nous sommes déjà solidement épaulés par le Festival d'Ile-de-France, ou que le label Campus à l'oreille n'est pas encore assez connu pour être rentable »*, constate un étudiant estampillé Campus à l'oreille.

Des « détails » qu'il faudra aborder dans les plus brefs délais pour mettre sur pied un roulement « étudiant » efficace à long terme.

Pour l'instant, la maison mère de Campus à l'oreille peaufine son développement francilien, tout en lorgnant au-delà des frontières de l'Ile-de-France. Des contacts ont été pris avec le rectorat de Lyon. Il ne faudrait pas croire qu'il n'y a qu'à Paris que la musique n'a pas encore droit de cité à l'Université.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Le programme

Villetaneuse-Paris XIII

Le 2e Trio Wanderer, Quatuor Kandinsky, Marc Coppey (violoncelle), Florent Boffard (piano).

Le 3e Marc Ducret Trio et Lary Schneider.

Le 4e Orpheon Celesta.
Amphi 5, à 17 h 30.

Orsay-Paris XI

Le 3e Christopher Tree et cent-cinquante instruments venus du monde entier.
Le 4e Quintett André Villeger.
Le 5e Valeri Grokhovsky (piano).
Amphi de maths, à 20 h 30.

Sciences-Po

Le 5e Trio Wanderer, Florence Roussier (violon), Jean-Paul Minalli (alto), Romain Guyot (clarinette), Marc Coppey.
Amphi Boutmy, à 20 h 30.

Dauphine-Paris IX

Le 8e Big Band 91.

Le 9e Orpheon Celesta.

Le 10e Claire Désert, Emmanuel Strosser (piano), Philippe Fapconnier, Philippe Serra (percussions).
Amphi B, à 19 heures.

Centrale

Le 9e groupe de gospel de l'école, Valeri Grokhovsky.

Le 10e Raphaël Oleg, Philippe Hirschhorn (violons), Jean Sulem (alto), Leo Vinland (violoncelle), Daria Hovora (piano).

Le 11: Trio Beyteimann-Mosalini-Caratini.
Théâtre de la Résidence, à 20 h 30.

Saint-Denis-Paris VIII

Le 15e Ricardo Castro (piano), Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).

Le 16e Dirty Linen.

Le 17e Quartett Eddy Louiss.
Amphi X, à 17 heures.

Nanterre-Paris X

Le 16e Orpheon Celesta.

Le 17: Ricardo Castro (piano), Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier.

Le 18e Trio Beteylmann-Mosalini-Caratini
Amphi B2, à 17 h 30.

ESSEC

Le 24e Orpheon Celesta

Le 25e Trio Wanderer, Florence Roussier, Jean-Paul Minalli, Romain Guyot, Marc Coppey.
Grand Amphi, à 20 h 30.
Renseignements: Tél.: 47-42-22-55.
Prix des places: 30 F.

Le Monde EDITIONS

Science et philosophie pour quoi faire ?

Textes présentés par Roger-Pol Droit

A L'EST

L'AVENIR URBANISTIQUE DE LA CAPITALE TCHÉCOSLOVAQUE

Prague, piédestal de Staline

En changeant de système économique, la Ville de Prague entre dans un nouveau type d'interrogations urbaines. Un colloque sur l'avenir de la ville a été l'occasion de débattre des métamorphoses d'un site où l'on retrouve les problèmes de toutes les villes historiques du monde.

PRAGUE

de notre envoyé spécial

LA salle, claire, nette et triste, a les couleurs délavées de la modernité et ne se distingue que par les odeurs de goulasch d'une cantine attenante. Dehors, le ciel, théoriquement limpide si l'on en croit le baromètre, est tapissé par une moquette mi-brouillard mi-pollution. Des parallélépipèdes de tailles variées, un *hôtel international, des habitations, une tour de bureaux,* un parking ont été jetés au hasard du territoire, sans logique ni économique ni urbaine. Un autre hôtel est en construction. Par mesure d'économie, on pense ne pas y installer de restaurant. Comme ces hôtels n'ont pas de parkings, les cars vont se garer au milieu des HLM voisines. Mais cela ne détonne pas trop dans ce quartier de Pankrac, petite «Défense» ou petit «Manhattan» à l'échelle de ses médiocres concepteurs. Ce produit de la réalité socialiste tchèque, déguisé en quartier d'affaires, est surtout un chef-d'œuvre kafkaïen.

Dans la grande salle, une dizaine de maquettes sont exposées. Un comité de quartier, récemment constitué, a demandé au concepteur d'origine de revoir sa copie. Et à cinq autres architectes patentés d'imaginer comment *redonner une forme et un sens à cet ensemble sans queue* ni tête. Et puis, ayant appris qu'un colloque international se réunissait justement à deux stations de métro de Pankrac pour débattre de l'avenir de la ville de Prague, le comité est allé quérir un des participants, l'architecte italien Alessandro Anselmi, pour les aider à départager les concurrents de cette consultation.

Bienveillant, Anselmi reste toutefois perplexe. Il suggère à ses interlocuteurs d'établir un programme, d'étudier la réalité des impératifs économiques, les contraintes techniques ou humaines qui lient le quartier au centre de Prague, *avant de demander à des architectes de tailler* dans le vif de la ville. On l'écoute, on semble accepter son avis, un peu incrédules quand même sur la possibilité de trouver un groupe d'experts susceptibles de monter ce programme. Déception : là encore, il faudra attendre. Il semblait pourtant si simple de réparer après avoir constaté les dégâts. Anselmi les rassure malgré tout : des désastres urbains de ce genre, on en trouve dans tous les eldorados de l'Ouest. En France, tenez, il a même fallu créer un ministère de la ville!

PASTICHE OU MODERNITÉ ?

Le matin même, Anselmi a planché devant deux cents spécialistes, venus de toute l'Europe à l'initiative de l'Association pour la communauté culturelle européenne. Il a montré comment il avait imaginé le nouvel hôtel de ville de Rezé, près de Nantes. Une opération de micro-urbanisme et d'architecture qui bénéficie, à juste titre, d'un beau succès critique. Autour d'une petite place en pente au fond de laquelle se profile la cité de Le Corbusier, Anselmi a réuni plusieurs édifices du passé de la ville auxquels tenaient les habitants, pour en faire un *ensemble homogène, repérable.* A Rome, à côté de la colline du Testaccio, ancien dépotoir à amphores des Romains, l'architecte a imaginé un bâtiment articulé autour d'un espace libre, maîtrisé. Un bâtiment-manifeste fondé sur la mise en *valeur* du vide entre les pleins du construit. Qu'est-ce que tout cela a à voir avec Prague?

A Prague, l'hôtel de ville, sur la place Staromestské, est constitué d'une série de maisons reliées les unes aux autres et signalées par un gros beffroi médiéval. Les Allemands, pendant la dernière guerre, ont fait sauter une partie des maisons, agrandissant ainsi la place et donnant un parvis inespéré à l'église Saint-Nicolas, un des chefs-d'œuvre baroques de l'architecte Dientzenhofer. Depuis, trois concours ont eu lieu : d'abord, pour réparer les *dégâts; ensuite, pour combler le «trou»; enfin,* pour réfléchir à un problème urbain sans solution satisfaisante dès lors qu'on le pose en termes absolus.

Comment concilier l'identité, la fierté pragoise, et la reconstruction à l'identique, comme les Polonais l'ont fait, à grande échelle, pour le vieux Varsovie? Faut-il rejeter le pastiche et choisir un vocabulaire contemporain – mais lequel? – sur cette place qui appartient au patrimoine mondial? Mordre un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout sur la place? Etre visible, ou minimaliste? Ne doit-on pas analyser ce qui relève de critères psychologiques, sociaux, symboliques et ce qui ressort de données architecturales et urbaines, avant de trancher?

Vingt-cinq ans après la destruction du quartier juif, dix ans après l'éphémère apparition de cette étrangeté tchèque qu'est le cubisme architectural, et près de dix ans avant l'achèvement de la cathédrale Saint-Guy, commencée quelques siècles plus tôt, le premier président de la République, Tomas Masaryck, en 1920, demande à Jozef Plecnik d'aménager le Palais royal, devenu présidentiel. Au regard des doctrines qui prévalent aujourd'hui en matière de patrimoine, l'intervention de Plecnik apparaît considérable. Elle donne une unité nouvelle à l'ensemble vénérable, mais disparate, du château.

Les cours, les jardins, les circulations sont très largement repensés, des salles entières, comme celle qui porte le nom de l'architecte, sont redessinées, dans un style à la fois affirmé et effacé par rapport à l'«âme» du Palais. Modernes et postmodernes auront tôt fait d'en faire un précurseur, quand Plecnik cherche, à l'inverse des premiers, des continuités, et n'a sans doute jamais eu la *pensée critique ou ricanante des seconds.*

Unifié, le Palais selon Plecnik garde pourtant son jus, ou peut-être, patiné par plus d'un demi-siècle de regards, de visites, de tourisme, l'a-t-il retrouvé ? Discrétion de l'intervention ou phénomène d'habitude qui permet à la ville d'assimiler les opérations les plus stupéfiantes? Il y a surtout, préalable au travail de l'architecte, une analyse fine du bâti et des espaces, une recherche des équilibres cachés de l'ensemble, que Plecnik soulignera, ici par un obélisque, là par deux mâts en pin de Moravie... On trouve toujours, chez Plecnik, une modestie devant les traces du passé, devant l'esprit des lieux, bien rare chez ses confrères.

Dans le Palais de la culture, où a lieu le colloque sur l'avenir de Prague, «ville historique capitale», un architecte français vient montrer que la méthode Plecnik, faite *d'analyse fine et rigoureuse,* de modestie devant les legs de l'histoire, de mesure dans l'intervention contemporaine, est un outil parfaitement adaptable aux exigences de la ville contemporaine. Antoine Grumbach, pour sa démonstration, apporte une étude exemplaire sur le dixième arrondissement de Paris. Des cartes, des plans, des trames, d'un arsenal *a priori* complexe, émergent des *constatations simples, des logiques pour* continuer la ville sur la ville. Sans la mutiler, surtout sans bouleverser l'«âme» de quartiers accouchés par les siècles, sans anéantir cette dimension imperceptible des cités et qui est leur première richesse. On ne se méfie certes pas assez des vanités contemporaines, si fragiles devant l'avenir lorsqu'elles sont issues d'une politique radicale, celle de la *table rase.*

A Prague, des quartiers entiers ont fait les frais d'une telle politique. Ainsi à Zizkov, coupé de la vieille ville par une autoroute imbécile, qui continue de subir une rénovation digne de celle du treizième arrondissement parisien. La construction tchécoslovaque, vouée à la préfabrication lourde, n'a pas, à dire vrai, le choix d'une réhabilitation sélective, comme le mériterait ce quartier rattaché à la capitale au dix-neuvième siècle. Les immeubles, les rues, les places, les jardins sont dès lors effacés pour permettre la juxtaposition de barres identiques où l'on compte les modules de *béton.* On est pourtant ici à 2 000 mètres du cœur historique de Prague.

Ce cœur historique, qui fait de Prague l'un des hauts *sites du patrimoine* mondial, est à vrai dire singulièrement menacé. Il avait été assez sauvagement touché par «la plus grande statue de Staline», érigée sur les hauteurs qui bordent la Vltava à côté de Mala Strana, mais déboulonnée depuis avec son cortège de figures héroïques. Il en reste un socle puissant et vain. Plus tard, une tour de télévision impose son profil à toute la ville sur l'air éternel et stupide de «Nous aussi nous sommes modernes». Mais bon, ce sont là des accidents monumentaux inévitablement liés à l'existence des pouvoirs. Et leur présence n'en est finalement pas plus gênante que la pollution qui grise *exquisement* l'atmosphère.

Le vrai danger pour Prague vient de la pauvreté même qui avait protégé la ville contre les folies bétonnières de l'après-guerre. Il faudrait de l'argent pour restaurer et moderniser l'équivalent de plusieurs arrondissements parisiens, souvent privés du plus élémentaire confort et dont le délabrement confine souvent à la ruine. De l'argent encore si Prague, «capitale européenne», doit échapper aux investisseurs étrangers, pour qui la ville a bien assez d'âme comme ça. Or ceux-ci ont trouvé dans la tendance «coup de poing» d'une partie de la nouvelle architecture occidentale la *caution* esthético-théorique qui leur manquait pour contrecarrer la montée en puissance des défenseurs du patrimoine.

BIZARRE SYMÉTRIE

C'est ainsi qu'un autre architecte français, Jean Nouvel, va bizarrement conclure le colloque de Prague. *Arrivé pour la circonstance* avec quelques heures de retard, et nullement intéressé par les travaux des dizaines d'orateurs qui l'ont précédé, sans doute jugés rétrogrades, Nouvel va balayer tout cela d'un revers de la main. Non, il ne dévoilera pas son projet. Il gardera *«la primeur de ses révélations, vous me comprendrez, j'en suis sûr»,* à ceux (?) qui lui ont commandité l'étude de la rénovation du quartier de Smichov, bizarrement symétrique, par rapport à Mala Strana, de l'ex-statue mégalomaniaque de Staline.

Devant une assistance pour moitié médusée, pour une autre atterrée, hop! il déplace une autoroute et ensevelit les prudentes interrogations sur l'histoire et l'avenir de la ville sous une montagne de déclarations d'intention péremptoires. Chacun devant bien sûr comprendre que sa seule intuition va donner une âme nouvelle à Prague. Ah la fière assurance du génie, qui fit du grand architecte qu'était Le Corbusier le terrible urbaniste que l'on sait! Ah le redoutable effet de mode qui, après avoir digéré Bofill, met Nouvel sur le même piédestal!

Le colloque de Prague aura montré quelle rupture existe entre la pratique de l'architecture, si brillante soit-elle devenue aujourd'hui (grâce à des personnalités comme Nouvel), et la culture de la ville, considérablement enrichie depuis quinze ans par le regard d'historiens, de sociologues et de philosophes. Les premiers se servent volontiers des mots des seconds pour légitimer toutes démarches et leurs contraires. Les seconds imagent leurs discours de ce qui leur semble être les reflets construits de leurs propositions, de leur modernité, et qui ne sont souvent que des effets de mode. Jacques Derrida devait brillamment ouvrir le colloque sur le thème du seuil (le mot Prague, Praha, signifie en effet «seuil») – le passage éternel de la ville d'un état à un autre – et de l'*incomplétude* – la nécessité de laisser la ville ouverte au changement.

Fallait-il que le philosophe se prenne les pieds dans la notion déjà périmée de transparence, et dans les mythologies urbaines qui remplacent les plaisirs de la proximité physique par la fascination technique de la fibre optique? Eh oui, il le fallait! Mais laissons-lui tout de même le dernier mot qui éclaire si bien le *seuil* présent de Prague : *«Qu'est-ce que la loi d'un autre? La loi d'un autre peut être ici la loi de l'étranger, d'un nouveau maître politique. Mais cela peut être aussi la loi d'une autre logique que celle de la ville elle-même, si elle en a une et qui lui soit propre, une autre logique politique, militaire, policière, économique, qui viendrait rompre l'idéal* autonomique *de la ville pour en défigurer le plan propre.»*

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ En attendant la publication des actes de ce colloque qui se déroulait du 11 au 13 mars (Association pour la communauté culturelle européenne, 8, rue de Penthièvre, 75008 Paris), on se reportera aux deux ouvrages suivants : Léon de Coster et Xavier de Coster, *Quatorze Promenades dans Prague,* publié en Belgique par les Editions universitaires; *Prague, secrets et métamorphoses,* sous la direction de Xavier Galmiche et Petr Kral, Editions Autrement, série «Monde».

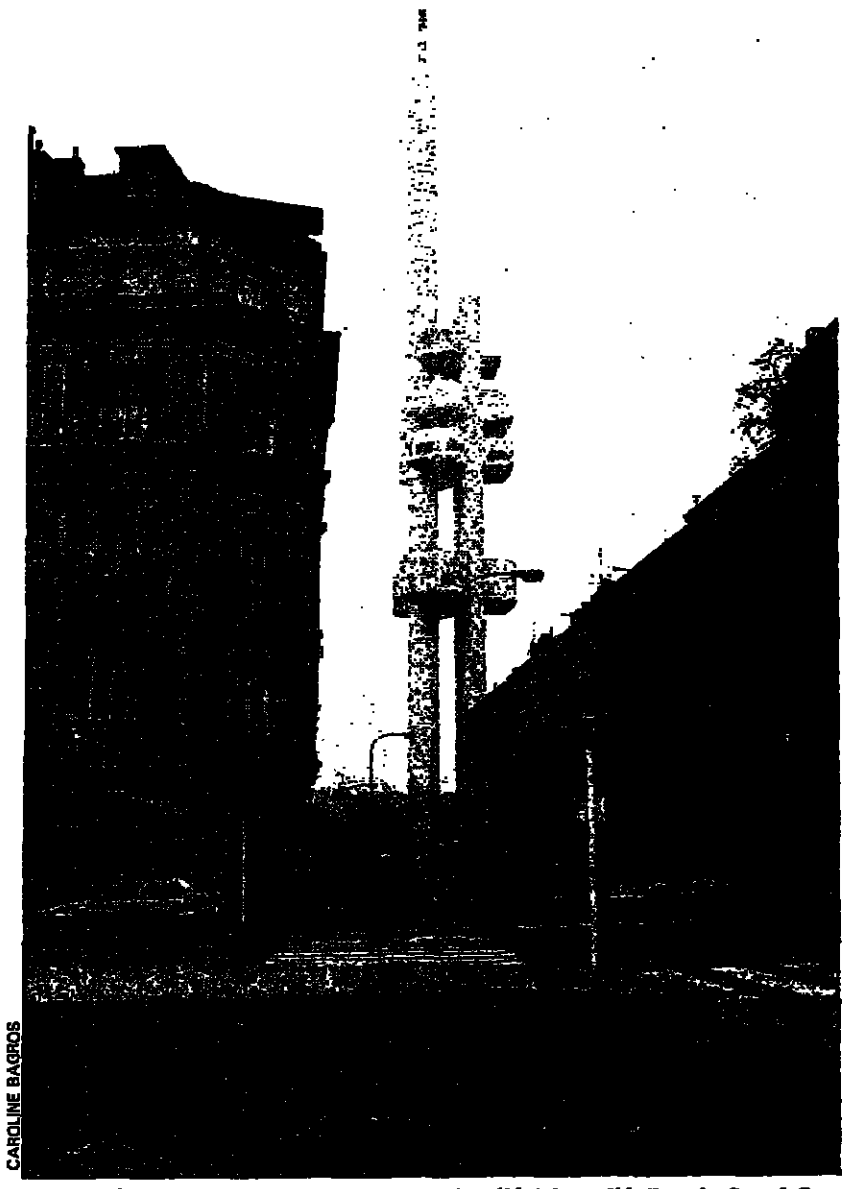
CAROLINE BAGROS

Trois clochers pragois : la nouvelle tour de télévision ; l'église du Sacré-Cœur, construite par Plecnik (1927-33) ; l'église Saint-Nicolas de Mala Strana, construite par Dientzenhofer père et fils (1705-1755).

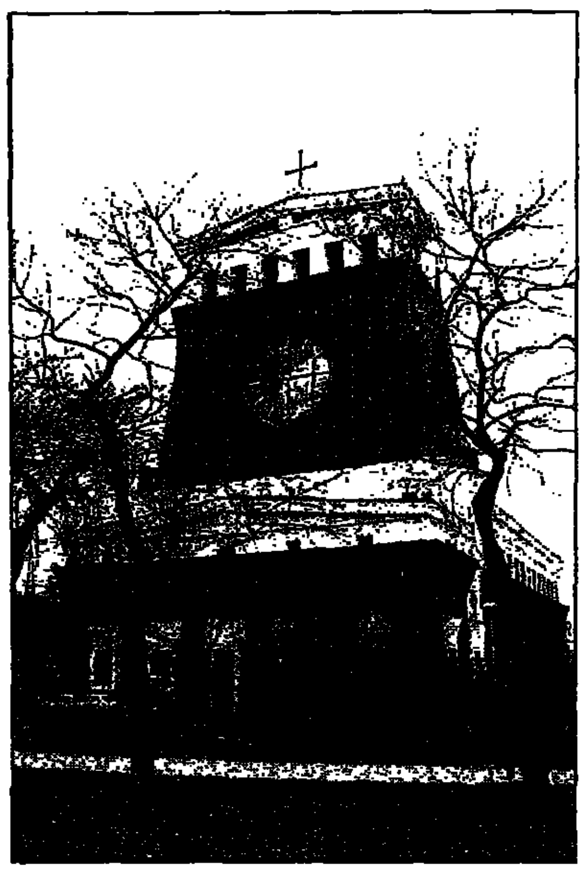

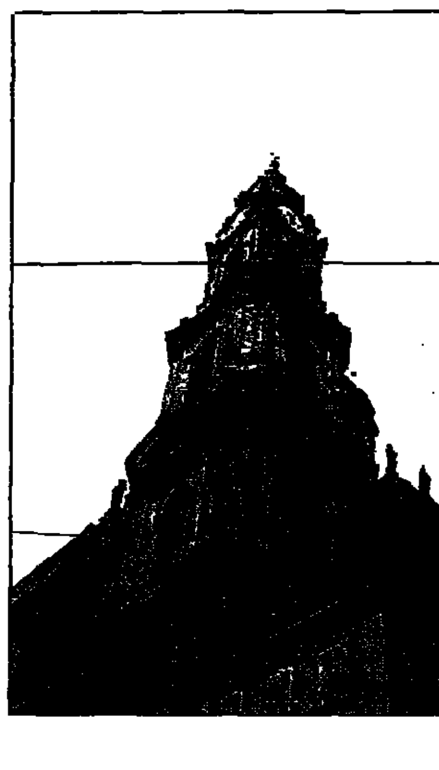

Comment continuer la ville sur la ville, sans bouleverser l'âme des quartiers accrochés par les siècles ?

En pleine crise économique, les Bulgares vivent au jour... Auteurs et metteurs en scène rêvent de l'Ouest. Mais si les cultures tchèque, roumaine ou polonaise sont chez nous reconnues, la culture bulgare, ... de ses auteurs, de ... d'une certaine tradition, ... entre ses frontières. ... qu'ont voulu combattre ... de Toulouse et le Théâtre ... de Sofia en créant ...

SOFIA

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CRÉATION D'UN COURANT D'ÉCHANGES THÉATRAUX ENTRE TOULOUSE ET SOFIA

Les trublions d'une révolution feutrée

« Mammouth », de Stanislav Stratiev, mise en scène de Plamen Markov

PATRICK RIOU

« Ubu roi », d'Alfred Jarry, mise en scène de Didier Carette

En pleine crise économique, les Bulgares vivent au jour le jour. Auteurs et metteurs en scène rêvent de l'Ouest. Mais si les cultures tchèque, roumaine ou polonaise sont chez nous reconnues, la culture bulgare, pourtant riche de ses auteurs, de ses acteurs, d'une certaine tradition, étouffe entre ses frontières. Une réalité qu'ont voulu combattre le Sorano de Toulouse et le Théâtre satirique de Sofia en créant un lien entre eux.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

LES choses sérieuses ont commencé l'année dernière. Le metteur en scène et comédien Didier Carette est venu travailler à Sofia avec des comédiens locaux et a monté *Ubu roi*, de Jarry. Lauréate du concours de manuscrit européen organisé par le Festival international de théâtre de Maubeuge, *la Vie bien qu'elle soit courte*, du dramaturge bulgare Stanislav Stratiev, fait actuellement une tournée en France et fera escale à Toulouse le 2 avril.

La venue d'un metteur en scène français, mais surtout la venue de Stratiev en France ont enthousiasmé les Bulgares. C'est pour eux l'occasion d'aller prendre l'air ailleurs. Car le théâtre bulgare étouffe dans ses frontières au contraire des cultures polonaise, tchèque, est-allemande, reconnues et souvent sollicitées à l'Ouest.

La Bulgarie est le véritable laissé-pour-compte du bloc de l'Est même si ce pays, comme la plupart de ses frères, a mis fin en 1989 au pouvoir communiste. C'était le 10 novembre. Après trente-cinq ans de pouvoir, Todor Jivkov, le « tsar » de Sofia, tombait sous les coups de boutoir d'une révolution que l'on a qualifiée de « feutrée ». Et qui est passée presque inaperçue: la veille, la chute du mur de Berlin lui avait volé la vedette.

Pays modèle du bloc de l'Est, longtemps docilement installée au sein du système d'échanges commerciaux du COMECON, la Bulgarie subit une crise économique sans précédent. Le pays a été vidé de sa substance, tant par l'amorce d'un retour à une économie de marché et la désorganisation économique des pays frères que par les conséquences de la guerre du Golfe. Depuis le 1er janvier, l'URSS, principal fournisseur de pétrole du pays, a réduit ses livraisons. Il faut maintenant payer le pétrole en devises et les devises manquent, le brut manque, plus d'essence donc, ou si peu. A Sofia, les voitures sont rares ou entassées sur les trottoirs, paralysées sous des housses crasseuses. Les arrêts de trolley sont envahis par des grappes humaines.

Peu de chauffage aussi, par intermittence. La viande manque depuis Noël, et le kilo de porc, abattu dans des conditions sanitaires plus que douteuses, représente le huitième du salaire moyen (300 leva, environ). Ici, tout se vend, tout s'achète, même les ampoules grillées. Partout où ils le peuvent, les malins les échangent contre des ampoules qui marchent. Ici, on ne vole pas, on troque. Bref, on se débrouille, et, dans les lieux publics, l'œil doit s'habituer à la semi-pénombre.

Alors, pour oublier un peu cette Bulgarie-là, en attendant des jours dont ils jurent qu'ils seront meilleurs, les Bulgares aiguisent leur sens de l'humour. Très particulier ce sens de l'humour, mêlé de désespoir et de fatalisme, à l'image de ce proverbe qui court la capitale : *« Plus mal c'est, mieux c'est »*, car après tout, cela ne peut pas aller plus mal. Cette plaisanterie, aussi : Il faut tout conserver, même le ticket de trolley, pour envelopper le fromage, en prenant bien garde, toutefois, qu'il ne s'échappe pas par le trou du poinçon.

Cette causticité, ils aiment la retrouver dans les quatorze théâtres sofiotes, encore placés sous la houlette de l'Etat. Après une forte hausse du prix des billets – même si elle reste modérée, – les spectateurs ont paru bouder les salles ces deux dernières années. *« Ils nous ont un peu abandonnés parce qu'ils pensaient que nous révélerions des choses croustillantes après la chute du régime. Mais ils ont été déçus »*, explique Plamen Markov.

SARCASME ET EXOTISME

Le directeur du Théâtre satirique de Sofia veut surtout parler de ses camarades, disséminés pour la plupart dans les méandres du gigantesque Palais de la culture, glacé par tous les courants d'air de Sofia, qui croisent un public confidentiel dans ses couloirs labyrinthiques. Lui n'est pas à plaindre et donne au public ce dont il est friand : du sarcasme et de l'exotisme, et ce, à raison de... dix spectacles par an en alternance. Un exploit quand il faut se battre pour récupérer un misérable pot de peinture ou pour trouver trois morceaux de tissu, du fer, dont le prix vient d'être multiplié par douze.

Pour le sarcasme, il y a Stanislav Stratiev, chantre incontesté de la pièce grinçante. L'une de ses productions, *Mammouth*, fait un triomphe. L'histoire ? Elle est calquée sur l'intrigue de *Rhinocéros*, d'Eugène Ionesco. Un couple d'intellectuels qui veut émigrer en Autriche doit se soumettre aux bonnes grâces du cuisinier du chef de l'Etat pour espérer fuir. Le Mammouth ? Une tache réfractaire, dont la forme ressemble au pachyderme, qui disparaît et réapparaît toujours au mauvais moment sur les murs de l'appartement du couple. C'est peut-être le cadavre de la grand-mère, qui a mystérieusement disparu, ou bien un stock de viande cachée – chose courante à Sofia; l'entrée du boucher, prêt à acheter cette barbaque à prix d'or, provoque un déluge de fous rires et d'applaudissements dans la salle, – ou encore une somme de mensonges cachés ou enfin ce que l'on appelle la mauvaise conscience.

Pour l'exotisme, il y a Didier Carette. Sa mise en scène d'*Ubu roi*, interprété par des comédiens du cru, a fait un triomphe en janvier dernier devant un public et des professionnels qui ont avalé ce spectacle comme une véritable bouffée d'oxygène.

A chaque instant, pourtant, le metteur en scène les replonge dans leur quotidien : le texte a été choisi en conséquence et sa « lecture », transposée dans un cirque, est évidemment peuplée des impressions de ses quatre mois sofiotes. Images violentes et bariolées, dompteurs et ballerines masochistes, clownesques, son Ubu, transformé en Monsieur Loyal, est plus absurde que jamais. L'univers de Didier Carette sera longtemps frappé par le sceau bulgare.

A Sofia, les salles se remplissent aussi lorsqu'un bon metteur en scène monte une pièce étrangère. Boulimique de Beckett, Molière, Beaumarchais, Brecht, Ionesco ou Shakespeare, le public a été récemment conquis par la lecture au scalpel de *la Ronde*, de Schnitzler, par Borislav Tchakrinov. Dans une mise en scène et des décors très expressionnistes, le rythme, relativement lent, du texte, s'emballe, comme un film projeté à l'accéléré.

Le metteur en scène de ce « marabout-d'ficelle » débité à la mitrailleuse est aussi l'un des représentants de la nouvelle génération de directeurs de théâtre. Le Petit Théâtre derrière le canal est l'un des premiers trublions de la structure étatique du théâtre bulgare vieille de plus de quarante ans. C'est un établissement semi-privé créé par la moitié des 42 comédiens du Théâtre de Sofia qui ont, un beau jour, voulu faire « autre chose ».

Aujourd'hui, la troupe est financée à 60 % par la municipalité – à majorité écologiste !... Les recettes assurent l'équilibre. Une autre compagnie est en train de grignoter le monopole de l'Etat, grâce au mécénat. Celui d'une entreprise privée bulgaro-autrichienne. Le plan de privatisation du gouvernement bulgare a imaginé un dispositif ingénieux : lorsqu'une entreprise étrangère souhaite racheter une entreprise locale, elle peut payer une partie de sa dette à l'Etat en investissant dans une entreprise culturelle. *« Ces fleurs, agréables, ont encore très peu de force, mais elles nous font espérer dans l'avenir du théâtre bulgare »*, explique un metteur en scène. Dans quelques mois, les subventions de l'Etat seront amputées de moitié.

Pourtant, le théâtre résiste, et bien, surmontant la crise par la créativité. Il y a encore les marionnettes, grande spécialité de l'Est. Vingt salles se partagent le « marché » sofiote. Et des metteurs en scène que l'on qualifie d'avant-gardistes, comme Voezkressia Vilarova. Ce petit bout de femme, surnommée « la tempête » par ses pairs, mêle danse, chant et théâtre. Voilà un étrange spectacle, une belle et longue mélopée qui puise aux sources du bulgare, langue ancienne, ou de ses dialectes.

Cette énergie doit aussi beaucoup à l'enthousiasme des comédiens, pourtant les plus menacés par la tourmente. Tous issus de l'Académie des arts dramatiques, ils étaient sûrs, depuis quarante ans, de trouver du travail en sortant de l'école, au théâtre comme au cinéma. Dans quelques années, les places seront plus chères : la production cinématographique est tombée de vingt-quatre longs métrages à quatre en 1991 – si tout va bien – et il n'y a pas d'argent pour la télévision. On pourrait penser qu'ils sont les clones d'une institution unique. Mais, heureusement, les comédiens bulgares sont truculents, débordants de vie, singuliers. *« Habitués au rythme de l'alternance, ils sont plus instinctifs que les Français*, explique Didier Carette. *Ils n'ont pas de pudeur et beaucoup de générosité. »*

Reste que le théâtre bulgare manque de sujets bien à lui. Son répertoire s'atrophie. *« Nos auteurs ne savent pas quoi écrire aujourd'hui parce que les orientations politiques changent toutes les trois semaines*, constate Vili Tsankov, doyen des metteurs en scène bulgares, député à l'Assemblée nationale et directeur du Théâtre de Sofia. *Aujourd'hui, les pièces soviétiques contemporaines n'ont aucun point commun avec les œuvres bulgares car les deux pays n'ont plus les mêmes problèmes économiques et sociaux. Nous ne pouvons nous offrir les auteurs de l'Ouest, faute de devises, sauf s'ils acceptent d'être payés en leva. »*

« Nous connaissons une crise du répertoire parce que, dans le passé, il était plus passionnant d'écrire des pièces interdites. La production a baissé car l'interdit a été levé », explique Ivan Radoev. Cet auteur n'écrit plus aujourd'hui. *J'attends que mes deux dernières œuvres, interdites pendant des années, soient montées. »*

Les écrivains peuvent-ils aujourd'hui sortir du réalisme, raconter des mélos, des histoires d'amour ? *« Bien sûr*, rit Stefan Tzanev. *J'ai écrit une* Jeanne d'Arc. *Il y a trois personnages. Elle, le bourreau, et Dieu. Un jour, celui-ci sombre dans le désespoir, complètement découragé par l'idéologie qu'il a toujours soutenue. Pour le convaincre qu'il a raison, Jeanne accepte de mourir pour lui. Elle se sacrifie donc pour les idées de Dieu. Voilà ce que j'appelle un sujet réaliste... »* Les Bulgares savent très bien raconter les histoires. Seulement, il y a trop longtemps que la rumeur de la rue, les heurts et douleurs de la vie de tous les jours sont les seuls ferments de leur imagination. Beaucoup trop longtemps. Il faudra de longs mois, de longues années sûrement, avant que l'on puisse décrire vraiment le renouveau de la culture sofiote.

BÉNÉDICTE MATHIEU

★ *La Vie bien qu'elle soit courte.* Le 28 mars, à 20 heures, à la Maison de la Culture de Mons. Tél. : 27-65-65-40. Du 2 au 14 avril au Théâtre Sorano de Toulouse. Mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30; mercredi à 19 h 30 et dimanche à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87.

jazz magazine VIENT DE PARAITRE

Philippe Carles, Christian Gauffre, AlainGerber, Jean-Louis Ginibre, Frédéric Goaty, Michel Laverdure, Francis Marmande, Jean-Robert Masson, Jean-Pierre Moussaron, Jacques Réda, Frank Ténot et toute l'équipe de Jazzmag répondent à la question:

Que reste-t-il d'une année de (sur)production phonographique?

en choisissant les 40 meilleurs CD de 1990 vraiment

JAZZ MAGAZINE: Pour ceux qui aiment vraiment le Jazz

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE ROUMAIN DE LA CULTURE

La modestie du doute et de la solitude

Quelle est la place des intellectuels dans la Roumanie d'après Ceausescu ? Où en est la liberté de la presse ? Comment rendre une dignité à la politique, alors que le mot lui-même a perdu toute crédibilité ? Les réponses d'Andrei Plesu.

ANDREI PLESU, philosophe et critique d'art, est devenu ministre de la culture de Roumanie le lendemain du renversement du régime Ceausescu, en décembre 1989 (*le Monde* du 1er février 1990). Un an après, il présentait sa démission pour protester contre le manque de concertation de l'équipe gouvernementale, à l'occasion de l'expulsion du roi Michel de Roumanie, venu en visite privée pour passer Noël dans son pays. La discussion qui suit a eu lieu deux jours après la réunion du conseil des ministres dans laquelle M. Andrei Plesu a retiré sa démission à la suite de l'engagement pris par le gouvernement : améliorer la qualité du débat, dans le cadre de l'exécutif, et veiller à la représentativité des décisions. En France, Andrei Plesu a publié *Ethique de Robinson* (aux Editions de l'Herne) où, à la morale universelle, il substitue *« une morale modeste du doute et de la solitude »*.

« Qu'avez-vous écrit depuis votre arrivée à la tête du ministère de la culture ?

– Un communiqué, publié le 15 juin dernier, par lequel le ministère a pris ses distances par rapport à l'expédition des mineurs à Bucarest et, plus récemment, la lettre de démission que je viens de retirer, à la suite de la réunion du conseil des ministres. Je n'ai pas le temps d'écrire, et rarement celui de lire. Depuis que je suis ministre de la culture, j'ai cessé d'être un intellectuel.

– Cette charge vous donne-t-elle d'autres satisfactions ?

– Dans les conditions actuelles, les possibilités d'un ministre sont très réduites. D'autant que je suis un débutant en la matière. D'une part, je veux laisser les décideurs, à tous les niveaux, prendre leurs responsabilités. D'autre part, je ne regrette pas cette expérience, à laquelle je n'avais jamais rêvé.

– Le gouvernement s'est engagé à améliorer la communication et la concertation dans le cadre de l'exécutif. Etes-vous rassuré par cet engagement ?

– Oui, mais j'attends de le constater dans la pratique. A mon sens, la solidarité gouvernementale ne doit pas avoir un caractère disciplinaire. Je l'entends comme une solidarité vive, issue du débat, et non pas comme un consensus permanent sous-entendu. Surtout, cette solidarité doit se manifester au moment où les décisions se prennent.

– Est-ce que vous vous considérez comme un ministre politique, un ministre technique ou un représentant de la société civile ?

– J'ai commencé par me considérer comme un *technicien, un spécialiste de mon domaine. J'ai* appris par la suite, comme l'ont fait tous les Roumains à cette époque, que le politique ne peut pas être éludé. J'ai fait remarquer d'ailleurs à plusieurs *reprises, dans les réunions du conseil des ministres,* que ce gouvernement risque de devenir trop technique en renonçant, en quelque sorte, à débattre des problèmes de stratégie générale, d'orienta*tion politique. J'ai proposé quelques thèmes :* les rapports entre le pouvoir et les intellectuels ; le problème de la crédibilité du gouvernement. Il est vrai que le temps nous presse ; nous avons rarement le loisir de nous occuper de théorie. Mais sans un certain recul nous risquons de rester dans une région primitive du politique. Par « politisation », je n'entends pas un engagement partisan mais la définition de la direction que le pays doit prendre.

– En Roumanie, il existe, à l'heure actuelle, une opposition et une dissidence. Ce sont deux attitudes civiques qui, au fond, s'excluent mutuellement.

– Je trouve, moi aussi, cette ambiguïté inutile. Je crois que la Roumanie a un besoin urgent d'une opposition articulée qui puisse constituer un contrepoids au pouvoir en place. Malheureusement, cette opposition tarde à prendre un contour bien précis. En revanche, certaines associations se disent apolitiques mais sont très actives politiquement. Chaque groupe qui possède un programme politique et des revendications politiques s'intitule encore, avec une sorte de fausse innocence, apolitique. Je trouve cela naïf.

– Ne s'agit-il pas d'une sorte de complexe issu de la dévaluation de l'idée de politique ?

– En effet, depuis quarante-trois ans, le politique a été synonyme ici de propagande et de mensonge. Nous devons récupérer son sens réel. On ne peut modifier une réalité politique qu'en faisant de la politique. En ce qui concerne la dissidence, je le dis franchement, nous avons eu peu de dissidents véritables avant la chute de la dictature. On ne *pouvait demander à personne de risquer sa peau et* sa liberté. On se retrouve maintenant devant une inflation de dissidents qui veulent « consommer » tardivement un épisode dont ils n'avaient pas pu profiter. Un dissident qui écrit dans les journaux qu'on ne peut pas écrire la vérité dans les journaux n'est pas crédible. Il y a maintenant trop de juges et trop peu de facteurs agissants. Il y a trop de négativité et trop peu d'esprits positifs. Maintenant, il faut faire de l'opposition claire, constructive, engagée. Le dissident bloque, au fond, le processus politique, tandis que l'opposant veut amender le pouvoir et, à la rigueur, le remplacer.

– Vous parliez à l'instant du bon usage de la liberté de la presse. On peut en constater aussi le mauvais usage. Ne pourrait-on pas, par une loi appropriée, limiter la gesticulation nationaliste qu'on voit dans certains journaux, les diffamations assorties de mensonges grossiers, les attaques anti*sémites à peine voilées ?*

– Je suis, personnellement, pour une loi de la presse. Mais une bonne partie des journalistes roumains, surtout ceux qui appartiennent aux journaux de l'opposition, ne veulent pas en entendre parler. Ils voient, dans le concept même de loi, une assertion à caractère restrictif. Une loi est, pourtant, destinée autant à protéger qu'à interdire. Mais c'est un vieux réflexe. L'atmosphère ici est telle que, si je traduisais la loi de la presse de n'importe quel pays occidental et si je la proposais aux journalistes, ils crieraient tous au stalinisme, au totalitarisme, à la mort de la liberté d'expression.

– Puisque les lois servent aussi à garantir les libertés, ne pourrait-on pas envisager le placement de la télévision sous l'autorité d'un organisme indépendant, gardien de l'impartialité de l'information ?

– J'espère qu'on y arrivera. On enregistre, en tout cas, une tendance allant dans ce sens. La télé*vision nouvelle a très mal commencé ; elle a toute*fois évolué, dans une certaine mesure, vers une objectivité plus affirmée, vers la prise en compte des différents points de vue. Même avec le risque *d'avoir plusieurs télévisions subjectives, une réelle* diversité ne sera atteinte qu'au moment où il y aura plusieurs chaînes indépendantes. Cela deviendra peut-être une réalité un jour.

– La culture, en Roumanie, a souvent été une sorte de refuge. Les artistes ne risquent-ils pas d'être choqués par l'excroissance de l'économique ou, plus prosaïquement, par la ruée vers le profit ?

– L'installation d'un nouveau système économique – il en est encore à ses débuts – génère, en effet, parmi les intellectuels, une certaine mélancolie, une incertitude. Du temps du communisme, il y avait des institutions, les unions de créateurs par exemple. Elles étaient chargées du contrôle des artistes. Mais, paradoxalement, elles rendaient possible une relative autonomie et même, dans certains cas, une tranquillité matérielle.

– Elles avaient été détournées, dans un certain sens, de leur mission initiale : la surveillance...

– Il apparaît clair, maintenant, que ces unions disparaîtront. Pour l'artiste créateur, la vie deviendra plus difficile. Je me rappelle qu'André Glucksmann, quand il est venu en décembre 1989 à Bucarest, nous a avertis : la mutation politique du pays allait entraîner un durcissement dans le mode de vie des hommes de culture et des artistes. C'est évident. Les tirages ne pourront plus être les mêmes dans l'édition ; le prix des livres ne pourra pas rester inchangé ; matériellement, les artistes ne retrouveront jamais la situation qu'ils avaient avant la révolution. C'est dramatique, mais c'est vrai.

– Certains artistes qui vivaient depuis longtemps à l'étranger, des metteurs en scène comme Andrei Serban ou Lucian Giurchescu, sont retournés en Roumanie. En musique, personne ne s'est manifesté ?

– Nous n'avons pas eu d'offres en ce sens. Peut-être n'avons-nous pas été assez à l'écoute.

– On parle souvent d'une certaine inappétence de l'intellectuel roumain pour la musique.

– Dans le cercle où j'évolue moi-même, la musique, c'est vrai, n'occupe pas une place essentielle. Constantin Noica (1), notre maître à penser, avait été, dans sa jeunesse, un mélomane véritable. Mais, plus tard, il n'écoutait pratiquement plus de musique. Bien que nous soyons une nation musicienne, l'intellectuel roumain, par nature, est livresque. Il n'est pas toujours assez sensible à ce que Noica nommait *« la petite âme qui chante »*, refusant ainsi que la musique ouvre aux sphères de l'esprit.

– A présent, l'Etat subventionne intégralement la vie musicale. Pourra-t-il maintenir à sa charge tous les orchestres et les théâtres lyriques actuellement en activité ?

– Il y a chez nous un nombre considérable de théâtres, dramatiques ou lyriques, et beaucoup d'orchestres symphoniques. Ces institutions sont lourdes, pas toutes de bon niveau. Certaines d'entre elles ne subsistent que parce que nous sommes encore dans une logique communiste : nous les subventionnons automatiquement. Dans une véritable économie de marché, certaines fermeront leurs portes : celles qui sont désertées par le public. Même à l'Opéra de Bucarest, quand on donne *le Lac des cygnes*, il y a plus de monde sur la scène que dans la salle. Une relative baisse d'intérêt pour la culture s'explique par la concurrence du politique, de l'actualité, des débats télévisés, par exemple, une forme d'expression absolument nouvelle pour nous. Il y a aussi la concurrence de la presse écrite. Mais si le produit culturel, si l'on peut dire, est bon, il sort vainqueur de cette compétition. *La Trilogie antique*, montée par Andrei Serban au Théâtre national, a été prise d'assaut.

– Est-ce que vous faites toujours partie du Groupe pour le dialogue social (2) ?

– Oui, bien que je n'y participe pratiquement *plus. Depuis janvier 1990, j'ai assisté à une ou* deux réunions seulement. Beaucoup de mes amis en font partie. Je me pose cependant des questions sur la réussite de son action. Quand le GDS s'est *constitué, en décembre 1989,* nous envisagions autrement son évolution. Certains, qui y ont participé ultérieurement, ont été des ferments d'excentricité ; le comportement politique du mouvement n'a donc pas abouti à l'équilibre et au dialogue escomptés. Il a même soulevé, après quelques erreurs stratégiques, une relative animosité publique qui aurait pu être évitée.

– N'y a-t-il pas, dans ces réactions du public, une méfiance envers l'intellectuel, une sensibilité lésée ?

– En fait, l'intellectuel roumain a perdu le contact avec la population bien avant la révolution. Il ne l'a pas récupéré depuis et a continué à avoir, sur le terrain, une attitude superficielle. C'est ainsi que le GDS a acquis peu à peu l'aspect d'une élite pensante, qui procède à des analyses politiques très subtiles, qui observe des attitudes fermes, mais qui a un peu perdu le contact avec les vecteurs sociaux réels. Les intellectuels roumains n'ont plus le sens du dialogue qu'ils avaient maintenu jusqu'avant la deuxième guerre mondiale. Ils ne se préoccupent plus tellement de la communication, de l'échange effectif avec la population, de la vraie compréhension mutuelle. »

Propos recueillis par COSTIN CAZABAN

(1) Constantin Noica (1909-1987) est le philosophe roumain le plus important de la deuxième moitié du siècle. Sous le régime communiste, après des années de prison, il a réussi à ménager son indépendance d'esprit et, bien que marginalisé, à transmettre son enseignement à *quelques disciples* sévèrement choisis, dont Andrei Plesu, Gabriel Liiceanu, Sorin Vieru.

(2) Groupe formé en décembre 1989 par des intellectuels réputés, dans le but de constituer une instance de réflexion et de médiation entre les différents partenaires sociaux. *Le GDS* publie l'hebdomadaire *22*.

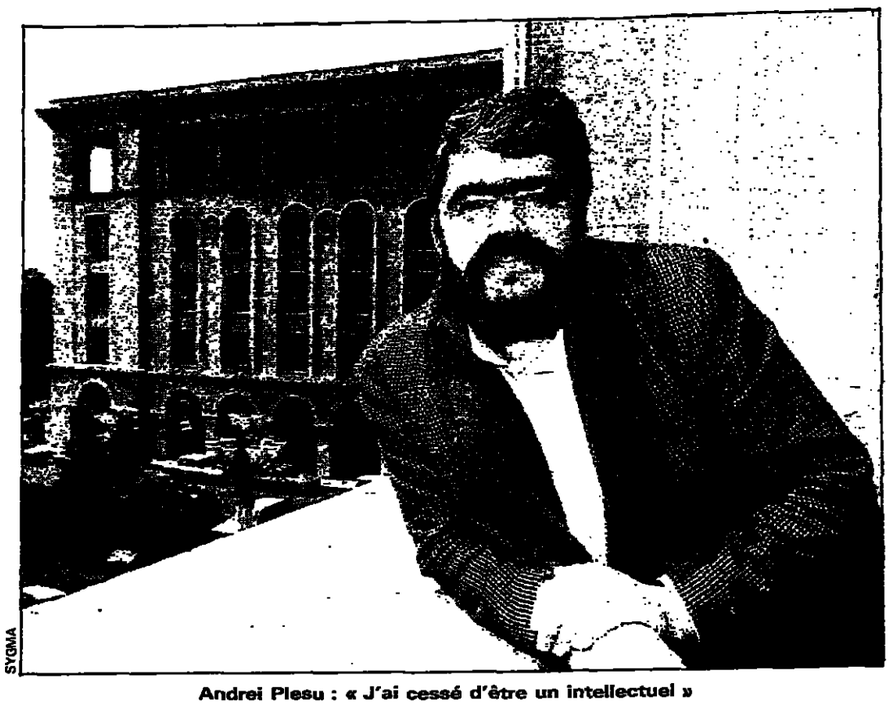

SYGMA

Andrei Plesu : « J'ai cessé d'être un intellectuel »

Deux festivals

A la faveur des mutations politiques, un intérêt pour les musiques d'aujourd'hui semble s'éveiller en Roumanie. Du 23 au 30 mai est fixée la première Semaine internationale de la musique nouvelle de Bucarest. *Placée sous l'égide de l'Union des com*positeurs, la manifestation, qui devrait devenir annuelle, comprendra sept concerts de grands orchestres et seize autres de musique ou opéra de chambre. *La musique française sera représentée par* de nombreux interprètes (Daniel Kientzy, Pierre-Yves Artaud) et compositeurs (Messiaen, Dutilleux, Xenakis, Murail, Cuniot, Lefebvre, Bancquart, etc.). *Des œuvres de Scelsi, Ligeti, Cage, Takemitsu,* Nono, Ton de Leeuw, Finissy, Donatoni, Stockhausen, Berio, sont également prévues au programme, ainsi que des créations de compositeurs roumains *contemporains. Parmi les ensembles invités figurent* Antidogma Musica de Turin, le quatuor à cordes anglais Balanescu, le tromboniste Barry Webb, le contrebassiste Fernando Grillo...

Egalement organisé par l'Union des compositeurs et le ministère de la culture, le Festival Enesco verra cet été sa douzième édition. Entre le 5 et le 29 septembre sont attendus le Philharmonia Orchestra de Londres, l'Orchestre de chambre de Padoue, les chefs Lawrence Foster et Erich Bergel, les pianistes Paraskivesco, Pennetier, Frémy, Woodward...

Tombé dans l'oubli depuis 1970 pour des raisons politiques, le prestigieux Concours Enesco, sixième édition, aura lieu du 16 au 29 septembre. Il comprendra quatre sections : piano, violon, chant, composition. Le délai d'inscription est fixé au 31 mai.

★ Semaine internationale de la musique nouvelle : *Union des compositeurs, Str. C. Esarcu 2,* 70149 Bucarest.

★ Festival et Concours Enesco : direction générale des spectacles, Pieta Presei Libere 1, Bucarest.

هكذا من الإصل

هكذا من الإصل

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

End of the Night

de Keith McNally,
avec Eric Mitchell, Nathalie Devaux, Audrey Matson, Darroch Greer, Sam Brass, Mark Mikasell.
Américain (1 h 38).

Entre ex-nouvelle vague new-yorkaise (dont l'un des auteurs principaux, Eric Mitchell, tient ici le premier rôle) et introspection antonionienne, l'errance de Joe Belinski, homme ordinaire soudain traumatisé par la perspective de la paternité et qui se réfugie dans un monde de fantasmes alimentés par les rues de la grande ville et la vision d'une belle inconnue.

VO : George V, dolby, 8e (45-62-41-46).

Farendj

de Sabine Prenczina,
avec Tim Roth, Marie Matheron, Matthias Habich, Jo Sheridan, Hodan D. Siad, Benjamin Zephania.
Franco-italo-britannique (1 h 37).

Arrivé par hasard et un peu contre son gré en Ethiopie, un jeune écrivain anglais à la recherche des traces de Rimbaud est peu à peu pris dans d'étranges maléfices qui finissent par faire de lui la réincarnation du poète, destinée à assouvir une très ancienne vengeance. Un premier film ambitieux et délicat, servi par deux superbes actrices.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Parrain, 3e partie

de Francis Ford Coppola,
avec Al Pacino, Diane Keaton, Talia Shire, Andy Garcia, Eli Wallach, Joe Mantegna.
Américain (2 h 40).

Final en forme d'opéra funèbre de la saga du *Parrain* : Michael Corleone, parvenu au faîte de sa puissance, tente de se reconvertir dans les activités légales. Sur fond de magouilles sanglantes inspirées du scandale de la Banque Ambrosiano et de lutte pour la tiare papale, l'histoire désenchantée d'une impossible rédemption.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).

VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Tribu

de Yves Boisset,
avec Stéphane Freiss, Catherine Wilkening, Maxime Leroux, Kader Boukhanef, Jean-Pierre Bacri, Georges Wilson.
Français (1 h 32).

Vues à travers les yeux d'un jeune médecin, les étranges pratiques qui auraient cours dans le milieu hospitalier offrent à un spécialiste du genre le prétexte d'une diatribe aux noires couleurs.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Sélection

Dancin' thru the dark

de Mike Ockrent,
avec Con O'Neil, Claire Hackett, Angela Clarke, Julie Dexkin, Peter Beckett, Marc Womack.
Britannique (1 h 35).

En bande, Dave et Linda enterrent leur vie de garçon, et de fille, chacun de leur côté. De leurs virées parallèles à travers les bars et les rues de Liverpool-cafard, Ockrent fait un portrait acéré et humoristique des clans repliés sur eux-mêmes face à la dévastation thatcherienne de la grande ville ouvrière. Tout finit dans la boîte de nuit où officie un séduisant rocker, entre tragédie et conte de fées.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Danse avec les loups

de Kevin Costner,
avec Kevin Costner, Mary McDonnell, Graham Green, Rodney A. Grant, Floyd Red Crow Westerman, Tantoo Cardinal.
Américain (3 h 01).

Grandes plaines, grands troupeaux de bisons, grande et belle conception de la vie des Indiens, grand et beau héros : *Danse avec les loups* est bien l'épopée *bigger than life* qui fait courir les foules avides de dépaysement. Mais aussi l'histoire d'un itinéraire intérieur, qui mène un homme seul, meurtri, suicidaire, vers les retrouvailles avec soi-même. Et l'avènement d'un « homme total » de cinéma, Kevin Costner, grand acteur, grand réalisateur.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Eating

de Henry Jaglom,
avec Nelly Alard, Frances Bergen, Mary Crosby, Marlena Giovi, Marina Gregory, Daphna Kastner.
Américain (1 h 50).

Il faut l'extraordinaire amour des gens et du cinéma de Jaglom pour faire de cette assemblée de femmes, qui peu à peu confessent leurs relations maladives avec la nourriture, un impitoyable réquisitoire contre le mal-vivre *contemporain et en même temps* une comédie enlevée, surprenante, chaleureuse. C'est à la fois passionnant, inquiétant, et totalement réjouissant.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

La Fracture du myocarde

de Jacques Fansten,
avec Dominique Lavanant, Jacques Bonnaffé et beaucoup d'enfants.
Français (1 h 40).

Le petit d'homme est une valeur sûre au cinéma comme dans les spots publicitaires. Ceux-là ne se contentent pas d'attendrir les adultes, ils ont une vraie vie, de vraies personnalités, une histoire qui leur appartient, et qui rejoint leur façon de mêler la fable et la vie.

Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00); Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77); George V, 8e (45-62-41-46); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Le Jour des rois

de Marie-Claude Treilhou,
avec Danielle Darrieux, Micheline Presle, Paulette Dubost, Robert Lamoureux, Michel Galabru.
Français (1 h 30).

Trois sœurs, avec forcément un passé commun, des rancœurs et des tendresses, se réunissent pour fêter ensemble – et avec les époux – l'Épiphanie. Marie-Claude Treilhou sait merveilleusement regarder les gens, faire aimer leurs mesquineries, faire rire de leurs qualités. Et les trois comédiennes sont époustouflantes.

Forum Orient-Express, handicapés, 1er (42-33-42-26); Saint-André des Arts 1, 6e (43-26-48-18); George V 8e, (45-62-41-46); 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81); Escurial, 13e (47-07-28-04); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Catherine Deneuve dans *Tristana*, de Luis Bunuel.

Merci la vie

de Bertrand Blier,
avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg, Gérard Depardieu, Michel Blanc, Jean Carmet, Catherine Jacob.
Français (1 h 57).

Joëlle et Camille, Anouk Grinberg et Charlotte Gainsbourg, la belle et la belle : deux adolescentes lancées comme des étoiles filantes par l'explosive machine de Bertrand Blier, maître artificier de cette dérive cruelle et rigolarde, qui sait mieux que jamais évoquer les thèmes les plus graves, les plus essentiels sans jamais peser ni poser. Un fabuleux séisme.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Miller's Crossing

de Joel Coen,
avec Gabriel Byrne, Marcia Gay Harden, John Turturro, Jon Polito, J.E. Freeman, Albert Finney.
Américain (2 h 02).

Noires les limousines, luisants les trottoirs de la ville pourrie, pétaradantes les mitraillades. Et fulgurante la reprise en main des mythes, des ressorts, et aussi des poncifs du film noir par Joel Coen qui, des troubles agissements d'un gangster cynique et désenchanté, fait une sorte de tragédie burlesque, impeccable et lyrique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Poussières dans le vent

de Hou Hsiao-Hsien,
avec Sin Chou-Fen, Wang Kin-Wen, Li T'ien-lou, Mei Fang, Tch'en Chou-Fang, Lin Yang.
Chinois de Taïwan (1 h 49).

Des mille et un faits quotidiens d'une adolescence, le cinéaste taïwanais tire cette ballade délicate, drôle parfois, émouvante souvent, cruelle sans méchanceté, qui évoque comme en passant les grands problèmes de son pays. C'est beau, c'est triste, c'est fin, et c'est remarquablement filmé.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Souvenirs de la maison jaune

de Joao Cesar Monteiro,
avec Joao Cesar Monteiro, Sabina Sacchi, Manuela de Freitas, Teresa Calado, Luis Miguel Cintra.
Portugais (2 h).

Dans la maison jaune de Cesar Monteiro, il y a d'abord lui-même sous les oripeaux de Jean de Dieu, avec ses petites maladies et ses grosses frustrations, ses désirs exacerbés et ses révoltes rentrées. Mais aussi une acariâtre propriétaire et une trop belle clarinettiste auxiliaire de police, une pute trop gentille... Tout un monde croqué à traits acides, entre ironie et tendresse, emporté par la folie de ce cinéaste à découvrir de toute urgence. Et quand il sort de la maison jaune, ce n'est pas triste non plus.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Staying Together

de Lee Grant,
avec Tim Quill, Dermott Mulroney, Sean Astin, Stockard Channing, Melinda Dillon, Jim Kaynie.
Américain (1 h 25).

Vie quotidienne dans une bourgade de Caroline. Le père vend des poulets grillés, les fils s'amusent comme ils peuvent, ils prolongent leur adolescence sans vouloir regarder le monde qui change. Il faudra bien qu'ils deviennent adultes. Lee Grant, comédienne de théâtre avant de devenir réalisatrice, montre les gens à travers les détails de leur environnement, avec une ironie presque amoureuse, et dirige admirablement les acteurs.

VO : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Tombés du ciel

de Francisco Lombardi,
avec Gustavo Bueno, Marisol Palacios, Elide Brero, Carlos Gassols, Delfina Paredes, Nelson Ruiz.
Hispano-Péruvien (1 h 59)

Il y a le vieux couple qui achève de se ruiner pour s'offrir un beau mausolée. Une vieille aveugle qui vit avec ses deux petits-fils et qui mourra horriblement. Une Ménie Grégoire mâle, déclinant et à demi défiguré, qui recueille une suicidée. Tout un monde qui se défait dans un pays qui ne va pas bien, une petite merveille d'humour noir, de truculence joviale, primée à Montréal et à Biarritz.

VO : Latina, 4e (42-77-47-86); 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Box-Office Paris

On s'accroche, on s'accroche. Encore une semaine à près de 700 000. Parmi les valeurs sûres, *Cyrano* continue de profiter de l'effet « César » et passe de 15 000 la semaine dernière à 21 000 (+6 000 donc), tandis que *Danse avec les loups* précède l'effet «Oscar» et dépasse les 100 000 entrées en cinquième semaine. Une performance devenue rarissime, à la hauteur des ambitions de ce film impeccable. L'effet Julia Roberts protège les médiocres *Nuits avec mon ennemi* et leur assure plus de 52 000. En soi, dans 37 salles, ce n'est pas un triomphe, mais pour ce film, c'est inespéré. Heureusement, l'un des films français « phénomènes » de l'année 90, *la Discrète*, discrètement, dix-huit semaines après sa sortie, reste à près de 13 000 spectateurs.

En revanche, avis de coup de vent sur *Merci la vie* qui perd 25 000 entrées en deuxième semaine – Blier fait peur – et passe de 110 000 à 85 000. Sur *le Bûcher des vanités* aussi, qui, filmé à l'épate, loin, trop loin de l'intensité des pages du livre, perd de sa superbe avec un 36 000, bien modeste pour Brian de Palma.

Parmi les sorties du 20 mars, le duo-duel de stars Meryl Streep-Shirley Mac Laine ne conduit pas *Bons baisers de Hollywood* au delà des 38 000. Mais *la Maison Russie*, grâce sans doute à Sean Connery et Michèle Pfeiffer plutôt qu'à la glasnost, obtient dans 37 salles un bon score de 78 000 entrées, et dans une petite combinaison (6 salles) *Eating* et ses bataillons serrés de femmes qui parlent, beaucoup, et qui mangent, beaucoup aussi, a mis en appétit plus de 8 000 spectateurs.

Reprises

La Flûte enchantée

de Ingmar Bergman,
avec Joseph Kostlinger, Irma Urrila, Hakan Hagegard, Ulrik Cold.
Suédois, 1974, copie neuve (2 h 15).

Avant même que le film-opéra soit codifié, Ingmar Bergman donnait ses lettres de noblesse à un genre qui n'a connu depuis aucune réussite comparable à ce coup d'essai – coup de maître.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Tristana

de Luis Bunuel,
avec Catherine Deneuve, Fernando Rey, Franco Nero, Lola Gaos, Jesus Fernandez.
Hispano-italo-français, 1969 (1 h 40).

Les troubles jeux de séduction entre une jeune femme à la beauté sublime et son tuteur vieillissant offrent à Bunuel l'occasion d'une de ces plongées dans les vertiges du désir, de la domination et de l'abandon de soi dont il est le maître incontesté. A nul autre on n'aurait pardonné d'avoir flanqué Catherine Deneuve dans une chaise roulante.

Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Séances spéciales

Une nuit entière avec « le Parrain » tout entier

Une vraie fête de cinéma avec le *Godfather* Coppola en maître de cérémonie : le Max-Linder présente, de minuit à 10 heures du matin, les trois épisodes du *Parrain* pour retrouver Brando, De Niro, Pacino..., revivre et éventuellement se remettre en tête l'immense saga de la famille Corleone, à la chronologie malmenée avec virtuosité par Francis Ford.

Les 29 et 30 mars au Max-Linder, Paris 9e. Tél. : 48-24-88-88.

Jazz satanique

Prenez un film aussi admirable que méconnu. *Pages arrachées au livre de Satan* de Dreyer (1919). Prenez un orchestre de jazz assez excellent pour mériter d'être encore plus connu qu'il ne l'est, le Henri Texier Quartet. Projetez le premier en conviant le second à jouer en même temps. Qu'est-ce que ça donne ? On ne sait pas, il faudra aller voir et écouter à Chilly-Mazarin ou à Brunoy. Mais c'est toujours séduisant, la rencontre inopinée des grandes images et de bonnes notes dans une salle de projection.

Le 28 mars au François-Truffaut, à Chilly-Mazarin. Tél. : 69-34-54-42. Le 30 mars au Palace, à Brunoy. Tél. : 60-46-86-91.

Festivals

Lumière d'Est sur Quimper

Depuis neuf ans, et malgré bien des épigones, les Rencontres art et cinéma de Quimper se sont imposées comme le meilleur point de vue en France sur les cinémas soviétique et d'Europe de l'Est. Tradition confirmée cette année avec la compétition de six inédits en provenance d'URSS, l'hommage aux « frères terribles » Nikita Mikhalkov (qui était un grand bien avant *les Yeux noirs*) et Andreï Kontchalovski (cinéaste mais aussi scénariste, entre autres, de Tarkovski), et un très vaste panorama de la production hongroise, ses incunables, ses classiques, ses nouveautés. L'autre volet habituel des Rencontres, consacré aux films sur la peinture, sera également représenté, ainsi qu'une réflexion sur la lumière au cinéma, en présence de grands chefs opérateurs et animée par Fabrice Revault d'Allonnes, qui vient de publier une étude sur la question dans les *Cahiers du cinéma*.

Du 29 mars au 9 avril. Tél. : 98-53-74-74.

Promenade sur les frontières

Ils portent le label « art », ou « fiction », ou « documentaire », ou « essai », voire « art et essai », ils ont été tournés pour le cinéma ou la télévision, relèvent du portrait, de l'adaptation romanesque, de la méditation rêveuse ou du reportage : ce sont les films réalisés par Michel Mitrani depuis quelque trente ans. Son titre le plus « classique » et le mieux connu, *les Guichets du Louvre*, ne figure pas dans les « Détours de *Michel Mitrani et premiers films sur* l'art » proposés à Beaubourg, mais des évocations de Beckett et d'Ophüls, de Vieira da Silva et de Washington (la ville), de Goya, d'Audiberti, de Jean Renoir... Une balade d'un bon pas avec les figures culturelles du siècle (et d'autres), sans respect pour les frontières entre les genres.

Jusqu'au 14 avril à la salle du Musée national d'art moderne. Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.

La sélection a été établie par Colette Godard et Jean-Michel Frodon

LA SÉLECTION

MUSIQUES

Découvertes

Prodromides
Crossway

Bruch
Symphonie concertante pour alto et clarinette

Ravel
Pavane pour une infante défunte

Stravinsky
Pulcinella
Gérard Caussé (alto),
Paul Meyer (clarinette),
Orchestre symphonique français,
Eleazar de Carvalho (direction).

Le Brésilien Eleazar de Carvalho n'est pas un jeune homme (il a été, il y a bien longtemps, l'*assistant de Koussevitzky* à Boston). Il est peu connu en France (il y a si longtemps que l'Orchestre national ne *l'a pas invité*). *Il est un vrai grand chef* d'orchestre. L'Orchestre symphonique français devrait « sonner. »

Le 2 avril. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 60 F à 170 F.

Britten
Peter Grimes

Webern
Passacaille

Zemlinski
Six Lieder op. 13
Sinfonietta
Hanna Schwarz (mezzo-soprano),
Orchestre national de France,
Erich Leinsdorf (direction).

Après quelques passages décevants à la tête de l'Orchestre de Paris (les habitués de Pleyel se souviennent peut-être d'une symphonie de Mahler anémique), Leinsdorf retrouve le National. Le programme est rare, la chanteuse magnifique.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F.

Mardi 2 avril

Rachmaninov
Haendel
Caldara
Scarlatti
Durante
Carissimi
Gluck
Bellini
Verdi
Airs et Mélodies
Dimitri Hvorostovsky (baryton),
Mikail Arkadiev (piano, orgue, clavecin).

Le type même de programme taillé sur mesure pour les aficionados du chant. Seront-ils nombreux pour faire fête à cette découverte soviétique que Philips s'est dépêché de prendre sous contrat ?

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Brahms
Sonate pour violoncelle et piano n° 1

Beethoven
14 Variations op. 44

Mendelssohn
Quatuor à cordes n° 2

Mozart
Quintette pour clarinette et quatuor à cordes KV 581
Romain Guyot (clarinette),
Marc Coppey (violoncelle),
Florent Boffard (piano),
Trio Wanderer,
Quatuor Ysaye.

Concert donné dans le cadre de Campus à l'oreille (*lire dossier pages 18 et 19*).

Villetaneuse. Université Paris-XIII, 17 h 30.

Paris

Mercredi 27 mars

Fauré
Quatuor pour piano et cordes n° 2
Quintette pour piano et cordes n° 1

Schumann
Quintette pour piano et cordes op. 44
Rian de Waal (piano),
Quatuor Orlando.

Rian de Waal s'est fait connaître par un disque (publié par Etcetera) dont le programme, très haute voltige, était mieux qu'une carte de visite. Les Orlando sont basés aux Pays-Bas. Ils viennent de publier une remarquable version du *Quintette* de Franck avec Catherine Collard pour Lyrinx. Les cinq Bataves vont justement consacrer la première partie de leur concert à la plus exigente musique de chambre française, celle de Gabriel Fauré, dont le Théâtre du Châtelet, qui programme cet auditorium, a prévu l'intégrale.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

Haydn
Symphonie n° 88

Prokofiev
Concerto pour piano n° 3

Saint-Saëns
Symphonie n° 3
Martha Argerich (piano),
Orchestre de Paris,
Emmanuel Krivine (direction).

Martha Argerich ne donne plus de récitals depuis longtemps déjà. Elle leur préfère le concerto et la musique de chambre. Comment ne pas respecter une telle décision ? Mais exprimons le regret de ne plus pouvoir entendre l'une des pianistes les plus marquantes de notre siècle, seule, face à son piano.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 28). Tél. : 45-63-07-96. De 50 F à 210 F.

Jeudi 28 mars

Mozart
Quintette pour clarinette et cordes KV 581
Quatuor pour hautbois et cordes KV 370
Quatuor à cordes KV 428
David Walter (hautbois),
Pascal Moraguès (clarinette),
Quatuor Ysaye.

Programme sans failles, interprètes sans failles. La programmation de l'Auditorium du Louvre est sans failles. Dommage que l'acoustique ne soit pas tout à fait à la hauteur d'une si louable ambition.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 80 F à 120 F.

Régions

Aix-les-Bains

François Couperin
L'Art de toucher le clavecin, troisième livre, XIIe ordre

Royer
Suites pour clavecin en sol mineur et en do mineur

Scarlatti
Cinq sonates pour clavecin
Andreas Staier (clavecin).

Festival d'Aix-les-Bains. Andreas Staier laisse son piano-forte pour retrouver son clavecin. Son aisance à passer d'un répertoire, d'un instrument à un autre est stupéfiante. Beethovénien convaincant, haydnien, boccherinien (!) véloce, il joue aussi Couperin, Pancrace Royer et Scarlatti. Beaucoup d'interprètes traditionnels qui ne voient pas plus loin que le répertoire standard devraient suivre son exemple.

Le 29 mars, Marc Minkowski et les Musiciens du Louvre donnent *San Giovanni Battista* de Stradella (Palais des congrès). Le 31 mars, Musica Antiqua de Cologne, placé sous la direction de Reinhard Goebel, ont choisi d'exhumer Castello, Rovetta, Riccio et Cima... Leurs exigences habituelles sont une garantie de qualité (prieuré du Bourget-du-Lac).

Le 30. Eglise Saint-Swithun, 21 heures. Tél. : 79-88-99-10. 120 F.

Caen

Haydn
Les Sept dernières paroles du Christ, version pour quatuor à cordes
Quatuor Mosaïques.

Christophe Coin fait un pèlerinage dans sa ville d'origine, avec le Quatuor Mosaïques. Il y tient le violoncelle avec une présence étonnante qui vient renforcer la *magnifique qualité de ce quatuor*. Formation internationale puisque sa qualité mérite un tel qualificatif et que ses membres sont issus de pays différents.

Le 30. Eglise Notre-Dame de la Gloriette, 20 h 30. Tél. : 31-30-76-20. 90 F.

Tourcoing

Monteverdi
Vespro della Beata Vergine, Messe in illo tempore

Du Caurroy
Requiem
Ensemble vocal Sagittarius,
Michel Laplénie (direction).

Pour les *Vêpres de la Vierge*, bien évidemment, mais aussi pour le *Requiem* d'Eustache Du Caurroy, un chef-d'œuvre de la polyphonie que l'on ne donne presque jamais.

Le 29. Chapelle de l'Hospice, 20 h 30. Tél. : 20-26-66-03. De 80 F à 100 F.

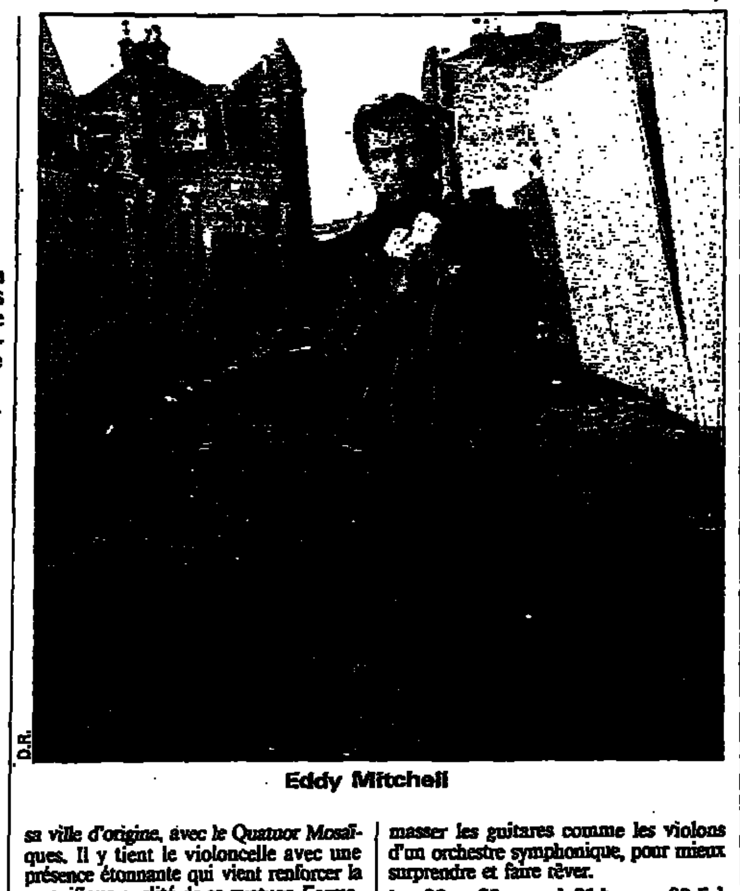

D.R.

Eddy Mitchell

Jazz

Tete Montoliu

Un jour qu'on demandait à Tete Montoliu, pianiste catalan – c'était il y a vingt ans – de citer son pianiste préféré, il avait répondu : John Coltrane. On n'a jamais su si cette réponse était due à l'accent désastreux de la question (il avait exigé en effet que l'interview fût en anglais), à la cécité du Catalan ou à une forme d'humour que n'eussent pas désavoué Bunuel et Bergamin. Deux certitudes surnagent aujourd'hui : l'ombre de Coltrane dans l'imaginaire de Tete Montoliu et son talent indémenti de pianiste qui l'a fait reconnaître loin de la péninsule ibérique.

Le 28. Le Blanc-Mesnil. Hôtel de ville, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Michel Sardaby Trio

Pianiste antillais, toujours à l'écart du mouvement et toujours en plein centre, Michel Sardaby trace sa route. Elle passe par New-York et parfois par Paris. Elle ne s'écarte jamais d'une forme de vérité perçue dans les îles et développée depuis patiemment. Les écrivains et les peintres sérieux ne fonctionnent pas autrement.

Les 29 et 30. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

David Murray Octet

Il y a quinze ans, il avait tout, la sonorité, l'allure, le talent, pour devenir un saxophoniste à la mode. David Murray est passé à côté d'une carrière éclatante. On y a gagné quoi ? Une fidélité certaine à la musique, à l'idée du jazz, au free qu'il aurait pu jeter avec l'eau du bain et à la mémoire d'Albert Ayler. Et, de surcroît, une longue maturation toujours en cours.

Le 29. Pierrefitte. Maison du peuple, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Rock

AC-DC

Les Australiens bruyants sont de retour. Angus Young est un guitariste dynamique et précis, ce qui ne suffit quand même pas à donner de l'intérêt au heavy metal fatigué d'AC-DC.

Le 28. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Location FNAC. 140 F.

Régions

Moisiel

Grand Théâtre de la ferme du buisson
Chatham et les cent guitares

Un peu rock, un peu jazz, assez indéfinissable, Rhys Chatham a imaginé de masser les guitares comme les violons d'un orchestre symphonique, pour mieux surprendre et faire rêver.

Les 28 et 29 mars à 21 heures. 80 F à 100 F. Tél. : 80-06-20-00.

Tournées

Les Satellites

Cuivres rutilants, *rythmique lourde mais* pas bête, guitares hurlantes et voix extrêmes, les Satellites ne font rien à moitié, surtout sur scène.

Le 28 mars, Rennes, Salle de la Cité, 20 h 30, 80 F. Le 29, Quimper, Ker Opus, 21 h 30, 70 F. Le 30, Brest, Salle Surcouf. Le 31, Lorient, Le Manège en chantier.

Corman & Tuscadu

Musique en biais, instruments improbables, *sens* de l'absurde musical, Corman & Tuscadu demandent beaucoup à ceux qui les écoutent. Mais la générosité du *groupe nîmois est également au-dessus de* la moyenne.

Le 27 mars au Rex-Club à 0 heure. Tél. : 42-36-83-98. Le 29, Ris Orangis, Le Plan, 22 heures, 50 F. Le 30, Rennes, L'Ubu, 20 h 30. Tél. : 16/99-31-12-10. Le 31, Morlaix, Le Coatelan, 22 h 30.

The Las

Résolument passéistes, les quatre garçons de Liverpool arrivent pourtant à dépasser la recréation de la pop anglaise classique. La colère, l'intégrité et l'intelligence de Lee Mavers, le chanteur, et La (qui veut dire «gars» en argot de Liverpool) en chef y sont pour beaucoup.

Le 28 mars, Lille, Aéronef, 20 h 30. Tél. : 16/20-54-95-24. Le 29, Rennes, Salle de la Cité, 20 h 30, 110 F. Tél. : 16/99-31-12-10. Le 30, Bordeaux, Le Krakatoa. Le 31, Montpellier, Rockstore Odéon.

Motörhead

Très lourd, très vite, très fort, Motörhead obéit aux trois commandements du heavy metal. Mais il y a un peu plus : des éclairs d'humour, la voix fatiguée de Lemmy, quelques titres qui s'écartent de la formule de base, du metal à visage humain, en quelque sorte.

Le 28 mars, Nice, Théâtre de Verdure. Le 30, Mulhouse, Salle Phoenix.

Festivals

Saint-Brieuc

Carnavalorock 91

Soirée composite et sympathique avec le music-hall délétère des VRP, enfants des Frères Jacques, de Reiser et des Sex Pistols, le raggamuffin sincère de Tonton David (le *toaster* de *Peuples du monde*), le ska de Verska Vis et le rock de Médecine dure, les régionaux de l'étape.

Le samedi 30 mars à partir de 20 heures à la Maison du peuple. Entrée : 100 F. Tél. : (16) 96-94-92-28 ou 96-61-11-04.

Chanson

Serge Reggiani

Le retour de Serge Reggiani, après un album il y a quelques mois. La voix vibre un peu moins, mais les chansons sont belles.

Du 27 au 30, 20 h 30 ; le 31, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 140 F à 240 F.

Chorus des Hauts-de-Seine

Sous chapiteau géant, les chéris du public pour animer le festival Chorus des Hauts-de-Seine. Rien de nouveau, juste une chance supplémentaire pour ceux qui auraient raté Eddy Mitchell et Véronique Rivière, un des spectacles de variétés les plus sympathiques de l'année passée.

Le 28. Rueil-Malmaison. Espace Chorus, 20 h 30. Tél. : 47-49-06-42. 150 F.
Le 30 Michel Sardou. Le 2 avril Eddy Mitchell.

Jean-Pierre Réginal

Classique, mais convaincant, Réginal, accompagné d'un trio venu du jazz (guitare, batterie, contrebasse), maintient la tradition du chanteur-charmeur, poésie à fleur de lèvres. Jolies valses et tempos swingueurs, l'innovation n'est *pas au coin* de la rue, mais le charme reste intact.

Aktéon Théâtre, 20 h 15, jusqu'au 31 mars. Tél. : 43-38-74-62.

Musiques du monde

Musique et danse du Rajasthan

Les Manganiyar, cinq chanteurs et musiciens venus du désert de Thar, jouent de la vièle (*kamanchaya*) et des claquettes en bois (*kartal*) dans de longues ballades épiques inspirées des aventures des princes de Jaisalmer. Les Langa, trois musiciens et chanteurs, préfèrent les instruments à vent et la guimbarde, tandis que les deux joueurs de luth des Kamad se sont adjoint deux danseuses. Dévotion à Krishna avec cymbalettes et mouvements de torse.

Les 29 et 30. Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Ibis

Ancien compagnon de *route* d'Alpha Blondy, Ibis, Dominicain de la Dominique, pratique un reggae languide et élégant qui devrait *faire passer la soirée en* douceur.

Le 27. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Mônica Passos

Mon dieu qu'elle est drôle ! Et comme elle pourrait chanter à merveille si elle *trouvait sa juste* mesure, à mi-chemin entre la démesure de son tempérament et le trop de sagesse qui sert à juguler ses excès. Robe à *plumes, effets théâtraux*, spectacle permanent, cette Brésilienne corrosive interprète Milton Nascimento et d'autres choses plus folles encore, produit bigarré de Sao Paulo, mégalopole déréglée et créatrice. La très belle voix de Mônica se laisse déborder par un batteur-laboureur et trop d'effets de synthé. C'est dommage, mais quand ça marche, quel régal !

Espace Jemmapes, 21 h, jusqu'au 30 mars. Tél. : 42-97-41-65.

Salif Keita

Espace africain ouvert par Banlieues Bleues : Salif Keita prend sa place dans ce festival consacré au jazz. Ultime répétition avant l'achèvement d'un nouvel album.

Le 30. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris
Nijinski-Nijinska
Noces, Les Biches,
l'Après-midi d'un faune,
le Sacre du printemps

Bonne idée que de confronter lors de la même soirée le frère et la sœur, Vaslav et Bronislava, sur le terrain chorégraphique. Si Nijinski entra dans la légende comme danseur dès son premier saut, ce n'est que peu à peu qu'on reconnut son génie créateur, et qu'on le salua comme le premier chorégraphe moderne de ce siècle : d'abord avec *l'Après-midi d'un faune*, qui n'a jamais disparu longtemps de l'affiche mondiale, et plus récemment avec la reconstitution de son «scandaleux» *Sacre du printemps* (que l'on a pu voir l'an dernier au Théâtre des Champs-Elysées, interprété par le Joffrey Ballet). Nijinska, de deux ans sa cadette, brillante danseuse également chez Diaghilev, lui a survécu vingt-deux ans et a signé pour diverses compagnies nombre de ballets, parmi lesquels *Noces*, un puissant chef-d'œuvre déjà entré au répertoire de l'Opéra ; on est curieux de réévaluer *les Biches*.

Palais Garnier, du 2 au 13 avril, à 19 h 30 (les 6 et 13 avril, à 14 h 30 et 20 heures). Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 320 F.

Le Havre

Carte blanche à L'Esquisse
Christine Bastin
Abel, Abeth

Tandis que Joëlle Bouvier et Régis Obadia, animateurs de L'Esquisse, parcourent le monde avec leurs dernières créations, ils maintiennent au Havre une présence de la danse en invitant dans cette programmation «coup de cœur» les chorégraphes dont ils se sentent proches. Après Bernadette Doneux et sa *Valse de l'abandon*, voici Christine Bastin, une étoile qui monte, avec *Abel, Abeth* : une étude sur les origines animales de l'homme.

Le Volcan, le 28 mars, à 20 h 30. Tél. : 35-21-21-11. 70 F.

La sélection « Musiques » a été établie par :
Alain Lompech.
«Jazz» : Francis Marmande
«Rock» : Thomas Sotinel
«Chanson»
et «Musique du monde» :
Véronique Mortaigne
«Danse» : Sylvie de Nussac

de Catherine Anne
avec Fabienne Luchetti et Anne Marenco
26 mars - 20 avril
Tél. 47 21 18 81 - 3 Fnac - Billetel

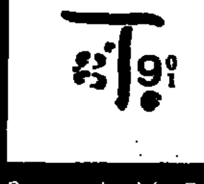

19 MARS
28 AVRIL
BRECHT / GORKI
VIE
DE LA
REVOLUTIONNAIRE
PELAGIE VLASSOVA
DE TVER
TEXTE FRANÇAIS : BERNARD PAUTRAT
MISE EN SCÈNE : BERNARD SOBEL
DÉCOR : NICKY RIETI
COSTUMES : TITINA MASELLI
THÉÂTRE
DE GENNEVILLIERS
CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL
MÉTRO GABRIEL PÉRI
TÉL. 47 93 26 30

SAINT
TGP
DENIS
28 MARS AU 27 AVRIL
Les Bacchantes
EURIPIDE
mise en scène
PHILIPPE ADRIEN
27 MARS AU 20 AVRIL
La passion selon G.H.
de
CLARICE LISPECTOR
mise en scène
ALAIN NEDDAM
avec
NELLY BORGEAUD
avec la participation de Alpha Fnac
42 43 17 17

DE LA SÉ[LECTION]

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Bacchantes

d'Euripide,
mise en scène
de Philippe Adrien
avec Claude Degliame, [illegible]
champs, Marie Gabriel [illegible]
Joan Martin, [illegible]
Vernier, Sylvie Chenus, [illegible]
Olga Jirovska

[illegible]

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. À partir du 28 mars. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 [illegible] 17 heures. Tél. 42-43-17-17. De [illegible] 100 F.

La Passion selon G.H.

de Clarice Lispector
mise en scène
d'Alain Neddam,
avec Nelly Borgeaud

[illegible]

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. À partir du 27 mars. Du mardi au samedi [illegible] Matinée dimanche à 17 heures. Tél. 42-43-17-17. De 40 F à 190 F.

Summer

d'Edward Bond
mise en scène
de René Loyon
avec Françoise Bergé, [illegible]
Carole Franck, Jean-Pierre [illegible]
Edith Scob.

[illegible]

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du [illegible] mars. Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 16 heures. Tél. [illegible] 43 60 130 F.

Le Vent du gouffre

de Philippe Caubère,
mise en scène
de Philippe Caubère
avec Philippe Caubère

[illegible]

Renaissance. 20, bd Saint-Martin, 10e. À partir du 2 avril. Les lundi, mardi, [illegible] vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. [illegible] 08-18-50. De 100 F à 300 F.

Voltaire-Rousseau

de Jean-François Prévand,
mise en scène de l'auteur
avec Jean-Paul Farré et Jean-Luc Moreau.

Voltaire et Rousseau [illegible]

QUATRE
HEURES
A CHATILA
de Jean Genet
Mise en scène
Alain Milianti
Avec
Clotilde Mollet
du mardi 12 au samedi 30 mars
35.21.21.11
LE
VOLCAN
maison de la culture [illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Bacchantes

d'Euripide,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Claude Degliame, Maurice Deschamps, Moïse Gabelus, Clément Harari, Jean Martin, Redjep Mitrovitsa, Jacques Verzier, Sylvie Chenus, Corinne Frimas et Olga Jirovska.

Tout est bien prometteur dans ces *Bacchantes* : l'action, autour d'un dieu excessif, qui tourneboule l'ordre *humain et met la religion sens* dessus dessous.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 28 mars. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

La Passion selon G.H.

de Clarice Lispector,
mise en scène
d'Alain Neddam,
avec Nelly Borgeaud.

Encore un monologue, celui d'une femme à la découverte d'un territoire inconnu, celui de sa bonne. Cette femme, c'est Nelly Borgeaud.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 27 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

Summer

d'Edward Bond,
mise en scène
de René Loyon,
avec Francine Bergé, Claude Bouchery, Carole Franck, Jean-Pierre Germain et Edith Scob.

Les personnages se hissent aux côtés des figures mythiques des héros classiques et comme eux, ils apprennent la grandeur, la dérision de la vie ; comme eux, ils n'échappent pas à la tragédie de l'existence.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 27 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. 130 F.

Le Vent du gouffre

de Philippe Caubère,
mise en scène
de Philippe Caubère,
avec Philippe Caubère.

Philippe Caubère continue d'explorer la jungle « théâtreuse », sa vie, en somme. Cette fois, il raconte les aventures de Ferdinand Faure, qui s'apprête à entrer dans la peau d'un nouveau personnage : Antoine Delbarre, Belge internationaliste et truculent directeur de théâtre.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. A partir du 2 avril. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. De 100 F à 300 F.

Voltaire-Rousseau

de Jean-François Prevand,
mise en scène de l'auteur,
avec Jean-Paul Farré et Jean-Luc Moreau.

Voltaire et Rousseau ne se sont pas rencontrés, mais ils se sont longuement parlé... au travers de ce qu'ils ont écrit ou dit l'un de l'autre. C'est en tout cas le sens du spectacle. Une confrontation hardie.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. A partir du 28 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 90 F à 180 F.

Paris

B.M.C.

d'Eugène Durif,
mise en scène
d'Anne Torres,
avec Anne Alvaro et Mohamed Rouabhi.

Traduire : bordel militaire de campagne. B.M.C. où une prostituée demande aux hommes de lui raconter une histoire. Un jour, un homme retrace le chemin de sa vie. Beauté des mots, choc des talents.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.
Dernière représentation le 30 mars.

Les Choéphores

d'Eschyle,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Silvia Bellei, Duccio Bellugi, Georges Bigot, Juliana Carneiro da Cunha, Christian Dupont, Maurice Durozier, Pascal Durozier, Brontis Jodorowsky et Eric Laconta.

Le meurtre descend les générations de la famille des Atrides. Il faut aller voir *Iphigénie*, puis les deux premières parties de l'*Orestie*. Les acteurs y sont toujours aussi fascinants dans leurs costumes orientaux. Ils ont le geste et le verbe éblouissants, rythmés par la musique riche, envoûtante de Jean-Jacques Lemêtre.

Cartoucherie Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Le samedi à 19 h 30. Tél. : 43-74-24-08. 100 F et 130 F.

Le Crayon

de Gilles Costaz,
mise en scène
d'Alain Reis,
avec Hélène Arié et Jean-Michel Dupuis.

Un homme et une femme dans une discothèque, cela devrait parler de tout, sauf d'un crayon. L'homme ne veut pas danser, il veut écrire une lettre... d'amour. Elle ne veut pas jouer les tenancières, elle voudrait parler... d'amour. C'est un match tendre et complètement farfelu servi par deux comédiens épatants.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 60 F à 220 F.

Dibouk !

de Salomon Ansky,
mise en scène
de Moshe Leiser,
avec Richard Axon, Bernard Ballet, Gérard Barreaux, Philippe Bianco, Jean-Luc Buquet, Roland de Pauw, Evelyne Didi, Patrick Donnay, Johan Heestermans et Anne Marev.

La tentation est grande d'explorer les mystères interdits de la cabale, surtout lorsque l'on est amoureux. Mais le destin est impitoyable. Possession, exorcisme, la légende est une force terrible que le spectacle adoucit. Les rituels sont reconstitués de façon impressionnante.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 heures. 90 F et 120 F.

La Duchesse de Malfi

de John Webster,
mise en scène
de Matthias Langhoff,
avec Gilles Privat, François Chattot, Laurence Calame, Anne-Cécile Doser et Martine Schambacher.

Le plus anarchiste, le plus cynique, le plus inattendu des metteurs en scène monte un auteur, qui, comme Shakespeare, fait jaillir de l'atroce une vision très fataliste de la condition humaine. Du théâtre qui secoue, c'est rare, c'est bon.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 3 h 20. 70 F et 120 F.

Eurydice

de Jean Anouilh,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Sophie Marceau, Lambert Wilson, Georges Wilson, Catherine Rouvel, Maxence Mailfort, Pierre Val, Elsa Stelner, Jacques Jacquemin, Jacques Marchand et Bruno Balp.

Entourée d'une distribution solide, Sophie Marceau s'aventure sur les planches pour la première fois et de fort belle manière.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 80 F à 290 F.

Les Fruits d'or

de Nathalie Sarraute,
mise en scène
d'Elisabeth Chailloux,
avec Marie-France Gantzer, Adel Akim, Daniel Berlioux, Brigitte Catillon, Jean-Gabriel Nordmann, Christine Brücher et Pierre-Alain Chapuis.

Variation autour d'un « chef-d'œuvre » littéraire. Derrière la satire des milieux para-intellectuels parisiens, il y a le désarroi des gens dont la seule raison d'exister est d'avoir une opinion, de savoir la communiquer et d'y mettre de sérieux bémols si besoin est.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 60 F à 120 F.

MARC ENGUERAND

Laure Marsac et Roger Planchon dans *le Vieil Hiver* à Villeurbanne.

Gauche uppercut

de Joël Jouanneau,
mise en scène
de Stéphanie Loïk,
avec Guy-Pierre Couleau, Phil Deguil, Malek Kateb, Anne Le Guernec, Adama Niane, Denise Peron et Gilles Segal.

Après la comédie rurale, la comédie alpine, la comédie insulaire, Joël *Jouanneau propose une drôle de comédie* urbaine, la balade de six squatters sordides et poétiques qui n'ont pas grand-chose, sinon pas mal de haine.

Théâtre-Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Auvervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 20. De 80 F à 110 F.

Gustave et Louise

de Pierre Barillet,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec André Dunand et Nicole Jamet.

Ils se sont courtisés cinq jours, aimés une nuit, puis séparés pendant de longues années, réunis par leurs lettres pleines de passion, de serments et de scènes de ménage. Le charme des relations à longue distance vécu par Gustave Flaubert et Louise Collet. Nicole Jamet et André Dunad se donnent à cœur joie dans le texte très vif, très badin, de Pierre Barillet.

Mathurins (Petits), 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 18 heures. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 1 h 30. 60 F et 120 F.

Heldenplatz (place des Héros)

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Annie Girardot, Guy Tréjean, Maïa Simon, Maud Rayer, Philippe Joiris, Monique Chaumette, Jean-Claude Jay, Maria Verdi, Pierre Decazes et Sarah Quentin.

C'est comme si Thomas Bernhard avait voulu jeter toute sa rage dans cette œuvre ultime créée en 1988. Les acteurs ont parfaitement compris la force de ce dernier avertissement, scan*dant la violence d'un écrivain qui n'a* plus le temps de batailler pour une vérité.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 20. 130 F.
Dernière représentation le 31 mars.

Le Maître de go

d'après Yasunari Kawabata,
mise en scène
de Jean-Paul Lucet,
avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Jacques Spiesser.

Michel Bouquet est aérien en joueur de go invaincu mais non pas invincible, qui aborde son ultime tournoi comme il accepte sa mort prochaine. Il n'est pas tout seul sur la scène de l'Atelier, où tous les acteurs sont formidables de retenue dans ce vain combat de la vie contre le néant.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-06-49-24. Durée : 1 h 50. De 120 F à 240 F.

Mesure pour mesure

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Zadek,
avec Isabelle Huppert, Christine Pignat, Aneuschka Renzi, Béatrice Romand, Roland Amstutz, Pascal Bongard, Jacques Bourgaux, Philippe Clévenot, Jean-Marie Frin et Jean-Pierre Jorris et François Marthouret.

La mise en scène de Peter Zadek est un scalpel qui traite chaque scène comme l'épisode d'une histoire violente, touffue. Le metteur en scène allemand qui dirige des Français pour la première fois trouve une troupe admirative, superbe... Isabelle Huppert en tête.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les mercredi et jeudi à 20 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 h 30. De 28 F à 145 F.
Dernière représentation le 28 mars.

Les Sept Portes

de Botho Strauss,
mise en scène
de Daniel Benoin,
avec Louis Bonnet, Paul Chariéras, Jean-Claude Dreyfus, François Ferré, François Lalande, Martine Logier, Daniel Martin, Corinne Meinier et Nathalie Ortéga.

Le locataire et son propriétaire, le gardien de parking et son garde du corps, le suicidé et le néant, quelques bagatelles sur les absurdes. Du boulevard en quelque sorte, mais la mise en scène ne l'entend pas ainsi.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 50. 80 F et 130 F.

Vie de la révolutionnaire Pélagie Vlassova de Tver

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Maria Casarès, Alain Mac-Moy, Alain Ollivier, Claire Aveline, Emmanuelle Baillot et Agnès Bourgeois.

S'il est un homme de théâtre qui peut aujourd'hui en France retrouver la profondeur et la nécessité de Brecht sans nostalgie, c'est bien Bernard Sobel. Avec Maria Casarès, cette version de *la Mère* est flamboyante.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 30. 80 F et 110 F.

Régions

Strasbourg

Coups de foudre

de Michel Deutsch,
mise en scène
de Jean-Louis Hourdin,
avec vingt-sept comédiens, chanteurs, danseurs et musiciens.

L'un de nos écrivains de théâtre les plus intéressants signe les textes de cette nouvelle production de Jean-Louis Hourdin. Tous deux veulent nous emmener, sur les rythmes du cirque et du cabaret, à la découverte de l'état de notre monde contemporain.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Le 2 avril, 20 h 30 (et les 3 et 4 avril). Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.

Lille

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Arno Feffer, Marief Guittier, Marie-Christine Orry et Jean-Paul Wenzel.

Les tenants d'on ne sait quelle orthodoxie sartrienne vont prendre très mal cette nouvelle lecture du chef-d'œuvre du maître. Dans la lignée d'un de ses maîtres en théâtre, Matthias Langhoff, Michel Raskine, ancien assistant de Roger Planchon et de la Salamandre, signe une mise en scène violente, belle, scandaleuse d'un Enfer jamais vu. Interprétation remarquable.

Théâtre Roger-Salengro, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 20-40-10-20. 80 F et 100 F.

Strasbourg

Iphigénie

de Racine,
mise en scène
de Yannis Kokkos,
avec Dominique Rozan, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Nathalie Narval, Michel Favory, Sylvia Bergé, Valérie Dréville, Loïc Brabant, Isabelle Gardien et Alexis Nitzer.

Nouveau spectacle du plus fidèle compagnon d'Antoine Vitez, le scénographe et metteur en scène Yannis Kokkos, qui s'attaque, au sommet de la tragédie classique en compagnie de la troupe du Français.

Théâtre national de Strasbourg, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les mardi et jeudi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. 80 F et 110 F.

Marseille

La Paix

d'Aristophane,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Jean-Paul Bordes, Christian Brendel, François Clavier, Pierre Constant, Michel Demiautte, Coco Felgeirolles, Richard Guedj, Gérard Lacombe, Nicolas Lartigue et Renaud-Marie Leblanc.

Marcel Maréchal, retenu par les bruits de la guerre, a dû renoncer à son projet de monter *les Paravents*, de Genet, et a choisi, avec les mêmes acteurs qui s'y attaqueront l'automne prochain, de mettre en scène ce printemps le chef-d'œuvre d'Aristophane. Sur le rythme d'une comédie musicale, il multiplie les effets et les inventions pour chanter la paix et les hommes. A la marseillaise, avec passion donc.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

Caen

La Veuve

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist,
avec les comédiens du Studio classique et les comédiens de la ville de Caen.

Un beau spectacle par l'un des aventuriers du théâtre classique, Christian Rist, qui sait faire parler les œuvres délaissées du répertoire en compagnie d'acteurs qu'il réunit en troupe le temps de travailler la tradition au cœur. C'est l'expérience sans précédent ni équivalent de Studio classique. A ne pas manquer.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les mercredi et jeudi à 19 h 30, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 31-47-39-00. 75 F et 95 F.

Villeurbanne

Le Viell Hiver, Fragile Forêt (en alternance)

de Roger Planchon,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bérangère Bonvoisin, Coletta Dompietrini, Michelle Goddet, Laure Marsac, Véronique Silver, Maurice Barrier, Marco Bisson, Philippe Deleigue, Jean-Pol Dubois et Vincent Garanger.

Le TNP se réconcilie enfin avec le théâtre de son directeur, Roger Planchon, qui a écrit, mis en scène et qui interprète l'un des principaux rôles de ces deux pièces, données en alternance ou en continuité. Guerre et paix, guerre et amour, *guerre et mort, six heures de* spectacle d'une violence et d'un lyrisme époustouflants. L'événement théâtral le plus important, le plus réussi de longue date.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69000 Villeurbanne. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 78-03-30-50. 115 F et 140 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Olivier Schmitt et Bénédicte Mathieu

QUATRE HEURES A CHATILA
de Jean Genet
Mise en scène
Alain Milianti
Avec
Clotilde Mollet
du mardi 12 au samedi 30 mars
35.21.21.11
LE VOLCAN
maison de la culture du Havre

COMEDIE DE CAEN

LA CHAMBRE ET LE TEMPS
de BOTHO STRAUSS
Mise en scène de MICHEL DUBOIS
Sam. 23 mars au dim. 14 avril
THÉATRE DU CAMPAGNOL
Chatenay-Malabry
46 61 33 33

à l'Orangerie du Château de Sceaux
L'ECHANGE
creation en France
de Paul Claudel
Mise en scène : Philippe Sireuil
Théâtre Varia (Bruxelles)
Du 20 mars au 14 avril
92 TGF
Location : Les Gémeaux
(1) 46·61·36·67

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

ATHENEE LOUIS JOUVET
PHEDRE
de
MARINA TSVETAEVA
mise en scène
SOPHIE LOUCACHEVSKY
47.42.67.27

THÉÂTRE 71
MALAKOFF
46 55 43 45
Métro Malakoff/Plateau de Vanves
LES ÉTRANGES SOUFFRANCES D'UN DIRECTEUR DE THÉÂTRE
Avec Patrick Le Mauff, Laurent Vercelletto, Philippe Vincenot
Un spectacle de L'attroupement 2
Du 13 mars au 7 avril

LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelles expositions

Piero Manzoni

Cent cinquante pièces, soit beaucoup plus qu'on n'en a jamais vu rassemblées à Paris, pour tenter de cerner un artiste fort singulier opérant en Italie à la fin des années 50. Que l'on ne sait pas où placer parmi les courants d'avant-garde. Mais on l'a rapproché souvent d'Yves Klein, mettant en parallèle leurs monochromes (blancs chez Manzoni), ou leurs fulgurantes carrières interrompues par une mort prématurée.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Le musée sera fermé les 31 mars, 1er avril, 1er, 8, 9, 19 et 20 mai. Du 28 mars 1991 au 26 mai 1991. 30 F (possibilité de billet groupé : 35 F).

Pino Pascali, Ettore Spalletti

Deux Italiens peu connus en France. L'un, Pino Pascali, représenté par une vingtaine de grandes pièces de la fin des années 60, est une figure d'Arte Povera. L'autre, Ettore Spaletti, qui est plus jeune, poursuit en solitaire une œuvre abstraite propice à la méditation.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Le musée sera fermé les 31 mars, 1er avril, 1er, 8, 9 et 20 mai. Du 28 mars 1991 au 26 mai 1991. 20 F (possibilité de billet groupé : 35 F).

Paris

Mario Botta

En attendant la cathédrale d'Evry, son dernier projet, l'exposition présente dix années de travaux (1980-1990) de l'une des personnalités les plus marquantes de l'architecture européenne.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 avril 1991.

Camille Claudel

Quatre-vingts sculptures dont différents modèles du *Sakountala*, des *Causeuses*, de *la Valse*, une vingtaine de tableaux, gravures et dessins : la quasi-intégralité de l'œuvre de Camille Claudel. L'exposition, malheureusement, ne parvient pas à dépasser le mythe de la pauvre fille affligée d'un amant ingrat et d'un frère sans cœur. A regarder les oreilles closes.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, mardi de 10 heures à 20 heures. Fermeture des caisses 30 mn avant. Fermeture exceptionnelle le 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1991. 30 F.

Joos Van Cleve

L'exposition révèle en ce peintre flamand un artiste tout d'influences, d'hybridations et de dosages, un homme singulier qui s'employa à réunir les principes de son pays et les nouveautés italiennes, sans négliger d'y ajouter quelques réminiscences allemandes. Un retable de Van Cleve, *la Déploration du Christ*, est venu de Gênes pour former le point central de la démonstration.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Visites-conférences les mercredis et samedis à 15 h 30. Jusqu'au 27 mai 1991. 30 F (ticket d'entrée au musée).

Jan Dibbets

Ce plasticien néerlandais, très néerlandais, est peintre de formation, mais il utilise la photographie, depuis la fin des années 60, dans une optique artistique originale. A preuve ses mises en perspectives savantes, ses architectures déployées, ses panoramas éclatés, qui situent ses recherches sur le versant d'un art construit à la lumière de Mondrian, de Vermeer et de Saenredam.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Fermeture dimanche et lundi de Pâques ainsi que le 1er mai. Jusqu'au 20 mai 1991. 25 F (entrée du musée).

Frank O. Gehry

Les projets européens, réalisés ou encore dans les limbes, du grand enfant de l'architecture californienne qui va construire à Paris le nouveau centre culturel... américain.

Centre Georges-Pompidou, galerie de dessins d'architecture, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 10 juin 1991.

Horst

Photos de mode, publicités, natures mortes, nus suggestifs, portraits (Marlene Dietrich ou Visconti), restituent l'univers surréel, plein d'humour et très sophistiqué de ce chorégraphe de la lumière qui, à quatre-vingt-quatre ans, reste fidèle à sa devise : « *J'essaie toujours d'apprendre.* »

Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 septembre 1991. 25 F.

Icônes et icônes brodées de la Sainte Russie

Eléments-clefs de l'expression artistique, témoins de la spiritualité de la Russie ancienne, et de son actuel renouveau en URSS, ces icônes peintes ou brodées, toutes issues des musées de la Fédération, jalonnent tout naturellement l'année soviétique du Centre *culturel de Boulogne-Billancourt*.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, 92000. Tél. : 46-84-77-95. Tous les jours de 9 heures à 21 heures, dimanche de 10 heures à 12 heures. Jusqu'au 11 mai 1991.

La Photographie au Bauhaus

Scènes de théâtre inouïes, ou clichés sens dessus dessous, des champs d'action, d'expériences multiples qui témoignent avec une rigueur impeccable et une fantastique fraîcheur d'esprit de la vitalité de la photographie dans le Bauhaus, ce musée mythique de l'avant-garde.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 13 mai 1991. 25 F.

Bertrand Lavier

Depuis vingt ans, Bertrand Lavier démonte l'art et ses artifices, parle du volume, de la surface peinte, de l'espace... Non sans ironie, non sans humour. L'exposition propose un parcours des ses œuvres depuis 1985.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines - rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 avril 1991.

Le Temps des synagogues en France (1791-1914)

Erudite mais passionnante exposition consacrée à la floraison des synagogues au dix-neuvième siècle. On y lit la recherche d'une architecture qui, tout à la fois, symbolise l'intégration de la communauté juive et en manifeste la spécificité. Cela donne lieu à de bien belles batailles sur le front de l'éclectisme.

Musée d'Orsay - 5e, 4e, 3e étages - pavillon Amont, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 27 mai 1991. 27 F (billet d'accès du musée).

Le Trésor de Saint-Denis

Pour la première fois depuis la Révolution, voici rassemblés les camées, les ivoires, les reliquaires, les manuscrits luxueux et bien d'autres objets précieux qui ont fait partie d'un des plus importants trésors de l'Occident médiéval, et survécu à la cupidité, aux guerres. Au temps.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. à partir du 3 avril, vendredi à 15 h 30, samedi à 11 h 30. Jusqu'au 17 juin 1991. 30 F (possibilité de billets couplés avec celui du musée).

Repentirs

Quand l'artiste, de Léonard à Matisse, amené à corriger pour parfaire un geste, le mouvement d'un bras, d'une jambe, a hésité, retravaillé, raturé et ne s'est pas résolu à effacer tous les signes du tumulte de ses premières idées. Une exposition qui nous situe au plus près du travail en cours.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 10 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. à partir du 4 avril le lundi à 19 heures, le jeudi à 21 h 15. Tél. : 40-20-51-66. Jusqu'au 17 juin 1991. 30 F (prix d'entrée du musée).

William Wegman

Dessin, vidéo, peinture et photographie constituent l'œuvre de cet Américain de quarante-huit ans, qui débute en 1970 sa collaboration avec un chien, un Weimaraner gris bleu baptisé Man Ray, – et remplacé depuis par son double Fay Ray – qui se plie avec dévotion à toutes les facéties de son maître.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 14 avril 1991.

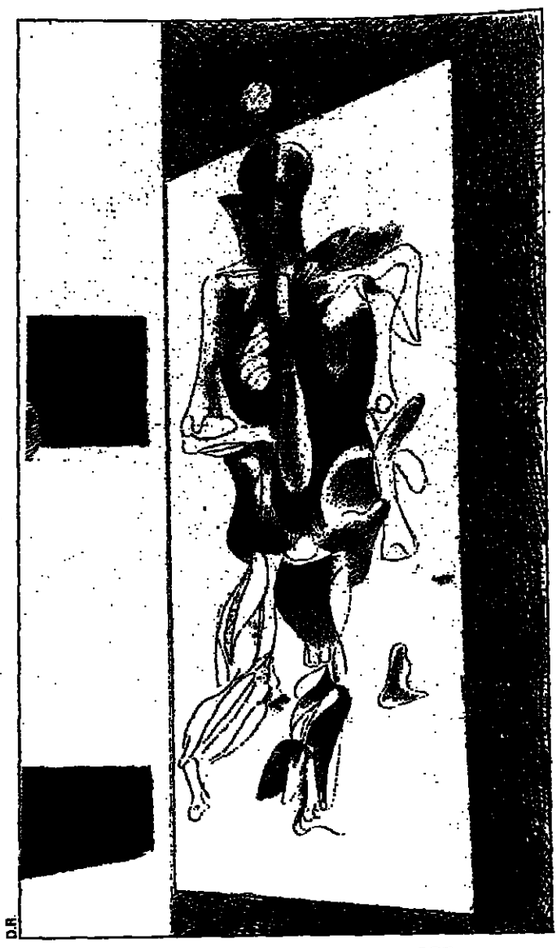

D.R.

Arshile Gorky : *l'Ecorché*, vers 1933.

Galeries

Louis Anquetin (1861-1932)

Louis Anquetin fut du groupe de Pont-Aven avec Gauguin et Bernard, et l'un des adeptes les plus résolus du cloisonnisme. Il revint ensuite à une peinture plus classicisante, saturée de références érudites. L'exposition est consacrée aux années 1886-1896, les plus « avant-gardistes » d'Anquetin.

Galerie Brame et Lorenceau, 68, boulevard Malesherbes, Paris 8e. Tél. : 45-22-16-89. Tous les jours sauf dimanche, lundi de Pâques et 1er avril de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 20 avril 1991.

Carole Benzaken

Fraîche sortie de l'Ecole des beaux-arts, cette jeune peintre se distingue par son goût des grands formats et des compositions spectaculaires. Pas plus que son adresse, sa puissance d'exécution n'est contestable. Un espoir?

Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 48-87-81-71. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mai.

Bernard Faucon

Apparition du sacré dans le réel, célébration des idoles et des sacrifices symbolisés par l'éclat pourpre de la couleur dans le paysage épuré de Thaïlande. En douze tableaux, conçus comme les stations d'un chemin de croix, Bernard Faucon radicalise le propos de ses travaux antérieurs.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 16 avril 1991.

Barbara Kasten

Ambiguïté de la perception, déconstruction de l'espace caractérisent les tableaux kaléidoscopiques de cette Américaine, sculpteur de formation, venue à la photo à la fin des années 70. La lumière colorée anime ses dernières créations sur les sites sacrés des Indiens troglodytes du Nouveau-Mexique.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B, Paris 3e. Tél. : 42-74-56-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 avril 1991.

Ulrich Rückriem

Si l'on connaît bien la sculpture de l'Allemand Ulrich Rückriem, tailleur de grands blocs de granit, on ne connaît pas du tout ses œuvres sur papier, inédites (même en Allemagne) jusqu'à cette exposition, qui en présente un important ensemble depuis les années 70.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris 3e. Tél. : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai 1991.

Régions

Arles

Picasso, la Provence de Jacqueline

Portrait de Picasso en *aficionado*. Moyennant quelques autres ouvertures sur la Provence, en particulier sur Vauvenargues et son buffet Henri II, on pouvait concevoir une bonne exposition. C'est chose faite.

Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Les 29 et 31 mars, 1er avril, 1er mai, 8, 9 et 10 mai jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 mai 1991. 40 F.

Calais

Alain Kirili

Quand il ne forge pas le fer et l'aluminium, Alain Kirili travaille la terre, le plâtre ou, plus étrangement, le ciment, dont il tire des formes puissantes. Autour du thème du modelage, thème évidemment majeur dans son œuvre, une belle leçon de sculpture entre modernité abstraite et tradition rodinienne.

Musée des beaux-arts, 25, rue Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 2 juin 1991.

Les Sables-d'Olonne

Bataille

Sur les peintures de Lascaux, Manet ou Masson, Georges Bataille a écrit quelques-uns des textes les plus pénétrants de la critique moderne. Il était légitime qu'un hommage lui soit rendu, avec des œuvres de Balthus, Ernst, Giacometti, Masson, Miro et Picasso. Une exposition intelligente en somme.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours, sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 16 juin 1991.

Lyon

Tony Garnier

Un grand Lyonnais, qui, dans sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. Cette rétrospective complète, présentée il y a un an au Centre Pompidou, réunit des dessins et des esquisses inédites d'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-65. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 9 juin 1991.

Marseille

Arshile Gorky

Les expositions consacrées à ce pionnier de l'expressionnisme américain, ami de De Kooning et proche des surréalistes, sont trop rares en France pour que l'on hésite à se rendre à Marseille. Une sélection abondante d'œuvres sur papier y retrace son histoire jusqu'à l'explosion abstraite finale.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 juin 1991.

Nantes

Edouard Vuillard

De la grande période nabie aux portraits mondains des années 30, quatre-vingts peintures, une cinquantaine de dessins et de lithographies retracent la carrière de ce beau peintre trop souvent négligé.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 avril 1991.

Saint-Etienne

Supports-Surfaces

C'est fait : Viallat, Cane, Devade, Bioulès, Saytour, Dolla et les autres, les révolutionnaires de Supports-Surfaces sont entrés dans l'histoire et au musée. Au nom de l'abstraction américaine, de leurs souvenirs de Matisse et de Malevitch, de la psychanalyse et du maoïsme, ils prétendaient réduire la peinture à ses caractères matériels. C'était il y a vingt ans.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 mai 1991.

Villeneuve-d'Ascq

Collages : collections des musées de province

Des expérimentations de Picasso et de Braque, en 1912, aux gouaches découpées de Matisse dans les années 50, la saga du collage retracée en cent cinquante œuvres. Cette exposition marque la réouverture, après rénovation, du musée de Villeneuve-d'Ascq.

Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 avril 1991.

La sélection « Arts »
a été établie par :
Geneviève Breerette
et Frédéric Edelmann
Sélection « Photo » :
Patrick Roegiers

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES — 16, rue Coquillière, 1er — 42-36-74-24 — DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1er étage.

TY COZ — 35, rue Saint-Georges, 9e — F/Dim. Lundi soir — 48-78-42-95/34.61 — ARRIVAGE JOURNALIER DE POISSONS FRAIS, CRUSTACÉS, PLATEAU DE FRUITS DE MER. CARTE 300 F. LE SOIR « Menu de la mer » 150 F TTC. Jusqu'à 22 h 30.

AU PETIT RICHE — 47-70-68-68/47-70-86-50 — 15, rue Le Peletier, 9e — F/dim. — MENU GOURMAND à 180 F VIN COMPRIS ET SA CARTE TRADITIONNELLE. FORFAIT THÉATRE, 300 F à 450 F. Service assuré jusqu'à 0 h 15. Décor 1880. Salons particuliers. Parking Drouot.

LE GOURMAND CANDIDE — 43-80-01-41 — 6, pl. Maréchal-Juin, 17e. Fermé sam. midi et dim. — Cette maison a du succès et elle le mérite : avec son personnel féminin et la grande qualité de sa cuisine traditionnelle et inventive. Décor contemporain.

RIVE GAUCHE

NOS ANCÊTRES LES GAULOIS — 46-33-66-07 et 66-12 — 39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e — Climatisé — Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 175 F tout compris. Vin à discrétion. Tous les soirs. Dimanche midi et soir.

LE MAHARAJAH — 43-54-26-07 — GRILLE D'OR 86 de la gastro. indienne — DÉCOUVREZ... L'INDE... au 72, bd Saint-Germain, 5e, Me Maubert, 7 j. sur 7. NON-STOP de 12 heures à 23 h 30, ven., sam., accueil jusq. 1 h. CADRE LUXUEUX.

YUGARAJ — 43-26-44-91 — 14, rue Dauphine, 6e — F. lundi — SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

RESTAURANT THOUMIEUX — 47-05-49-75 — 79, rue Saint-Dominique, 7e — Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Sce jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. sce continu de 12 h à 23 h 30. SALONS CLIMATISÉS.

LES FOLIES — 101, rue Saint-Maur (11e) — Restaurant cambodgien — 43-38-13-61 — Rosine EK a quitté la rue de Provence pour ouvrir le restaurant de ses rêves : un cambodgien qui vous dévoile les mystères de la cuisine khmère.

ENVIRONS DE PARIS

LA MARE AU DIABLE — 60-63-17-17 F. dim. s. et hs. — RN 6, 77550 Réau, entre Lieusaint et Melun. — Un îlot de verdure de 17 ha (piscine, tennis, haras...). Un restaurant gastronomique. Une splendide cheminée... Salons pour repas d'affaires et séminaires.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LES GRANDES MARCHES
AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
La bonne adresse du quartier. HUITRES toute L'ANNÉE. POISSON DU MARCHÉ
Plats traditionnels. Vins à découvrir.
DÉCOR « Brasserie de luxe »
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.

MUSEE BOURDELLE
16, rue Antoine Bourdelle 75015 Paris - Me Montparnasse
HENRI - GEORGES VIDAL
Prix Bourdelle 1989
Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40
Du 28 mars au 12 mai

GALERIE DENISE RENÉ
196, bd Saint-Germain, Paris 7e - Tél.: 42 22 77 57
CLAISSE
de la forme au linéaire
Vernissage le jeudi 28 mars 1991 à 19 h

DE LA SE
DISQUES
Classique
Paganini
Saint-Saëns
Strings by Starlight
PHILIPS
L'ÉDITION COMPLÈTE MOZART
DERNIÈRES PARUTIONS
DNP

هكذا من الإصل

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Paganini

Concerto pour violon et orchestre n° 1

Saint-Saëns

Concerto pour violon et orchestre n° 3
Gil Shaham (violon), Orchestre philharmonique de New-York, Giuseppe Sinopoli (direction).

Soyons indulgent avec Sinopoli. Sa direction d'orchestre éléphantesque, sa dynamique excessive, ses effets téléphonés, pour une fois, fonctionnent. *Mais il aurait tout de même pu se mettre au diapason de son soliste.* Sur son petit nuage, Gil Shaham chante avec une grâce, une aisance d'antant plus admirables que même Ouvrard ne pourrait solfier les notes que Paganini a accumulées à plaisir dans un concerto qui a longtemps été sa chasse gardée.

Le *Troisième Concerto* de Saint-Saëns est d'une autre envergure, même s'il provoque à peine moins de frissons chez l'auditeur. Française par sa clarté et son orchestration raffinée, allemande *par sa volonté de sérieux*, sa construction rigoureuse, cette œuvre de 1880 est toujours au répertoire des violonistes. Les plus grands l'ont enregistrée. Shaham n'a pas à craindre la comparaison – et pas seulement parce que leurs interprétations ne sont plus disponibles, à part *celle de Szeryng chez Philips*, mais bien parce qu'en plus d'une technique parfaite il est l'un des rares jeunes violonistes du moment dont la sonorité soit signée. Il joue sur le «Soil», un Stradivarius qui a appartenu à Yehudi Menuhin.

1 CD Deutsche Grammophon 429 786-2.

Strings by Starlight

(Œuvres de Borodine, Bach, Kreisler, Dinicu-Heifetz, Massenet, Tchaïkovski, Sarasate, Paganini, Barber, Rimski-Korsakov et Saint-Saëns
Michael Rabin (violon), The Hollywood Bowl Symphony Orchestra, Felix Slatkin (direction).

Glamour plus qu'il n'est permis, ce disque au titre mérité regroupe quelques interprétations du plus méconnu en Europe des grands violonistes de l'après-guerre. Disparu tragiquement en janvier 1972, à l'âge de trente-six ans, Rabin eut un début de carrière aussi fulgurant que celui de Gil Shaham. Dès ses premières prestations publiques en 1947, aux Etats-Unis, cet élève d'Ivan Galamian (obligé de s'exiler aux Amériques car le Conservatoire de Paris ne voulut pas de lui comme professeur) fut comparé à Bronislaw Hubermann et à Jasha Heifetz.

La comparaison n'était en rien superficielle. Michael Rabin jouait du violon avec une justesse d'intonation parfaite, un vibrato enjôleur, un archet souple comme un roseau, une sonorité immatérielle.

Les huit plages réunies sur ce CD consolent à peine du fait qu'EMI ne se soit jamais décidé à importer le coffret qu'Electrola a consacré, en Allemagne, à l'intégralité des enregistrements de cet artiste trop aimé des dieux.

1 CD EMI CDM 7 63660 2.

Rimski-Korsakov

Shéhérazade
Jean-Jacques Kantorow (violon), Orchestre Philharmonia, Emmanuel Krivine (direction).

Jean-Jacques Kantorow tient le violon solo dans *Shéhérazade*, renouvelant ainsi une initiative prise autrefois par Yehudi Menuhin. Il aurait pu se hausser du col, faire passer dans son jeu la position conquérante du soliste. Ce n'est pas le genre de ce musicien qui pratique la musique de chambre avec enthousiasme. Il ponctue le discours de l'orchestre avec présence, mais discrétion, avec le charme d'une sonorité *fluide, lumineuse, pas trop orientale.*

Emmanuel Krivine ne plante pas son décor dans un théâtre d'opérette. Le chef se prend au jeu d'une musique qu'il aime (il l'a souvent clamé), même si elle n'est plus en odeur de sainteté. *«La fête à Bagdad. La mer. Le vaisseau* se brise sur un rocher», avant-dernier volet d'une œuvre qui en comprend cinq (et dure environ quarante minutes) perd ainsi en spectaculaire ce qu'il gagne en pureté musicale, en subtilité de transitions, en élégance, en force vraie.

Depuis Igor Markevitch et Pierre Monteux nous n'avions entendu *Shéhérazade* si princière.

1 CD Denon CO-77068.

Bartok

Concertos pour violon et orchestre n° 1 et 2
Midori (violon), Orchestre philharmonique de Berlin, Zubin Mehta (direction).

Cette jeune Japonaise n'a pas de prénom, mais elle s'est déjà fait un nom dans les salles de concert et les studios d'enregistrement. Jusqu'à présent, elle avait soigneusement évité les œuvres-phares. A-t-elle mûri entre ses quinze ans et ses vingt ans? Un enfant prodige échappe à ces contingences. Midori joue avec tant d'assurance, de présence, que Zubin Mehta en retrouve cette musicalité qui le distinguait, à ses débuts, il y a plus de vingt ans, du lot des jeunes chefs.

1 CD CBS-Sony Classical SK 45 941.

Mozart

Sonates pour violon et piano n° 40, 41 et 42
Jaap Schröder (violon), Lambert Orkis (piano-forte).

Né en 1925, ce violoniste néerlandais a fait ses études auprès de Jacques Thibaud et en Sorbonne. Il joue sur un violon de Jacob Stainer, ce luthier que beaucoup de musiciens préféraient à Stradivarius du vivant de ce dernier *(lire l'interview d'Étienne Vatelot page 28)*. Mais ce violon est resté dans l'état où l'a connu son père : son manche n'a pas été rallongé au dix-neuvième siècle pour lui donner un surcroît de puissance; il est monté en cordes de boyau.

Sa sonorité est plus douce que celle à quoi nous sommes habitués depuis le début de ce siècle, plus subtile aussi car l'instrument est conçu pour être écouté de près, dans une petite salle.

Mais un violon, dans des mains malhabiles, n'est qu'un morceau de bois. Or Jaap Schröder est au violon baroque ce que Milstein est au violon... tout court : un roi.

1 CD Virgin VC 91131-2. **A. Lo.**

D.R.

Midori joue Bartok.

Rock

The Silencers

Dance To The Holy Man

Les Silencers croissent en sagesse et en savoir-faire. Le groupe de Glasgow, qui, par une bizarrerie du marketing rock, est plus populaire en France qu'en Ecosse, sort un troisième album copieux, divers, inégal et finalement charmant. Alors qu'on aurait pu craindre que les Silencers ne se lancent sur le marché du rock à grand spectacle dont leurs camarades en celtitude, U2, Simple Minds, se sont fait une spécialité, *Dance To The Holy Man* s'en tient à une modestie de bon aloi, se débarrassant consciencieusement des affectations qui alourdissaient ses prédécesseurs. Ambiance celtique (mandoline, accordéon), emprunts tranquillement assumés aux classiques du rock, si l'on ajoute le tour de main de Jimmie O'Neill, le chanteur et compositeur (le petit air siffié de *Bulletproof Heart*, ascenseur pour hit-parade), *Dance To The Holy Man* connaîtra le sort de ses prédécesseurs. Il y a des injustices plus criantes...

BMG/RCA PD 74924

Carter The Unstoppable Sex Machine

30 Something

Ici, Londres. Après l'invasion de Manchester, la résurrection de Liverpool, l'explosion de Glasgow, Carter The Unstoppable Sex Machine arrive juste à temps pour démontrer que la capitale n'est pas entièrement tombée aux mains des yuppies. Duo cockney, insolent et braillard (le nom qu'ils se sont choisi est à prendre au moins au cinquième degré), Carter cache ses qualités sous un emballage un peu déroutant. A moins d'aimer les gros blocs de guitare qui tombent comme le plâtre d'un mur humide, les synthétiseurs grandiloquents et les chœurs de fin de banquet, la musique de Carter n'est pas très avenante. Pourtant Jim Bob et Fruitbat, trentenaires revenus de toutes les galères de la scène indépendante, sont de grands auteurs. On gagnera beaucoup (entre autres, une provision inépuisable de jeux de mots approximatifs) à consulter les textes de *30 Something*. Drôles et déprimants, réalistes et rêveurs, ce sont eux qui donnent du sens à la musique, justifient ce rock pour pub mieux et lui donnent sa grandeur dérisoire.

Rough Trade 30349 PM527, distribution Virgin.

T. S.

Musiques du monde

Carmen Miranda

Carmen Miranda

1930 : le Carnaval de Rio est submergé par une marche provocante, *Pra voce gostar de mim*. L'interprète, Carmen Miranda, est une drôle de bonne femme qui chante des sambas perchée sur d'invraisemblables hauts talons, en faisant des mimiques de ses yeux retournés et en balançant les bras d'un air faussement dégingandé.

Née à Lisbonne, morte à Beverly Hills, Carmen Miranda fut certainement l'une des premières grandes vedettes brésiliennes à faire savoir au monde qu'elle et son pays existaient. Cent cinquante-quatre disques, une vingtaine de films réalisés au Brésil ou aux Etats-Unis : Carmen, que l'on surnommait «la petite notable» (question de taille), était bien plus que la reine de la comédie musicale exotique, championne des chapeaux à étages en forme de corbeilles de fruits ou de paysages à cocotier. Elle était aussi une très grande interprète, au point que les sambas de Lamartine Babo (*Moleque indigesto*), les ballades de Dorival Caymmi (*O que é que a Bahiana tem?*) sont devenues les *Chansons de Carmen Miranda*.

Les vingt et un titres originaux réunis dans l'édition présente ont été enregistrés chez RCA Victor entre 1929 et 1935. Ils dressent un portrait fidèle et coloré de la star. Les cuivres bousculent les maracas, Carmen roule les «r» avec délice : le résultat est incomparable, et Carmen Miranda, disparue en 1954, continue de vendre des disques à travers le monde, conscience vive et truculente d'un Brésil en pleine gestation.

1 CD Revivendo CDA 900611. Distribué par DAM.

Cuarteto Cedron (1)

Tango Primeur

Inspiracion (2)

Tangos de ayer y de siempre

En juin 1990, le Cuarteto Cedron enregistrait à la Comédie des Champs-Elysées une douzaine de tangos de la «première époque», c'est-à-dire d'avant 1920. Le Cuarteto, Juan Cedron (guitare) et Roman Cedron (contrebasse), Gabriel Rivano (bandonéon), Luis Rigou (flûte), Ricardo Moyano (guitare) et Miguel Praino (violon alto), avait voulu rendre hommage à ce tango *plus naïf*, marqué des empreintes cosmopolites des deux rives du Rio del Plata, encore mitonné de *milonga* hispanique, de *candombé* africain, d'*habanera* cubaine. Les compositeurs repris ici par ce groupe d'excellents musiciens argentins (peut-être moins bons chanteurs), établis en France de longue date, font partie de l'arrière-garde. Angel Villodo, né en 1869, mort en 1919, qui hantait les cafés de La Boca et de San Telmo, avec sa guitare surmontée d'un harmonica. Augustin Bardi (1884-1941), mélodiste de premier ordre, employé de bureau la journée et campagnard dans l'âme. Ou encore Carlos Posadas, Homero Esposito. Le Cuarteto, classique et flamboyant, sait mettre à nu les fibres nerveuses de cette enfance du tango.

Inspiracion, une fort jolie compilation de tangos argentins, nous vient d'un petit label brésilien, Revivendo, qui est allé puiser dans le catalogue RCA Victor des années 30 et 40. Elle s'ouvre, à seigneur tout honneur, par une *Comparsita* plus syncopée que jamais, interprétée par l'orchestre musclé de Juan D'Arienzo. Les enregistrements de la superbe Liberdad Lamarque grattent à souhait, Carlos Gardel, Roberto Goyeneche parlent de leur douleur. C'est beau, c'est dur.

(1) 1CD Cedron/Praino 106692 distribué par Musidisc.
(2) 1CD Revivendo 900625 distribué par DAM.

V. Mo.

Chanson

Fernandel

L'accent du soleil

Fernandel est mort il y a vingt ans. L'occasion de ressortir en CD une compilation d'une trentaine de titres, dont quelques fables (*la Chèvre de M. Seguin*, enregistrée plus tardivement, en 1967) et dialogues cinématographiques (la scène de l'épicerie du *Schpountz* avec Marcel Pagnol, Charpin et Odette Roger). Il y a Fernandel l'innocent qui met le cui-cui des petits oiseaux en fond sonore (*Ignace, On m'appelle Simplet*), Fernand le viril (*Un homme*, en duo avec Germaine Duclos), le chanteur de charme ironique (*O mio amore*, avec faux gondoliers), le cabotin (*Je connais des baisers*).

Ignace, qui date de 1936, n'a pas pris une ride. Les dix années de chansons retracées ici (avec une bonne qualité technique) gardent un goût succulent. Le beau Fernand, costume à raies, cheveux plaqués, cigarettes à la main et sourire enjôleur, se marre sur la pochette. Etait-il si irrésistible?

1 coffret de 2 CD EMI 7957402

V. Mo.

LE TRIO CORTOT, THIBAUD, CASALS

En remontant son phono

CE disque compact est-il vraiment une réédition? Tout porte à le croire : les dates d'enregistrement – 20 juin 1927 (*Trio pour piano, violon et violoncelle* de Haydn), 27 et 28 mai 1929 (*Sonate à Kreutzer* de Beethoven), 16 mai 1932 (*Cinquième Concerto brandebourgeois* de Bach), – les interprètes (Cortot, Thibaud, Casals, morts depuis longtemps), la belle photo de pochette en sépia, le son chamu, patiné, très ADD, sublime en vérité.

Et puis l'on fouille sa mémoire, des vieux catalogues... Nulle trace du *Cinquième Brandebourgeois* en microsillon, plus de *Sonate à Kreutzer* depuis vingt ans, au moins. Qui a encore ces interprétations dans la tête?

Vient l'écoute. Quelle vie! Quelles interprétations modernes! Pablo Casals affirmait souvent qu'Alfred Cortot avait le génie du tempo juste. Le *Cinquième Brandebourgeois*, que ce dernier dirige du clavier, étonne par son allure décidée, une liberté de phrasé que beaucoup d'interprètes des années 50 et 60 oublièrent, tant ils étaient préoccupés par l'aspect purement motorique de la musique de Jean-Sébastien Bach. Au début des années 30, en Allemagne, les frères Busch et Rudolf Serkin eurent la même intuition que Cortot. Leur intégrale de ces concertos est toujours célèbre (microsillons EMI «Références»).

Pour Cortot et ses musiciens de l'Orchestre de chambre de l'École normale (et non du Conservatoire de Paris, comme la pochette l'indique par erreur), le grand Bach n'était ni une abstraction ni un magister archaïque. Combien de baroqueux traverseront les années comme eux, presque sans vieillir?

Réunis pour le *Trio en sol majeur* de Haydn, Cortot, Thibaud et Casals, le trio du siècle, font encore la nique aux interprètes qui les ont suivis. Nulle exagération romantique, nulle emphase dans leur interprétation. La vivacité, l'humour, la délicatesse y règnent en maîtres. C'est à peine si la technique de Jacques Thibaud – glissades, charme excessif – nous renvoie aux années 20.

Ces scories – petits défauts dont on s'amourache – ne parviennent pas à affaiblir une *Sonate «à Kreutzer»* jouée à l'arraché, intensément vécue jusque dans ses échanges les plus vindicatifs. Si cette interprétation historique n'est pas sans parenté avec celles de Hubermann et Friedmann (non rééditée sur CD), de Szigeti et Bela Bartok (1 CD Vanguard), sa sonorité est bien meilleure.

Réécouter, immédiatement après cette version explosive, les disques d'Itzhak Perlman et Vladimir Ashkenazy (Decca) ou de David Oïstrakh et Lev Oborine (Philips) donne une furieuse envie de monter dans une machine à remonter le temps.

ALAIN LOMPECH

★ 1 disque compact Biddulph LAB 028. Distribué par Média 7.

PHILIPS
L'ÉDITION COMPLÈTE MOZART
DERNIÈRES PARUTIONS
VOLUME 8 : 4 disques compacts
LES CONCERTOS POUR VIOLON
Henryk Szeryng, Iona Brown
VOLUME 9 : 5 disques compacts
LES CONCERTOS POUR VENTS
Academy of St Martin in the Fields
VOLUME 10 : 3 disques compacts
MUSIQUE DE CHAMBRE POUR CORDES ET VENTS
Ensemble de chambre de l'Academy of St Martin in the Fields
Grumiaux Trio
VOLUME 11 : 3 disques compacts
LES QUINTETTES À CORDES
Quintette Arthur Grumiaux
VOLUME 12 : 8 disques compacts
LES QUATUORS À CORDES
Quartetto Italiano
VOLUME 13 : 2 disques compacts
TRIOS ET DUOS À CORDES
Grumiaux Trio et Academy chamber ensemble
VOLUME 14 : 5 disques compacts
QUINTETTE, QUATUORS ET TRIOS AVEC PIANO
Beaux-Arts Trio, Alfred BRENDEL
L'EVENEMENT DISCOGRAPHIQUE DU SIECLE !
180 DISQUES COMPACTS EN 45 COFFRETS
A SUIVRE...
BNP
France Inter

La Ferme du Buisson
Centre d'Art et Culture de Marne-la-Vallée
Allée de la Ferme - 77437 Noisiel
Location: 60 06 20 00
28, 29 mars 91 - 21H
Concert des cent guitares
"An Angel Moves Too Fast To See"
Partition originale et direction musicale
Rhys CHATHAM
La Ferme du Buisson
Production: Agence Acacia, Lille
En collaboration avec l'ADIAM 77, la DRAC Ile-de-France et le Conseil Général de Seine-et-Marne

RENCONTRE AVEC LE LUTHIER ÉTIENNE VATELOT

Les mystères Stradivarius

La Ville de Paris aime les concours. Après s'être intéressés aux jeunes flûtistes, violoncellistes et violonistes, les édiles municipaux ont confié à Étienne Vatelot, médecin des plus grands instruments du monde, l'organisation d'un concours de lutherie original et ambitieux. Il s'agissait de découvrir un nouveau Stradivarius.

« Il y a tant d'instruments de qualité incertaine distingués au début de ce siècle par des médailles d'or que l'on s'interroge sur la validité d'un concours de lutherie.

– Une médaille d'or décernée autrefois à une marque de piano dans une exposition n'a rien de commun avec les prix attribués par notre concours. Nous avons exigé que les instruments et les archets présentés ne comportent aucun signe distinctif permettant de reconnaître leur atelier d'origine ; ensuite, nous les avons examinés physiquement pour apprécier la finesse du travail ; enfin, le violoncelliste Alain Meunier, le contrebassiste Franco Petracchi, le violoniste Régis Pasquier et l'altiste Bruno Pasquier les ont joués « pour de vrai », les ont poussés dans leurs derniers retranchements pour en évaluer toutes les ressources sonores et musicales.

– Comment vont évoluer ces instruments dans le temps ? Du vivant de Stradivarius, les instruments du Tyrolien Jacob Stainer étaient aussi recherchés, sinon plus, que les siens. Or ce luthier est à peu près inconnu de nos jours.

– Le génie de Stradivarius a été, en effet, de concevoir dans les années 1700 le violon d'aujourd'hui. Cet homme changeait ses modèles tous les trois ou quatre ans : il a abaissé leur voûte, modifié la forme des ouïes, les a élargies. Stradivarius avait une vision, il a su concevoir un violon capable de lutter avec un orchestre qui n'existait pas encore, de se faire entendre d'un vaste public encore dans les limbes. Sa main était exceptionnelle. Il choisissait ses bois d'une façon merveilleuse. Il savait quel érable il allait utiliser et quel sapin était le meilleur.

» Mais les violons de Stainer restent d'excellents instruments, très fins, très galbés, rarement utilisés par les solistes, certes, car ils ne sont pas assez puissants, mais recherchés par les amateurs et les chambristes. Un bon violon reste un bon violon. Un instrument raté ne se bonifie jamais.

» Avons-nous su nous projeter dans l'avenir ? Nous avons soigné la composition du jury afin d'éviter qu'un goût ne prédomine. Ses membres ont été sélectionnés pour leur compétence technique, mais aussi parce qu'ils vont beaucoup au concert et qu'ils fréquentent de grands musiciens.

– N'est-il pas curieux de faire jouer des instruments à des musiciens qui n'auront pas le temps de les apprivoiser ? Les instruments à cordes ne sont ni des pianos ni des clavecins.

– Meunier, les Pasquier et Petracchi ont pris effectivement ce risque, surtout Petracchi, car la contrebasse pose en plus des problèmes de justesse terribles ! Mais, je vous l'ai dit, un bon instrument est un bon instrument, même si certains d'entre eux ont une personnalité qui s'impose à qui les joue.

» Dans mon atelier, j'ai assisté à de curieux duels. Arthur Grumiaux et Leonid Kogan avaient des caractères opposés. Le premier jouait un Guarnerius del Gesù, le second possédait un « Strad ». Deux grands instruments. Un jour, ils les échangèrent, pour voir. *« Comment fais-tu pour jouer là-dessus ! »* fut leur seul commentaire.

» Il y a des histoires plus troublantes encore. Lors d'une tournée de Zino Francescatti et du pianiste Robert Casadesus aux Etats-Unis, Jasha Heifetz a proposé à Francescatti de lui prêter son violon. Casadesus, qui n'en savait rien, arrive à la répétition et trouve Francescatti en train de travailler seul. Il entre en scène, s'arrête, écoute, intrigué : *« C'est curieux, mais, ce matin, tu as le son d'Heifetz ! »*

– Etait-ce le son d'Heifetz ou celui de son violon ? Le violon a-t-il une mémoire ? Martha Argerich affirme qu'elle sait immédiatement qui, dans son entourage, a touché son piano en son absence.

– Le violoniste imprime sa personnalité à son instrument ou sait le prendre d'une manière qui lui donne tel ou tel caractère, dans le même temps le violon a sa propre voix. Mais, après un certain temps, le violon et son interprète se confondent à tel point qu'il devient difficile de savoir ce qui revient à qui. Et n'oublions pas l'archet. Comme le dit mon confrère Bernard Milan, qui a présidé le concours d'archets : *« C'est un mariage à trois ! »*.

» Un jour, Nathan Milstein jouait dans mon atelier pendant que je travaillais dans une autre pièce. J'avais laissé les portes ouvertes pour l'écouter. Quand, intrigué, je me suis levé pour lui demander : *« Nathan, quel violon jouez-vous, votre sonorité est complètement différente ? » « Toujours le même, je viens juste de changer d'archet ! »*, a-t-il répondu.

– Un mystère de plus. Et si vous nous parliez du fameux secret des vernis !

MARION KALTER

Etienne Vatelot, médecin des plus grands instruments du monde

– Quel secret ? Le vernis de Stradivarius était tout simplement élaboré par l'apothicaire de Crémone. La preuve : tous les vernis des luthiers de la ville se ressemblent. Si vous allez à Naples, ils changent complètement. Pourquoi ? Simplement parce que l'hygrométrie y est différente. Au point que le violon devait y être protégé par des vernis plus durs. A Venise, vous trouvez là encore un vernis à peu près semblable pour tous les luthiers, mais différent de celui utilisé dans les autres villes. Le problème, c'est que la recette du vernis de l'apothicaire de Crémone a été perdue. Après la mort de Stradivarius, cette ville a peu à peu perdu sa suprématie dans la facture du violon. Et l'on s'est souvenu trop tard de l'apothicaire du coin. Il était mort sans laisser sa recette.

– Le vernis n'est-il pas totalement usé sur des instruments vieux de trois siècles ? Ne pourrait-on en soumettre un petit morceau aux chercheurs de l'Institut de physique et chimie des matériaux de Nantes ? Ils percent tant de mystères.

– Il n'est pas intact, mais les premières couches sont entrées dans le bois. Plus de deux cents chercheurs se sont penchés sur cette question. Chaque jour, il en est un qui croit avoir trouvé la vraie formule de Stradivarius. Un Américain est allé jusqu'à dire que le vernis de Stradivarius était supérieur à celui des autres luthiers parce que des poussières volcaniques s'étaient déposées dessus ! Autant vous dire qu'ils pourront chercher longtemps encore.

» On n'a jamais réussi à copier ses instruments autrement que dans leur aspect extérieur, et encore. Cela ne veut pas dire que l'on ne fabrique pas d'excellents violons, violoncelles, altos ou contrebasses aujourd'hui. Mais leurs vernis dureront-ils aussi longtemps que celui qui imprègne l'alto de Gérard Caussé, un Da Salo vieux de quatre siècles ? Si seulement on pouvait répondre ! On ne connaît pas l'âge auquel meurt un violon.

– Et si le secret résidait dans le fait que sous l'effet conjugué de l'oxydation provoquée par l'air, la sueur du violoniste, le temps, il se produit une sorte d'osmose, une cristallisation entre le bois, le vernis et ce reste inquantifiable ?

– C'est précisément ce que je pense. J'espère que de jeunes luthiers essaieront de trouver de nouveaux vernis capables non seulement de protéger, d'embellir les instruments mais aussi de participer à l'amélioration de leur qualité. Je n'ai pas de conseils à donner aux facteurs de piano, mais je ne suis pas certain que les vernis qu'ils utilisent aujourd'hui pour la table d'harmonie et la ceinture de leurs instruments soient aussi bons que ceux qu'on utilisait autrefois.

– Combien de violons Stradivarius a-t-il fabriqués et combien en reste-t-il en circulation ?

– Il en a fabriqué mille, quatre cent cinquante nous sont parvenus. Il arrive parfois que certains instruments sortent de l'ombre, mais cela devient de plus en plus rare. Malheureusement, certains violons sont perdus pour toujours, ceux de Jacques Thibaud, de Ginette Neveu, par exemple.

– Ne dit-on pas que le Stradivarius de Ginette Neveu est intact quelque part aux Açores ?

– Il est certain que son Guadagnini a été détruit, puisque sa tête a été retrouvée rongée par l'eau de mer, au pied de la montagne sur laquelle l'avion s'était écrasé. Il est également certain que l'un de ses deux archets a été brisé. Mais les conditions dans lesquelles le second archet a été retrouvé laissent la porte ouverte à bien des suppositions.

» Une commission d'enquête d'Air France est allée aux Açores juste après l'accident qui lui avait coûté la vie, ainsi qu'à Marcel Cerdan. En descendant de la montagne, un inspecteur a entendu jouer du violon dans une maison de paysans. Il est entré et a découvert que cet homme pauvre jouait avec un archet monté écaille et or. Lorsque l'on m'a appris cela, j'ai tout de suite demandé : *« Sur quel violon jouait ce paysan ? »* Réponse de l'enquêteur : *« Il avait l'air tellement vieux ce violon ! »* Il est donc tout à fait possible que le Stradivarius de Ginette Neveu soit toujours aux Açores.

» Cette histoire m'amène à cette autre, beaucoup plus joyeuse, survenue à la violoniste juste après la guerre. L'air très sérieux, un douanier lui demande : *« Qu'est-ce que c'est comme violon ? Un Stradivarius ! Ah tiens ! moi qui croyais que l'usine avait été détruite par les bombardements ! »* Aujourd'hui, plus un douanier n'ignore le nom de Stradivarius.

– Combien vaut un Stradivarius ?

– Entre 1 million et 10 millions de francs, selon l'état de conservation, l'année, la qualité.

– Combien vaut un instrument neuf ?

– Un excellent violon neuf vaut entre 30 000 francs et 80 000 francs.

– La différence de prix est-elle justifiée ?

– Stradivarius vendait déjà ses instruments cinq ou six fois plus cher que les autres luthiers de Crémone, ses carnets de commandes étaient pleins... et ils n'en vendaient pas autant que lui.

» Le prix d'un violon... A un moment donné de sa carrière, un instrumentiste ressent des besoins. S'il les satisfait avec un violon neuf, pourquoi n'en resterait-il pas là ? S'il cherche une autre chose, parfois si subtile qu'il est le seul à la ressentir, il faut qu'il trouve un autre instrument, son instrument. Ce peut être un Stradivarius, un Guarnerius, un Amati, peu importe. S'il ne le trouve pas, qu'il soit neuf ou auréolé de prestige, ou s'il se trompe, sa carrière peut tourner court. Il y a, hélas ! des cas où aucun mariage à trois n'a pu se concrétiser. Parfois à cause de l'entêtement de l'instrumentiste.

» De grands violonistes jouent en tournée d'excellents violons modernes pendant qu'ils laissent reposer leur prestigieux Stradivarius. Le public ne s'en rend pas toujours compte. Tous les violons ont été neufs un jour.

– Quelle place la France occupe-t-elle dans le domaine de la lutherie ?

– L'une des premières. Les quelques pays réputés pour la lutherie étaient l'Italie au dix-septième et au dix-huitième siècle. A partir du siècle suivant, la France est entrée en lice, suivie par l'Allemagne, les pays nordiques, la Grande-Bretagne. Plus récemment, les Etats-Unis, et d'autres pays comme la Hongrie, le Japon et maintenant la Chine sont venus rejoindre le club.

» Lorsque nous avons lancé ce concours, avec la Ville de Paris, je m'attendais à quarante, cinquante candidats, il y en a eu plus de deux cent cinquante, représentant vingt-sept pays. »

Propos recueillis par
ALAIN LOMPECH

Les champions

Lundi 18 mars, le palmarès du concours a été proclamé et joué salle Pleyel, devant une salle comble et attentive. Dans la catégorie « instruments », les Français se taillent la part du lion en raflant deux premiers prix en violon et violoncelle (Patrick Robin), un premier prix en contrebasse (Patrick Charton), un second prix en contrebasse (Jean Auray), un troisième prix en violoncelle (Jacques Bauer). Les Américains les talonnent avec deux seconds prix en violon et alto (Francis Kuttner), un troisième prix en violon (David Gusset), suivis par les Finlandais premier prix d'alto (Andrea Robin-Frandsen) et second prix de violoncelle (Eero Haati).

Dans la catégorie « archets », cette suprématie française est plus forte encore puisque les archetiers remportent neuf premiers prix sur douze : trois premiers prix (Martin Devillers deux fois primé, Jean-Marc Panhaleux), quatre seconds prix (Éric Grandchamp deux fois primé, Arnaud Suard, Jean Grünberger), deux troisièmes prix (Jean-Marc Panhaleux et Jean-Jacques Augagneur). Ils sont talonnés, là aussi, par les États-Unis qui remportent un premier prix (Robert Shallock) et deux troisièmes prix (Morgan Andersen, Paul-Martin Siefried). L'Allemagne, le Japon, la Chine ne récoltent que des mentions.

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

Le Monde

ÉCONOMIE

30 La réunion de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts.
31 Automobile : le nouveau Voyager.
32 Communication : un entretien avec le directeur général de RMC.
34 Paris/Ile-de-France : la rénovation de l'Est parisien.
38 Marchés financiers.

La crise des industries européennes de l'informatique et de l'automobile en 1990

Le devoir de l'Etat-actionnaire

Haro sur l'Etat ! Le profond *déficit de Bull et la brutale chute* des profits de Renault vont provoquer un renouveau des critiques contre l'Etat-actionnaire, impuissant et *impotent Léviathan. On ajoutera* dans quelques jours les pertes qu'annoncera Thomson, autre groupe nationalisé, et, l'addition faite, on trouvera que la somme des bénéfices des groupes nationalisés industriels est revenue de plus de 35 milliards de francs en 1989 à 13 milliards environ en 1990. Preuve que l'Etat nationalisateur enregistre bien vite des déboires....

Ce discours est *malheureusement trop* caricatural pour être exact. La crise actuelle n'a que faire des clivages privé-public. Michelin, fleuron militant du capitalisme familial, annoncera pour 1990 une perte qui dépasserait les 4 milliards de francs. En fait, l'automobile et l'informatique sont deux secteurs particulièrement secoués. *General Motors, première firme* industrielle du monde – et privée, à ce qu'on sache – a affiché en 1990 un déficit de 2 milliards de dollars (plus de 10 milliards de francs). Chrysler, *numéro trois américain*, est aux abois. Quant aux ordinateurs, faut-il relever que Siemens-Nixdorf est aussi en pertes, parmi d'autres, dans cette industrie *coupe-gorge*.

En outre, il faudrait aussi s'interroger pour savoir où en *seraient certaines entreprises* nationalisées sans le secours qu'a versé le contribuable dans les années 1980. L'homologue britannique de Renault, Rover, *est tombé dans les mains de* Honda. ICL, l'équivalent outre-Manche de Bull, a été racheté par Fujitsu...

Cela étant, l'évolution « à l'anglaise » des groupes nationalisés n'est pas écartée pour toujours. Renault n'exclut pas un accord avec un Japonais et Bull aimerait renforcer ses liens avec Nippon Electric (NEC). L'Etat est déterminé à *« faire son devoir »* mais il est pauvre. Renault reste fortement endetté et Bull, après cette perte de 1990, a des fonds propres ramenés à zéro. Il faudrait des milliards pour chacun.

Le marché privé les apporterait-il ? La réponse ne peut pas être idéologique. Pour Bull, c'est exclu. Mais Volvo, *privé*, est entré chez Renault. D'une façon plus générale, la poursuite du redressement des groupes imposera de remplacer le « ni privatisation-ni nationalisation », qui disparaîtra à la fin de la législature, en 1993, par un financement mixte additionnant les deux caisses, *privée et publique*. Mais à condition que Bruxelles n'impose pas la logique anglaise. C'est là le danger principal.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **La France fera *« un effort très important »* en faveur de la Pologne.** – Prélude à la visite en France du président Lech Walesa, prévue pour le début avril, la commission mixte franco-polonaise s'est réunie mardi 26 mars à Paris. A l'issue de la réunion, le ministre français du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, a rappelé que, dans le cadre de l'accord de réduction de la dette publique polonaise conclu vendredi 15 mars par le Club de Paris, la France *« fera un effort très important »* en vue de l'annulation *« d'au moins 50 % »* de ses créances sur Varsovie (qui se montent à 5,2 milliards de dollars). Lors de la rencontre entre les présidents français et polonais, un traité politique *« d'amitié et de solidarité entre la France et la Pologne libre »* devrait être signé, a déclaré M. Dariusz Ledworowski, ministre polonais de la coopération avec l'étranger.

Bull annonce des pertes de 6,8 milliards de francs

Bull, le constructeur français d'ordinateurs, devait annoncer mercredi 27 mars une perte de 6,8 milliards de francs pour l'exercice 1990, la plus importante de son histoire. Pour permettre à l'entreprise publique de se redresser, l'Etat devrait lui apporter une dotation en capital de 2 milliards de francs en 1991 et 2,7 milliards d'aide à la recherche sur quatre ans.

Dès le 26 mars, veille de la publication officielle de ses résultats pour l'année 1990, Bull avait pris les devants, par pages de publicité interposées. *« C'est le pire moment que nous puissions choisir pour faire de la publicité »*, pouvait-on lire dans six quotidiens (dont deux anglo-saxons). On était prévenu. On savait déjà que le chiffre d'affaires du constructeur français d'ordinateurs avait régressé en 1990 (34,6 milliards de francs, contre 41,25 en 1989, chiffre pro-forma, c'est à dire après avoir inclu les activités de Zenith, constructeur de micro-ordinateurs américain acheté par Bull à la fin de décembre 1989).

Il restait à connaître le montant des pertes : elles devraient être de l'ordre de 6,8 milliards de francs, dont 3,7 milliards environ pour frais de restructuration. Un chiffre record pour cette entreprise dont les résultats des années précédentes n'avaient guère été brillants (267 millions de francs de pertes en 1989).

Plusieurs raisons sont invoquées par l'entreprise pour expliquer ce phénomène. Tout d'abord, le « plan de mutation » annoncé par M. Francis Lorentz, le PDG de la firme, le 8 novembre dernier, se traduit par d'importantes provisions pour restructuration. Rappelons que ce plan prévoit d'optimiser l'outil industriel (regroupement de la fabrication dans 6 usines au lieu de 13) et de réduire les effectifs d'environ 5 000 personnes). Quant aux pertes d'exploitation, elles seraient dues à la baisse du dollar, au ralentissement de l'économie américaine, au tassement de la croissance du marché des gros ordinateurs, au fait que l'Europe soit devenue le champ de bataille de l'ensemble des groupes mondiaux et surtout au glissement de la demande vers des produits standards, à base de micro-ordinateurs et de système d'exploitation normalisé, comme Unix.

Ces nouvelles architectures de machines ont permis d'abaisser les prix de revient des ordinateurs, contraignant les constructeurs, dont l'offre de produits n'avait pas tenu compte de ce virage technologique, à réduire leur marge. Ce qui fut le cas de Bull. En annonçant, il y a une quinzaine de jours, son nouveau modèle d'architecture (le Distributed Computing Model), le constructeur français a montré qu'il avait mis en place les moyens pour modifier son offre. La mise en œuvre de ces nouvelles technologies va continuer de grever les coûts de recherche et développement de l'entreprise pour les années à venir. Bull prévoit de consacrer à ces nouveaux produits 11 milliards de francs sur les quatre années à venir, sur un budget total de recherche et développement de 20 milliards. L'Etat devrait y contribuer à hauteur de 2,7 milliards.

Outre ce soutien à la recherche, l'aide de l'Etat se manifestera aussi sous la forme d'une dotation en capital. Elle devrait être de l'ordre de 2 milliards de francs en 1991, 2 milliards en 1992 et autant en 1993. Cet apport pourrait se faire *via* France-Télécom qui détient déjà 17 % du capital de la Compagnie des machines Bull. Selon une interview accordée par M. Francis Lorentz au journal *les Echos* du 27 mars, Bull et France-Télécom pourraient aussi créer une filiale commune pour l'exploitation du réseau de communication de Bull. Quant à une prise de participation du constructeur japonais NEC (qui possède déjà 15 % du capital de Bull HN, la filiale américaine de la Compagnie des machines Bull et dont Bull commercialise certains ordinateurs haut de gamme sous le nom de DPS 9000), elle ne semble pas être à l'ordre du jour.

ANNIE KAHN

Les bénéfices de Renault divisés par huit

Renault avait évoqué successivement des bénéfices réduits pour 1990 à 4 milliards de francs puis à 2 milliards. Le chiffre est finalement de 1,2 milliard *contre 9,3 en 1989. Une division* par huit qui fait dire à M. Louis Schweitzer, directeur général et dauphin possible de M. Raymond Lévy, PDG du groupe : « Ce sont des résultats dont *nous ne pouvons nous satisfaire. »* Le chiffre d'affaires du groupe a reculé de 5,3 % à 163,6 milliards de francs.

Pour M. Lévy, l'année 1990 aura été un tournant. Renault a tiré un trait sur son passé, en changeant de statut et en apurant un différend avec la Commission européenne, portant sur 12 milliards d'aides reçues de l'Etat français et qui ont dû lui être remboursées à moitié. Renault a aussi ouvert son avenir, en concluant un accord social d'envergure avec tous les syndicats, hormis la CGT, et en épousant Volvo. Sur ses relations avec le groupe suédois, le PDG de Renault évoque maintenant sans ambages *« la constitution d'un groupe automobile unique »*. On parlait d'alliance, on discourt désormais sur un rapprochement complet : Renault et Volvo ne feront qu'un.

Investir dans la qualité

Année tournant. Tournant glissant. Si le PDG refuse de parler d'une *« mauvaise année »*, tout y est. D'abord un recul commercial. La part de marché du groupe est revenue en France de 29,2 % à 27,9 % dans les voitures particulières et en Europe de 10,4 % à 9,9 %. Le contexte étant une baisse des ventes, la production totale de Renault n'a atteint que 1,806 million de voitures en 1990, un retrait de 6,3 % sur 1989.

Ensuite un alourdissement des coûts. Phénomène inquiétant que de voir les prix de revient des voitures s'accroître malgré les gains de productivité. L'explication est en partie stratégique : Renault veut changer son image et doit pour ce faire investir beaucoup dans la qualité visible (les équipements de bord) et invisible (la fiabilité). Cette *« germanisation »*, observée déjà sur la R 19 et la Clio, est indispensable pour survivre à terme. Mais aujourd'hui, comme l'image n'est pas encore redressée, les prix de vente doivent rester bas. D'où un *« pincement des marges »*.

Mais cette explication stratégique cache un mal plus méchant. Renault souffre aussi d'un handicap culturel ou social : une tendance à conserver un poids excessif. Déjà, en 1989, on avait noté un recul du résultat d'exploitation alors que les ventes étaient en hausse. M. Lévy chiffre à 2 milliards de francs par an ses surcharges salariales par rapport à son concurrent Peugeot : usines plus proches de Paris aux salaires supérieurs et sureffectifs.

Une nécessaire cure d'amaigrissement

La conséquence des ventes en moins et du poids en trop est simple : le résultat d'exploitation est revenu cette fois de 12,9 milliards de francs à 6,3 milliards. Que Renault ne soit pas le seul dans cette glissade ne rassure pas. Car la Régie, troisième facteur d'inquiétude observé en 1990, reste plus endettée que les autres. Les frais financiers ont été de 1,85 milliard de francs, tandis que Toyota ou Volkswagen engrangent des profits de placement. Fin 1990, l'endettement du groupe est monté à 27 milliards de francs, soit 16 % du chiffre d'affaires. L'opération Volvo d'échange croisé de participations a permis de recapitaliser l'entreprise en partie (les capitaux propres atteignent 29 milliards de francs) et l'endettement fin janvier est revenu à 17 milliards, mais ce n'est que le niveau de 1989. Renault ne semble plus capable de se désendetter seul.

Dans ces conditions, le *« nouveau Renault »* part avec deux freins sur ses roues : des frais sociaux et financiers plus élevés que la concurrence. Ce ne sont pas des handicaps insurmontables : *« Nous sommes condamnés à faire mieux que nos concurrents dans les autres domaines »*, reconnaît M. Lévy. En particulier pour les ventes, d'où la volonté d'adopter *« une politique commerciale plus agressive »*. Mais le volume ne compensera pas une nécessaire cure d'amaigrissement d'ici à l'arrivée libre des Japonais à la fin de la décennie. Les gains de productivité devront atteindre au minimum 50 %.

E. L. B.

« Je souhaite que les industries européennes restent européennes »

déclare le vice-président de la Commission de Bruxelles, M. Pandolfi

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Je souhaite que les industries européennes restent européennes », a finalement répondu M. Filippo-Maria Pandolfi, vice-président de la Commission européenne chargé de la recherche, qui présentait mardi 26 mars à la presse la communication de son institution traitant des mesures à prendre pour sauver l'industrie électronique de la CEE *(le Monde* du 26 mars). Le rapport de la Commission, plutôt ambigu, constate que la maîtrise technologique en Europe *« peut être indépendante de l'origine de l'entreprise, mais* [qu'elle] *est très liée notamment au type d'activité de recherche et développement que l'entreprise réalise en Europe »*. En d'autres termes, si l'on comprend bien, ICL racheté par Fujitsu, pourrait aussi bien concourir à la maîtrise européenne des technologies que ICL resté sous contrôle britannique...

Vous serait-il indifférent qu'Olivetti passe sous contrôle japonais ? Après avoir parlé de la volonté de la Commission de ne pas faire obstacle à la libre circulation des capitaux, mais aussi d'un nécessaire équilibre entre *« ouverture et réalisme »*, le vice-président de la Commission a convenu *« qu'il avait pour objectif d'éviter le collapsus de l'industrie européenne et qu'il souhaitait donc que les industries européennes, dont Olivetti, restent européennes »* !

La Commission, dans son rapport, évoque la nécessité de *« consacrer des investissements industriels considérables aux composants »* du futur. Un haut fonctionnaire proche de M. Pandolfi fait observer que la Commission a déjà manifesté l'intention d'affecter des sommes très importantes (800 millions d'écus pour les cinq ou six années à venir) pour soutenir Jessi, le programme mis en œuvre pour favoriser le développement des mémoires de la prochaine génération. Mais, a-t-il ajouté, il faut bien comprendre que, si les entreprises européennes engagées dans la production de semi-conducteurs, au lieu de coopérer sur des projets donnés, rassemblaient plus intimement leurs efforts et créaient une filiale commune (par exemple Siemens, SGS – Thomson, Philips), la Communauté, selon toute probabilité, s'efforcerait d'aider puissamment cette tentative.

PHILIPPE LEMAITRE

Le japonais Fujitsu est autorisé à collaborer au programme européen de recherche JESSI

Le constructeur informatique britannique ICL, contrôlé désormais à 80 % par le japonais Fujitsu, gardera un pied dans JESSI (Joint European Submicron Silicon), initiative communautaire de recherche dont l'ambition est de lutter contre la suprématie nippone en matière de semi-conducteurs.

Le directoire de JESSI vient en effet d'autoriser la participation d'ICL à deux projets de recherche dans le domaine de la conception assistée par ordinateur. En revanche, les administrateurs du programme ont exclu le constructeur informatique devenu filiale de Fujitsu des trois autres sous-projets auxquels il devait participer. Cette décision a été prise après consultation des différents industriels membres du programme JESSI, ont expliqué les membres du directoire, et après avoir mesuré l'incidence du retrait d'ICL sur l'avancée des projets concernés.

Ce jugement de Salomon peut traduire aussi la gêne du directoire qui n'avait pas exclu l'an passé la participation d'industriels américains ou nippons, dans la mesure où ceux-ci réalisent une grande partie de leurs efforts de recherche et de leur production en Europe. L'acquisition d'ICL par Fujitsu au mois de juillet dernier avait provoqué une véritable levée de boucliers dans le monde de l'électronique européenne.

Avec un capital initial de 15 à 18 milliards de dollars

Six pétromonarchies du Golfe envisagent de créer un Fonds arabe de développement

Conséquence de la guerre : les six pétromonarchies du Golfe envisagent de créer un Fonds arabe de développement qui, sur le modèle de la BERD (Banque européenne de reconstruction et de développement), financerait les projets privés dans les pays arabes. Ce fonds, nous a révélé M. Youssef Chirawi, ministre du pétrole et du développement économique de Bahreïn, serait doté d'un capital initial de 15 à 18 milliards de dollars. Le projet a fait l'objet d'un mémorandum soumis aux ministres des six pays membres du GCC (Conseil de coopération du Golfe) : Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn et Oman.

MANAMA
de notre envoyée spéciale

Cette initiative constitue un tournant fondamental des relations économiques au Proche-Orient et une conséquence directe de la crise. Les six pays du GCC, tous très riches et peu peuplés, ont pris conscience, au vu de l'expérience koweïtienne, de leur vulnérabilité et de la nécessité d'amorcer un véritable développement dans tous les pays de la région afin de garantir à terme leur sécurité. Mais ils ont appris à distinguer les *« vrais amis »* de leurs *« ennemis »* dans l'ensemble du monde arabe et sont fermement déterminés à appliquer désormais un traitement différencié aux uns et aux autres. *« La conséquence la plus évidente du conflit est la fracture profonde du monde arabe*, explique un diplomate français, *la fiction de la « grande nation arabe » a volé en éclats. »*

La création d'un Fonds de développement, destiné au secteur privé, serait la contrepartie de la redistribution profonde des aides publiques qu'entendent opérer les six pays du Golfe. Plus question désormais, assurent les responsables, de soutenir sans distinction tous les pays « frères ». Les aides publiques seront désormais réservées aux pays amis, qui ont soutenu le Koweït pendant la crise : Syrie, Maroc et surtout Egypte, en pleine crise financière et dont les pays du GCC envisagent même de racheter la dette (31 milliards de dollars) sur le marché financier international. En revanche, les pays qui, comme la Jordanie, le Yémen, la Tunisie ou la Libye – sans parler des Palestiniens, – ont pris le parti de soutenir l'Irak, ont désormais fort peu de chances de trouver une oreille – et un porte-monnaie – favorable dans les riches pays du Golfe.

En contrepartie, le nouveau Fonds de développement serait destiné à financer les projets de développement de l'ensemble du monde arabe. Mais il serait strictement limité, précise M. Charawi, aux projets émanant du secteur privé, les prêts étant attribués selon des critères classiques de rentabilité. *« Plus question de donner directement de l'argent à tel ou tel gouvernement*, explique-t-il, *le modèle c'est la BERD, pas la Banque mondiale. Nous devons faire comme les Européens en Europe de l'Est, les Japonais en Asie du Sud-Est, les Etats-Unis en Amérique... »*

Des Etats traumatisés

Cette initiative, si elle est approuvée, devrait satisfaire le gouvernement américain, qui, depuis plusieurs mois, défend l'idée d'une *« redistribution des richesses »* afin de garantir la stabilité dans une région bouleversée depuis trente ans par des conflits incessants. *« Il faut trouver un mécanisme pour que ceux qui ont des richesses aident ceux qui n'ont rien »*, explique un diplomate américain de premier rang.

Outre l'hostilité viscérale des monarchies du Golfe au concept même de *« redistribution »*, elle s'est jusqu'ici heurtée à des problèmes strictement matériels. La guerre aidant, les réserves financières des Etats du Golfe sont sérieusement écornées. Le Koweït n'aura pas de trop de ses avoirs pour payer sa reconstruction ou garantir les emprunts nécessaires.

L'Arabie saoudite, elle, a dû non seulement supporter l'essentiel du fardeau de l'opération « Tempête du désert », mais elle s'est également largement engagée tant auprès du Koweït qu'auprès des autres alliés – Egypte, Syrie, Turquie, etc. – et paraît en outre déterminée à accroître sensiblement ses dépenses militaires. Pour la première fois, le royaume est en train de négocier le lancement d'un emprunt de 3,5 milliards de dollars auprès d'un consortium de banques internationales.

Reste que les Etats du Golfe, profondément traumatisés par la crise, sont désormais convaincus qu'une croissance harmonieuse de l'ensemble de la région est désormais la seule garantie à terme de leur survie. *« L'attitude qui consistait à dire : nous avons de l'argent, on peut tout acheter – y compris la paix – a disparu »*, explique un banquier. Le Koweït et l'Arabie saoudite ont largement soutenu financièrement tant l'Irak que l'OLP pendant plus de dix ans. Ils se sont aperçus à leurs dépens que cela ne suffisait pas. Or la défaite de l'Irak, loin de les réduire, aggrave, au contraire, les déséquilibres fondamentaux de la région.

Les six Etats du Golfe, avec leurs quinze millions d'habitants, y compris les immigrés, peuvent-ils à long terme défendre leurs richesses contre l'Iran (50 millions d'habitants), l'Irak (18 millions), l'Egypte (55 millions), la Syrie (13 millions), le Yémen (12 millions)... si ceux-ci ne connaissent pas un minimum de croissance ?

VÉRONIQUE MAURUS

ÉCONOMIE

Nouvelle réunion de la commission de surveillance de la CDC

La Cour des comptes dénonce les méthodes de gestion des actifs par la Caisse des dépôts et consignations

La commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'est réunie mercredi 27 mars dans la matinée pour décider des suites à donner au rapport de la Cour des comptes sur des opérations boursières réalisées entre 1986 et 1989. Elle devait aussi réfléchir sur de nouvelles règles concernant la composition des actifs financiers détenus par les fonds d'épargne, au regard des découvertes faites par l'enquête de la Cour des comptes sur leur utilisation dans certains cas.

La soixantaine de feuillets rassemblant les constatations de la Cour sur les comptes et la gestion des activités bancaires et financières de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), concernant les exercices 1986 à 1989, provoque depuis le milieu du mois de mars de nombreux remous et les douze membres de la commission de surveillance en étaient ce mercredi et en moins de quinze jours à leur troisième réunion.

Le rapport donne matière à réflexion : il dénonce, avec des exemples plus nombreux que ceux connus jusqu'à présent, la manière dont ont parfois été utilisés au service de la stratégie de la Caisse les fonds de la section d'épargne, fonds constitués à partir de la collecte des livrets A de l'Ecureuil et de la Poste. Au cas d'Eurotunnel, des Wagons-Lits et de Canal Plus *(le Monde* du 23 mars) s'ajoutent les opérations postérieures au krach de 1987 et d'autres, *dites exceptionnelles, faites* en 1988.

Au moment de la crise boursière d'octobre 1987, la Caisse des dépôts, en liaison avec d'autres institutionnels, avait rempli son rôle de régulateur du marché et était intervenue pour éviter une chute plus importante des cours des valeurs. Elle avait donc acheté, de manière importante, des actions. L'enquête de la Cour des comptes, en étudiant la période allant du 1er octobre au 31 décembre, a retracé les flux d'achats et de ventes. Si la section *générale* (celle recevant les consignations) a investi, en net, 264 millions de francs, les fonds d'épargne ont dépensé, toujours en net, 1 811 millions, dont 1 637 millions pour la section CEP (Caisse d'épargne) et 174 millions pour la CNE (Poste). Les fonds d'épargne ont donc davantage contribué à l'action, risquée, de régulation du marché que ceux de la section générale.

D'autre part, entre le 4 et le 6 janvier 1988, au moment où le marché continue de se dégrader, la section générale a procédé à des opérations d'*« achetés-vendus »* portant sur 270 millions de francs et ayant pour but de céder à la section CEP 180 millions de francs. Selon la Cour des comptes, cette opération est critiquable, car le critère retenu pour cette cession a été d'affecter à la CEP les plus mauvaises valeurs et de conserver à la section générale, par l'intermédiaire de son compte de contrepartie, les meilleurs titres.

La Cour note toutefois que le rétablissement des actions en 1988 a permis aux investissements en question de se révéler profitable, mais que les fonds d'épargne ont supporté la quasi-totalité du risque pris par la Caisse. Si l'anticipation d'un rétablissement de marché avait guidé les décisions d'achat de fin 1987, pourquoi la section générale et la CNE n'ont pas également tiré parti de cette opportunité ?

Les investissements dans les privatisées

La Cour s'est intéressée aussi aux opérations exceptionnelles réalisées entre juin et septembre 1988, c'est-à-dire aux transactions relevant de *la décision de la direction générale* et non du gestionnaire ayant en charge le fonds d'épargne. A cette époque, la CDC avait investi 2,1 milliards de francs, dont 1,1 milliard dans l'acquisition de titres de sociétés récemment privatisées (Suez, Alcatel-CGE, Paribas), mettant à contribution ses fonds d'épargne, et 1 milliard dans la Société générale (par l'intermédiaire du holding commun avec M. Georges Pébereau, la SIGP). Le rapport souligne à nouveau le manque à gagner substantiel, dans un premier temps du moins, de ces investissements dans les privatisés. Il s'étonne surtout que des opérations d'une telle ampleur aient été effectuées sans l'autorisation ou l'information de la commission de surveillance.

La Cour des comptes a cependant manqué d'éléments d'information pour ses enquêtes. Dans l'opération sur les Wagons-Lits, par exemple, où M. Georges Pébereau s'est associé à la Caisse au sein de Sofitour pour acquérir 20 % du capital, il est difficile de connaître l'évolution de l'actionnariat de Sofitour. Dans un protocole, avantageux pour M. Pébereau, établi en 1988, la Caisse s'est engagée à racheter sa participation dans Sofitour sur la base des cours de Bourse majorés de 10 % ou, si le cours avait baissé par rapport au prix d'acquisition, sur la base du TMO (taux du marché obligataire) augmenté de 2 %.

Enfin, les enquêteurs n'ont pas eu le droit de s'intéresser aux opérations effectuées par la Caisse pour le compte de ses clients, et, notamment des OPCVM (organismes de placements collectifs de valeurs mobilières), la CDC s'y opposant au motif que ces opérations touchaient des clients privés qui n'étaient pas justifiables du contrôle de la Cour. Les enquêteurs souhaitaient uniquement vérifier que les négociateurs chargés des actions et gérant les OPCVM ne prenaient pas de position sur le fondement des ordres de la clientèle qui lui étaient transmis, sachant que, jusqu'à octobre 1989, les fiches de saisie des ordres n'étaient pas horodatées.

DOMINIQUE GALLOIS

□ **Midway Airlines en cessation de paiement.** – *La douzième compagnie* aérienne américaine, Midway Airlines (5 700 salariés), vient de demander à se placer sous la protection de la loi sur les faillites. Elle a perdu en 1990 139 millions de dollars (790 millions de francs) sous *l'effet de la hausse du prix du carburant*, de la raréfaction de la demande et de déboires dans l'organisation d'une escale à Philadelphie. Née en 1979 de la déréglementation, Midway est, en trois mois, la troisième compagnie américaine à cesser ses paiements, après Continental Airlines et PanAm. La compagnie Eastern Airlines, elle, a été mise en liquidation.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : Autoroute A 64 – section Pinas – Martres-Tolosane
Bretelle du val d'Aran

Les préfectures de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées communiquent :

L'enquête publique relative à :

– l'utilité publique des travaux de l'autoroute A 64 entre Pinas et Martres-Tolosane, de la bretelle du val d'Aran et du barreau de Saint-Gaudens,

– ainsi que la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Saint-Laurent-de-Neste dans les Hautes-Pyrénées, Saint-Gaudens et Clarac dans la Haute-Garonne,

qui devait se tenir du 27 mars 1991 au 26 avril 1991 inclus, aura lieu du **15 avril 1991 au 15 mai 1991** inclus, car elle concerne aussi la commune de Beauchalot.

Elle est ouverte dans les formes prévues par le code de l'expropriation.

Un dossier restera déposé au siège des mairies de :

– **Département des Hautes-Pyrénées :** Cantaous, Saint-Laurent-de-Neste, Saint-Paul, Mazères-de-Neste ;

– **Département de la Haute-Garonne :** Montréjeau, Ausson, Poulat-Tailleboug, Clarac, Bordes-de-Rivière, Huos, Gourdan-Polignan, Seilhan, Villeneuve-de-Rivière, Saint-Gaudens, Landorthe, Estancarbon, Savarthès, Saint-Médard, Beauchalot, Castillon-de-Saint-Martory, Lestelle-de-Saint-Martory, Saint-Martory, Montsaunès, Roquefort-sur-Garonne, Mazères-du-Salat et Martres-Tolosane,

pendant 31 jours entiers et consécutifs du 15 avril 1991 au 15 mai 1991 inclus, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :

– soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet ;

– soit adressées par écrit, pendant la même période, au président de la commission d'enquête siégeant aux mairies de Saint-Laurent-de-Neste, Clarac, Saint-Gaudens et Martres-Tolosane ;

– soit présentées directement à la commission d'enquête composée comme suit :

Président : M. Jean BARADAT, ingénieur, retraité,
Membres : M. Robert Turro, expert conseil en bâtiments et travaux publics,
M. Michel Sablayrolles, géomètre,
M. Hervé Teychene, architecte,
M. Jean Cramaussel, inspecteur central des domaines en retraite,

qui assureront ensemble ou à tour de rôle les permanences dans les quatre mairies suivantes : Saint-Laurent-de-Neste, Clarac, Saint-Gaudens et Martres-Tolosane, aux jours et heures ci-dessous :

– le 15 avril 1991 de 14 heures à 17 heures,
– le 26 avril 1991 de 14 heures à 17 heures,
– le 14 mai 1991 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30.

En outre, le 15 mai 1991, la commission plénière siégera à la mairie de Saint-Gaudens, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, qui devront être rendus avant le 15 juin 1991, seront tenus à la disposition du public pendant un an aux préfectures de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, aux sous-préfectures de Muret, de Saint-Gaudens et de Bagnères-de-Bigorre, au tribunal administratif de Toulouse et dans l'ensemble des mairies concernées par cette opération.

Ils pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au préfet de la Haute-Garonne, direction de l'administration générale, 1er bureau, ou au préfet des Hautes-Pyrénées, direction de l'administration générale et des collectivités locales, bureau du contrôle de légalité et du contentieux.

Toulouse, le 19 mars 1991.
Le préfet de la région Midi-Pyrénées,
préfet de la Haute-Garonne.
Pour le préfet, le secrétaire général
de la préfecture de la Haute-Garonne :
Jean-Claude PRAGER.

Tarbes, le 19 mars 1991.
Le préfet des Hautes-Pyrénées.
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général :
Jean-Marie LENZI.

Le rapport met en cause une opération de « stock options » du Club Méditerranée

Au cours de ses investigations, la Cour des comptes s'est *intéressée à une émission* d'actions du Club Méditerranée réservée aux salariés, datant de 1987 et pour laquelle la Caisse des dépôts, porteur de parts important et administrateur, n'a pas dénoncé les conditions de *l'opération*.

En avril 1987, l'assemblée générale des actionnaires décidait de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés selon la méthode dite des « stock options ». La loi du *24 juillet 1966* autorisait alors une décote de 10 % des titres émis, et une durée de cinq ans pour les options. Les dispositions nouvelles de la loi du 17 juin 1987 portaient la décote autorisée à 20 %, la durée des *options à dix ans et étendaient le* bénéfice des actions aux dirigeants sociaux. Un conseil d'administration du Club Méditerranée décidait le 31 juillet d'adopter les nouvelles normes et d'émettre des titres à 496 F *pour une durée de dix ans.*

Pour la Cour, les dirigeants du Club n'ont pas respecté les deux voies légales s'offrant à eux : soit ils se référaient aux dispositions antérieures et le conseil d'administration devait retenir un *délai maximum de cinq ans. Soit* ils se plaçaient sous l'empire des dispositions nouvelles et étaient contraints de convoquer une nouvelle assemblée générale extraordinaire. Selon la Cour, ce non-respect des règles de procédure et cette non-information des actionnaires est d'autant plus grave que l'avantage donné aux bénéficiaires de ces options sur actions est très important. *Le coût théorique de cette opé*ration pour les actionnaires, si l'option avait été exercée le même jour que l'attribution, aurait été de 149 F par titre, soit 50,6 millions de francs. Pour M. Gilbert Trigano, PDG du Club, bénéficiaire du quart de l'opération, l'avantage théorique consenti serait de 14,47 millions.

M. Gilbert Trigano nous a déclaré *« être parfaitement écœuré »* par les allégations de la Cour. *« C'est hallucinant d'entendre ce qui m'est reproché, à moi qui ai mis toute ma vie mon point d'honneur à ne jamais m'écarter de la légalité la plus stricte et qui crois à une rigoureuse déontologie de l'entreprise. »* Le patron du Club Med récuse l'accusation d'irrégularité formulée par la Cour : *« La loi de 1987 a été respectée à la lettre et je tiens à la disposition de tous les délibérations de notre conseil d'administration,* déclare-t-il. *C'est moi qui ai exigé que l'opération de stock options ne me soit pas réservée, mais soit étendue à tous les membres du personnel du Club afin que les GO* (Gentils Organisateurs : surnom des animateurs et, par extension, de tout le personnel du Club. NDRL) *portent leur part du capital de 1,6 % actuellement à 5 % environ et deviennent des actionnaires substantiels. Le Club est le prototype des entreprises qui ont fait profiter leur personnel du système des stock options. »*

M. Trigano nie avoir bénéficié de quoi que ce soit. *« Tout d'abord, je n'ai pas encore levé une seule des actions auxquelles j'aurais droit. Je n'ai évidemment pas l'argent pour acheter 97 168 actions d'un coup ! Pas plus que je n'aurais pu m'amuser à les revendre aussitôt pour réaliser un « coup » : cette plus-value aurait été considérée comme un sursalaire et imposée en conséquence par les impôts et la Sécurité sociale. Et en plus, cette affaire hallucinante éclate à un moment où le cours de l'action du Club – 485 F environ – est au-dessous du prix où je pourrais souscrire... »* Il se dit déterminé à attaquer la Cour des comptes dès qu'il aura en main les textes qui l'accusent et dont il n'a jamais eu connaissance que par la presse.

Al. F. et D. G.

POUR LE SOLEIL LEVANT, SEPT FOIS PAR SEMAINE, BIENVENUE À BORD D'AIR FRANCE.

PARIS/TOKYO NON-STOP, 7 VOLS HEBDOMADAIRES.

Désormais, Air France relie Tokyo tous les jours sans escale en Boeing 747/400. Ce nouvel appareil est le plus grand et le plus moderne des avions de ligne. Air France l'a équipé de manière à vous offrir un maximum de confort.

TRANSPORTEUR OFFICIEL INTERNATIONAL DES XVIes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Pour voyager, vous avez le choix entre Air France Première, la Classe Le Club et la Classe Économique. En 1991, Air France vous permettra également d'aller plus rapidement à Pékin, Séoul, Hong Kong et Osaka. Pour tout savoir sur nos nouveautés Asie, adressez-vous à Air France ou à votre Agent de voyages.

هكذا من الإصل

هكذا من الإصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon une enquête de l'APEC

Les perspectives d'embauche en 1991 seront plus favorables pour les cadres que pour l'ensemble des salariés

Selon l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), qui a rendu publiques les estimations de son traditionnel panel (1) le 25 mars, les perspectives d'embauche de cadres en 1991 sont relativement bonnes, après la chute constatée ces derniers mois. En revanche, les estimations sont beaucoup moins favorables pour l'ensemble des salariés, qui avaient bénéficié du mouvement de création d'emplois au cours des dix-huit derniers mois.

Si les entreprises se comportent ainsi qu'elles l'envisagaient en répondant à l'enquête de l'APEC, réalisée en pleine guerre du Golfe, le volume des compressions de personnel devrait l'emporter sur celui des embauches nouvelles et, au mieux, s'équilibrer : 18,6 % des entreprises prévoient de diminuer leurs effectifs (contre 12 % en 1990), tandis que 16,1 % les augmenteront (contre 22 % en 1990). Ainsi, toutes les catégories de salariés, à l'exception des cadres, seraient affectées par le climat de morosité, dû à la situation économique.

Pour les cadres, cela va mieux et l'on assisterait même à ce que M. Jean Prével, directeur adjoint de l'APEC, nomme *« un retour à la normale »*. Les années 1988 et 1989 avaient été marquées par une forte progression des embauches de cadres, de l'ordre de 30 % et 20 % respectivement, pour culminer au niveau record de 127 000 recrutements en douze mois. Les perspectives pour 1991 devraient se traduire par une baisse de 6 % à 10 % par rapport à 1990 et correspondre à un volume de recrutements compris entre 112 000 et 115 000. Un tassement, certes, mais qui intervient sur un marché très actif, maintenu à un niveau élevé, et qui n'a rien à voir avec les chutes brutales de 30 %, voire 34 %, enregistrées en janvier et février pour les seules propositions de postes diffusées par voie de presse.

A moins que le conflit du Golfe ne laisse des traces plus profondes, ou que la conjoncture économique ne se détériore, l'évolution à court terme devrait donc poursuivre la tendance au léger ralentissement, enregistrée en 1990. En effet, avec 122 600 cadres recrutés l'an passé, le fléchissement est de 3 % par rapport au sommet de 1989, qui coïncide avec une diminution du nombre de promotions internes, en baisse de 9,5 %, avec 41 000, contre 45 000 l'année précédente. A la sortie de la crise, les entreprises avaient dû reconstituer leurs effectifs de cadres. Désormais, elles ne font que compenser les départs et l'augmentation dépend uniquement des créations de postes ou du développement.

ALAIN LEBAUBE

(1) Pour réaliser son panel, l'APEC a interrogé 2 962 entreprises employant 1 335 937 salariés, dont 168 432 cadres, entre le 29 janvier et le 12 février.

Manifestations à Brest et à Morlaix

Thomson-CSF confirme la suppression de 1 258 postes

La direction de Thomson-CSF a confirmé, mardi 26 mars à l'occasion de la réunion du comité central d'entreprise, la suppression de 1 258 emplois entre mai 1991 et juin 1992, comme elle l'avait annoncé en décembre dernier. Justifiées, selon la direction de Thomson, par la crise de l'électronique d'armement, ces mesures concernent en particulier la division radars et contre-mesures électroniques, installée sur les sites de Brest, Morlaix, Pessac et Malakoff, et qui va perdre 515 personnes (dont 170 âgés de plus de cinquante-six ans).

La confirmation de ces suppressions d'emplois a entraîné, mardi, des manifestations à Brest et à Morlaix. A Brest, 500 personnes emmenées par le maire, M. Pierre Maille (PS), ont défilé pour protester contre la suppression, mi-1992, de 198 des 1 400 emplois du site ; 150 personnes se sont d'autre part réunies au centre de Morlaix. L'unité de cette ville va perdre 31 de ses 360 salariés, avant d'être cédée à un sous-traitant. – *(Corresp.)*

Le PCF lance une campagne sur l'emploi

M. Georges Marchais a lancé, mardi 26 mars, une campagne sur *« la question cruciale de l'emploi »*, en dénonçant *« les choix du gouvernement et du patronat »* qui *« contribuent*, a-t-il dit, *à amplifier le chômage et la précarité ». « La France s'engage dans la voie d'une récession et le gouvernement ne dit pas la vérité quand il explique que les décisions qu'il prend améliorent la situation »* de l'emploi, a déclaré le secrétaire général du PCF au cours d'une conférence de presse, en formulant six propositions.

Le PCF propose notamment d'*« utiliser différemment les fonds publics prétendument consacrés à l'emploi »* en instituant *« un contrôle public démocratique de leur utilisation »*. M. Marchais a parlé de *« racket »* sur ces sommes, qu'il a chiffrées à 180 milliards de francs. Il préconise aussi de revaloriser les salaires et les qualifications. *« Désormais, à l'exception de la Grèce et du Portugal, tous les pays de la CEE nous dépassent en matière de salaires »*, a souligné M. Marchais.

Le PCF propose également d'*« étendre les droits et garanties des salariés pour faire reculer la flexibilité de l'emploi »* en réclamant, notamment, la semaine de 35 heures et la retraite à cinquante-cinq ans pour les femmes.

M. Evin affirme que « le gouvernement prendra les décisions qui s'imposeront » sur les retraites

Après la publication de son Livre blanc, le gouvernement prendra *« les décisions qui s'imposeront »* pour consolider les régimes de retraite, assure M. Claude Evin, ministre de la solidarité, dans un entretien publié mercredi 27 mars par *les Echos*. Le ministre estime toutefois qu'il faudra *« un certain temps »* avant que des réformes interviennent mais que celles-ci seront décidées *« assez tôt pour assurer l'avenir »*. Selon M. Evin, *« il est hors de question de remettre en cause les retraites déjà liquidées, ni le système actuel fondé sur la répartition »*.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le ministre de la solidarité confirme son intention de ne pas revaloriser la cotisation salariale cette année et d'assurer l'équilibre financier de la branche maladie par une politique de maîtrise des dépenses. A cet égard, M. Evin s'en prend au *« double langage »* de M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF – hostile à la formule d'abonnement entre un généraliste et les assurés sociaux –, auquel il reproche de *« ne pas se donner les moyens »* de s'opposer à la hausse des prélèvements sociaux des entreprises et de considérer *« la politique sociale comme une régression »*.

CONJONCTURE

Un ralentissement qui devrait se poursuivre en 1991

Les échanges mondiaux ont augmenté de 5 % en 1990

A l'image de la conjoncture mondiale, 1990 n'aura pas été une année très brillante pour le commerce international. Selon un rapport *préliminaire du GATT* (accord général sur les échanges, les tarifs douaniers et le commerce) *rendu public mardi 26 mars*, le commerce mondial n'a progressé en volume en 1990 que de 5 %.

Le GATT avait encore prévu *une hausse de 6 % à la fin de l'année dernière*. On est loin, en tout cas, de la croissance de 8,5 % du *volume des échanges enregistrée en* 1988, et même des 7 % de 1989. Dans son rapport, le GATT estime qu'*« un léger ralentissement est encore attendu pour 1991 »*.

En dépit de cette décélération, les échanges restent toujours orientés à la hausse, et leur valeur a atteint l'an dernier le niveau record de 3 470 milliards de dollars (17 350 milliards de francs), contre 3 070 milliards en 1989. Malgré l'absorption de la RDA, l'Allemagne a ravi aux Etats-Unis le titre de premier exportateur du monde.

Les ventes à l'étranger réalisées par les deux pays sont, il est vrai, presque identiques depuis plusieurs années. En volume, les exportations américaines ont augmenté de 8,5 %, contre 1,5 % seulement pour celles de l'Allemagne. Le rapport souligne aussi que l'Arabie saoudite emporte la palme de la croissance des exportations, grâce aux ventes accrues de produits pétroliers.

En Europe, c'est l'Autriche qui a bénéficié de la plus forte hausse de la valeur des exportations (+ 28 %), en vendant davantage à l'Allemagne. Selon le rapport du GATT, la performance commerciale de l'Europe de l'Est a été médiocre, malgré la sensible augmentation des ventes de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie à destination de la CEE.

Analysant les conséquences de la crise du Golfe, le rapport conclut qu'il est peu probable que le conflit ait joué un rôle important dans le ralentissement des échanges, celui-ci étant davantage redevable à la moindre progression des investissements et des dépenses de consommation dans les pays industrialisés.

Cependant, *« si l'incidence globale de cette crise sur le commerce mondial a été relativement faible, les possibilités d'échanges perdues par des pays tels que la Jordanie, la Turquie, la Roumanie, l'Inde et la Yougoslavie sont importantes... La baisse des transports maritimes a entraîné des pertes considérables pour des pays comme Djibouti et l'Egypte, à laquelle le trafic passant par le canal de Suez assure un cinquième de ses recettes en devises.*

Il faut ajouter à cela un autre effet économique notable, à savoir la brutale diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés au Koweït et en Irak vers l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan, Sri-Lanka et les Philippines, entre autres ».

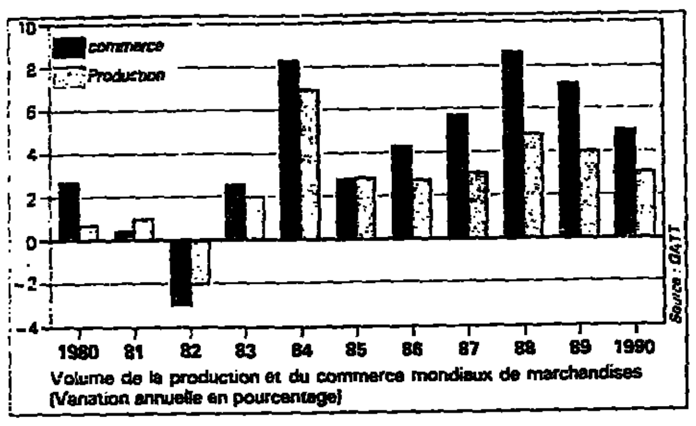

Volume de la production et du commerce mondiaux de marchandises (Variation annuelle en pourcentage)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

AUTOMOBILE

Le nouveau Voyager est arrivé

Les nouveaux Voyager de Chrysler, distribués par Sonauto, sont arrivés. Comme il était facilement imaginable et malgré les défauts inhérents à la formule mise au point pour les routes américaines, ces véhicules familiaux, tournés vers les loisirs, ont connu dès leur arrivée en France et en Europe un succès mérité. Grâce à différentes retouches, dont certaines s'imposaient, conducteurs et passagers rouleront dans les nouvelles versions tout aussi décontractés, à l'américaine en quelque sorte.

Présentées comme très différentes, les nouvelles venues restent, pour l'essentiel, semblables aux précédents modèles. Ni la géométrie du train avant, qui a été modifiée, ni la présence d'une barre antiroulis à l'arrière n'ont fondamentalement fait évoluer la façon de mener ce « monospace » lancé aux Etats-Unis depuis plus de dix ans.

Dès l'épure d'origine, le Voyager s'adressait aux pères de famille plus préoccupés de faire des kilomètres à des allures raisonnables que d'atteindre des performances jugées aujourd'hui déplacées. Nous en sommes toujours là, et ce n'est pas le 4 cylindres en ligne de 2,5 litres (injection) qui sort dans le meilleur des cas 99 chevaux – pour 12 CV fiscaux – qui nous démentira. Ce groupe largement exploité sur les diverses productions de la marque a une bonne réputation d'endurance et de souplesse. Monté avec une transmission mécanique, on peut lui arracher du nerf en jouant sur les intermédiaires. La contrepartie, on le devine, est énergétique. Une version en 6 cylindres (comme dans l'ancienne gamme) viendra plus tard.

Parmi les aménagements intérieurs bien utiles et négligés jusqu'ici, on trouve des poignées de maintien pour les passagers, une boîte à gants, des sièges mieux dessinés et des banquettes arrière plus simples à démonter pour obtenir de la surface supplémentaire. Un effort a été fait pour la visibilité.

La véritable innovation concerne en fait le prix de vente de la version de base de ces Voyager new-look, à laquelle il ne manque que la climatisation, les lève-glaces électriques, un volant réglable et une galerie pour s'appeler Luxe. La première vaut 119 000 F et la seconde 139 000 F. Des tarifs de conquête. Sonauto (1) pense que le marché européen de ce type de voitures ne peut que monter dans les toutes prochaines années, pour atteindre un parc de 600 000 véhicules à terme. Il y a donc de la place pour ces Chrysler un peu spéciales, près des Espace de Renault, des Ford genre van à 6 cylindres et des japonaises Previa et autres Prairie. Une belle bagarre en perspective.

CLAUDE LAMOTTE

(1) Sonauto, 1, avenue du Fief, ZA les Béthunes, Saint-Ouen-l'Aumône, 95005 Cergy-Pontoise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
SAPAR – OBLIGATIONS 2 TAM MARS 1987

Les intérêts courus du 23 mars 1990 au 22 mars 1991 seront payables à partir du 23 mars 1991 à 1 041,70 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 156,25 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 32,27 francs, faisant ressortir un net de 853,18 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS TAM MARS 1990 (3e TRANCHE)

Les intérêts courus du 30 mars 1990 au 29 mars 1991 seront payables à partir du 30 mars 1991 à 515,85 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 77,37 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,97 francs, faisant ressortir un net de 422,51 francs.

SAPAR – OBLIGATIONS TAM MARS 1986

Les intérêts courus du 1er avril 1990 au 31 mars 1991 seront payables à partir du 1er avril 1991 à 468,76 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 52,09 francs (montant brut : 520,85 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 26,01 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 16,12 francs, faisant ressortir un net de 426,63 francs.

SAPAR – OBLIGATIONS TMO MARS 1984

Les intérêts courus du 2 avril 1990 au 1er avril 1991 seront payables à partir du 2 avril 1991 à 457,80 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 50,87 francs (montant brut : 508,67 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 25,40 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,75 francs, faisant ressortir un net de 416,65 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS TME MARS 1988 (TRANCHE C)

Les intérêts courus du 5 avril 1990 au 4 avril 1991 seront payables à partir du 5 avril 1991 à 1 790,50 francs par titre de 20 000 francs

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 268,57 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 55,49 francs, faisant ressortir un net de 1 466,44 francs.

Les retenues mentionnées au 2e paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 14,90 % AVRIL 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1990 au 24 avril 1991 seront payables à partir du 25 avril 1991 à 670,50 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74,50 francs (montant brut : 745 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 37,21 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 23,09 francs, faisant ressortir un net de 610,20 francs.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 10,20 % MAI 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1990 au 29 avril 1991 seront payables à partir du 30 avril 1991 à 91,80 francs par titre de 1 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 francs (montant brut : 102 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 5,09 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 3,16 francs, faisant ressortir un net de 83,55 francs.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
CAISSE FRANÇAISE DES MATIÈRES PREMIÈRES – OBLIGATIONS GARANTIES 15,10 % AVRIL 1981

Les intérêts courus du 8 avril 1990 au 7 avril 1991 seront payables à partir du 8 avril 1991 à 679,50 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 75,50 francs (montant brut : 755 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 37,71 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 23,40 francs, faisant ressortir un net de 618,39 francs.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1991
Votre concessionnaire ALFA ROMEO
vous offre
3 ans d'entretien
sur votre nouvelle ALFA ROMEO neuve

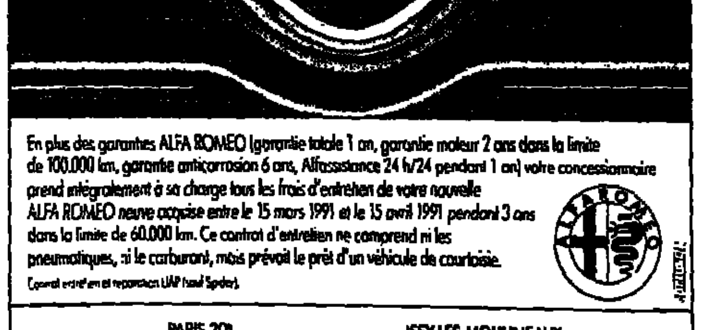

En plus des garanties ALFA ROMEO (garantie totale 1 an, garantie moteur 2 ans dans la limite de 100.000 km, garantie anticorrosion 6 ans, Alfassistance 24 h/24 pendant 1 an) votre concessionnaire prend intégralement à sa charge tous les frais d'entretien de votre nouvelle ALFA ROMEO neuve acquise entre le 15 mars 1991 et le 15 avril 1991 pendant 3 ans dans la limite de 60.000 km. Ce contrat d'entretien ne comprend ni les pneumatiques, ni le carburant, mais prévoit le prêt d'un véhicule de courtoisie.

PARIS 20e
PARIS EST AUTO
190 bis, Bd de Charonne
75020 PARIS
Tél. (1) 40090295

ISSY-LES-MOULINEAUX
GARAGE ROOSEVELT
37/45, Quai du Président Roosevelt
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. (1) 45549740

ÉCONOMIE

D'après la mission parlementaire d'évaluation de la législation sur le logement

Propriétaires et locataires sont satisfaits du système des loyers de référence

Mise en place le 27 juin 1990, la mission parlementaire d'évaluation de la législation sur le logement et l'urbanisme s'est réunie mercredi 27 mars pour se prononcer sur les premières conclusions de son rapporteur, M. Jacques Guyard, député (PS) de l'Essonne et maire d'Evry. Une enquête menée à cette occasion indique que les bailleurs et locataires sont plutôt satisfait du système des loyers de référence mis en place par la loi « Malandain-Mermaz » de 1989.

Le logement et l'urbanisme couvrent des réalités et des situations si diversifiées que, même en se limitant à cinq thèmes d'évaluation (les rapports locatifs, les attributions de logements sociaux, la participation des employeurs à l'effort de construction, le droit de préemption, l'efficacité des incitations fiscales), la tâche de la mission parlementaire était pour le moins complexe.

La loi de 1989 (dite « Malandain-Mermaz ») sur les rapports locatifs sort indemne de cette étude, grâce en partie à une enquête de l'IFOP. A la surprise générale, bailleurs et locataires se déclarent satisfaits de cette loi et de la façon dont elle fonctionne, même si le problème des loyers, surtout sensible en région parisienne, conduit à souhaiter que le dispositif qui en limite la progression depuis bientôt deux ans continue à être appliqué. A cet égard, le système des loyers de référence, que le bailleur doit fournir pour justifier ses exigences, semble donner satisfaction, même et surtout en cas de différend entre les parties.

La contribution des employeurs au logement de leurs salariés (le fameux « 1 % patronal ») est l'objet d'une critique fondamentale, qui rejoint la question de l'attribution des logements sociaux, un des soucis permanents du maire d'Evry : permettant de boucler à la marge le financement des programmes de *logements sociaux HLM*, elle se traduit par un droit d'attribution des dits logements ainsi construits au profit du collecteur, qui serait de 40 % du nombre de ces logements, alors qu'il n'aurait apporté que moins de 20 % du financement...

Le problème de la fiscalité

L'aménagement du droit de préemption dont disposent les communes – en créant en faveur de l'Etat un droit de préemption de second rang, lui permettant de se substituer aux conseils municipaux défaillants – semble souhaitable et une *telle disposition est d'ailleurs* prévue dans le futur projet de loi Delebarre (loi anti-ghetto). De la même façon, le développement de regroupements de communes devrait permettre à celles-ci de pallier la limitation de leur compétence à un territoire restreint.

Pour sortir de la pénurie foncière, qui entretient la spéculation, on pourrait envisager la création d'une imposition foncière annuelle *« gelés » par leurs propriétaires*, cette contribution communale devant servir au développement du logement social. Peut-être ces contributions pourraient-elles réduire l'impact du 1 % logement sur les décisions de construction...

C'est en matière de fiscalité que la mission devrait avoir le plus de mal à se prononcer clairement. L'efficacité de mesures fiscales incitatives, pour appréciées qu'elles soient des investisseurs, n'est pas suffisamment probante pour qu'elles constituent une panacée, dans la mesure où c'est l'ensemble de la fiscalité immobilière *qui est globalement remis en cause*. Au reste, le premier ministre n'a-t-il pas demandé à une commission du Plan, dite « Commission épargne et logement », placée sous la présidence de M. Daniel Lebègue, d'étudier l'équilibre futur des principaux compartiments du marché du logement (accession, locatif privé, locatif social) ?

JOSÉE DOYÈRE

L'Immobilière Phénix augmente ses bénéfices

La restructuration et la réorientation des activités de la Compagnie immobilière Phénix, filiale de la Générale des eaux, commencent à porter leurs fruits : en 1990, la société a réalisé un bénéfice net de 118 millions de francs (15 millions en 1989), pour un chiffre d'affaires consolidé de 2,87 milliards, contre 2,19 (+ 31,2 %); pour 1991, elle table sur plus de 200 millions de francs de résultat.

Cette progression impressionnante a été obtenue par le développement du secteur promotion immobilière, qui a représenté 23 % du chiffre d'affaires en 1990 (contre 12 % l'année précédente) et devrait voir sa part augmenter encore en 1991, puisqu'elle a atteint 37 % de la « production » l'an dernier. Le secteur a apporté 179 millions de bénéfices d'exploitation : l'Immobilière Phénix se spécialise dans certains domaines comme l'hôtellerie, dont elle entend connaître les conditions d'exploitation tout en se constituant et en valorisant un patrimoine de prestige.

En revanche, la maison individuelle, qui a perdu encore 29 millions de francs en 1990, ne représente plus que 34 % de l'activité, au lieu de 52 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'initiative SERETE : l'ingénierie européenne prend forme

■ SERETE conclut avec AMEC un accord de partenariat

Le Groupe SERETE, d'une part, et Matthew Hall Overseas Holdings Ltd, représentant les activités d'ingénierie du Groupe AMEC, d'autre part, viennent de signer un accord qui exprime la volonté réciproque des deux partenaires d'être présents sur l'ensemble du marché européen de l'ingénierie.

Les deux groupes pourront mettre en commun, pour mieux servir leurs clients, leurs ressources techniques et leurs compétences.

SERETE bénéficiera tout particulièrement de la position d'AMEC dans le pétrole et le gaz (production et raffinage), cependant qu'AMEC renforcera ainsi sa présence sur les marchés de l'Europe continentale.

Cet accord donne à AMEC, dans un premier temps, l'accès à une participation minoritaire significative dans le capital de SERETE. Le contrôle majoritaire de SERETE est toujours exercé par CIPM, société holding du Groupe animée par Philippe Kessler.

Le prix de la transaction s'élève à 110 millions de francs pour 20% du capital.

SERETE, avec 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires et 1 700 personnes - dont 1 000 ingénieurs - en Europe, est la première société privée d'ingénierie en France; elle a diversifié ses activités dans l'industrie, les techniques avancées et les constructions civiles, vers la responsabilité de contractant général et de promoteur, la productique et l'informatisation des bureaux d'études. Outre sa forte implantation régionale en France, elle est présente en Espagne, en Italie, au Portugal et en Allemagne; elle veut compléter son implantation par des acquisitions ou des alliances dans d'autres pays de la Communauté Européenne.

AMEC p.l.c. est l'un des plus importants groupes britanniques d'ingénierie et de construction. Son chiffre d'affaires est de 2 milliards de livres (20 milliards de francs). Avec plus de 1 500 personnes, le secteur design et ouvragement d'AMEC constitue l'un des plus importants ensembles d'ingénierie du Royaume-Uni. AMEC, avec un effectif total de plus de 30 000 personnes, occupe, par ailleurs, des positions majeures aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Australie.

■ SERETE renforce sa position en Espagne

Par ailleurs, SERETE acquiert de son partenaire espagnol ASLAND le nombre d'actions nécessaire pour rétablir sa position à un tiers dans le capital de la filiale commune aux deux groupes, SERELAND, revenant ainsi à parité avec ASLAND.

Les deux groupes sont convenus de gérer ensemble SERELAND, troisième société espagnole d'ingénierie, avec environ 200 millions de francs d'honoraires en 1990 et près de 400 personnes.

Cette seconde opération confirme SERETE dans sa vocation d'ingénierie sud-européenne.

■ SERETE : les moyens de son développement

SERETE poursuivra le développement de sa stratégie de constitution d'un réseau européen d'ingénierie en exploitant les opportunités financières que lui procure l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 55 millions de francs et d'un crédit confirmé de 95 millions de francs (BANEXI et BNP), effectuée fin 1990.

serete

COMMUNICATION

Extension de RFO et quatrième chaîne

Matignon veut remplir les écrans de la Réunion

Désireux de combler au plus vite le vide laissé par l'arrêt de la télévision pirate Télé Free-DOM, le gouvernement accélère l'extension des horaires de RFO et invite le CSA à autoriser une quatrième chaîne. Mais ce dernier refuse de légaliser Télé Free-DOM.

Plus question de laisser le temps au temps : le dossier de la télévision à la Réunion, ouvert depuis cinq ans, semble être devenu si urgent que Matignon, dans un communiqué du 26 mars, annonce une série de mesures concernant à la fois la télévision publique RFO et la création éventuelle d'une quatrième chaîne privée.

M. Michel Rocard annonce ainsi directement plusieurs « décisions » du PDG de RFO, M. François Gicquel : ouverture de l'antenne de RFO Réunion à partir de 11 heures dès le 15 avril (au lieu de 13 h 30 actuellement); émissions spéciales pour les jeunes dès 9 heures du matin les mercredis et dimanches; proposition au maire de Saint-Denis que soient réalisées, dans le cadre du contrat de ville, des émissions expérimentales assurées par des jeunes.

Dans un entretien accordé au *Monde* lundi soir (*le Monde* du 26 mars), M. Gicquel n'allait pas aussi loin. Et il réclamait des moyens supplémentaires, dont on ne trouve nulle mention dans le communiqué. Un communiqué dont M. Gicquel semblait ignorer l'existence mercredi matin 27 mars...

Le premier ministre prévoit aussi d'adapter le cahier des charges de RFO, et il a écrit en ce sens aux ministres concernés, Mme Tasca, ministre délégué à la communication, et M. Le Pensec, ministre des DOM-TOM. Il leur demande notamment de faire des propositions pour adapter les règles régissant la publicité et la diffusion de films cinématographiques à la télévision dans les DOM-TOM. Une demande qui risque de se heurter au BLIC, le Bureau de liaison des industries cinématographiques, lequel est un des rares à se féliciter publiquement de l'interdiction de Télé Free-DOM *« qui émettait en infraction avec le droit de l'audiovisuel »*.

Si la désinvolture du gouvernement vis-à-vis de RFO, société publique, est monnaie courante, l'autre partie du communiqué de Matignon est en revanche plus surprenante. M. Rocard annonce en effet qu'il a écrit à M. Jacques Boutet, président du CSA, pour lui indiquer que, *« à son sens, le moment lui paraissait venu de lancer l'appel d'offres pour une quatrième chaîne de télévision à la Réunion »*. Une quatrième chaîne qui viendrait à point pour permettre à Télé Free-DOM de réémettre dans la légalité.

« Deux de nos demandes essentielles »

On ne saurait être plus directif vis-à-vis d'une autorité indépendante. Lundi 25 mars, on suggérait déjà à l'Elysée qu'un nouvel appel à candidatures du CSA pourrait contribuer à ramener le calme sur l'île. Tout en affirmant que ce « souhait » était sans lien avec la visite de Mme Danielle Mitterrand à la Réunion et sa rencontre avec M. Camille Sudre, fondateur de la télévision pirate Télé Free-DOM. Le CSA a toujours laissé la porte ouverte à une quatrième chaîne mais, dans une lettre au préfet de la Réunion datée du 23 janvier 1991, son président, M. Jacques Boutet, fixait des conditions précises à une négociation avec M. Sudre : constitution d'un projet consensuel doté d'un tour de table économiquement solide et, surtout, abandon par Télé Free-DOM de ses pratiques de piratage ou de l'utilisation de son antenne à des fins politiques.

En début de semaine, le CSA semblait peu disposé à lancer une quatrième chaîne à la Réunion. Mais, mercredi 27 mars, M. Boutet réagissait favorablement à la lettre de M. Rocard. *« Le gouvernement accède à deux de nos demandes essentielles : autoriser la publicité pour la distribution dans les DOM et assouplir la réglementation sur le cinéma*, explique le président du CSA. *Ces dérogations rendent viables des télévisions locales non cryptées et nous sommes disposés à lancer un appel d'offres pour une quatrième chaîne dès que le cahier des charges de RFO aura lui aussi été amendé sur ces points. Il n'est pas pour autant question de légaliser Télé Free-DOM. Nous avons toujours dit que M. Camille Sudre ne pourrait pas être présent pour plus de 20 % au capital d'une nouvelle chaîne. Nous restons fidèles à cette position. »*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Un entretien avec le directeur général de RMC

« La restructuration est la dernière chance de Radio-Monte-Carlo », nous déclare M. Jean-Noël Tassez

35 millions de francs d'économie, cinquante-huit licenciements... Le plan de restructuration de Radio-Monte-Carlo, présenté mardi 26 mars aux représentants du personnel, et approuvé la semaine dernière par le conseil d'administration du groupe, s'annonce drastique. Il procède d'une analyse des pertes importantes subies par la radio monégasque : chute d'audience (un tiers du public depuis 1986) et érosion du chiffre d'affaires publicitaire. M. Jean-Noël Tassez, directeur général de RMC et PDG du réseau FM Nostalgie, explique pourquoi ce plan doit être l'occasion d'un sursaut pour la station.

« Pourquoi un plan de restructuration d'une telle ampleur ?

– Nous n'avions pas d'autre choix. Les radios périphériques ont *trop tardé à tirer les conséquences* du grand choc provoqué en 1986 par la multiplication de l'offre télévisuelle, la constitution des réseaux FM et leur rapide professionnalisation. Il était inévitable que cet éclatement du marché provoque une baisse de leur audience, à elles qui avaient si longtemps bénéficié d'un quasi-monopole et vécu trop richement. La crise n'est donc pas conjoncturelle, mais bien le fruit d'un nouveau paysage sur lequel on ne reviendra pas. Et nous ne retrouverons donc jamais le taux de croissance que notre chiffre d'affaires a connu au début des années 80. Cependant, si nous voulons rebondir, redéployer le *groupe, nous devons réduire nos* charges. Je prévois donc une économie de 35 millions de francs : 15 millions sur les frais de fonctionnement, 20 sur la masse salariale.

– Vous prévoyez le licenciement collectif de 58 personnes. C'est sans précédent à Monaco...

– L'entreprise doit maigrir et s'adapter à la nouvelle donne radiophonique. Notre effectif atteint aujourd'hui 525 personnes (sans compter les pigistes et les cachetiers), c'est-à-dire un tiers de plus que celui d'Europe 1 et de RTL pour un chiffre d'affaires qui est la moitié de celui d'Europe 1 et le tiers de celui de RTL. Il s'agit donc d'*alléger nos structures sans* altérer le moins du monde le fonctionnement de la machine. Au contraire. La rédaction, les programmes et la force de vente sont entièrement épargnés par ce plan. Preuve de notre confiance en l'avenir de cette radio. Une radio dont l'antenne est la richesse et la priorité.

– Ne livrez-vous pas un combat d'arrière-garde face aux nouveaux réseaux FM ? Autrement dit, les radios généralistes ont-elles encore un avenir ?

– Mais bien sûr. Jamais aucune radio musicale ne pourra offrir à l'ensemble des auditeurs les informations, les services, le divertissement que procure une radio généraliste. Prenez l'information, qui est l'une de nos grandes forces et que nous avons considérablement développée ces deux dernières années. Le budget qui lui est consacré à RMC est équivalent au budget global de Radio-Nostalgie. Et cela est justifié. Car c'est vers nous que les auditeurs se sont spontanément tournés au moment de la guerre du Golfe. L'ensemble des radios périphériques a progressé de près d'un tiers de parts de marché en un mois, l'audience cumulée de RMC grimpant de 5,2 % à 7,8 %. C'est le signe que lorsqu'elle sait conjuguer compétence et souplesse la radio redevient le média de l'événement.

» A nous d'en tirer les enseigne*ments : être capable de décisions et* de mouvements rapides, davantage à l'écoute de l'air du temps... La prochaine grille de RMC annoncée le 15 juin portera la marque de ce changement.

« Le Sud incarne une manière de vivre »

– Vos concurrentes, Europe 1 et RTL, déploient beaucoup de moyens pour pénétrer dans ce qui fut longtemps considéré comme votre fief : le Grand Sud.

– Les radios généralistes du Nord cherchent à compenser les pertes qu'elles ont enregistrées chez elles par une expansion géographique. La FM leur en donne les moyens. Ce qui ne signifie pas qu'elles parviendront à briser le lien affectif qui lie RMC aux gens du Sud. Car, malgré leurs efforts, leur pénétration est encore insignifiante.

» Cependant, RMC doit se repositionner. Non plus en termes de territoire géographique – on ne défend pas un terrain, – mais en termes de couleur et de valeurs. Car le Sud incarné une manière de vivre faite d'innovations et de modernisme. Le Sud, ce n'est plus l'image du joueur de pétanque et du buveur de pastis; mais c'est une qualité de vie, un dynamisme industriel, un bouillonnement de *loisirs. C'est, au fond, la Californie* de l'Europe.

» Ayons l'audace de le revendiquer et donnons à RMC, radio populaire de son temps, cette couleur californienne propre à fédérer les populations du Sud, mais aussi à séduire celles du Nord. Car nous entendons bien diffuser notre programme dans de nombreuses villes du Nord.

» Ce repositionnement est nécessaire au succès du plan que je défends. Je veux une radio à la pointe et j'attends un réveil de cette maison. On est dans un univers de concurrence et je veux un groupe en position de combat.

– De quelle façon envisagez-vous le redéploiement du groupe ?

– Nostalgie est un atout de choix. Il va falloir consolider ses bons résultats – son chiffre d'affaires a progressé cette année de 300 %, – renforcer et mieux struc*turer son réseau en continuant à* racheter, quand cela est possible, des stations franchisées. Nous allons, en outre, créer une société de fourniture de programmes afin de répondre aux attentes et sollici*tations de diffuseurs indépendants.* Un nouveau programme musical ciblé « jeunes adultes contemporains » est à l'étude, qui pourrait démarrer sur RMC Côte d'Azur, et être repris ailleurs. Enfin, le groupe RMC disposera à la rentrée d'une régie commerciale commune, une filiale au service de nos différentes chaînes de produits. Une stratégie de groupe exigeait en effet une structure de groupe.

– Croyez-vous inévitable, pour les autres radios périphériques, ce type de remise en cause ?

– A elles d'en décider : je préférerais qu'elles campent encore sur des certitudes et y procèdent le plus tard possible. Ce plan me semble en tout cas la dernière chance pour Radio-Monte-Carlo de rebondir et de s'inscrire dans l'avenir. Il passe par une grande secousse à l'intérieur de cette maison, une restructuration douloureuse et un état d'esprit radicalement nouveau. Le pari est risqué. Je saute sans parachute.

Propos recueillis par ANNICK COJEAN

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

M. Suzuki c'est toujours votre esprit d'équipe qui nous anime.

Cher Monsieur Suzuki,

Vous devez être très impatient d'avoir des nouvelles de notre équipe. Depuis que vous êtes parti, nous avons beaucoup de nouveaux éléments. De bons joueurs qui nous ont fait rapidement progresser. Et vous serez très fier d'apprendre que nous accédons en Nationale 3 cette année. Grâce à vous ! Car les joueurs gardent toujours cette technique si particulière et ce formidable esprit d'équipe que vous leur avez enseigné. Voilà pour l'équipe.

Peut-être serez vous heureux de savoir que je suis papa pour la seconde fois, d'un petit garçon né le 9 janvier dernier. Ma fille qui, elle, a trois ans rêve déjà de faire du base-ball...

Comme vous voyez, rien que des bonnes nouvelles ! Je serais également ravi d'en avoir de vôtres prochainement.

Avec toute mon amitié.

E. Yamamoto

NB : Au fait, chez Toshiba, la salle de mesure tri-dimensionnelle dont je vous avais parlé est opérationnelle depuis peu. Dommage que vous soyez parti trop tôt vous auriez pu la voir....

Pour Toshiba il est important que l'esprit d'équipe et la performance des hommes aient d'autres terrains de prédilection que celui du travail. A Martin Église (usine de photocopieurs) comme à Aizenay (usine de fours à micro-ondes) et à Raon l'Étape (usine de lampes halogènes pour photocopieurs) nous retrouvons le même esprit.

L'Empreinte de Demain

TOSHIBA

EQUATEUR SUD

PARIS/ILE-DE-FRANCE

La rénovation de l'Est parisien

Un nouveau lieu d'accueil pour les artistes et les artisans au cœur du XIIe arrondissement

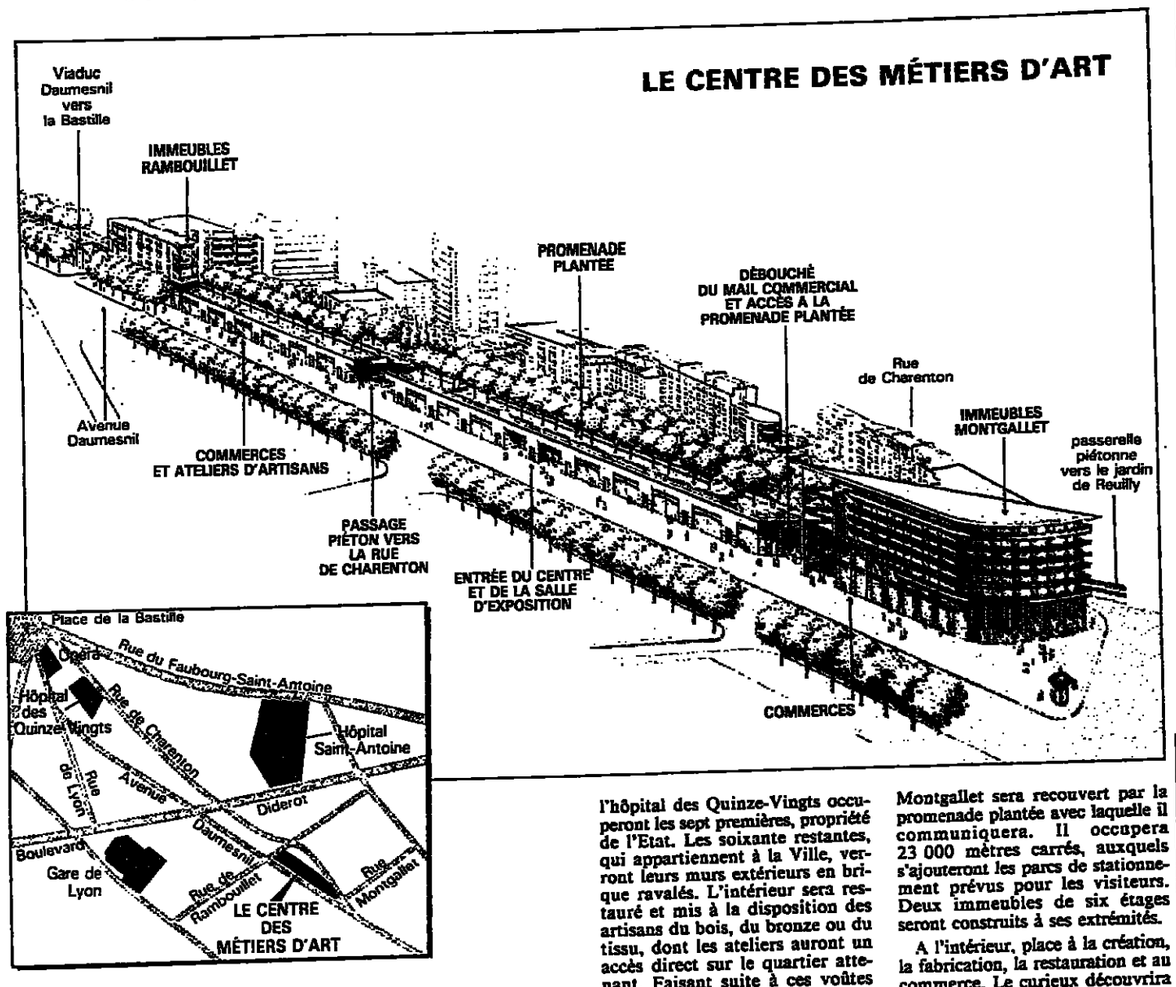

Lancé en novembre 1983, le plan de rénovation de l'Est parisien intéresse les Xe, XIe, XVIIIe, XIXe et XXe arrondissements. Il fait du XIIe le pivot de la mise en valeur de ces quartiers de Paris trop longtemps abandonnés par un pouvoir central méfiant, voire hostile, à ces rues et avenues, passages et arrière-cours volontiers frondeurs et prompts à la colère. Pour faire le point sur les opérations engagées, entre la place de la Bastille et la Nation, Bercy et les abords de la gare de Lyon, M. Jacques Chirac devait passer une demi-journée, mercredi 27 mars, dans le XIIe arrondissement.

La reconversion de l'ancienne ligne SNCF de la Bastille, dont la vieille gare parisienne jetée bas a laissé la place à l'Opéra, a permis à la Ville d'étudier un projet original et d'un type nouveau. Un vaste cheminement piétonnier reliera, sur plus de 4 kilomètres, le temple du chant et de la danse au bois de Vincennes.

Cette « promenade plantée », dont le principe a été définitivement adopté le 2 février 1987 par le Conseil de Paris, longera l'avenue Daumesnil, d'abord sur le viaduc aux belles voûtes qui supportait les voies de chemin de fer. Après le viaduc, les rails couraient sur un remblai de 350 mètres de long, au mur austère, gris et sale, qui vient, enfin, d'être rasé. Restaurées, les voûtes formeront avec le terrain réaménagé de l'ancien remblai, vide et nu, l'épine dorsale du nouveau *« quartier des arts et métiers d'art »* que la Ville se propose de créer, à deux pas de la gare de Lyon.

Soixante-sept voûtes réhabilitées

Le projet est ambitieux et veut respecter la tradition, plus que centenaire, du faubourg Saint-Antoine voisin. Le quartier reste, depuis Henri IV, le royaume de la création et de la fabrication du mobilier rare et du meuble en bois précieux.

Réclamé depuis longtemps par la municipalité du XIIe arrondissement et par les professionnels, l'aménagement de ce nouvel espace, dominé par la promenade plantée, riche de plusieurs milliers d'arbres, entraînera à la veille de l'ouverture du grand marché européen un redéploiement de ces activités qui ont fait la renommée de Paris et animera un secteur de la capitale endormi et triste.

Ebénistes et marqueteurs, menuisiers et sculpteurs, tourneurs et vernisseurs, marbriers et laqueurs, doreurs et bronziers, luthiers et ciseleurs connaissent par ailleurs, des jours difficiles. Ils sont isolés face à la concurrence internationale, inadaptés aux exigences économiques modernes et vivent chichement dans des locaux vétustes envahis par l'odeur de la colle et de la cire. Ce projet devrait donc leur donner les moyens de profiter d'équipements nouveaux et de services collectifs appropriés à leurs besoins. Aussi ne seront-ils plus, eux les artistes, les parents pauvres d'une activité en pleine mutation.

L'installation d'antiquaires comblerait, enfin, le vide de l'Est parisien déserté par une profession qui, dans la capitale, a toujours préféré élire domicile dans les beaux quartiers. Ces fouineurs et amoureux de la vieille patine profiteraient, en effet, de la présence, à proximité de leurs cavernes dorées, d'artisans spécialisés depuis toujours dans la restauration de commodes ou de chaises anciennes. Serait alors fondé, aux portes de Paris, un marché de l'antiquité. La création contemporaine, en liaison avec les décorateurs et les galeries d'art qui, jour après jour, envahissent le pavé de la Bastille posséderait également ses ateliers et ses points de vente.

Les soixante-sept voûtes dessinées entre l'Opéra et la rue Rambouillet seront réhabilitées. Les services du théâtre lyrique et de l'hôpital des Quinze-Vingts occuperont les sept premières, propriété de l'Etat. Les soixante restantes, qui appartiennent à la Ville, verront leurs murs extérieurs en brique ravalés. L'intérieur sera restauré et mis à la disposition des artisans du bois, du bronze ou du tissu, dont les ateliers auront un accès direct sur le quartier attenant. Faisant suite à ces voûtes auxquelles il sera relié par une passerelle, le Centre des métiers d'art s'élèvera entre les rues Rambouillet et Montgallet à la place de l'ancien remblai. L'architecte Wladimir Mitrofanof a remporté, au mois d'avril 1987, le concours organisé par les autorités municipales pour bâtir ce premier maillon du quartier projeté.

A quelques mètres des voies du TGV

A partir de ces études, la Ville et la SEMAEST (Société d'économie mixte et d'aménagement de l'Est parisien) ont lancé, en juin 1988 et avril 1989, une consultation auprès des promoteurs. L'animation du quartier environnant était l'un des critères essentiels retenus par les élus pour se prononcer.

C'est le groupement formé par SFIII (Société française d'ingénierie et d'investissements immobiliers) et la SORIF (Société de réalisations immobilières et financières) qui a été choisi. La SFIII, spécialisée dans l'aménagement thématique, étudie actuellement la création d'une « cité européenne du collectionneur » dans la zone de rénovation Dupleix dans le XVe arrondissement. Ces promoteurs sont aujourd'hui assistés du Groupement pour l'animation du viaduc Daumesnil, qui rassemble divers organismes, dont la Chambre des métiers, l'école Boulle et l'Union nationale des industries de l'ameublement.

Haut de 8 mètres, élevé le long de l'avenue Daumesnil, le Centre des métiers d'art Rambouillet-Montgallet sera recouvert par la promenade plantée avec laquelle il communiquera. Il occupera 23 000 mètres carrés, auxquels s'ajouteront les parcs de stationnement prévus pour les visiteurs. Deux immeubles de six étages seront construits à ses extrémités.

A l'intérieur, place à la création, la fabrication, la restauration et au commerce. Le curieux découvrira des ateliers d'artisans travaillant le bois, le métal ou le marbre, des locaux réservés aux créateurs d'art contemporain et à la remise en état d'objets anciens, ainsi que des boutiques. Des experts mis à la disposition du public le familiariseront avec les aspects les plus significatifs de l'art d'hier et d'aujourd'hui.

Bref, ce « domaine » à vocation artisanale, culturelle et commerciale rassemblera, à quelques mètres des voies du TGV, tout ce qui touche au travail et à la vente de « la belle ouvrage ». Une école d'antiquaires ouvrira également ses portes. Enfin une grande salle d'exposition, dont le quartier est dépourvu depuis la disparition de l'ancienne gare de la Bastille, sera aménagée. Plus de la moitié des manifestations prévues auront un rapport direct avec les métiers d'art. Entre les ateliers et les commerces, la documentation et la recherche, le rabot et le comptoir, un restaurant gastronomique et des salons de réceptions offriront aux professionnels, ainsi qu'aux amateurs de beau mobilier une halte bien gagnée.

Ce Centre autorisera les artisans attachés à leur quartier à continuer à vivre au cœur géographique de leur histoire, tout en accédant à la vitrine indispensable à leur survie. Deux ans de travaux seront nécessaires pour sa construction, qui s'achèvera au cours du deuxième trimestre 1993. Situé non loin de Bercy, ce quartier des métiers d'art offrira à l'Est parisien sa deuxième carte maîtresse.

JEAN PERRIN

Inégalités

Croissance à la centrifugeuse

Paris est peut-être riche – si l'on en croit MM. Delebarre et Marchand – mais à l'intérieur de l'Ile-de-France, il semble que son poids économique ait tendance à se stabiliser. A lire, en effet, les statistiques fournies par la direction régionale de l'INSEE, l'emploi salarié a augmenté, en 1989, de 1,3 % dans la capitale, de 1,7 % dans la petite couronne et de 2,9 % dans les départements les plus périphériques de la grande couronne.

A Paris *intra muros*, les emplois strictement industriels reculent. Quant à la Seine-Saint-Denis, c'est, de toute la région, le département le plus mal en point, puisque l'emploi total ne progresse que de 1 %, les postes de travail dans l'industrie reculant, eux, de 1,1 %. Dans la construction mécanique, un millier d'emplois y ont été supprimés en 1989. Et lorsqu'on examine les secteurs relativement « porteurs » de ce département dans les branches tertiaires, on note que les aspects positifs sont en grande partie dus aux activités d'intérim et... aux entreprises de nettoyage.

Autant dire qu'en Seine-Saint-Denis, où l'urbanisme mériterait déjà un traitement énergique et où plusieurs centaines d'hectares de friches industrielles dévalorisent gravement le paysage, ce ne sont pas des emplois de haute valeur ajoutée qui sont en majorité proposés aux habitants, à l'inverse de ce qui se dessine à la Défense ou, au sud, sur le plateau de Massy-Saclay. La paupérisation relative du nord-est aux abords immédiats de Paris reste plus que jamais posée au moment où tout le monde parle d'une nécessaire péréquation en Ile-de-France.

La palme du dynamisme, en revanche, revient à la Seine-et-Marne qui, avec + 3,8 %, enregistre la croissance la plus spectaculaire de la région. Tous les secteurs économiques proposent davantage de postes de travail : industrie, bâtiment, services. Sept cents emplois ont été créés, en outre, dans les municipalités et autant dans les écoles.

L'INSEE ne dit pas si le mouvement de créations d'emplois, d'autant plus accentué qu'on s'éloigne de la tour Eiffel, se prolonge selon la même tendance au-delà des frontières de l'Ile-de-France, c'est-à-dire, aussi, aux franges de l'Oise, de l'Yonne, de l'Eure-et-Loir ou du Loiret. Il serait pourtant intéressant de le savoir pour apprécier si la notion de « grand bassin parisien » peut se nourrir d'un réel contenu économique.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Premier Salon francilien du tourisme

L'Ile-de-France, île aux trésors

Marne-la-Vallée vient d'accueillir le premier Salon francilien du week-end, des courts séjours et des loisirs, au cœur de l'architecture futuriste de la cité Descartes. Avec près de 15 000 visiteurs recensés, quand les plus optimistes en espéraient 10 000, le Comité régional du tourisme (CRT) (1) et la Maison départementale du tourisme de Seine-et-Marne, organisatrice de la manifestation, ont atteint leur objectif : amener les Franciliens à découvrir leur région.

« Notre ambition était claire, explique M. Jean-Jacques Kozebrocki, directeur du Comité régional du tourisme : *faire réaliser aux 11 millions de Franciliens que le tourisme en Ile-de-France ne se limite pas à Paris, au château de Versailles et à Fontainebleau... »* Pour ce faire, plus d'une centaine d'exposants représentatifs de l'activité touristique régionale – restaurateurs, festivaliers, fédérations sportives et culturelles, musées, parcs de loisirs... – étaient rassemblés sur les 800 mètres carrés de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électrotechnique (ESIEE). Et les visiteurs ont même pu tester directement certaines des prestations proposées par les exposants et pratiquer, entre autres, la varappe, la plongée ou la montgolfière. Une absence remarquable, et remarquée toutefois : celle de représentants du futur Espace Euro-Disney, qui doit pourtant ouvrir en 1992, sur le sol même de Marne-la-Vallée...

Première du genre – aucune manifestation n'avait permis jusqu'alors d'offrir en un même lieu une palette réellement exhaustive des possibilités régionales de loisirs et de tourisme, – le Salon francilien a notamment permis de découvrir plusieurs « produits » nouveaux.

Passer un week-end en Ile-de-France ne se résumera plus à arpenter les couloirs du Louvre. De multiples possibilités de tourisme fluvial sont désormais offertes sur les 600 kilomètres de fleuves, rivières et canaux navigables de la région. Des visites guidées des cinq villes nouvelles de l'agglomération parisienne (Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines), véritables laboratoires de l'architecture du vingt et unième siècle, sont également mises sur pied.

Une vitrine pour la petite couronne

Pour M. Laurent Devillers, commissaire général du Salon, le succès de cette manifestation s'explique par la qualité des exposants, bien sûr, mais aussi par le créneau retenu. « Les week-ends et les courts séjours » sont en effet les « produits » les plus recherchés en Ile-de-France, où la durée moyenne des séjours touristiques est de deux jours et demi.

« Ile-de-France, île aux trésors », affirme le Comité régional du tourisme. Certes. Mais, sous une opulence évidente, cette île recèle quelques zones pour le moins défavorisées. Quoi de comparable, par exemple, entre la Seine-et-Marne, qui représente près de 50 % de la surface totale de la région et possède 120 000 hectares de forêts, le château de Fontainebleau, deux villes nouvelles (Marne-la-Vallée et Melun-Sénart), et les départements de la petite couronne, étouffés, écrasés, à l'ombre de Paris.

« Il est vrai que nous n'avons pas les mêmes atouts que la capitale ou que les départements de la grande couronne, témoigne Mme Françoise Perrot, présidente du Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis. *Mais nous avons pourtant quelques cartes à jouer, et nous entendons les jouer. En Seine-Saint-Denis, par exemple, nous comptons douze musées, dont le Musée de l'air et de l'espace, au Bourget, et dix parcs départementaux. Ce Salon a véritablement été pour nous, comme pour tous les départements de la petite couronne, une vitrine sans précédent. Il aura permis de montrer que, nous aussi, méritons le détour. »*

Du côté des huit départements, les réactions sont unanimement positives, même s'il est encore difficile de s'appuyer sur des chiffres concrets. Le Salon francilien semble donc voué à une longue vie. D'ores et déjà, l'édition 92 est prévue dans l'ouest de Paris.

OLIVIER LUCAZEAU

(1) Comité régional du tourisme d'Ile-de-France, 73-75, rue Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 45-67-89-41.

Bibliographie

Fantastiques ponts de Paris

Fantastique : qui n'existe pas, qui paraît imaginaire. Le dictionnaire se trompe, pense-t-on, en cheminant dans le superbe album intitulé : *Voyage fantastique : les ponts de Paris.* A lire les textes de Michel Cantal-Dupart, à regarder les dessins de Jean Pattou, on pénètre sans effraction dans un univers inconnu et pourtant familier. La poésie le dispute au savoir et, si l'image des mots comme celle des traits soulèvent l'imagination, la réalité n'est jamais absente. Seulement reconstruite, re-vue, recréée.

L'auteur qui écrit se définit comme urbaniste-architecte et celui qui dessine comme architecte-urbaniste... Ensemble, ou plus exactement, chacun de son allure, de son regard, ils recomposent les ponts qui enjambent la Seine et quelques autres, sur la Marne ou le canal de l'Ourcq. Chacun de sa place aussi. Le peintre se glisse et s'attarde sous les arches, nautonier des aubes et des crépuscules, jetant sur le papier des aquarelles troués de lumière, guinguettes et fenêtres illuminées sous des ciels pastellisés. Son voyage aquatique nous vaut en prime quelques découvertes trop souvent négligées, comme celle du buste de Napoléon niché sous une voûte du pont d'Austerlitz.

Mais c'est Michel Cantal-Dupart, « l'écriveur », qui nous apprend que, sous le tablier du pont Alexandre-III, quinze *« magnifiques femmes »* – en acier moulé, il est vrai – guettent les passants curieux. Appuyé aux parapets ou marcheur des rives, le voici qui scrute, écoute, observe. Les ponts, sous ses yeux, sont rendus à leur fonction : relier.

C'est toute la ville que Michel Cantal-Dupart décrit en méditant près des ponts. La ville d'hier qui les a fait naître et celle de demain qu'ils auront contribué à façonner. Non sans malice, l'auteur note que Paris est la seule métropole à conserver une *« structure des pouvoirs affectés chacun à une rive »,* la droite, celle de l'argent et de l'Etat, la gauche des clercs et des livres, et, en pivot, l'Eglise avec Notre-Dame. L'Eglise, rappelle Michel Cantal-Dupart dont le pape est appelé pontife, c'est-à-dire « faiseur de ponts ».

Des ponts construits pour durer s'écroulent : le Petit Pont, rebâti douze fois, celui des Invalides détruit à trois reprises à cause de fautes de calcul. Tandis que des passerelles provisoires, Debilly, s'obstinent. L'album de Michel Cantal-Dupart et Jean Pattou est aussi un dialogue attentif sur le temps qui coule, comme la Seine et nos amours.

CHARLES VIAL

► ***Voyage fantastique : les ponts de Paris,* par Michel Cantal-Dupart et Jean Pattou. Editions Jeanne Laffitte, 110 p., 450 F.**

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'International

Senior International Business/Finance Role

Rare opportunity in Blue Chip company

Competitive salary, car and benefits — **Staines, Middlesex, England**

The opportunity to join a major British company at this level is rarely advertised and will appeal to a successful financial manager with a high level of commercial acumen, looking for a broad business role at a senior level, where a strategic impact can be realised. The Company is British-American Tobacco, part of the B.A.T Industries Group, with significant tobacco operations in around 50 countries worldwide. Recent profit growth has been outstanding and annual profits are now in the region of £400 million.

The role, reporting to the Finance Director, involves close liaison with the main Board and the overseas management to advise upon the business plans and financial performance of a group of subsidiaries. You will be expected to make a substantial contribution on a range of business issues including strategic direction, major investment opportunities, protection of shareholders' investment and sound financial management. In addition you will be responsible for managing and developing a young professional team. Overseas travel will be necessary, to develop the appropriate relationships with senior management worldwide.

To be eligible, your track record should demonstrate a broad range of financial responsibilities, including Financial Controllership and business planning within an international consumer goods organisation. Your commercial acumen and leadership potential should also be evident from your progression to date. Aged 32-37, in order to complement our senior management succession plans, your experience must be supported by either an accountancy qualification or an MBA. Fluency in a major European language would be an asset.

Career planning plays an important role in our management philosophy and we anticipate a future move into a major overseas subsidiary as Finance Director or Managing Director. Commitment to an overseas posting as part of your career development is therefore essential.

As you might expect we do not envisage salary to be a limiting factor for an appointment at this level, and there is a comprehensive range of benefits including non-contributory pension, private health and relocation assistance.

For further information and an application form, write to Geraldine Haley, Human Resources Manager, British-American Tobacco Company Limited, 7 Millbank, London SW1P 3JE, England. Or alternatively, telephone our 24 hour answering service on 19 44 71-222 2610.

B·A·T

A member of the B.A.T Industries group of companies

Europcar

The Europcar Group (8 700 people, 1 900 Rental Stations, 88 000 vehicles) recruits a

Management Controller

To join the Europcar International team in Boulogne (92).

If you have graduated from a top-level business school (i.e. HEC, ESSEC, Sup de Co. with a finance option), if you are between 30 and 35 years old, if first of all european, you are fluent in French and English at least, and autonomous in a third language (German or Spanish), if you have a good financial background (5 year's experience minimum in international management control), if you are dynamic, very mobile, diplomatic yet firm, open-minded, if you have good contact, a down-to-earth work approach :
send your resume and a letter of application to Lucien Brossard, OC Conseil, 3 rue E. et A. Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison under the reference B157Z, Connect Minitel 42.36.10.30.

We will offer you the opportunity of belonging to a leading group in an international environment.

OC CONSEIL — PARIS LONDRES — Ressources humaines

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS (FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL) INSTALLÉE AU CAMEROUN, RECHERCHE

Directeur Commercial

Base DOUALA

Professionnel de nationalité camerounaise, de formation supérieure (Bac + 4 minimum), à 40 ans vous avez acquis la maîtrise du management de réseau de distribution.

Reportant au Directeur Général, vous aurez la responsabilité de **développer et d'optimiser nos résultats commerciaux** (volume et profitabilité) en dirigeant une équipe complète et bien structurée forte de 40 personnes (chefs de régions, contrôleurs de gestion...).

Ce poste stratégique pour l'entreprise requiert un candidat de valeur tant au niveau de l'expérience que de l'efficacité relationnelle.

Adressez rapidement votre dossier complet de candidature (curriculum vitæ + photo + salaire actuel) sous la réf. LM 1173 à Dietrich GABS au

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIAPA

ERASMUS

Bureau is a private, European level organisation assisting the Commission of the European Communities in the field of inter-university co-operation and student mobility, based in Brussels. The Computer Services Department (staff of 5) runs a medium-sized PC local area network providing administrative databases (Fax) and WP (Msword). A UNIX based environment (Oracle & SQR) and external communications are under active consideration.

HEAD OF COMPUTING SERVICES

Experience of relational databases required plus proven team leadership skills and ability to liaise at all levels. It is recommended that candidates obtain further details before submitting an application. Remuneration will be commensurate with experience.

SYSTEM DESIGNER/DBASE PROGRAMMER and DBASE PROGRAMMER

Thorough working knowledge of relational database systems is essential. Junior post may include some word processing support. First programming post to be permanent; second post to be a contract of fixed duration but with good prospects of a permanent position.

All posts require good knowledge of English; french or German would be an advantage. All application must be submitted by 22nd April 1991. Appointments from 1 st May 1991 or as soon as possible thereafter.

Enquiries and applications to : Assistant Director, Finance and Administration, ERASMUS Bureau, rue d'Arlon 15, B-1040 BRUXELLES.

---

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Le Monde des Cadres

3000 personnes — 1 Milliard de C.A. — PONTICELLI

Notre Groupe recherche un

JEUNE INGENIEUR DE PRODUIT
Débutant ou première expérience

Pour sa Division Matériel et Engins Spéciaux.

Large fourchette de rémunérations.
Vous recevrez une formation complémentaire.

Vous assurerez rapidement :
- La supervisation technique des travaux dans nos ateliers.
- La gestion d'un partenariat.
- Le suivi des clients.

Avec la maîtrise d'une langue étrangère, une formation de généraliste ou mécanique, vous recherchez les réelles opportunités de carrière.

Poste basé en Région Parisienne (GRETZ-ARMAINVILLIERS 77).

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Jean DUHEM Société PONTICELLI Frères - 80 rue de Seine - BP 22 - 94401 VITRY Cedex.

3000 personnes — 1 Milliard de C.A. — PONTICELLI

TUYAUTERIE
LEVAGE
CHAUDRONNERIE
MECANIQUE
OFF SHORE

Notre Groupe recherche un

INGENIEUR
DIRECTEUR DE PROJET OFFSHORE

Première expérience, 30/35 ans pour sa Division Technique et Opérations de BORDEAUX.

Large fourchette de rémunérations.
Vous recevrez une formation complémentaire.

Vous assurez rapidement la responsabilité :
- De la coordination des études et travaux en nos ateliers.
- Du choix et de la coordination des sous-traitants.
- Des travaux de montage sur le yard.
- Des études de prix et relations commerciales.

Avec la maîtrise d'une langue étrangère, une formation de généraliste, vous recherchez une réelle opportunité de carrière.

Poste basé à AMBES 33 (banlieue de BORDEAUX).

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Jean DUHEM Société PONTICELLI Frères - 80 rue de Seine - BP 22 - 94401 VITRY Cedex.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

Rue St-Honoré, Mº Palais-Royal. 2 P. 50 m², clair, calme, 3e ét. Idéal pied-à-terre. PX : 1 560 000 F. Part. 49-26-03-47

2e arrdt

R. DE LA PAIX
dans imm. exceptionnel, 4e ét., séj., chbre, dressing. 3 350 000 F. 42-89-26-60

SÉBASTOPOL Imm. ravalé BEAU 2 PIÈCES coin cuis., w.-c., s. de bains, 3e ét., clair. 625 000 F. CRÉDIT 43-70-04-64.

3e arrdt

MARAIS. EXCEPTIONNEL Pierre de t. 2 P., entrée, cuis. équipée, salle d'eau, w.-c., cave 629 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

MARAIS. Appartement de caractère. Poutres. Cuisine équipée, bains, 2 chambres. Belles prestat., gde terrasse. 1 600 000 F. 42-71-61-48.

MARAIS ARCHIVES Imm. XVIIIe, appartement de gd stand., cuis., équipée, dble liv. + salon cheminée, mezzanine, bains, poutres. 2 700 000 F. 42-71-62-79

Mº TEMPLE Beau 4 p. tout conf., cuis. équipée, bns, 4e, asc. Bel imm., p. de taille, gardien. 2 000 000 F. 42-71-87-24.

N.-D.-NAZARETH Appt caractère, beau séj., 3 ch., s. de bains, s. d'eau, 2 w.-c., cuis. équipée, coin repas. 2 450 000 F. Tél. : 47-05-05-69.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS
Dans bel immeuble, 17e siècle, très beau duplex, 83 m², lumineux caractère, charme. ASM 48-24-63-66, 3 partir de 20 h. 42-40-35-94

PLACE DES VOSGES
Imm. ancien. Appart. env. 100 m². Entrée, living, 2 chbres, 2 s. de bains. Park. 46-22-03-80 46-59-68-04 p. 22.

5e arrdt

RUE TOURNEFORT
Ppraire vd de bel imm., asc. Chff. Studio, tt cft, ref. nf. 820 000 F. 43-45-37-00

RARE
Près Maubert, neuf jamais habité. Anc. Imm. XVIIIe réhabilité
Appt haut de gamme env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s. de bains, s. d'eau. 46-22-03-80 46-59-68-04 p. 22.

R. CLAUDE-BERNARD Ppraire vd dans imm. ravalé, ascens. GRAND 2/3 PCES commercial. Rénové. Prix intéressant : 45-04-24-30

MOUFFETARD LOFT COUP DE CŒUR 1 800 000 39-75-57-58

BD PORT-ROYAL
6 pces. 180 m², 5e ét., asc., pierre de taille, possible chbre serv. 43-36-17-36.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Ppraire vd dans imm. ravalé, 2e ét. s/rue. Gd 2 P., tt cft. 2 200 000 F. 43-45-37-00

ODÉON RARE
étage élevé, LUMINEUX 200 m² Charme, parfait état Chantal HOSANA 40-54-76-30.

MONTPARNASSE BEAU 3/4 PIÈCES, TT CFT. Bel imm. PLACE 18 JUIN. 3 150 000 F. 46-66-43-43.

7e arrdt

RUE DE BOURGOGNE
Ppraire vd ds imm. ravalé, 1er s/rue. Gd 2 P. à rénover. 2 400 000 F. 43-45-37-00

Pierre de taille, 120 m², 3 chambres, 2 bains, grande cuisine équipée + service. 4 950 000 F. Tél. : 34-51-64-96.

2/3 pces, 90 m², 6e ét. Soleil. Sur place ce jour. 107, av. La Bourdonnais, 15-17 h., tél. : 30-61-49-81

VANEAU BEAU STUDIO Séj. très clair. Kitch., s. de bns. 480 000 F. 45-66-43-43.

RUE DE SÈVRES SUPERBE DUPLEX Sur grande cour arborée. Séj., chbre, cuis., s. de bns. 2 000 000 F. 45-66-43-43.

ST-DOMINIQUE-MALAR 4 p., NEUF GD STANDING (3 chambres). Jamais habité. 6e ascs., park. 45-67-42-70

8e arrdt

8e COURCELLES
130 m² CHARME, CARACTÈRE ét. élevé 3 VERDURE Liv., 2 chbres, 2 bains, park. 5 800 000 F. 47-63-13-78. AGENCE DE L'ÉTOILE.

9e arrdt

9e, LAMARTINE Collaborateur du journal vend 76 m², double living + 2 chambres. Clair, calme. 1 700 000 F. Après 18 h : 48-04-79-41.

EGLISE TRINITÉ GD STUDIO S/COUR ARBORÉE, cuis. tout conf. 480 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48

10e arrdt

République, p.d.t., 5e, asc., 5 pces, 140 m², charg. min. A saisir. 3 450 000 F. Tél. : 43-35-18-38

SUR LE CANAL PLEIN SUD QUAI JEMMAPES. Imm. gd stand., 5e ét., asc. BEAU 4 PIÈCES, 2 salles de bains, cuisine équipée, log., parking. 2 950 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

BONNE-NOUVELLE EXCEPTIONNEL 58 m². GD 2 P., cuis., s. d'eau, w.-c., cave, poutre. 899 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

11e arrdt

BASTILLE MAISON
Rare, noyée dans verdure, soleil, calme, 200 m². Possib. commerc. ou divis. Chantal Hosana 40-54-76-30, 42-33-50-85.

NATION. Immeuble ravalé. Interphone. 2 pièces, cuisine tout confort, 3e étage sur rue et cour. Prix : 698 000 F. CRÉDIT 43-70-04-64.

MÉTRO GONCOURT BEAU 2 PCES, cuis. tt conf., 1er ét. sur rue. 430 000. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-85-86

12e arrdt

MÉTRO DAUMESNIL SUPERBE 2 PCES s/rue Imm. ravalé, cuis. équipée, bains, wc, cave. 750 000 F Créd. possib. 48-04-84-48

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES Imm. entièr. ravalé 1990, 2e ét., part. vend 3 p. 60 m² env., excellent état, toutes ch. Prix : 1 480 000 F. 45-81-69-47.

14e arrdt

PORT-ROYAL, bel asc., 6 pces, 160 m², service. 6 600 000 F. Tél. : 43-35-18-38

ALESIA, plusieurs 5 pces de 98 à 110 m² de 3 300 000 F à 3 850 000 F, tél. : 43-35-18-38

Montparnasse, gd standing, 2/3 pces, 80 m², balc., park., 2 650 000 F. Tél. : 43-35-18-38

PROCHE MAIRIE dans immeuble récent. BOX FERMÉ gardien, digicode, ascens. 190 000 F. 43-27-81-10

14e, MAIRIE. Pierre de taille ravalé. BEAU 2/3 PCES 52 m², cuis., wc, rangements, cave. PX : 885 000 F Crédit possib. 43-27-81-10

15e arrdt

MAIRIE. Résidence de stand. 3 P. de 69 m² env. Financement libre. 2 500 000 F. 3615 IMMOB 43-87-86-76

CONVENTION A saisir, part. à part., grand 2 p., clair, caractère, tout conf., ref. neuf, libre de suite. 1 400 000 F. 47-87-97-00.

RUE MADEMOISELLE GRAND 2 PIÈCES Dble séj., cuis. américaine chbre, s. de bains, except. 1 030 000 F. 45-66-43-43.

LIMITE 6e. RARE BEAU 4 P., 5e ét., asc. Très bel imm. pierre de t., chbre serv. Profession lib. poss. 2 750 000 F. 45-66-43-43.

16e arrdt

TROCADERO
Idéal pied-à-terre. Lux, charme. Asc. 1 350 000 F. Tél. : 42-46-25-33

EXELMANS
70 m² S/JARDIN 3 pces bien distribuées 2 250 000 F. Tél. : 45-02-13-43

16e NORD SAINT-DIDIER, bel atelier, confort. Tél. : 42-50-71-32

MARCHE DES NOTAIRES MUETTE
3, BOULEVARD SUCHET 5 pces, 138 m² env., 3e ét., asc., + serv. 11 m² env., 2 caves, libre. Mise à prix : 5 200 000 F. Visite le 29 mars, 14 h à 17 h. Mº JAMAR, tél. : 42-33-21-18

16e NORD
Mº Kléber. Rare Imm. récent, env. 100 m² Gd living, 2 chbres, 2 s. de be Park. imm. 4 410 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

EXCEPTIONNEL
16e N. proche Etoile, 6e ét., soleil, imm. anc. magnif. appart. triple récept., + 4 chbres + 3 s. de be + 1 s. d'eau. 1 grande cuis. installée + appart. de service + parking. Prix élevé justifié 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

ÉTOILE EXCEPTIONNEL PROX. AV. FOCH, 2e ét., asc., 3-4 p. A RÉNOVER S. de bains, salle d'eau, cuis., office, 2 dressings. 3 750 000 F. 45-66-43-43.

ASSOMPTION. Beau 2 p., bains, w.-c. Dble exposition. VUE PLACE RODIN. Plein sud sans vis-à-vis., asc., 1 590 000 F. 42-71-81-48.

AUTEUIL RARE
SUPERBE DUPLEX. Récept. 6 m s/plafond, 3 chbres. SOLEIL. EXPO SUD. Imm. ARTS DÉCO. STANDING 5 300 000 F. 42-71-93-00

AVENUE PAUL-DOUMER Ppraire vend 7e ét., asc. SOLEIL GRAND 2 PCES + chambre d'enfant REFAIT 45-04-24-30.

AV. V.-HUGO
CHARMANT 2 PCES 6e ét. sans ascenseur 650 000 F. 45-04-23-15

FLANDRIN
Part. vd 6 PIÈCES stand., 4e ét. Très clair, serv. et box. 8 500 000 F. 42-67-55-57.

17e arrdt

Boul. Malesherbes, 2 pces. 3e étage sur grande cour, calme et claire, parfait état. Tél. : 40-88-50-62 bureau. 47-66-47-46 le soir.

PL. BRÉSIL (près)
Magnifique 250 m², dern. étage. Lumineux. Très bel immeuble pierre de taille. CHANTAL HOSANA 40-54-76-30 - 42-33-50-85

17e résidentiel Part. à part., vd studio 35 m². Calme, tt cft, exc. état. Tél. : 42-40-33-31.

17e Proche Neuilly
conviendrait à couple ou pers. seule. Luxueux duplex 150 m² + 90 m² de terrasse. Récep. + 1 ou 2 chbres. Prest. lux. Exclusivité. KESSLER. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

BONNE AFFAIRE
PORTE MAILLOT (près) clair, aéré, 5e ét. Très bel appartement env. 133 m², double living 45 m² environ, 2 chbres, cuis., s. de bains, ch. de service. Asc. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Près BATIGNOLLES. Beau 2 p., cuis. tout conf. Chauff. indiv. gaz, 3e ét. sur rue et cour, digicode. 635 000 F. CRÉDIT 43-70-04-64.

Mº ROME BEAU 2 P.
tout conf., salle d'eau, w.-c., kitch. équipée. Parfait état. 670 000 F 42-71-87-24.

NIEL VILLIERS
EXCEPT. 40 m² env. Haut plafond, tout conf., baie vitrée 880 000 F. 42-71-93-00.

MÉTRO GUY-MOQUET BEAU STUDIO, cuis. équip., tt cft, rangements, 2e ét. 265 000 F CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-84-48

PROCHE MAIRIE dans immeuble ravalé BEAU 2 PIÈCES Cuis., bains, wc, 530 000 F Créd. possib. 48-04-85-85

Mº Porte-de-Clichy Imm. rénové, état neuf. Studio 32 m², 600 000 F ; 2 ou 3 p., 45 m², 820 000 F ; 3 p., 45 m², 820 000 F. Tél. : 60-65-57-44.

18e arrdt

MARCADET. EXCEPTIONNEL Imm. ravalé, asc. 2 PIÈCES. entrée, cuis., salle de bains, w.-c. Cave. 879 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

MONTMARTRE. Beau 3 p en parfait état. Cuis. équipée. Dble exposition. Très clair, calme, imm. ravalé. 1 350 000 F. 42-71-82-79

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT Maison particulière 270 m². 4 niveaux, dble exposition, 5 chbres, original. 4 900 000 F. Tél. : 40-70-92-07

CRIMÉE. EXCEPTIONNEL Pierre de t. 2 PIÈCES. Entrée, cuisine, salle de bns, w.-c. Cave. Px : 639 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

BUTTES-CHAUMONT BEAU STUDIO SUR PLACE ARBORÉE cuis., douche, wc. 330 000 F. Créd. possible. 48-04-85-85

20e arrdt

PH.-AUGUSTE. Imm. bourgeois. BEAU 2 P., cuis., wc, bains. Bel haut. s/plafond s/rue et cour. 750 000 F. CRÉDIT 43-70.04.64.

78-Yvelines

SARTROUVILLE
F3, 62 m² + loggia 7 m². Entrée, séj., cuis., s.-de-b., 2 chbres. Park. et cave. Près commerces, gare RER/St Lazare, 15 mn. 650 000 F. Tél. : 44-35-12-58 bur. ou 39-15-34-66

91 - Essonne

Verrières-le-Buisson (91)
De parc boisé, au 3e ét. d'un imm. 4 ét., 4 PIÈCES, 75 m², séj., 3 ch. + loggias. Park., cave. Près ttes commodités. 1 080 000 F. 60-11-66-92.

92 Hauts-de-Seine

A 5 min. RER NANTERRE ville dans résidence. Dble living, cuis., sal. eau, cellier, dressing équipés, loggia, 2 chbres. Dble cave. Park. s/sol. Porte blindée. Alarme. 265 000 F. 47-21-03-86

PARIS-LA DÉFENSE EXCEPTIONNEL, BEAU 2 P s/jardin, cuis. entrée, bains, wc, balcon, asc. 900 000 F créd. possib. 48-04-84-48

BOULOGNE NORD
RUE GUTENBERG loft 170 m², 3 chambres, réception 100 m², 2 bains 46-04-50-89.

94 Val-de-Marne

VINCENNES 5' RER
Dans bel immeuble A rénover, 2 appart. : – 4 p., 2e ét., 86 m² – 3 p., 4e ét., 63 m² A part. 850 000 F. Visite jeudi 28 de 16 h 30 à 19 h. 97, av. de la République.

OCCUPÉ LOI 1948 VINCENNES prox. RER et Château. Dans bel imm. ravalé, 3 pièces, 66 m². 680 000 F. Prop. 42-60-30-15.

Province

Lyon 6e, part. vend appart. F1, 35 m², 250 000 F. 78-21-76-44 de 18 h à 20 h. 78-31-78-50 sam., dim. Visite sur rendez-vous.

PERPIGNAN
Vends F4 cause raison de santé 430 000 F dans résidence de 3 étages 82 m², bien exposé. Terrasses, parking, cave. Cuisine équipée. Tél. 40-90-06-70 (la journée) 68-85-36-43 (après 19 h).

Etranger

SUISSE Studios, appts, chalets à Montreux, Crans-Montana, Verbier, Villars, Diablerets, Vallée Gstaad, Leysin, Jura, etc. dès Fr S 200 000. Crédit. REVAC SA, 52 Montbrillant, 1202 Genève. Tél. + 41-22-7341540. Fax 734 1220.

viagers

94 CACHAN Villa grand confort, avec jardin et garage, 2 têtes, bouquet : 600 000 F, rente 63.000 F. PX 48.85.80.90

appartements achats

RECH. POUR PIED-À-TERRE STUDIO OU 2 PIÈCES DÉCISION RAPIDE PAIEMENT COMPTANT M. DUBOIS 42-71-93-00.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

ACHÈTE COMPTANT APPARTEMENT SUR PARIS même à rénover Monsieur ROGER Tél. : 42-71-94-34.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m².
EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

RECHERCHONS PARIS ou MONTROUGE 10 à 50 m² PAIEMENT COMPTANT M. DATH : 43-27-81-10.

PAIE COMPTANT APPARTEMENT PARIS ou proche banlieue. DÉCISION IMMÉDIATE M. HALBERT. 48-04-84-48.

locations non meublées offres

Paris

Mº SAINT-JACQUES dans imm. neuf de stand., 3/4 pces, 10 180 F + 900 F ch., box 600 F + 50 F ch. 45-87-71-00 le matin.

19e BUTTES-CHAUMONT 2 P. de 42 m² env. S. de bns. Cave. Park. 5 012 F. C.C.
3615 LOCAT
43-87-86-76

Part. loue, Paris 20e, métro Télégraphe, 2 pces + s.d.b. + cuis., dans petit imm. 5e ét. Propre, très clair et calme, exposé plein ouest. Px : 4 060 F CC, visite 30 mars de 14 h à 15 h. Contact : M. Berbier, bur. : (1) 43-28-94-37, soir : (1) 44-70-07-71

locations non meublées demandes

Paris

INFORMATICIEN, CÉLIBATAIRE Recherche à Paris grand studio. Tout confort, 30 m², minim. Loyer raisonnable. T. (h.b.) 45-54-29-52 dem. M. LANDON, ou après 20 h. 42-49-59-00

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES 47, rue Vaneau Paris-7e TÉL. : 42-22-24-66

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS MEUBLÉS et MAISONS OUEST-EST
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-30-00.

hôtels particuliers

VERSAILLES Hôtel part. XVIIe, bon état général, 12 ch., 450 m², 600 m² jardin, garage, Cave. Prix : 13 000 000 F Sur RV 39-02-08-99.

immeubles

RER ST-MAUR (94) Ppraire vd imm. récent de bureaux libres. R. + 6. 750 m² env. Asc. 18 parkings. 8 500 000 F. 43-45-00-75

villas

SAINTE-MAXIME
Vue mer panoramique 180°. Proche ville. Villa de prestige. 4 chbres, 3 bains, séjour salon, cuisine. Terrain env. 1 300 m². Prix 4 000 000 F. Tél. France 94-96-10-27 Tél. Suisse 22/732-40-43

SAINT-TROPEZ A 900 m de la Place des Lices sur un terrain de 2 700 m². Vue mer et village exceptionnelle. VILLA comprenant grand living vue mer, 4 chambres, 3 salles de bains, cuisine. Garage. Cave. Possibilité piscine. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31

VAR, RAMATUELLE Sur un terrain de 10 000 m², 2 km du village, 4 km des plages de Pampelonne, VILLA PROVENÇALE comprenant 4 chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, cuisine + appart indép. avec salon, 1 chbre, 1 salle de bns, 1 cuisine. Piscine à débordement. Exposition Sud. ST-TROPEZ AGENCE. Tél. : 94-97-30-31.

VAR, GASSIN 2 km DU CENTRE DE ST-TROPEZ, sur un terrain de 2 500 m², VUE MER. MAISON de STYLE PROVENÇAL comprenant 1 living double, 3 chambres, 2 salles de bains, piscine. Possibilité agrandissement. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

maisons individuelles

CRÉIL ccre, 30' gare du Nord. Maison de style, 200 m² hab. 6 ch., tt cft. Gaz. Terr. 400 m², vue s/Oise. 1 150 000 F. Tél. (16) 44-25-33-59

pavillons

92 AISNE 40 min. Eurodisney, vend PAVILLON 6 P., entr., s. de bains, wc, cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage s/terr. pays. 640 m². Prix gare et comm. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49

LE PERREUX. Bord Marne. Résident. Pav. refait nf, 4 P., cuis., w.-c., bains, sterne, jardin, garage. 915 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Créil centre, 30 mn gare du Nord. Mais. de style, 200 m² hab. 6 ch., tt cft., gaz, terr. 400 m², vue s/Oise. 1 150 000 F Tél. : (16) 44-25-33-59

châteaux

Château à louer XIVe siècle dominant rivière, possibilité chasse. Tél. : 54-47-06-12 (répond.)

Château dominant rivière, dans grand parc boisé, partie indépendante à louer, confort, grand standing. Tél. : 54-47-06-12 (répond.).

propriétés

VAR (83) GRIMAUD SPLENDIDE PROPRIÉTÉ
sur terrain de 3 475 m² avec vue sur le golfe de Saint-Tropez. Grand living avec mezzanine, cheminée, bibliothèque, 7 chambres, 7 salles de bains, cuisine équipée. Piscine 11 x 5,5 avec JET stream. Garage 2 voitures. Prix nettement réduits. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31

PISCINE MOLITOR
maison à rén., séjour, 4 ch. cheminée, soleil. 4 900 000 F. Tél. : 48-04-50-89

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux — bureaux

Locations

FÉAU

41 m², rue des Renaudes, 17e
90 m², rue de la Paix, 2e
100 m², rue de Richelieu, 1er (PALAIS-ROYAL)
120 m², rue St-Sébastien, 11e
120 m², av. de Wagram, 17e
225 m², Fg St-Honoré, 8e (ELYSÉES)
250 m² et 270 m² rue La Boétie, 8e (professionnels)
500 m², rue St-Jacques, 5e (loyer intéressant)
880 m². Prox. Villette, 19e (neuf, immeuble indép.)

8e HAUSSMANN SAINT-HONORÉ 1 340 m², hôtel part., très belle rénovation, 9 parkings, disponibilité immédiate

PORTE D'IVRY SUR PÉRIPHÉRIQUE 264 m², bout. H.-Marquès 950 m², bout. H.-Marquès

UN BON CONSEIL APPELEZ
40-08-10-90

PASSIM Conseil Immobilier
AGENT EXCLUSIF de plusieurs grandes COMPAGNIES D'ASSURANCES vous propose : UNE VASTE SÉLECTION DE
BUREAUX A LOUER
dans PARIS et sa PREMIÈRE COURONNE
178, r. du Fg-St-Honoré 75008 PARIS
(1) 42-25-38-38

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

MUETTE 16e R.d.ch. 80 m² env. 4 BUREAUX entièr. équipés. Bail 3/6/9 en cours. Rares 8 s. Loyer 10 000/mois + ch. REPRISE 120 000 F sans frais d'agence. 45-03-00-95

1er LOUVRE. Imm. XVIe s. 83 m² environ de bureaux. Bel ensoleil. Sans reprise. 7 240 F/m²/annuel.
3615 BURCOM
43-87-86-76

DÉFENSE/PUTEAUX 300 m² INDÉPENDANT NEUF. 6 PARK. 45-02-13-43

A PARTIR DE 50 F HT/mois Vrais ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM. 43-40-31-45

PARIS-17e. Domiciliation. RM, RC, SARL. Constitution de société. 47-63-47-14

locaux commerciaux

Locations

Médecin propose location mi-temps local 40 m². 16e. Idéal prof. lib. 45-03-32-00

ARGENTEUIL gare. Stand.
GRAND LOCAL 400 m²
9 000 F sans cession
ICM, 40-20-97-20

8e LOCAL 140 m²
Rez-de-chaussée, stand. sans cession, 25 000 F. ICM, 40-20-97-20.

FACE BOURSE
LOCAL 170 m²
Imm. standing, gardien. 6 500 000 F. 40-20-02-15.

ARGENTEUIL gare. Local stand. Imm. récent. 1er ét.
100 m² et 60 m²
850 F le m² annuel
ICM, 40-20-97-20

boutiques

Ventes

40, R. BELLEVILLE
murs libres, ts commerces, boutiq. duplex 110 m² + s/sol. Px : 2 600 000 F. Vis. ce jour et demain de 14 h. à 19 h. ou propriétaire. 45-53-38-30

Le Monde des Cadres

ACUTRONIC FRANCE recherche un informaticien niveau DUT ou équivalent. Aura la responsabilité des systèmes micro de l'entreprise. Prendra part au développement d'applications clients. Connaissance du langage C souhaitée. CV manuscrit, photo et prétentions à : ACUTRONIC FRANCE, 8, rue des Dames BP 64 78340 Les-Clayes-ss-Bois.

Dans le cadre de son expansion européenne, société espagnole recherche :
INGÉNIEUR COMMERCIAL
– Formation d'ingénieur exigée, de préférence option informatique.
– Connaissance de la langue espagnole.
Votre mission : la création et l'animation d'un réseau de distribution d'un logiciel CFAO en France.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à : Mme Bernège, 9, av. Bobigny 93130 NOISY-LE-SEC

MUTUELLE NATIONALE recrute pour son siège social
AGENT DE MAITRISE
(111 KF)
pour suivi des activités et communication avec les sections locales en fonction des statuts.
Niveau Bac + 3 : U.V. Droit social ou SS ou Éco Santé souhaitée.
Ecrire sous le nº 8271 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Département de l'Aube recherche
HYDROGÉOLOGUE
Tél. 25-73-25-23, p. 204

ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ SOUS CONTRAT centre de Paris cherche pour la rentrée 91
PROFESSEUR DE TECHNIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL
12 heures par semaine
Envoyer CV et photo.
Ecrire sous le nº 8263 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

VILLE DE FRESNES Val-de-Marne 27 000 habitants recrute : LE RESPONSABLE de son service financier
Mission :
– Direction et animation du service.
– Élaboration des documents budgétaires.
– Analyses financières.
Adresser candidature avec CV + photo à : M. LE MAIRE 1, place Pierre-Curie 94260 Fresnes

ENVIE D'ARGENT DE POCHE ?
PARIS TV CABLE
recherche pour SAISIE INFORMATIQUE
JEUNES BAC + 2
Rapides, attentifs, rigoureux. Pratique de la micro souhaitée. Travail temps partiel (soirée et samedi). Postes basés à Paris 15e.
Appelez le 42-61-82-81 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30

DEMANDES D'EMPLOIS

RELATIONS PUBLIQUES
J.F. 25 ans, vive et méthodique. Bac + 3 (DUT + spécialisation). 3 années d'expériences réussies en agence de communication, cherche poste à responsabilité en entreprise ou agence. Tél. : 46-51-79-65

CHEF DU PERSONNEL
44 ans. Solide expérience acquise dans unités de production, 3 grands groupes industriels. Maîtrisant parfaitement ts les domaines de la fonction. Libre rapidement, rech. poste similaire dans grande entreprise. Région parisienne sud, province (région centre) ou autre région.
Écrire sous Nº 2229/LM à PARFRANCE Annonces 13, r. Ch.-Lecocq 75015 Paris qui transmettra.

Femme, secrétaire dactylo-facturière, solide expérience, rech. place stable, rég. Est, Sud-Est, Paris centre, gares Est ou Lyon. Station. Tél. 43-04-42-41

Secrétaire commerc. bon anglais, très bonne exp. WORD 4/CYNPHONY-HAI ch. emploi région est-nord. Ecrire sous le nº 8273 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RELATIONS PUBLIQUES
J. F. 25 ans, vive et méthodique. Bac + 3 (DUT + spécialisation). 3 années d'expériences réussies en agence de communication, cherche poste à responsabilité en entreprise ou agence. Tél. : 46-51-79-65.

STANDARDISTE
expérimentée Bilingue anglais, recherche emploi 5-6 heures par jour. Tél. 43-55-77-51.

L'AGENDA

Vacances

Tourisme

Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv.. 120 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

A LOUER (AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290) JUIN/JUILLET/SEPT. Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, sal. de bains, wc. Prix : juin/sept. : 4 000 F juillet : 5 500 F. Écrire ou téléphoner à René Perret, 23, rue Moslard, 92700 Colombes. 42-42-51-56

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER GRAU-DU-ROI (30) Part. loue STUDIO INDÉPEND. pr cple 1 enft, pl.-pied, av. petit jd. tt cft. Coin cabine, 100 m plage, ts comm. très proches. Coin très agréable. Juillet 5 000 F. T. (16) 75-56-55-38.

CORSE. Loue mois d'août, grand studio 4 personnes, sur plage, proximité tennis et piscine. Tél. : 37.31.16.22 ou 45.89.28.75

NICE/CANNES aux résidences CITADINES, louez au cœur des villes votre studio ou 2 P. pour 1 ou plusieurs jours. Tt équipé av. tél., TV, cuis. Standing 3★

NICE BUFFA	93-18-18-18
NICE GROSSO	93-44-39-00
NICE BACCARAT	93-56-32-77
CANNES CARNOT	92-98-34-34

STERNE VOYAGES
LOCATIONS VACANCES
A louer villas avec piscine.
PROVENCE - CÔTE D'AZUR
BP50 - 83340 Le Luc-en-Provence
Tél. : 94-73-50-52
Fax : 94-73-16-47

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

A vendre 309 GT 8 CV. 1986. 33 000 km. 30 000 F. Tél. : 47-34-38-81

plus de 16 CV

Particulier vend JAGUAR SOVEREIGN 6,3 l, 12 cyl., mod. 85. 126 000 km, bleu métal., cuir beige. B.A. neuve. Climatisation. Autoradio K7 autoreverse, 6 H-P. Prix : 125 000 F TÉL. 40-76-09-07 de 9 h à 19 h lundi à vend.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Les rendez-vous IMMOBILIERS du Monde

MERCREDI : *La sélection immobilière*
SAMEDI : *Le Monde immobilier (LE MONDE RTV)*
Chaque jour : *Les annonces immobilières*

RENSEIGNEMENTS - PUBLICITÉ : 45-55-91-82, postes 41.38 et 43.24.

هكذا من الإصل

هكذا من الإصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 125 m², 2e ét., park. au 11-13, rue Gracieuse	11, rue Tournefort C.G.I. – 40-16-28-70	16 900 + 1 722

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7 PIÈCES 247 m², 6e étage	63, bd des Batignolles SAGGEL – 47-42-44-44 Commission d'agence	32 000 + 2 576 22 771

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 2e étage	74, rue d'Amsterdam SAGGEL – 47-42-44-44 Commission d'agence	7 310 + 745 5 201
4 PIÈCES 100 m², 4e étage	74, rue d'Amsterdam SAGGEL – 47-42-44-44 Commission d'agence	10 450 + 1 010 7 436

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION HOME PLAZZA 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE HOME PLAZZA 40-21-22-23	8 500 + 1 275

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 5e étage	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 450 + 960 2 754

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 99 m², 1er étage parking	39-41, rue Olivier-de-Serres AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	7 411 + 1 160 5 273
5 PIÈCES 108 m², 6e étage + balcon, 2 parkings	15, rue Fizeau LOC INTER – 47-45-15-58	11 500 + 920

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 90 m², 3e étage parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	12 067 + 1 061 9 450
5 PIÈCES Duplex, 133 m² 5/6e étages, parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	19 553 + 1 593 15 065
4 PIÈCES 145 m², 2e étage possibilité parking	27, avenue Kléber CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	18 125 + 1 685 11 880
4 PIÈCES 90 m², 5e étage parking	120, rue Lauriston SAGGEL – 47-42-44-44 Commission d'agence	10 180 + 1 543 7 244

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 42 m², 3e étage parking	126, rue de Tocqueville GCI – 40-16-28-71	4 676 + 466
2 PIÈCES 50 m², 4e étage	4, rue de Puteaux GCI – 40-16-28-71	4 900 + 671
3 PIÈCES 68 m², 5e étage + balcon, parking	19, rue Saineuve LOC INTER – 47-45-16-09	8 067 + 640
4 PIÈCES 98 m², 1er étage + balcon, 2 parkings	19, rue Saineuve LOC INTER – 47-45-16-09	9 839 + 850

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 4e étage imm. neuf, parking	6-8, rue Adolphe-Mille SAGGEL – 42-66-61-05 Commission d'agence	5 361 + 702 3 821

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
DOUBLE SÉJOUR + 1 chambre, 66 m² 1er étage, parking	6, rue Tolain AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	5 215 + 940 3 711

60 - OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 92 m², rez-de-chauss. parking	CHANTILLY 15, av. Marie-Amélie LOC INTER – 47-45-15-71	3 584 + 1 111

77 - SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 88 m², 1er étage parking	MELUN 1, allée Nicolas-de-Staël AGIFRANCE – 47-75-80-85 Frais de commission	3 700 + 1 052 3 027

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 135,80 m²	GUYANCOURT 31, allée des Genêts SAGGEL – 46-08-95-79 46-08-96-55	6 700 + 400
STUDIO 40 m², rez-de-chauss. sur jardin	VERSAILLES 96, avenue de Paris SAGGEL – 46-08-96-55 46-08-95-70	3 000 + 1 000

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON INDIVIDUELLE 115 m², garage	ÉVRY 9, rue de la Tour SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	5 485 + 167 4 514

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 82 m², 1er étage parking	BOULOGNE 197, rue Galliéni LOC INTER – 47-45-16-09	6 500 + 650
3 PIÈCES 83 m², 3e étage parking	BOULOGNE 197, rue Galliéni LOC INTER – 47-45-16-09	7 100 + 650
3 PIÈCES 102 m², 3e étage parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	9 652 + 2 100 6 868
2/3 PIÈCES 72 m², 5e étage parking	BOULOGNE 57, rue des Peupliers SAGGEL – 47-42-44-44 Commission d'agence	5 400 + 1 199 3 842
3 PIÈCES 75 m² + balcon 1er étage	COURBEVOIE 179, rue J.-B.-Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 195 + 1 080 3 290
3 PIÈCES 70 m² rez-de-chaussée	GARCHES 21, rue des 4-Vents, bât. Champagne SAGGEL – 46-08-96-55 46-08-95-70	3 900 + 1 000
3 PIÈCES 73,50 m² rez-de-chaussée parking	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL – 46-08-96-55 46-08-95-70	6 000 + 950
2 PIÈCES 50 m² + terrasse 7e étage possibilité parking	NEUILLY-SUR-SEINE 223, avenue Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 600 + 840 5 022
3 PIÈCES 65 m², 3e étage possibilité parking	NEUILLY-SUR-SEINE 223, avenue Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 822 + 950 5 182
STUDIO 44 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 47-49, rue Perronet AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	5 400 + 520 3 842
4 PIÈCES 89 m², 2e étage parking	SAINT-CLOUD 6, square Sainte-Clothilde AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	6 670 + 720 4 746

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 86,42 m², 2e étage	CACHAN 13, rue Guichard SAGGEL – 46-08-96-55 46-08-95-70	5 120 + 900
3 PIÈCES 87 m², 1er étage parking	NOGENT-SUR-MARNE 68, rue François-Rolland SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 941 + 1 086 6 356
4 PIÈCES 90 m², 3e étage parking	NOGENT-SUR-MARNE 41, rue du Port SAGGEL – 42-66-61-05 Commission d'agence	5 268 + 805 3 748
4 PIÈCES 82 m², rez-de-chauss. + terrasse, 2 parkings	VINCENNES 84, rue Defrance LOC INTER – 47-45-15-71	5 600 + 800
5 PIÈCES 99 m², 3e étage + balcon, 2 parkings	VINCENNES 84, rue Defrance LOC INTER – 47-45-15-71	7 635 + 1 000

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PIÈCES Duplex, 105 m² jardin 474 m² garage	CERGY 7, allée de Chantaco AGIFRANCE – 47-75-80-85 Commission d'agence	5 776 + 369 4 315
PAVILLON 6 PIÈCES Duplex, 133 m² + jardin 450 m² garage	CERGY 3, clos de Chiberta AGIFRANCE – 47-75-80-85 Commission d'agence	7 594 + 474 5 403

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi

VOS RENDEZ-VOUS IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens: **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

MARCHÉS FINANCIERS

Dans son rapport au président de la République

Le gouverneur de la Banque de France s'inquiète de la croissance des déficits budgétaires

Le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, a remis au président de la République, mardi 26 mars, le compte rendu annuel des opérations de la Banque de France pour l'année 1990.

Après avoir tiré un bilan d'une année 1990 au cours de laquelle *« l'évolution de l'économie mondiale a pris un tour moins favorable que les années précédentes »*, le gouverneur se livre à une série de mises en garde. Tout d'abord, *« le mouvement de redressement de la situation financière des entreprises, amorcé fin 1982, semble avoir marqué le pas en 1990 »*. La hausse des coûts salariaux s'est accélérée depuis fin 1989, principalement en raison de l'amoindrissement des gains de productivité, le taux d'autofinancement a diminué, alors que les taux d'intérêt réels, à court et à long terme, sont demeurés élevés.

Autre sujet de préoccupation pour M. de Larosière : la diminution des taux d'épargne de la plupart des pays industrialisés (celui de la France s'est légèrement redressé l'an dernier), largement imputable à la croissance des déficits budgétaires dans le monde (aux Etats-unis, en Allemagne, et en Grande-Bretagne notamment).

La lettre du gouverneur conclut que *« l'économie mondiale reste marquée par de nombreuses incertitudes, liées notamment à l'ampleur et à la durée d'une éventuelle récession aux Etats-Unis et aux évolutions qui suivront le dénouement de la crise du Golfe ; les besoins d'investissement en Europe de l'Est, dans les pays en développement, dans ceux frappés par la guerre, sont considérables. Il est donc essentiel que les pays industriels mettent en œuvre une coordination étroite de leurs politiques économiques et monétaires, qui permette la reprise et la poursuite d'une croissance soutenue, équilibrée, et non inflationniste »*.

M. Charasse estime que 10 milliards d'économies ne suffiront pas

« Il est bien certain » que les 10 milliards de francs d'économies budgétaires que vient de décider le gouvernement *« ne suffiront pas si l'activité économique ne se redresse pas »*, a déclaré, mardi 26 mars, M. Michel Charasse, ministre du budget, sur la Cinq. *« Si la situation économique se redresse, ce sera bon pour l'emploi, ce sera bon pour les recettes fiscales (...). Si elle ne se redresse pas, il y aura d'autres mesures à prendre. Et nous avons toujours dit, avec Pierre Bérégovoy, qu'on les prendrait au fur et à mesure. »*

« Quand vous passez d'un taux d'expansion de 2,7 % à 1,5 %, a précisé le ministre du budget, *ça fait un manque à gagner fiscal, mécanique, de 10 à 15 milliards de francs. »* Selon M. Charasse, les mauvaises surprises sur les rentrées fiscales *« se prolongent »*.

[Le déficit budgétaire prévu dans la loi de finances pour 1991 a été fixé à 80,7 milliards de francs. Cet objectif apparaît d'ores et déjà impossible à respecter pour deux raisons : les dépenses sont plus importantes que prévu et les recettes fiscales s'annoncent inférieures aux estimations, d'environ 15 à 20 milliards de francs. Si rien n'était fait pour corriger cette tendance, le déficit budgétaire pourrait remonter à 100 milliards de francs cette année, peut-être plus. Déjà, en 1990, le déficit a atteint 93,4 milliards de francs contre 90,2 milliards de francs prévus.]

Après les informations américaines sur ses actionnaires irakiens

Hachette enquête sur l'identité de Montana Management

Le groupe Hachette a décidé de se lancer sur la piste des actionnaires irakiens qui seraient détenteurs, au sein de Montana Management, de 8,4 % de son capital. Dans un communiqué diffusé le 26 mars dans la soirée, Hachette indique qu'il *« mène actuellement une enquête afin d'identifier les actionnaires de Montana Management (...). S'il s'avère que des intérêts irakiens figurent dans le capital de Montana, Hachette saisira les autorités compétentes afin de leur permettre de faire respecter les décisions de gel des avoirs irakiens prises sous l'égide des Nations unies. Hachette est prêt le cas échéant à racheter les actions en question »*.

Hachette rectifie donc sa position à vingt-quatre heures d'intervalle. La presse américaine, et notamment CBS, s'était fait l'écho de placements irakiens dans des sociétés occidentales et citant, à titre d'exemple, la présence de Montana Management dans son capital (*le Monde* du 26 mars), le groupe de communication français avait diffusé lundi 25 mars un premier communiqué dans lequel il s'étonnait de *« la présentation faite par la télévision américaine et des journaux américains et britanniques concernant une « éventuelle » participation de capitaux irakiens dans la société »* et indiquait que *« Montana, qui détient 8,4 % d'Hachette et 5,2 % des droits de vote, n'a jamais voté ni envoyé ses pouvoirs à aucune assemblée générale et n'est pas – bien sûr – représentée au conseil d'administration »* et enfin *« n'avait exercé aucune action »* sur Hachette.

En notant que le groupe est majoritairement contrôlé par la holding Marlis de M. Jean-Luc Lagardère, Hachette affirmait encore qu'*« Hachette dispose d'une information précise sur ses actionnaires »* même si *« les actionnaires individuels ne sont pas connus »*.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

OFP - Omnium Financier de Paris

communiqué

Le conseil de L'OFP - Omnium Financier de Paris s'est réuni le 22 mars 1991 sous la présidence de M. Jean-Pierre Halbron pour examiner les comptes de l'exercice 1990. Le bénéfice consolidé qui intègre celui de la Société Financière d'Auteuil et de l'OPSA - Omnium de Participations SA s'est établi pour la part du groupe à 289,5 MF contre 260,1 MF pour l'exercice précédent. Cette progression provient tant du résultat des opérations courantes que du dégagement des plus-values.

Au cours de l'exercice écoulé, devant l'évolution incertaine de l'environnement économique, la société a cherché à augmenter ses liquidités en limitant le montant de ses investissements à 194 MF, en retrait sur le niveau des exercices précédents. Cette recherche de liquidités a permis de réduire l'impact de l'évolution négative des marchés boursiers sur le patrimoine du groupe. En effet, au 31 décembre 1990, la valeur estimative du patrimoine de la société ressort à 4 680 MF soit 2 340 F par action contre 5 230 MF soit 2 620 F par action fin 1989, soit un recul de 10,5 %.

Le bénéfice de la maison-mère s'élève à 292,4 MF contre 209,3 MF. Le conseil proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 4 juin 1991, la distribution d'un dividende unitaire de 50 F assorti d'un avoir fiscal de 25 F, soit un revenu global de 75 F à comparer à une distribution globale de 72 F au titre de l'exercice précédent.

M. Jean-Claude Pineau, appelé dans les prochains mois à faire valoir ses droits à la retraite, a remis sa démission de ses fonctions d'administrateur. Le conseil a remercié M. Jean-Claude Pineau pour sa contribution déterminante au développement de la société au cours des dix dernières années. Sur proposition de M. Jean-Pierre Halbron, le conseil a coopté M. Jean-Paul Barth, Directeur Général, comme administrateur.

TOTAL

NEW-YORK, 26 mars ↑

Une vigoureuse reprise

Timidement amorcé en début de semaine, le mouvement de reprise s'est brutalement accéléré mardi à la Bourse de New-York. L'indice Dow Jones des industrielles a refranchi la barre des 2 900 pour finalement s'inscrire à 2 914,85, avec un gain de 49,01 points (+ 1,71 %).

Le bilan global de la journée a été à l'unisson de ce résultat. Sur 2 033 valeurs traitées, 1 024 ont progressé, 537 ont baissé et 472 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, la dernière étude publiée par le Conference Board sur la consommation des ménages américains témoigne d'un net regain de confiance, à telle enseigne que l'indice de l'organisme du patronat américain a littéralement bondi d'un mois à l'autre, pour atteindre 81 en mars contre 59,4 en février. C'est la plus forte hausse mensuelle de cet indice depuis sa création en 1969. *« Les investisseurs en ont déduit*, disait-on autour du Big Board, *que la récession avait officiellement pris fin le mois dernier. »* Du coup, l'annonce d'une légère baisse des commandes de biens durables pour février (– 0,3 %) n'a produit aucune réaction. Le regain des dépenses de consommation, qui représente les deux tiers de l'activité économique aux Etats-Unis, *devrait, selon une estimation de* M. H. Johnson, vice-président de First Albany Corp., profiter au premier chef aux secteurs des services financiers, des technologies de pointe et à la construction.

En attendant, l'activité s'est fortement accrue, et 198,72 millions de titres ont changé de mains, contre 153,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 26 mars
Alcoa	68 7/8	66 3/4
ATT	33 1/8	33 7/8
Boeing	47 5/8	48 1/8
Chase Manhattan Bank	14 1/8	15 1/8
Du Pont de Nemours	36 1/8	36 1/2
Eastman Kodak	41 5/8	42 1/4
Exxon	59 1/8	59 3/8
Ford	32 7/8	33 5/8
General Electric	68 7/8	70 1/8
General Motors	37 3/4	39 5/8
Goodyear	20 1/2	20 5/8
IBM	113 1/2	113 3/4
ITT	54	55 3/8
Mobil Oil	66 3/8	66 3/8
Pfizer	105	107 7/8
Schlumberger	60 1/4	59 1/2
Texaco	65 1/2	64 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	138 1/8	143 5/8
Union Carbide	17 1/4	17
USX	30 3/4	30 1/2
Westinghouse	29	29 3/4
Xerox Corp.	54	55 3/4

LONDRES, 26 mars ↑

Légère hausse

Les valeurs ont terminé en légère hausse, mardi, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 5,7 points, soit 0,2 % à 2 437,6. Le volume des échanges a atteint 542,6 millions de titres contre 401,5 millions lundi.

La séance s'est déroulée pour l'essentiel dans le rouge, en réaction aux critiques émises, lundi, par l'ancien chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, contre le gouvernement et la multiplication des augmentations de capital. Toutefois, la forte reprise de Wall Street à l'ouverture, la baisse des taux d'intérêt des bons du Trésor espagnol ainsi que les déclarations du gouverneur de la Banque d'Angleterre, prévoyant une reprise pour la fin de l'année, ont permis au marché de se ressaisir en fin de séance.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 27 mars
Alco	770	760
Bridgestone	1 070	1 090
Canon	1 540	1 570
Fuji Bank	2 830	2 810
Honda Motors	1 460	1 490
Matsushita Electric	1 730	1 720
Mitsubishi Heavy	786	790
Sony Corp.	6 800	6 580
Toyota Motors	1 850	1 860

PARIS, 27 mars ↑

Regain

Après trois séances de quasi-*stagnation, la tendance s'est* inversée à la Bourse. Ainsi mercredi, après avoir ouvert en hausse de 0,68 %, l'indice CAC 40 dépassait les 1 % vers midi. En début d'après-midi, peu avant l'ouverture de Wall Street, il se maintenait à + 1,21 %. Ce mouvement s'expliquait en partie par la fermeté de la place new-yorkaise la veille (+ 1,71 %), encouragée par la forte reprise de la confiance des consommateurs. *« L'annonce mardi aux Etats-Unis d'un meilleur chiffre que prévu pour les commandes de biens durables (– 0,3 % contre – 1 % prévu) a permis de compenser les mauvaises nouvelles économiques purement françaises, telles la progression du chômage en février de 1,9 %, la chute de 87 % du bénéfice de Renault* et *les 7 milliards de pertes annoncées par Bull »*, soulignait un opérateur.

Toutefois le volume des transactions sur la place parisienne demeurait faible à l'avant-veille du long week-end pascal. Les intervenants demeuraient toujours attentifs à l'évolution des taux d'intérêt et attendaient mercredi le chiffre annuel du PNB aux Etats-Unis.

Parmi les hausses de la matinée, on notait Peugeot, Michelin, Rhône-Poulenc, L'Oréal et surtout SCOA. *Ce groupe de négoce avait* annoncé juste auparavant une réduction de 42 % de ses pertes en 1990, ramenées à 355,2 millions de francs contre 614,8 millions de déficit en 1989. Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 13,8 % à 12,75 milliards de francs. Du côté des baisses on notait Bis, Dassault Aviation et Bail Equipement.

TOKYO, 27 mars ↓

Nouveau repli

Après une nouvelle journée de baisse, *la hausse a tenté de faire se* réapparition mercredi au Kabutocho. Mais l'indice Nikkei, qui avait progressé un instant d'un peu plus de 270 points, s'établissait finalement, en clôture, à la cote 26 104,65, soit à 234,73 points (– 0,89 %), au-dessous de son niveau de la veille.

Le marché nippon avait bénéficié du soutien de Wall Street. Mais, selon les analystes, *« la confiance lui fait défaut »* et *« il a encore besoin d'une correction à la baisse »*. Est-elle en train de s'achever ? Nul n'est vraiment en mesure de répondre, sauf peut-être à très *court terme. « Il y a de bonnes chances pour que le repli se poursuive jusqu'à la fin de cette semaine »*, disait un fondé de pouvoir. Une chose est certaine : la faiblesse de l'activité a témoigné de la méfiance générale. Les échanges ont en effet porté sur 240 millions de titres (contre 500 millions la veille), soit *le chiffre le plus faible* depuis le 4 février.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Merrill Lynch vend une filiale d'assurances.** – La firme d'investissements new-yorkaise Merrill Lynch a annoncé lundi 25 mars la vente d'une de ses filiales d'assurances, Family Life Insurance, à la société Financial Industries, pour un montant de 114 millions de dollars (593 millions de francs). Financial Industries est la société holding coiffant la firme d'assurances InterContinental Life. Après la vente de Family Life, Merrill Lynch conserve trois filiales d'assurance-vie (Tandem Insurance *Group, Royal Tandem Life Insu*rance et Merrill Lynch Life Insurance), dont les actifs s'élèvent à environ 12 milliards de dollars.

□ **Forte baisse du bénéfice de BASF.** – Le groupe chimique allemand BASF a vu en 1990 son bénéfice avant impôts baisser considérablement, descendant à 2,747 milliards de deutschemarks (9,34 milliards de francs) contre 4,384 milliards en 1989, soit un recul de 37,3 %. En revanche, le chiffre d'affaires a enregistré une moindre baisse avec un tassement de 2,1 %, à 46,62 milliards de deutschemarks contre 47,62 milliards l'année précédente. La société mère, BASF AG, a réalisé un aussi mauvais score, avec un résultat imposable en recul de 31,4 %, à 2,106 milliards de deutschemarks, contre 3,071 milliards pour l'exercice précédent pour un chiffre d'affaires de 21,61 milliards de deutschemarks. *Selon BASF*, qui rappelle que l'année 1989 était une année exceptionnelle en matière de résultats, ces piètres performances résultent de la conjugaison de trois facteurs. D'abord, les effets de change désastreux, et notamment la baisse du dollar face à la devise allemande. Ensuite, la guerre du Golfe et ses répercussions sur le prix des produits pétroliers. Enfin, la récession aux Etats-Unis, qui a pénalisé les activités de BASF sur cette partie du monde.

□ **Les Comptoirs modernes : bénéfice et chiffre d'affaires en hausse.** – Le groupe de distribution les Comptoirs modernes a réalisé en 1990 un bénéfice net (part du groupe) de 286 millions de francs, en progression de 10 % sur 1989, et un chiffre d'affaires (hors taxes) de 19,9 milliards de francs, contre 15,3 milliards l'année précédente. Le montant des investissements a atteint 764 millions de francs. Les Comptoirs modernes exploitent, avec Carrefour, 13 hypermarchés, 927 magasins Comod et 220 supermarchés Stoc, auxquels il faut ajouter les 80 supermarchés à l'enseigne Major, qui ont *rejoint le groupe en* 1990. D'autre part, ils comptent porter de 3 à 7 le nombre de Merca-Plus, enseigne espagnole des Comptoirs modernes.

□ **Nord-Est : résultat divisé par trois.** – Nord-Est, holding industriel contrôlé par la Compagnie financière de Paribas, va désormais donner la priorité à son désendettement, après avoir vu sa taille croître de 28 % l'an dernier. Le groupe a réalisé des ventes de 7,4 milliards de francs en 1990 (contre 5,8 milliards en 1989). Mais il a dû payer le prix de cette croissance : son résultat net (part du groupe) a été divisé par trois, revenant de 307 à 107 millions de francs, a indiqué lundi 25 mars son président, M. Michel Jacquet. Ce résultat s'entend après amortissement des écarts d'acquisition et variation des provisions pour risques. Avant la prise en compte de *ces éléments, le résultat net est de* 162 millions de francs (– 22 %). Le groupe versera cependant un dividende inchangé de 3,20 francs par action (plus un avoir fiscal de 2,60 francs).

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3690	3700
Arnault Associés	290	280
Asystel	105	....
B.A.C.	165 50	168 70
Bque Verne (ex BICM)	860	850
Bolron (Ly)	381	385
Boissec (Lyon)	210	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1115	1100
Calberson	468	456
Cardif	550	550
C.E.G.E.P.	178	178
C.F.P.I.	325	325
C.N.I.M.	880	880
Codetour	270	272
Conforama	840	838
Creaks	280	....
Dauphin	476 10	465
Delmas	890	890
Demachy Worms Cie	400	388 60 o
Desquenne et Giral	280	280
Devanlay	1060	1060
Deville	400	410
Dollfus	145	140 50
Editions Belfond	231	231
Europ. Propulsion	351	380
Finacor	136	130
Frankoparis	153 40	155 50
GFF (group. fon. f.)	299	299
Grand Livre	385	385
Gravograph	213	216
Groupe Origny	665	660
Guinaudi	1000	1000
I.C.C.	252 50	254
IDIA	305	302
Idianova	138 10	139
Izarach, Hôtellière	875	875
I.P.B.M.	102	130 50
Loca Investis.	283 50	283 30
Locamic	102 70	104 70
Matra Comm.	153	149 50
Molex	124	135 40
Olivetti Logabax	590	596
Presbourg	84	82
Publ. Filipacchi	390	381
Rexel	613	630
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	299	259
Sr-H. Madignon	185	182 30
Select Invest (Ly)	98	93
Sarbo	465	465
S.M.T. Goupil	150	
Sopra	270 40	275 20
TF1	302 10	302
Thomador H. (Ly)	265	270
Unilog	190	197 50
Viel et Cie	110 20	110 20
Y. St-Laurent Groupe	816	799

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mars 1991
Nombre de contrats : 41 816.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Dernier	104,76	104,80	104,68
Précédent	104,94	104,96	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 91	Sept. 91	Juin 91	Sept. 91
103	2,14	–	0,38	0,83

CAC 40 A TERME

Volume : 7 941. (MATIF)

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 777,50	1 792	1 794
Précédent	1 788	1 795	1 793

CHANGES

Dollar : 5,7665 ↑

Le dollar restait ferme mercredi 27 mars, malgré un léger recul technique, tandis que la faiblesse du mark se poursuivait. Malgré la persistance de cette tendance, les banques centrales ne sont pas intervenues mardi sur les marchés des changes. A Paris, le dollar s'échangeait mercredi à 5,7665 francs contre 5,7475 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	26 mars	27 mars
Dollar (en DM)	1,6898	1,6874
TOKYO	**26 mars**	**27 mars**
Dollar (en yens)	138,50	138,40

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 mars)	9 7/16-9/16 %
New-York (26 mars)	6 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 28-12-90*)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	116	116
Valeurs étrangères	110,80	111,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	474,48	473,46
(SBF, *base 1 000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 773,55	1 775,09

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	25 mars	26 mars
Industrielles	2 865,84	2 914,85

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	25 mars	26 mars
100 valeurs	2 431,90	2 437,60
30 valeurs	1 930,50	1 943,20
Mines d'or	145,90	141,10
Fonds d'Etat	84,51	84,57

FRANCFORT

	25 mars	26 mars
Dax	1 515,50	1 498,44

TOKYO

	26 mars	27 mars
Nikkei Dow Jones	26 339,38	26 104,65
Indice général	1 962,82	1 954,42

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,6915	5,6935	+ 145	+ 155	+ 295	+ 315	+ 830	+ 890
$ can.	4,9022	4,9082	– 35	– 2	– 50	+ 1	– 65	+ 39
Yen (100)	4,1109	4,1153	+ 36	+ 58	+ 94	+ 123	+ 363	+ 427
DM	3,3928	3,3961	+ 4	+ 19	+ 6	+ 28	+ 21	+ 76
Florin	3,0090	3,0116	– 3	+ 15	– 3	+ 23	+ 17	+ 68
FB (100)	16,4875	16,5029	– 105	+ 90	– 76	+ 123	– 78	+ 422
FS	3,9684	3,9926	+ 18	+ 33	+ 42	+ 67	+ 219	+ 283
L (1 000)	4,5706	4,5758	– 131	– 59	– 211	– 123	– 531	– 379
£	10,0512	10,0604	– 280	– 240	– 520	– 462	– 1133	– 972

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6 1/2	6 3/4	6 1/4	6 3/8	6 1/4	6 3/8	6 3/8	6 1/2
Yen	8 3/4	9	7 15/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16	7 5/8	7 3/4
DM	9 1/16	9 5/16	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4
Florin	9 1/16	9 5/16	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4
FB(100)	9	9 3/16	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16	9 3/8	9 5/8
FS	10	10 1/4	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 1/4	8 3/8
L(1 000)	11	12	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8
£	12 15/16	13 3/16	12 3/4	12 7/8	12 1/2	12 5/8	11 7/8	12
Franc	9 7/16	9 11/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 7/16	9 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Mercredi 27 mars
Jean-Louis Descours,
PDG du groupe André.
Jeudi 28 mars
Maître Philippe Saigne,
avocat au cabinet Borloo,
Stora et associés.
Le Monde du 28 mars publie dans ses pages « Affaires » un portrait de l'avocat de Bernard Tapie et Francis Lagarde.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 MARS

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3900	C.N.E 3%	3900	3900	3900	...
965	B.N.P. T.P.	928	938	925	...
920	Cr.Lyon. T.P.	920	920	925	+0 54
1370	Renault T.P.	1365	1365	1363	-0 15
1561	Rhone Poul. T.P.	1593	1595	1593	...
1120	Saint Gobain T.P.	1120	1124	1124	+0 36
984	Thomson T.P.	990	980	977	-1 31
770	ACCOR	767	772	781	+1 83
680	Air Liquide	677	681	687	+1 48
600	Alcatel-Alsthom	604	608	605	+0 17
1550	Als.Superm.	1615	1605	1601	-0 87
420	ALSPI	415	420	408	-1 69
2050	Arjom. Prioux	2066	2099	2108	+2 03
540	AGF Ste Centrale	525	521	524	-0 19
1120	Aux. Entrepr.	1080	1090	1076	-0 37
230	Avenir H. Média	231	231	229	-0 87
1120	Axa (ex Cie Midi)	1121	1126	1133	+1 07
236	Axa Midi Ass.	268	265	264 30	-0 84
220	Bail.	215	217	210	-2 33
147	Bail-Equipem.	146 40	145 90	141	-3 69
920	Bail Investiss.	900	920	900	...
476	Bancaire	477 40	477 50	485 50	+1 70
690	Bazar H.-V.	653	...	...	...
690	Beghin-Say	708	705	698	-1 41
1230	Berger (M)	1250	...	...	....
380	Bertrand Faure	378	375	375	-0 79
700	Bic	738	732	737	-0 14
970	B.I.P.	982	970	970	-1 22
340	BIS	357	341	343	-3 92
305	BNP (CI)	297	296	292	-1 68
870	Bollore Tech.	900	899	900	..
2420	Bongrain	2300	2320	2370	+3 04
795	Bon-Marché	808	808	806	-0 25
575	Bouygues	571	575	574	+0 53
121	BP France	121 10	120	123	+1 57
795	B.S.N.	812	813	817	+0 62
920	Canal Plus	946	952	954	+0 85
390	Cap Gem.S.	409	410	409	
3460	Carrefour	3630	3625	3631	+0 03
134	Casino	145	145	146 20	+0 83
99	Casino ADP	101	101 50	101 50	+0 50
1100	Castorama D.I.	1145	1140	1155	+0 87
165	C.C.F.	168 80	170 10	173 50	+2 78
72	CCMC Ly.	79	79	80 50	+1 90
345	C.D.M.E.	340 10	341 10	341	+0 26
335	C.E.G.I.D.	330	328	323	-2 12
235	Centrest (Ny)	235	....	....	....
495	C.E.P. Comm.	463	469	469	+1 30
136	Cerus	139 50	140	138 60	-0 65
650	Cetelem	573	571	575	+0 30
355	CF Int.	368	367 80	366 60	-0 38
365	CGI Info.	380	360	387	+1 94
1100	C.G.I.P.	1100	1115	1120	+1 82
520	CEP	516	525	545	+5 62
785	Chargeurs S.A.	792	796	800	+1 01
575	CICA (M)	586	585	585	-0 17
1200	Ciments franc.	1227	....	....	....
490	Club Méditer.	482	490	491 50	+1 97
132	CMB Packa.	134 80	135 20	136	+0 89
105	Codetel	108	108	110 50	+2 31
530	Coles	541	541	548	+1 29
220	Cpt. Entrep.	225	225	225 30	+0 13
1150	Compt Mod.	1145	1145	1153	+0 70
147	Concept S.A.	156	157	155	-0 64
290	CPR (Paris Réa.)	273	272 80	275	+0 73
1070	Créd. Foncier	1061	1065	1062	+0 09
660	Cr Lyon (CI)	658	643	650	-1 22
1200	Crédit Nat.	1196	1191	1203	+0 59
225	CSEE	264 20	269	265	+0 30
1910	Damart	1856	1870	1870	+0 75
425	Dassault Aviation	456 50	460	441	-3 40
187	Dassault Electr.	200 50	200 50	200	-0 25
1580	De Dietrich	1564	1579	1584	+1 28
205	Dév.R.N.C.A.L.	206 20	212	209	+1 36
270	Dev.R.Sud-Est	276 50	273	279	+0 90
375	DMC	385	384	386	+0 26
3810	Docks France	3980	3982	4010	+0 75
2480	Eaux (Gle)	2519	2530	2564	+1 79
805	E.B.F.	800	800	800	
375	Ecco	378	376	376	-0 53
315	Elf Aquitaine	334 50	337	338 20	+1 11
230	Erap-Elf (CertI)	234 40	237	234 10	-0 13
385	Essilor	386	389	391	+1 30
205	Essil.Inv.(DP)	208 90	207	213 90	+2 39
690	Esso	680	673	705	+3 68
1750	Eurafrance	1760	1770	1755	-0 28
845	Eurocom	841	850	850	+1 07
113	Eurodisneyland	115 80	115 60	117	+1 04
3980	Euromarché	4080	4080	4122	+1 03
1180	Europe 1	1120	1140	1131	+0 98
49	Eurotunnel	48 05	48 25	48 60	+1 14
1340	Exor	1375	1385	1400	+1 82
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
163	Fimalac	152	150	151	-0 66
235	Fives Lille	230 20	230	230	-0 09
1930	Fromager. Bel	1925	1940	1925	
1780	Gal.Lafayette	1800	1820	1820	+1 11
1770	G.A.N.	1739	1740	1765	+1 50
400	Gascogne (B)	402	401	396 10	-1 47
1300	Gaz et Eaux	1285	1295	1290	+0 39
735	Géophysique	740	731	727	-1 76
480	Gerland Ly.	465	475	470	+1 08
615	Groupe Cité	653	642	642	-1 68
415	GTM-Entrep.	420	425	428 90	+2 12
1190	Guyenne-Gas.	1178	1177	1191	+1 28
200	Hachette	210 50	211 10	210	-0 24
495	Havas	520	527	525	+0 96
550	Hénin (La)	570	574	557	-2 28
1200	Hutchinson	1250	1228	1228	-1 76
280	Imétal	310 50	310	307	-1 13
148	Immob. Phénix	159 20	163 80	161 10	+1 19
73	Ingénico	75 60	75	75 90	+0 40
4020	Inst. Mérieux	4480	4580	4850	+8 26
480	Interbail	474	479	474	....
1280	Intertechnique	1230	1200	1200	-2 44
720	J. Lefebvre	740	761	766	+3 51
760	Klépierre	710	705	706	-0 56
715	Labinal	739	740	733	-0 81
2610	Lab. Bellon	2760	2720	2739	-0 40
385	Lafarge	414 80	415	414 20	-0 17
410	Lebon	398	394	395	[illegible]
3750	Legrand	3691	3704	3710	+0 51
1980	Legrand (DP)	1920	1900	1890	-1 56
575	Legris Industrie	575	580	585	+1 74
440	Locafrance	432	430	430	-0 46
750	Locindus	751	780	751	
3850	L.V.M.H.	3858	3860	3865	+0 18
595	Lyon.Eaux Dumez	600	603	603	+0 50
172	Majorette Ly.	176 50	177 50	178 50	
320	Mar. Wendel	316 90	320	317 20	+0 22
275	Matra	285 40	281 10	281 25	-1 47
525	Merlin-Gerin	520	521	525	+0 96
100	Metaleurop	112 20	112	111	-1 07
100	Métrologie In.	103 50	100	101 60	-1 84
85	Michelin	88	90 40	90	+2 27
90	Midi. Bt Sa*	93 50	93 50	94	+0 53
240	Min. Salag (Ny)	246	249	243	-1 22
123	MMB	122 80	123 10	120 50	-1 87
103	Moulinex	111 90	112	113 50	+1 43
1380	Navig. Mixte	1400	1390	1380	-1 43
133	Nord-Est	134 70	131 80	131 60	-2 30
380	Nordon (Ny)	383	365	360	[illegible]
885	Nouv Galeries	885	880	872	-1 47
685	Occid. (Gle)	685	674	680	-0 73
1600	Omn. F. Paris	1645	1620	1622	[illegible]
290	Opfi	297 90	298	296	-0 64
495	Oréal	505	509	523	+3 56
485	Paribas	474 90	477 90	483 50	+1 91
1300	Pechelbronn	1270	1255	1265	-0 39
165	Pechiney Int.	170	172	171 90	+1 12
330	Pechiney (CIP)	342 50	342 50	343 50	+0 29
475	Pernod	480	485	485	+1 04
1050	Pernod Ricard	1110	1122	1124	+1 26
505	Peugeot	549	557	562	+2 37
345	Pinault	344	338 20	340 40	-1 05
375	Plastic Omn.	375	382 90	380	+1 33
500	Poliet	522			
375	Primagaz	393	389	398	+1 27
685	Printemps	694	690	686	-1 15
2000	Promodes	2019	2008	2040	+1 04
340	Radiotechn.	346 10	349	346 10	
3410	Redoute (La)	3610	3640	3640	+0 83
235	Rémy et Associés	240	240	243 90	+1 62
320	R. Poulenc CP	330	334 80	342 90	+3 91
325	Robur Financ.	308	308	308	....
70	Rochette (La)	70 30	70 90	70 80	+0 43
2140	Roussel Uclaf	2100	2140	2150	+2 38
3800	R. Impérial Ly*	3535	3530	3525	-0 28
187	Sade (Ny)	193	193	193	
1500	Sagem	1600	1605	1596	-0 25
405	Saint Gobain	430	434	433 30	+0 77
1310	Saint Louis	1389	1390	1400	+0 79
1500	Salomon Ly.	1590	1593	1580	-0 63
430	Salvepar (Ny)	420	420	400	-4 76
820	Sanofi	855	867	869	+1 64
1700	S.A.T.	1730	1750	1750	+1 16
275	Saut. Chât.	284	281	280 20	-1 34
1480	Saupiquet Pa.	1504	1480	1490	-0 93
725	Schneider	724	736	742	+2 49
17	SCOA	17 60	18 50	19 20	+9 09
1410	S.E.B.	1507	1509	1506	-0 07
445	Sefimeg	452 50	450	452 70	+0 04
420	Sextant A.	497	506	493 50	-0 70
1050	S.F.I.M.	1085	1090	1100	+1 38
235	S.G.E.	238 80	239 90	244	+2 18
540	Simco	536	538	535	
730	Sk. Rossignol	688	693	700	+1 74
975	Sligos	999	1001	1019	+2 00
430	Société Gén.	410	412	411 50	+0 39
112	Sodero	113 50			
174	Sodexho	180	177	179 80	-0 11
580	Sommer	705	707	700	-0 85
86	Sogenal Cie	86	86 50	84	-2 33
425	Sogerap	431	434	432	+0 23
1460	Sommer-Allib.	1513	1560	1570	+3 77
1370	Source Perrier	1454	1467	1489	+2 41
580	Sovac	623	683	683	
445	SPEP	429	427	430	+0 47
545	Spie-Batignolles	550	557	570	+3 64
1030	Strafor	1030	1035	1042	+1 17
330	Suez	340 40	343	340 20	-0 06
725	Synthélabo	742	742	740	-0 27
136	Thomson CSF	143	143 50	145 40	+1 68
695	Total	699	702	706	+1 00
118	[illegible]	121	122	120 60	-0 33
240	Tréfimétaux	236	256 10	257	+0 39
540	U.A.P.	558	569	574	+2 87
255	U.F.B. Locab.	267	265	263	-1 50
300	U.I.C.	910	910	910	
530	U.I.F.	580	591	581	+0 17
730	U.I.S.	769	780	778	+1 17
725	Unibail	740	721	723	-2 30
151	U.C.B.	160	160	163	+1 88
400	Valeo	425	421	418	-1 65
295	Vallourec	317 90	315	319	+0 35
355	Via Banque	381	381	378	-0 79
1150	Zodiac	1295	1295	1320	+1 93
1210	Elf Gabon	1250	1269	1261	+0 08
140	Amax	146	145 70	145 70	-0 21
157	Amer. Express	164 50	172 50	173	+5 17
191	A.T.T.	191	198 50	198 50	+3 93
172	Anglo Amer. C.	172	172 40	172 40	+0 23
345	Amgold	333	331 50	332	-0 30
225	Banco Santander	300	300	294	-2 00
800	B.A.S.F.	779	780	781	+0 26
910	Bayer	909	902	902	-0 77
66	Buffelsfont.	66	65	65	-1 52
80	Chase Manh.	82 50	86 30	86 30	+4 61
135	De Beers	127 90	128	128	+0 16
2100	Deutsche Bank	2095	2100	2090	-0 24
1150	Dresdner Bank	1176	1189	1188	+1 11
55	Driefontein	53 40	53 05	53	-0 75
200	Du Pont-Nem.	207 50	210	210	+1 20
245	Eastman Kodak	241	245	246	+1 66
17 50	East Rand	17 75	17 50	17 50	-1 41
48	Echo Bay	48 60	47 80	47 80	-1 65
210	Electrolux	206	207	209	+1 46
193	Ericsson	197 50	197 20	197 20	-0 15
313	Exxon Corp.	339	342	342	+0 88
190	Ford Motor	190	193 90	193 90	+2 05
36	Freegold	33 60	33 05	33	-1 79
19	Gencor	18 70	19 35	19 35	+3 48
375	Gén. Elect.	393 50	404 90	406	+3 18
215	Gén. Motors	220	229 90	224	+1 82
380	Gén. Belgique	378 50	377	377	-0 40
74	Gd. Métropol.	80 50	80 50	81	+0 62
83	Guinness	88	89 10	89 10	+1 25
23	Hanson PLC	23 25	23 20	23 25	
33	Harmony Gold	32 90	32 10	32 10	-2 43
250	Hewlett Packard	273	281 90	281 80	+3 25
52	Hitachi	52 50	51 25	50 90	-3 05
825	Hoechst	810	813	813	+0 37
52	Homestake	51 10	50 80	50 80	-1 43
105	Imp. Chemical	104 90	108 50	108 50	+3 43
645	I.B.M.	659	658	660	+0 15
310	I.T.T.	312	319 30	319 30	+2 34
166	Ito Yokado	171 50	171 90	171 90	+0 23
73	Matsushita	73 50	72 90	72 70	-1 09
15 50	Maxwell	16 40	16 10	16 10	-1 82
195	Mc Donald's	193	195 10	195 10	+1 09
585	Merck	615	628	628	+2 11
490	Minnesota M.	500	508	508	+1 60
250	Mobil corp.	374	375	375	+0 27
250	Morgan J.P.	267 90	275	275	+2 65
31900	Nestlé	32500	33320	33320	+2 21
165	Norsk Hydro	164	164	164 20	+0 12
82	OFSIL	81 90	79 50	79 50	-2 93
1850	Petrofina	1850	1866	1867	+0 92
370	Philip Morris	385 50	391 50	392	+1 69
80	Philips	82 30	83 20	83 20	+1 09
79	Placer Dome	77 50	78 90	78 90	+1 81
280	Quilmès	284 80	285	285	+0 07
17 50	Randfontein	16	15 50	15 50	-3 13
435	Royal Dutch	451	451 30	451 30	+0 07
53	R T Z	54 30	54 80	54 80	+0 92
2 05	Saint & Search.	2 10	2 20	2 20	+4 76
40	St Helena	39 70	38 80	38 80	-2 27
340	Schlumberger	340 20	343 10	344	+1 12
48	Shell transp.	49 50	50	50	+1 01
2020	Siemens	1998	2000	1995	-0 15
865	Siemens Nackt	840	858	858	+2 14
275	Sony	276 90	277 90	277 90	+0 36
93	Sumitomo Bank	93 50	94 50	94 50	+1 07
220	T.D.K.	226 50	228 10	228 10	+0 71
54	Telefonica	55 50	55 85	55 85	+0 63
35	Toshiba	35 80	35 60	35 60	-0 56
475	Unilever	483	485	485	+0 41
265	Unt. Techn.	270	275	275	+1 85
315	Vaal Reefs	294	296	296	+0 68
280	Volvo	295	294	294	-0 34
152	West. Deep	148	145	145	-2 03
310	Xerox Corp.	313	323	323	+3 19
133	Yamanouchi	134 80	135 50	135 50	+0 52
1 70	Zambia Cop.	1 75	1 73	1 73	-1 14

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	121 95	7 42
Emp.Etat 9,8%78	100 35	6 92
10,80% 79/94	102 60	6 03
Emp.Etat 13,4%83	109 90	3 52
Emp.Etat 12,2% 84	104 15	5 68
Emp.Etat 11% 85	109 75	1 02*
10,26% mars 86	104 40	0 42
OAT 10% 5/2000	105 30	8 32
OAT 9,9% 12/1997	104 25	2 82
OAT 9,8% 1/1996	103 01	1 50
ORT 10,30% 1985	1786	....
PTT 11,2% 85	104 65	3 36
CFF 10,30% 86	101 55	1 67
CFF 10,25% nov 90	104 15	0 33
CNA 10 % 1979	102 50	0 88
CNB Bques 5000F	99 70	2 38
CNB Paribas 5000F	99 60	2 38
CNB Suez 5000F	99 60	2 38
CNE 11,5% 85	102 64	8 42
CNI 1/82 5000F	99 67	2 38
CNT 9 % 86	97	7 85
CRH 10,90% déc.85	105 60	2 33
CHARB FCE 3% 100	142 80	....
CNCA	961	....
Cerus	1989	....
Alcatel 6 % janv. 89	587	....
Ly. Eaux cv 6,5%	808	....
Thoms. cv 9,2% 86.	818	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1000	1000
Applications Hydr.	1426	1435
Arbel	630	630
Bains C.Monaco	1229	1220
B.Hypoth.Europ.	354 80	....
B.N.P. Intercont	275	278 90
Beghin-Say (C I)	580	....
Bénédictine	3800	3800
Bidermann Internat.	515	....
Blanzy Ouest	3253	3350
B T P	78	76
Cambodge	700	701
Carbone Lorraine	750	750
Case Poclain	14 55	14 05
C.E.G.F (Frigor.)	419 90	418
Centenaire Blanzy	520	....
Cerabati	98	96
Champex Ny	136	136
CIC (CIP)	180	180
C.I.M.	845	860
C.I.T.R.A.M. (B)	2605	....
Cofimeg	256	....
Cogifi	392	399
Comiphos	593	589
Cie Industrielle	4610	4640
Cpt Lyon Alemand	410	406
Concorde	870	860
Constr.Méc.Prov.	34 70	34
Crédit Gén.Ind.	340	....
Cr Universel (Cie)	700	701
Créditel	126	127 90
Darblay	700	686
Degremont	1660	1748
Delalande	1787	1765
Delmas Vieljeux	4000	3950
Didot Bottin	1180	1190
Eaux Bassin Vichy	2500	2450
Eaux Vittel	980	980
Ecia	250	260
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	359 90	355 50
Est.Mag. Paris	4000	....
Etex (ex Eternit)	1636	1640
Finalens	261 10	260
F.I.P.P.	133	....
F.N.A.C.	1615	1640
Foncière (Cie)	700	681
Fonc.Lyonnaise	811	811
Foncina	537	....
Fougerolle	814	815
France I.A.R.D.	831	831
France SA (La)	1830	1800
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	965	962
Genefim	311	313
Gévelot	555	....
G.F.C.	392	392
G.F.I.I.	290	291
Grds Moulins Paris	1260	1250
Groupe Victoire	1150	1184
G.T.I (Transport)	520	520
Immobail	376 10	384
Immobanque	765	777
Im.Marseillaise	6000	5820
Imm. Plaine-Monceau	393 80	399
Immofice	457	460
Invest.(Ste Cie.)	3000	3000
Lambert Frères	498	495
Lille Bonnières	1610	1618
Loca-Expansion	278 10	....
Locafinancière	480	....
Locatel	180 50	....
Louis Vuitton	720	720
Louvre	3750	3700
Lucia	1800	1760
Machines Bull	47	43 30
Mag.Uniprix	191 20	193
Magnant	600	....
Métal Déployé	582	580
Mors	128	125
Navigation (Nle)	214	214
Opeorg	309	310
Ordet (C)	275	....
Origny-Desvroise	1038	....
Palais Nouveauté	1015	...
Paluel Marmont	620	600
Parfinance	190	185
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	202	196 60
Paris Orléans	245	245
Parthena Invest	332	330
Pathé Cinéma	694	732
Piper Heidsieck	1850	1850
Porcher	630	557 o
Promodès (CI)	1140	1140
Publicis	691	691
Rochefortaise	110 60	107 30
Rosario	310	303 20
Rougier	461	....
S.A.C.E.R.	485	492
S.A.F.A.A.	300	....
S.A.F.I.C Alcan	249	....
SAFT	1120	1125
Saga	298	309 90
Saint Dominique (F.)	135 90	136
Salins du Midi	858	849
Savoisienne M.	154 90	157
S.C.A.C.	786	785
Senelle Maubeuge	398	398
S.Eté.Part. (M)	156	160
Silic	642	642
Sinvim	335	336
S.I.P.H.	360	358
S.M.C.I.	328 50	300
Sofal	556	....
Soflo	500	470 10
Soficai	1190	1190
Sofiuam (ex Satam)	83	80 20
Sofragi	1431	1435
Sophia-Bail	420	420
Sopagri	189	169
Soudure Autogène	997	996
Sovabail	460	460
Stemi	705	....
Suez (CIP)	292 80	304 50
Taittinger	3790	3800
Testut-Aequitas	792	673
Tour Eiffel	248	....
Ufiner	1095	....
U.T.A.	2152	2200
Vicat	390	390
Vinipix	2183	2130
Virax	153	...
Maroc Std Brasserie	240	259 60o

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	669	660
Akzo Nv Sico	295	301
Alcan Aluminium	120	125
American Brands	252 50	250
Arbed	845	....
Asturienne Mines	167	....
Banco Popular Espa.	570	570
B.Reglements Int.	24750	25000
Can.Pacifique	90 10	90 80
Chrysler Corp.	83	...
C.I.R.	11 40	11 70
Commerzbank	892	900
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	279	....
Fiat	24 20	24 20
GBL (Brux Lamb.)	801	812
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	104 50	106 50
Goodyear Tire	111	115
Grace and Co (WR)	175	176
GTE Corp.	178	....
Honeywell Inc.	315	336 80
Johannesburg	72 90	72 60
Kubota	31 80	..
Latonia	310	310
Midland Bank	19 45	....
Noranda Mines	79	79 80
Olivetti priv.	12 90	12 80
Pakhoed hold.	560	560
Pfizer Inc.	593	611
Procter Gamble	473	460
Rhone Poulenc Rorer	475	469
Ricoh	30	...
Robeco	297 80	300
Rodamco NV	183	165
Rolinco	288 80	291 40
Saipem	5 25	5 75d
Sema Group	40	38 50
SKF Aktiebolaget	97	93
Tenneco Inc.	258 40	...
Thorn Electrical	71	70
Toray Ind.	25	25 10
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1348	1260
West Rand Cons.	10 05	10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	281	..
Buitoni	820	....
Calciphos	157	155
C G H Cogemhor	65	66
C. Occid. Forestière	180	...
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	360	...
Copirex	560	...
Drouot Assurances	420	420 10
Elf Antargaz	1400	...
Europ Accum.	64 50	...
Europ Soutres Ind.	30	...
Gachot S.A.	75	73 20
Groupe Expansion	59 50	...
Guy Degrenne	490	465
Haribo Ricqles Zan	210	...
Hoogovens	297	...
IN2	300	...
Jaeger	183 10	168 50
Lecteurs du Monde	300	315
Nicolas	840	...
Patemelle RD	1855	...
Particip. Parcav	350 50	...
Quadrant	240	...
Rorento N.V.	192	192
St-Gobain-Emballage	3822	3870
Sema Metra	211 50	211
S.E.P.R.	1565	...
S.P.R. act. B.	378	...
Télémécanique Elect.	4600	4140
Ufiner	380	....
Waterman	1500	1300 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/3	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	5 747	5 768	5 450	5 960
Ecu	6 981	6 990	....	....
Allemagne (100 dm)	339 480	339 400	329	349
Belgique (100 F)	16 498	16 488	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	301 170	301 070	291	311
Italie (1000 lires)	4 571	4 565	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 500	88 510	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	10 022	10 052	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 147	3 136	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 980	398 530	387	407
Suède (100 krs)	93 780	93 900	89	97
Norvège (100 k)	87 190	87 200	83	91
Autriche (100 sch)	48 245	48 239	46 700	49 700
Espagne (100 pes)	5 476	5 472	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 873	3 864	3 550	4 350
Canada (1 $ can)	4 938	4 992	4 600	5 100
Japon (100 yens)	4 129	4 158	3 680	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	66000	65750
Or fin (en lingot)	65700	65500
Napoléon (20f)	380	382
Pièce Fr (10 f)	415	....
Pièce Suisse (20 f)	402	402
Pièce Latine (20 f)	371	377
Souverain	494	495
Pièce 20 dollars	2200	2180
Pièce 10 dollars	1190	1200
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2480	2465
Pièce 10 florins	390	393

SICAV (sélection) 26/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1029 16	1004 06
Action	219 46	213 59
Agepargne	768 74	735 64
Ageplacement	7441 84	7441 84
Agepremière	114 94	114 80
AGF Actions ex CP	1111 62	1084 51
AGF 5000	611 19	596 28
AGF ECU	1052 17	1041 75
AGF Foncier	116 72	113 87
AGF Invest Sicav	116 08	113 26
AGF Interfonds	434 37	423 78
AGF Oblig	1121 76	1116 18
AGF Sécurité Sicav	11441 29	11441 29
AGF LMO	646 84	631 08
AMERI-GAN	7325 43	7043 68
Amplitude	640 47	621 82•
Arbitrages Court T.	6463 74	6450 83
Assoc	1085 20	1085 20
Assur Franc	361 24	352 43
Aurecic	1247 88	1211 53
Avenir Alizés	1656 02	1623 55
Avenir CIC	107 15	104 03
Axa Capital	153 39	146 78
Axa Europe	128 22	122 70
Axa Investments	121 52	116 38
Axa NFI	113 74	108 84
Axa Valeurs PER	124 25	118 90
Capimonétaire	5888 66	5882 98
Capioblig	5856 96	5780 28
Capiacc	1177 86	1160 45
Cardeo Pierre	31 10	30 34
Coena	1195 51	1166 35
Comptavalor	3152 22	3147 50•
Convertimmo	388 65	373 70
Coditer	488 71	472 53
Crédit Mutuel Capital	1165 49	1142 64
Dese	1226 76	1196 84
Drouot France	822 95	787 61
Drouot Investiss.	998 23	955 24
Drouot Sécurité	252 73	241 85
Drouot Sélection	148 57	142 17
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecupar	130 56	124 94
Ecureuil Capitalisation	2311 52	2288 63
Ecureuil Invest.	400 34	388 88•
Ecureuil Monepremière	60017 57	60017 57
Ecureuil Monétaire	35402 50	35402 50
Ecureuil Trésorerie	2191 89	2191 89•
Ecureuil Trimestr.	2005 39	1985 53•
Elicash	500205 35	500205 35
Energia	282 29	269 48
Epargic	3225 71	3225 71•
Eparcourt-Sicav	4502 87	4491 64
Epargne Associat.	26176 55	26137 34
Epargne Capital	9625 02	9529 72
Epargne Court Terme	607 92	607 92
Epargne Croissance	1698 23	1652 78
Epargne Industrie	91 14	88 70
Epargne J.	62687 99	62687 99
Epargne Long Terme	191 33	186 21
Epargne Monde	1276 98	1242 80
Epargne Oblig.	202 28	198 85
Epargne Première	13209 97	13111 63
Epargne Quatre	1090 78	1061 59
Epargne-Unie	1281 42	1250 17
Epargne Valeurs	458 32	446 05
Epsilon	1217 53	1205 48
Eufi-Cash Cap.	7585 96	7585 96•
Eufinvest	653 01	633 99•
Eurocic Leaders	1041 03	1010 71
Eurocyn	1175 88	1148 99
Euro Gan.	6851 38	6687 87
Forsicav	12977 12	12977 12•
FRANCE-GAN	9750 28	9375 27
France Garantie	277 93	277 38
France Index Sicav	103 63	100 60
France Investiss.	340 97	332 65
France Obligations	481 19	476 43•
Francic	442 87	429 97
Francic Pierre	112 62	109 34
France-Régions	1206 39	1173 19
Fruct-Associations	31 97	31 97
Fruct-Capi	37 39	36 84
Fructi Court	127646 54	127646 54
Fructidor	235 84	232 35
Fructi-Epargne	31 14	30 38
Fructifrance	830 26	810 01
Fructimmo	29 52	28 80
Fructi-Première	11232 10	11066 11
Fructivar	4898 94	4876 75
Fructoblig	1285 66	1254 30
Gestilion	13287 85	13221 74
Gest.Associations	163 51	159 91
Horizon	1182 73	1148 28
HLM Monétaire	12478 50	12478 50•
Interépar	111227 55	107987 91
Interoblig	12925 39	12428 26
Intersélection Fce	512 90	497 98
Japacic	162 45	157 72
Jeunepargne	281 86	257 99
Laffitte Avenir	221 59	212 56
Laffitte Europe	249 28	239 12
Laffitte Expan.	256 54	246 08
Laffitte France	318 65	303 74
Laffitte Immobil.	232 01	222 55
Laffitte Japon	425 21	407 88
Laffitte Oblig.	137 90	132 28
Laffitte Rendement	189 41	181 69
Laffitte Tokyo	367 62	352 63
Latitude	2030 73	2027 69•
Lauri C T	11339 18	11339 18
Lauri L T	6405 01	6218 48
Lion Association	10892 23	10892 23
Lion Institution	26436 07	26370 14
Lionplus	875 78	858 61
Lion Trésor	2234 59	2212 47
Lion 20 000	23751 67	23751 67
Livret Bourse Inv.	538 19	522 51
Livret Portefeuil.	705 44	684 89•
Méditerranée	192 27	183 99
Mensuel CIC	10150 79	10049 28
Mondial Investissem.	415 39	396 55
Monecic	5635 39	5635 39
Moneden	60794 81	60794 81
Mone.J	65521 61	65521 61
Monévalor	73651 68	73651 68
Mutualist dépôts	12174 28	12149 98•
Mutuelle Unie Sel.	148 31	141 92
Natio Court Terme	254699 00	254699
Natio-Epargne	15872 23	15814 09
Natio-Ep. Ret.	124 66	121 32
Natio Epargne Trésor	7087 21	7073 08
Natio-Immo	1211 27	1178 85
Natio-Inter.	1294 72	1260 07
Natio-Monétaire	22892 71	22892 71
Natio Obligations	514 66	500 89
Natio-Patrimoine	1411 84	1374 05
Natio-Placements	63150 64	63150 64
Natio-Revenu	1024 88	1014 73
Natio Sécurité	11779	11779
Natio-Valeurs	844 59	821 99
Nippon-Gan	6265 08	6014 51
Nord Sud Dévelop.	1385 40	1382 63
Obli-Associations	137 46	136 10
Oblicic-Mondial	2441 18	2405 10
Oblicic-Régions	1076 10	1060 20
Oblig. tres caté.	162 08	159 68
Oblifion	1230 89	1218 70
Oblisécurité Sicav	11559 25	11559 25•
Optimat	32569 08	31810 76
Oraction	1004 65	980 15
Orvalor	6321 84	6093 34
Paribas Capitalisation	1339 77	1319 97
Paribas Epargne	19713 86	18676 51
Paribas Opportunités	128 33	123 10
Paribas Patrimoine	565 67	542 61
Paribas Revenus	94 28	93 35
Patrimoine Retraite	201 77	197 81
Pervalor	616 43	598 48
Phénix Placement	298 39	289 70
Phénix Sécurité	10546 52	10546 52
Placement A	1298 20	1270 78•
Placement J	6489 26	6476 31•
Placement M	59738 85	59619 61•
Placement Nord	973 50	954 41•
Planète	1092 01	1066 38
Plénitude	125 37	122 01•
Poste Gestion	58861 87	58861 87•
Première Oblig.	11300 62	11289 33•
Prévoy. Ecureuil	112 14	111 03•
Priv'Associations	26458 70	26458 70
Proficus	1060 43	1034 57
Quartz	128 28	125 15
Réalvalor	918 98	890 27
Rentacic	160 38	158 01
Revenus Trimestr.	5327 59	5274 84
Revenu-Vert	1150 46	1133 46
St Honoré Bio-Alim.	919 14	877 46
St Honoré Bons du Tr.	10087 11	10087 11
St Honoré Global	239 87	228 99
St Honoré Invest.	740 47	706 89
St Honoré Mat Plac.	194 73	185 90
St Honoré Pacifique	591 08	564 28
St Honoré PME	513 74	490 44
St Honoré Real	13462 23	13408 60
St Honoré Services	500 97	481 70
Sécuric	1577 18	1577 18
Sécuri-Gan	12654 83	12308 66
Sécuritaux	1255 48	1255 48
Sicasden	709 68	689 19
Sicav Associations	1669 29	1685 79•
S.F.I. fr. et etr.	670 53	651
Sicav 5.000	420 81	409 56
S.I. Est	1436 98	1375 10
Silvafrance	657 01	639 43
Silvam	432 80	421 22
Silvarente	219 20	214 90
Silvaner	444 74	432 84
S.N.I.	1198 45	1163 54
Sogéparque	322 11	310 47
Sogévar	1080 85	1031 85
Sogister	1317 36	1257 62
Soleil Investissements	568 54	546 67
Solstice	2118 83	2113 55•
Stratège Action	821 96	790 35
Stratège Rendement	1284 77	1244 33
Technocic	1090 49	1058 73
Techno-Gan	5950 80	5721 92
Thésora	592 47	586 60
Transplus	143 07	138 91
Trésor Plus	1162 30	1150 79
Trésor Réel	12906 95	12906 95
Trésoricic	116056 09	116056 09
Trilion	5110 51	5059 91
U.A.P.Investiss.	455 89	439 22
U.A.P. Act. F.	570 57	549 95
U.A.P. Act. Sél.	635 08	612 13
U.A.P. Aedif.	632 61	609 74
U.A.P. Altal	212 11	204 44
U.A.P. Alto	172 58	166 32
UAP Moyen Terme	124 96	120 44
UAP Prem. Catég.	11036 24	10892 27
Uni-Associations	121 15	121 15
Uni-Foncier	1311 22	1279 24
Unifrance	555 57	542 02
Uni-Garantie	1305 46	1282 38
Uni Régions	1409	1374 63
Unirente	2572 34	2509 60
Univer	214 76	214 76
Univers Actions	1262 66	1231 86
Univers-Obligations	1733 08	1690 81
Valorg	1865	1863 14
Valrea	47974 31	47950 33
Vauban	26009 72	25983 71

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5486

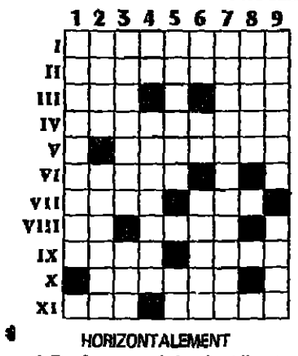

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qui cherchent l'occasion. – II. Le bon moment pour celui qui veut faire un tableau. – III. Est moins facile à prendre quand elle est grosse. Place. – IV. En France, il n'a pas de vice. – V. Oui en a plus qu'assez. – VI. Un enfant bien familier. – VII. Pas admis. Comme la bouche quand on est assis. – VIII. En France. Un grand bahut. – IX. Ile. Donne de la force. – X. Peut être tout défait quand il y a eu une bombe. – XI. Où il n'y a rien à enlever. Fait le poids.

VERTICALEMENT

1. Partie du corps. – 2. S'exprimer comme un duc. Pas prise. – 3. Dénote une certaine présance d'esprit. A une réaction bien humaine. – 4. Adverbe. Tamisées. – 5. Souvent trouvé dans un trou. Symbole. – 6. Nots. Participe. Café où il n'y a pas la crème. – 7. D'une civilisation ancienne. – 8. Crochet pour manier les tissus. – 9. Nom d'un chien. Foyer qui peut être plein de charme.

Solution du problème n° 5485

Horizontalement

I. Crachoir. – II. Haleine. – III. Ici. Net. – IV. Cible. Ace. – V. Anière. – VI. Né. Chai. – VII. Escaliers. – VIII. Item. Dé. – IX. Ill. Voler. – X. Eu. Menu. – XI. Sécession.

Verticalement

1. Chicaneries. – 2. Racines. Lue. – 3. Alibi. Cil. – 4. Ce. Légat. Me. – 5. Hiver. Levés. – 6. On. Ecimons. – 7. Iéna. Hé. Lui. – 8. Echarde. – 9. Eté. Iseran.

GUY BROUTY

CORRESPONDANCE

Les manifestations devant la librairie la Vieille Taupe

Une lettre de M. Pierre Guillaume

Nous avons reçu de M. Pierre Guillaume, directeur de la librairie la Vieille Taupe, la lettre suivante, en réponse à notre article du 14 février.

Dans *le Monde* du jeudi 14 février 1991, page 38, Patrick Kéchichian rendait compte de la manifestation hebdomadaire organisée depuis trois mois par un «comité anti-négationniste» regroupant des élèves de l'Ecole normale supérieure. Il écrivait : *« La vitrine, qui s'ornait, il y a quelques semaines encore, d'un grand portrait de Saddam Hussein, et d'un drapeau irakien, présente notamment la production courante des auteurs négationnistes : Paul Rassinier, Robert Faurisson, Serge Thion, etc. »* Il conclut son article par une anecdote, sorte de *paracha* (parabole) destinée à révéler au public notre «vraie nature» que la Vieille Taupe tenterait de «dissimuler», mais que M. Kéchichian aurait percée à jour.

Comme il n'y a jamais eu le moindre drapeau irakien ni de portrait de Saddam Hussein dans la vitrine de ma librairie (en dehors de sa photo sur la couverture du livre de Pierre Salinger et Eric Laurent – format 711 cm –) et que le journaliste a été sur ce point abusé, j'ai d'abord cru que l'anecdote pédagogique constituait une information «du même tonneau». Mais un client est venu me dire qu'il pensait être à l'origine du fait rapporté. Il avait effectivement déclaré ce jour-là, au terme d'un échange sur la guerre du Golfe : *« tu es content, tu l'as maintenant ta busherie cachère »* (ta guerre sanglante menée par Bush, avec l'approbation de l'*establishment* juif). Dans ce contexte, cette phrase, dont je ne suis pas responsable, ne me choque pas.

La Vieille Taupe est aux antipodes des conceptions racistes et récuse toute forme d'antisémitisme, mais elle poursuivra sa critique du judaïsme et continuera à s'exprimer librement, y compris sur l'*establishment* actuel du judaïsme et les organisations qui prétendent représenter les Juifs. Si M. Kéchichian avait pris la peine d'entrer dans la librairie et de s'informer auprès de nous, et pas seulement auprès des initiateurs de la manifestation, il aurait découvert que de nombreux Juifs ont toujours concouru aux activités de la Vieille Taupe et qu'au moment même de la manifestation trois universitaires juifs venus nous manifester leur soutien se trouvaient à l'intérieur de la boutique assiégée. J'ajoute que la manifestation à laquelle M. Kéchichian a assisté a été la dernière à être silencieuse et pacifique. Au terme des manifestations suivantes, la vitrine et la porte vitrée ont été brisées, les pneus de ma voiture crevés, des clients molestés, etc.

[Deux témoins nous ont affirmé sur l'honneur avoir vu le portrait de Saddam Hussein, sinon directement dans la vitrine de la librairie, du moins à l'intérieur du magasin au début du mois de novembre. Ils n'ont pu en revanche nous assurer que le drapeau qui se trouvait également là était bien aux couleurs de l'Irak. Nous avons entendu les propos antisémites rapportés : « Retourne dans ta boucherie cashère. » Ces paroles ne suivaient aucun « échange » sur la guerre du Golfe, mais accompagnaient une allusion au « Shoah business ». Le jeu sur les sonorités auquel se livre l'auteur de cette lettre ne fait bien évidemment que confirmer la « vraie nature » des sentiments que les amis de la Vieille Taupe nourrissent à l'égard de l'« establishment juif ». P. K.]

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 MARS

«Les dessins de Victor Hugo», 10 heures, caisse de la maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (L'Art et la manière).

«Exposition Camille Claudel», *10 h 30, entrée du Musée Rodin.*

«L'architecture nouvelle à Montparnasse. Du siège du journal *le Monde* à la place de Catalogne de Bofill», *14 h 30, métro* Falguière (P.-Y. Jaslet).

«*La sculpture, de Pradier à Carpeaux*», 10 h 45, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités.

«Camille Claudel», 15 heures, *Musée Rodin, 77, rue de Varenne* (G. Marbeau-Caneri).

«L'hôtel Carnavalet : histoire et architecture», 12 h 45, 23, rue de *Sévigné (Musée Carnavalet).*

«*Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps*», 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris Autrefois).

«Paris et ses dômes : Saint-Joseph-des-Carmes», *14 h 30, 70, rue* de Vaugirard (Monuments historiques).

«Le langage des fleurs dans le *décor chinois*», *14 h 30, hall du* Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

«Cités d'artistes autour de Pigalle», 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

«Montmartre, sa vigne, son moulin *et la vie de bohème*», *14 h 30, en* haut du funiculaire, devant le restaurant panoramique (Connaissance de Paris).

«Hôtels célèbres du Marais», *14 h 30, métro* Saint-Paul le Marais (Lutèce-Visites).

«La peinture du dix-huitième siècle français, de Watteau à Fragonard, au Musée du Louvre», 14 h 30, devant *les grilles du Conseil d'Etat, place du* Palais-Royal (Arts et Caetera).

«Un jardin du septième art : la clinique Saint-Jean-de-Dieu» (inscriptions au : 43-27-01-76), 14 h 30, 19, rue Oudinot (S. Rojon-Kern).

«Le Marais. Hôtels et jardins. Place *des Vosges*», *14 h 30, métro* Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Art et Histoire).

«Le Palais de justice en activité», 14 h 30, 4, boulevard du Palais (M. Pohyer).

«Cités d'artistes et jardins secrets *de Montmartre*», *14 h 30, métro* Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Le château de la Reine Blanche, l'hôtel de Julienne et l'hôtel Scipion», 15 heures, 17, rue des Gobelins (D. Bouchard).

«Atelier et appartement de Delacroix», 15 heures, 6, place Furstenberg (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, *14 h 30 : «Vers l'Eglise universelle : Saint-Pierre à Rome»*, par C. Marquant (Clio, les Amis de l'Histoire).

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : «Le dogme possible d'un christianisme réunifié», avec Mme Morrannier (Usfipes).

Sorbonne (amphi Quinet), *46, rue* Saint-Jacques, 17 heures : «Le piano et sa pédagogie selon Franz Liszt», par Anne Stella Schic (Faculté de musique et de musicologie).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (salle 13 A), 18 heures : «Initiation aux sciences de la terre : les volcans et les phénomènes volcaniques».

12, place du Panthéon (salle des Conseils), 18 heures : «Le plaidoyer de la nouvelle Europe», avec MM. Barrat et W. de Lobokowicz (Université Paris-II).

CARNET DU Monde

Naissances

– Isabelle et Stéphane BROTONS,
Adrienne et Ariane,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurore,

le 18 mars 1991.

« Il y a tant d'aurores qui n'ont pas encore lui. »

30, rue Alexandre-Dumas.
91600 Savigny-sur-Orge.

– *« Un enfant vient de naître, l'ombre d'un oiseau pèse plus lourd que lui sur la terre géante. »*
Paul Eluard.

Clara

est née le 14 mars 1991.

Dominique, André et Constance
VUCHER,

45, boulevard Fenouil,
13016 Marseille.

– Le baron et la baronne
Eric de ROTHSCHILD
sont heureux de faire part de la naissance de leur troisième enfant

Pietro, Noé, Gennaro,

le 21 mars 1991, à Neuilly-sur-Seine.

7, avenue Marigny,
75008 Paris.

Décès

– Nicole Bouyala,
sa femme,
Régis et Pascale,
Philippe et Isabelle,
Brigitte et Sinan,
Christophe,
ses enfants,
Antoine, Marie, Mathieu, Julia et Jeanne,
ses petits-enfants,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques BOUYALA.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mars 1991, à Saint-Quentin-la-Poterie (Gard).

Le Moulin-Neuf,
30700 Saint-Quentin-la-Poterie.

– Mme René Brun,
sa mère,
Les docteurs Marc Brun et Catherine Brun-Baulieu,
son frère et sa belle-sœur,
Philippe et Mathilde,
ses neveu et nièce,
Ainsi que les familles Roberti, Prodhomme, Brandon et Lambot,
ont la douleur de faire part du décès,
survenu au manoir de Chailloué, à Chailloué (Orne), le 17 mars 1991, de

Richard BRUN,
ingénieur agronome.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Saint-Christophe-le-Jajolet.

– La mission archéologique française de Ras Shamra (Syrie),
L'équipe UPR 309 - CNRS « Chypre et le Levant »,
F. Audouze, P. Bordreuil, O. Callot, A. Caubet, J.-L. de Cenival, H. de Contenson, V. Cook, E. et J. Lagarce, Th. Mouloup, D. Pardee, M. You,
ses collègues et amis,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 18 mars 1991, à l'âge de soixante ans, de

Jacques-Claude COURTOIS,
archéologue,
chercheur au CNRS.

Pionnier des études sur l'âge du bronze dans les Alpes, il fouilla le tumulus de Chabestan et l'habitat de Sainte-Colombe. Secrétaire pour la France du corpus international des *Prähistorische Bronzefünde*, il cosigna *les Epingles du sud-est de la France*. Spécialiste de la métallurgie antique du Levant, il seconda C. Schaeffer dans la fouille de Ras Shamra en Syrie et d'Enkomi à Chypre. Parmi ses nombreux travaux : *le Sanctuaire du dieu au lingot d'Enkomi, Corpus de la céramique de Ras Shamra.* L'éventail de ses publications lui vaut une réputation internationale.

– M. Jakobowski
a la douleur de faire part du décès de sa fille

Fanny JAKOBOWSKI,
professeur d'anglais,

survenu le 25 mars 1991, dans sa quarante-septième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 mars, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nicole, Luc Leescu
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Denise LEESCU,

survenu le 24 mars 1991, à Bruxelles, à l'âge de soixante-dix-huit ans, munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de toute la famille.

– *La direction*
Et le personnel
de la société VERILOG
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Christine MARÉCHAL,
responsable affaires
pour la région parisienne,

survenu le 22 mars 1991.

VERILOG,
150, rue N.-Vauquelin,
31081 *Toulouse Cedex.*
52, avenue Aristide-Briand,
92220 Bagneux.

– Jean PETITHORY,
ancien élève de l'Ecole normale,
ancien adjoint d'administration
et de gestion au directeur délégué
pour filiales et divisions,
à la SNECMA,
président de l'association AGIR,
membre fondateur de la Flamboyance,

nous a quittés le 15 mars 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 18 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paul Guimard,
sa belle-fille,
Marie-Lucie et Didier Keisser
et leurs fils,
Anne-Marie Guimard,
Pierre et Dahbia Guimard
et leurs filles,
François et Martine Guimard
et leurs fils,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Angers le 21 mars 1991, *dans sa quatre-vingt-quatorzième année,* de

Madeleine QUIGNON-GUIMARD.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 23 mars, à Angers.

8, boulevard Foch,
49100 Angers.

– Mme Eric Schlotterer,
Elisabeth, Françoise, Chantal,
ses filles,
Manuela,
sa petite-fille,
Le général et Mme Jean Schlotterer,
ses parents,
Mme Gérard Pattyn,
sa belle-mère,
Les docteurs Patrick et Monique Schlotterer
et leurs enfants,
Mme Andrée-Jeanne Schlotterer,
M. et Mme Jean-Marc Rolland
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Deffontaines
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Pattyn
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Colette
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Eric SCHLOTTERER,

survenu le 23 mars 1991, dans sa cinquante-cinquième année.

Le service œcuménique sera célébré le vendredi 29 mars, à 8 h 30, au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

31, avenue Duquesne,
75007 Paris.

« Ce n'est pas sa mort qu'elle craignait, mais son ignorance, sa passion, sa haine, l'attachement à sa personne. »

Mme THÂN-TRONG PHUOC

s'est éteinte le 25 mars 1991, à 20 heures, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Rockville (E.-U.).

Morte en exil pour avoir cru à la Générosité des hommes et avoir combattu en citoyenne pour la Dignité et la Liberté des Vivants, elle a vécu en bouddhiste, dans le Respect des consciences et des renaissances de chaque être.

Que le corps médical, les services sociaux et les populations de Provo, d'Alexandria, de Rockville, trouvent ici l'expression de ses remerciements, et ceux de sa *famille, pour* les soins prodigués à son égard, l'hospitalité reçue.

Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 13 nissan 5749.

Charles SOUSSAN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient, en ce *jour anniversaire,* une pensée affectueuse pour lui.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-68-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communications diverses	95 F
Thèses étudiants	50 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Maximum 10 lignes.

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

Nos abonnés et nos actionnaires bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde » sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

LES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A PARIS

• CULTE CATHOLIQUE

CATHÉDRALE NOTRE-DAME
6, place du Parvis-Notre-Dame (4e)

Jeudi 28 mars. – 18 h 30 : Cène du Seigneur (la cathédrale sera ouverte jusqu'à minuit).

Vendredi 29 mars. – 15 heures : chemin de Croix ; 18 h 30 : office de la Passion.

Samedi 30 mars. – 21 heures : vigile pascale.

Dimanche 31 mars. – *10 heures :* messe solennelle ; 8 heures, 8 h 45, 11 h 15 et 12 h 30 : messes ; 16 heures : vêpres ; 18 h 30 : messe célébrée par Mgr Vingt-Trois, évêque auxiliaire de Paris.

ÉGLISE SAINT-GERVAIS
place Saint-Gervais (4e)

Jeudi 28 mars. – 18 heures : messe solennelle ; de 20 heures à 24 heures ; *nuit d'adoration.*

Vendredi 29 mars. – *7 heures :* office du matin ; 12 h 30 : vénération de la Croix ; 18 heures : célébration de la Passion.

Samedi 30 mars. – 21 heures : vigiles pascales.

Dimanche 31 mars. – *8 heures :* laudes ; 11 heures : messe solennelle.

ÉGLISE DE LA MADELEINE
place de la Madeleine (8e)

Jeudi 28 mars. – 12 h 15 : messe ; 18 h 30 : messe de la Cène du Seigneur (chant grégorien, *œuvres de Ingenari,* Mozart, Constantini, Bruckner), suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à 22 heures.

Vendredi 29 mars. – 12 h 15 et 15 heures (à 15 heures *en plusieurs langues*) : chemin de croix ; 18 h 30 : célébration de la Passion (œuvres de Gounod, *Anerio, Vivaldi, Palestrina,* Mozart, etc.)

Samedi 30 mars. – 21 heures : vigile pascale et messe (œuvres de Le Capon, Haendel).

Dimanche 31 mars. – 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30, 18 heures : messes ; 11 heures : grand-messe concélébrée (avec chœurs et orgues).

Lundi 1er avril. – 9 heures, 11 heures, 12 h 15 et 18 heures : messes.

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN
3, place Saint-Thomas-d'Aquin (7e)

Jeudi 28 mars. – 17 heures : messe ; 19 heures : office (à la messe et à l'office, flûtes à bec, orgue et chorale de *Saint-Thomas-d'Aquin).*

Vendredi 29 mars. – 19 heures : office (L. Pottier, flûtes à bec et A. Bedois, orgue).

Samedi 30 mars. – 21 h 30 : vigile pascale : (M. Lecluse, trompette ; A. Bedois, orgue).

Dimanche 31 mars. – 11 heures et 18 h 30 : messes (C. Barrier, baryton ; M. Lecluse, trompette ; A. Bedois, orgue).

PAROISSE SAINT-EUGÈNE
4 bis, rue Sainte-Cécile (9e)

Jeudi 28 mars. – 17 h 45 : commémoration de la Cène du Seigneur (rite Paul VI) ; *19 heures :* messe vespérale (rite saint Pie V) ; *21 heures : Ténèbres du* vendredi saint.

Vendredi 29 mars. – 12 h 15 : chemin de croix paroissial ; 15 heures : chemin de croix solennel ; 18 h 30 : messe des Présanctifiés (rite saint Pie V) ; 20 h 30 : Ténèbres du samedi saint.

Samedi 30 mars. – 21 heures : veillée pascale (rite saint Pie V).

Dimanche 31 mars. – 10 heures : messe paroissiale solennelle ; *11 h 15 :* messe solennelle (*rite saint Pie V – propre grégorien*) ; 17 h 30 : vêpres, suivies du salut au saint-sacrement ;18 h 30 : messe (*rite saint Pie V, dialoguée avec* orgue).

Lundi 1er avril. – ouverture de l'église à 17 heures.

ÉGLISE DE LA SAINTE TRINITÉ
place d'Estienne-d'Orves (9e)

Jeudi 28 mars. – 12 h 10 : messe ; 19 heures : *messe (avec la chorale de la* Trinité, O. Messiaen aux grandes orgues), suivie de l'adoration du saint-sacrement (jusqu'à *24 heures* à la crypte).

Vendredi 29 mars. – 12 h 10 : célébration de la Passion du Seigneur ; *15 heures : chemin de croix ;* 19 heures : *célébration de la Passion du Seigneur* (avec la chorale de la Trinité).

Samedi 30 mars. – 21 h 15 : improvisation d'Olivier Messiaen aux grandes orgues ; 21 h 30 : vigile pascale et messe de la Résurrection (avec la Chorale de la Trinité, aux grandes orgues : O. Messiaen).

Dimanche 31 mars. – 8 heures : *messe ; 10 heures : messe, avec chants* grégoriens (aux grandes orgues : O. Messiaen) ; 11 h 30 : messe solennelle (avec la chorale de la Trinité et O. Messiaen *aux grandes orgues*) ; *18 heures : salut* du saint-sacrement et chapelet médité ; 19 heures : messe.

Lundi 1er avril. – 8 heures, 10 heures, 12 h 10 et 18 h 30 : messes (l'église sera fermée de 12 h 45 à 18 heures) ; 18 heures : chapelet.

CHAPELLE SAINTE-RITA
65, boulevard de Clichy (9e)

Jeudi 28 mars. – *18 heures :* messe, suivie de l'adoration du Saint-Sacrement (jusqu'à 20 heures).

Vendredi 29 mars. – 15 heures : chemin de Croix ; *18 heures : office de la Passion* et communion.

Samedi 30 mars. – 18 heures : vigile pascale et messe de la Résurrection.

Dimanche 31 mars. – 9 h 30, *11 heures* et 18 heures : messes.

Lundi 1er avril. – 11 heures et 18 heures : messes.

PAROISSE SAINT-VINCENT DE PAUL
place Franz-Liszt (10e)

Jeudi 28 mars. – *19 heures : messe en* mémoire de la Cène ; 20 h 30 : nuit d'adoration eucharistique (jusqu'à 8 h 30 vendredi).

Vendredi 29 mars. – *15 heures : chemin* de Croix ; 16 h 30 : chemin de Croix avec les aumôneries de jeunes ; 19 heures : *célébration de la Passion.*

Samedi 30 mars. – 21 heures : vigile pascale.

Dimanche 31 mars. – 8 heures, 9 h 30 : *chants grégoriens ; 11 heures et 18 h 30 :* messes.

Lundi 1er avril. – 7 h 45 et 9 h 30 : messes.

BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR
25, rue du Chevalier-de-la-Barre (18e)

Jeudi 28 mars. – *10 h 30 :* office des Ténèbres ; 19 heures : messe solennelle concélébrée ; 21 h 45 : veillée au reposoir (la basilique est fermée à minuit, mais l'adoration continue).

Vendredi 29 mars. – 10 h 30 : office des Ténèbres ; 12 h 30 : chemin de croix sur *les pentes de la butte* Montmartre, avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rassemblement square Willette) ; *15 heures : les sept dernières paroles du* Christ en croix (méditations, motets polyphoniques, chorals anciens et modernes) ; *19 heures : célébration de la passion du* Seigneur.

Samedi 30 mars. – 10 h 30 : office des Ténèbres ; 16 heures : vêpres ; 21 heures : veillée pascale.

Dimanche 31 mars. – 11 heures : messe solennelle (accueil aux étrangers, chants grégoriens) ; 16 heures : vêpres solennelles ; 18 heures : *messe chantée.*

Lundi 1er avril. – 11 heures et 18 heures : messes chantées ; 16 heures : vêpres.

• CULTE PROTESTANT

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PARIS-LUXEMBOURG
58, rue Madame (6e)

Vendredi 29 mars. – *21 heures :* culte avec Sainte Cène.

Dimanche 31 mars. – 10 h 30 : culte avec Sainte Cène.

ÉGLISE RÉFORMÉE *DU SAINT-ESPRIT*
5, rue Roquépine (8e)

Jeudi 28 mars. – 18 heures : récital d'orgue par K. Lueders (œuvres de Bach et Reger) ; *18 h 30 :* culte liturgique (*chœurs sous la direction de D. Fauxarque*), Sainte Cène.

Vendredi 29 mars. – 12 h 30, 15 h 30 : *culte avec Sainte Cène.*

Dimanche 31 mars. – *10 h 30 :* culte avec Sainte Cène.

• CULTE ANGLICAN

ÉGLISE ANGLICANE *SAINT-GEORGES*
7, rue Auguste-Vacquerie (16e)

Jeudi 28 mars. – 19 h 30 : messe solennelle de la Cène.

Vendredi 29 mars. – *19 h 30 : célébration* de la Passion.

Samedi 30 mars. – 22 heures : vigile pascale (messe en sol de Schubert).

Dimanche 31 mars. – 8 h 30 : messe ; 10 h 30 : messe solennelle ; 15 heures : *messe malgache.*

• ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNNE

PAROISSE DES BILLETTES
24, *rue des Archives* (4e)

Jeudi 28 mars. – 19 heures. Vendredi 29 mars. – 19 heures (sans communion). Samedi 30 mars. – 21 heures. Dimanche *31 mars.* – 10 h 30.

PAROISSE SAINT-MARCEL
24, rue Pierre-Nicole (5e)

Jeudi 28 mars. – *19 heures.* Vendredi 29 mars. – 10 h 30. Dimanche *31 mars.* – 10 h 30.

PAROISSE SAINT-JEAN
147, rue de Grenelle (7e)
Vendredi 29 mars. – 20 h 30. Dimanche 31 mars. – *10 h 30.*

PAROISSE DE LA REDEMPTION
16, rue Chauchat (9e)
Jeudi 28 mars. – 19 heures. Vendredi 29 mars. – 10 h 30. Dimanche 31. – 10 h 30.

PAROISSE DE BON-SECOURS
20, rue Titon (11e)
Vendredi 29 mars. – *10 h 15.* Dimanche 31 mars. – 10 h 15.

PAROISSE DE LA TRINITÉ
172, boulevard Vincent-Auriol (13e)
Vendredi 29 mars. – 20 h 30. Dimanche 31. – 9 heures.

هكذا من الإصل

هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 28 mars 1991
Amélioration pour le Nord, mais précipitations dans le Midi

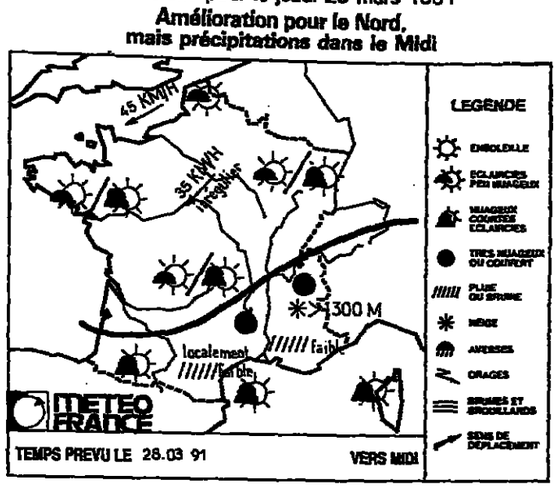

SITUATION LE 27 MARS 1991 A 0 HEURE TU

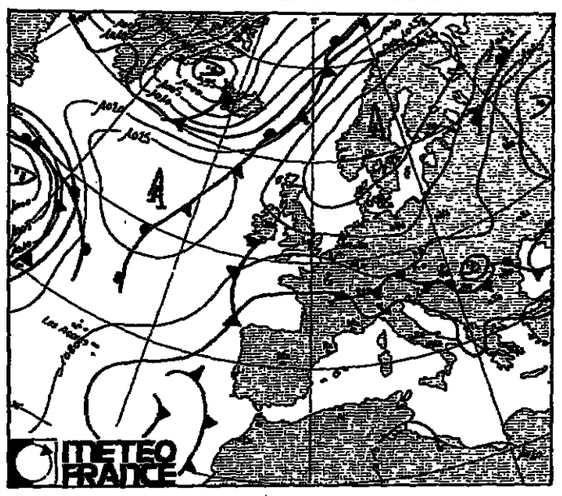

En France, les hautes pressions, qui persisteront de vendredi à dimanche, seront synonymes de grisaille matinale, *mais des éclaircies se développeront en cours de journée. Dimanche, une perturbation s'approchera de notre pays par le nord-ouest.*

Vendredi 29 mars : grisaille, puis éclaircies.

En France, brumes, brouillards ou nuages bas régneront *le matin. Des* éclaircies se développeront ensuite. Elles seront particulièrement belles sur la moitié nord de la France ainsi que dans le Sud-Est. En revanche, dans le *Sud-Ouest et le Massif Central, elles* apparaîtront plus tardivement, et la grisaille persistera même par endroits. Des Vosges aux Alpes et à la Corse, les passages nuageux pourraient donner *quelques gouttes de pluie.*

Les températures minimales s'étageront généralement entre – 1 et *5 degrés. Elles s'élèveront* jusqu'à 8 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront le *plus souvent* comprises entre 10 et 14 degrés, atteignant 18 degrés dans le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 1991 A 12 HEURES TU

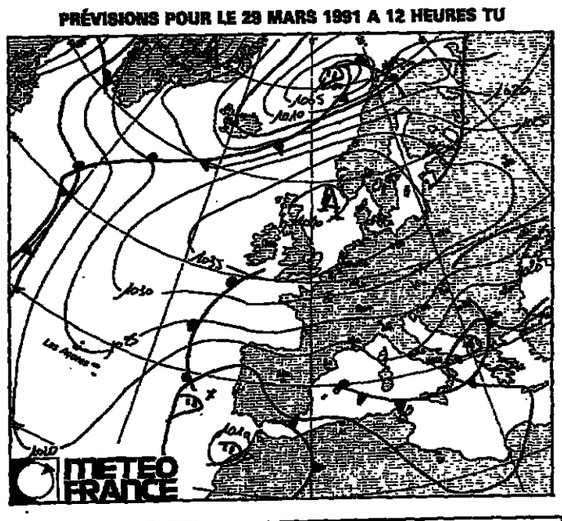

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-03-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-03-1991 à 18 heures TU et le 27-03-1991 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	16	8	C	TOULOUSE	14	8	C	LUXEMBOURG	7	2	C
BIARRITZ	12	7	N	TOURS	13	6	C	MADRID	11	7	C
BORDEAUX	13	8	C	POINTE-A-PITRE	30	21	D	MARRAKECH	17	11	D
BOURGES	15	7	C					MEXICO	–	–	–
BREST	8	1	C					MILAN	–	–	–
CAEN	12	7	C					MONTRÉAL	7	– 1	N
CHERBOURG	9	7	C					MOSCOU	1	– 2	*
CLERMONT-FER	17	6	P					NAIROBI	–	–	–
GRENOBLE S-MH	17	7	C					NEW-DELHI	38	18	D
LILLE	10	2	D					NEW-YORK	12	5	C
LIMOGES	13	5	C					OSLO	12	0	D
LYON	13	5	P					PALMA-DE-MAJ.	15	10	P
MARSEILLE-MIR	14	7	D					PÉKIN	1	– 1	C
NANCY	7	4	C					RIO-DE-JANEIRO	26	25	C
NANTES	12	8	C					ROME	13	11	N
NICE	17	9	N					HONGKONG	27	24	D
PARIS-MONTS	11	6	C					SINGAPOUR	33	25	N
PAU	12	7	C					STOCKHOLM	5	– 2	C
PERPIGNAN	12	8	C					SYDNEY	–	–	–
RENNES	11	8	C					TOKYO	19	8	P
ST-ETIENNE	15	6	P					TUNIS	21	12	N
STRASBOURG	7	4	C					VARSOVIE	7	– 2	D
								VENISE	14	7	D
								VIENNE	6	2	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » : □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 27 mars

TF 1

20.55 Variétés : Sacrée soirée.
22.50 Magazine : Le Droit de savoir. *La catastrophe aérienne d'Habsheim ;* Confrontation : le commissaire politique français face aux prisonniers des camps vietnamiens ; L'inspecteur vérificateur des impôts dénonce le fisc.
23.45 Au trot.
23.50 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Côté cœur (rediff.).

A 2

20.45 Téléfilm : Un été alsacien. ▶ *La guerre vue par un gamin.*
22.10 Documentaire : Les Aventures de la liberté. 3. Les illusions perdues. *L'engagement communiste.*
23.10 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Prolongations. « Spécial sports mécaniques ».
2.00 Magnétosports. Basket : Limoges-Salonique (90 mn).

FR 3

20.35 Magazine : La Marche du siècle. La bombe inégalitaire : le capitalisme pour seule morale ? Invités : Alain Cotta *(le Capitalisme dans tous ses états)*, Raymond Barre, Jean Kaspar (CFDT), Alvin Toffler, Alain Touraine, sociologues.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Afghanistan : la Nostalgie des centaures ; Espagne : les Tambours de Calanda ; France : la Femme plastique.
23.35 Magazine : Minuit en France. Jeanne Colombel ou la vie au présent.
0.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : L'Émissaire. □ Film américain de Jan Scholtz (1988). Avec Terry Norton, Ted Laplat, Robert Vaughn.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Prof d'enfer pour un été. ■ Film américain de Carl Reiner (1987). Avec Mark Harmon, Kirsbe Alley, Robin Thomas.
0.15 Cinéma : Et la lumière fut. ■■ Film franco-germano-italien d'Otar Iosseliani (1989). Avec Saly Badji, Sigalon Sagna, Binta Cisse (v.o.).
1.55 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.

LA 5

20.45 Histoires vraies. Les Hordes, feuilleton de Jean-Claude Missien, avec François Dunoyer (4e épisode). *Plus de blé, plus de viande, plus d'agrumes. L'heure des déboires économiques a sonné.*
22.15 Débat : La violence à la télévision. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les Animaux du soleil (rediff.).

M6

20.35 Téléfilm : La Filière brésilienne. *Une organisation vole des bébés. Simon Templar mène l'enquête.*
22.15 Série : Equalizer.
23.05 Documentaire : 80 minutes. L'Affaire David Hozansky.
0.00 Six minutes d'informations.
0.06 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Les Œufs à la coque de Richard Leacock.
22.35 Cinéma : Omar Gatlato. ■■ *Film algérien de Merzak Allouache (1976).*
0.00 Court métrage : La Vago.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. *Je poncrue, donc je suis.*
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Histoires fantastiques, d'après Edgar Allan Poe.
22.40 Les Nuits magnétiques. Trente-neuf ans derrière les barreaux : aventure d'un honnête perceur de coffres-forts.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Aux sources du rap.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Musique anodine, Regata veneziana, La gita in gondola, L'invito, La passagiata, Ouf ! le petit pois..., La danza, L'orgia, Les amants de Séville, A Grenade, Serenata, L'ultimo ricordo, I marinari, I gondolieri, de Rossini, par Anne-Sophie Schmidt, soprano, Hélène Perraguin, Sylvie Sullé, mezzo-sopranos, Jean-Luc Viala, ténor, Olivier Lelouette, baryton, Vincent Le Texier, basse, Christian Ivaldi, piano.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club en direct du Latitudes-Saint-Germain à Paris : le Quartette du batteur Roy Haynes, avec Craig Handy, saxophone, David Kikoski, piano et James Genus, contrebasse.

Jeudi 28 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest (rediff.).
15.25 Série : Tribunal (rediff.).
15.55 Série : Douce France (rediff.).
16.20 Club Dorothée.
17.25 Série : Chips (rediff.).
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête show.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.55 Série : Un privé au soleil.
22.25 Magazine : Ex Libris. La Revanche de Madame Bovary. Invités : Claude Chabrol *(Madame Bovary)*, avec J.-F. Balmer et I. Huppert, au cinéma le 3 avril, *Autour d'Emma*, avec Pierre-Marc de Biasi, Michel Butor *(Improvisations sur Flaubert)*, Jacques Chessex *(Flaubert ou le désert en abîme)*, Michaël Chabon *(Avenue de l'Océan)*, André Labarrère *(l'Ecriture des stars)*, Danièle Sallenave *(le Don des morts)*.
23.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Feuilleton : Générations.
14.25 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
16.05 Feuilleton : Le Tourbillon des jours.
17.05 Magazine : Giga.
18.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.30 Série : Alf (rediff.).
19.05 Série : Mac Gyver (rediff.).
20.00 Journal et Météo.
20.40 INC.
20.45 Magazine : Envoyé spécial. ▶ Prison de femmes, de Véronique Taveau ; Médecin de banlieue, d'Alain Labouze et Pascal Pons ; Juifs d'Amazonie, de Henrique Goldman et Corinne Contour ; Les chercheurs d'or, de J.-J. Dufour et J. Gérard.
22.05 Cinéma : Hardcore. ■■ Film américain de Paul Schrader (1978). Avec George C. Scott, Peter Boyle, Season Hubley.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Soirée spéciale : Les Nuits du ramadan.

FR 3

13.35 Série : Chers Détectives (rediff.).
14.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Frédérique Bredin, député et maire de Fécamp.
15.05 Magazine : Océaniques. *Opéra, de Claire Newman (rediff.).*
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Amuse 3.
18.10 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : Buffet froid. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1979). Avec Gérard Depardieu, Bernard Blier, Jean Carmet.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Ce soir ou jamais.
0.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Dernière sortie pour Brooklyn. ■ Film germano-américain d'Uli Edel (1988). Avec Stephan Lang, Jennifer Jason Leigh, Burt Young.
15.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Cinéma : Meurtres en sous-sol. □ Film américain de Dean Crow (1987).
17.30 Canalimmo.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : La Merveilleuse Anglaise. ■ Film britannique de Ken Annakin (1962). Avec Julie Christie, James Robertson Justice, Stanley Baxter.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Octopussy. ■ *Film britannique de John Glen (1983).* Avec Roger Moore, Maud Adams, Louis Jourdan (v.o.).
0.15 Cinéma : La Lampe. ■ Film américain de Tom Daley (1986).

LA 5

13.30 Série : Arabesque.
14.25 Série : Le Renard.
15.30 Tiercé à Saint-Cloud.
15.50 Série : Soko, brigade des stups.
16.45 Youpi ! l'école est finie.
18.30 Série : Happy Days.
19.00 Série : Riptide.
20.00 Journal.
20.40 Journal des courses.
20.45 Téléfilm : Mon enfant, mon amour. *Un enfant atteint du sida.*
22.25 Magazine : Reporters. Jet ; Les gueules noires du Kouzbass.
23.40 Série : Le Voyageur.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Cagney et Lacey.
14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 1.00).
15.40 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Drôles de dames.
17.30 Jeu : Hit hit hit hourra !
17.35 Jeu : Zygomusic.
18.05 Série : Supercopter.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le Jour où le Christ est mort.
23.10 Téléfilm : Enquête sur l'honneur d'un flic. *Son épouse ne croit pas à sa culpabilité.*
0.25 Six minutes d'informations.
0.30 Magazine : Dazibao.
0.35 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.30 Documentaire : Réflexions faites.
17.25 Téléfilm : La Croisade des enfants.
18.35 Court métrage : La Trajectoire amoureuse.
18.55 Documentaire : South of the Border.
19.55 Le Dessous des cartes.
20.00 Documentaire : La Renaissance.
20.59 Série : Souvenirs souvenirs.
21.00 Opéra : Echo et Narcisse. Opéra de Glück. Enregistré au Festival de *Schwetzingen en 1987.*
22.40 Musique : James Galway. Sonate pour flûte et clavecin, BWV 1034, de Bach, par James Galway, flûte, et Philip Moll, clavecin.
23.00 Documentaire : Les Esprits dans la ville.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La Mere au diable, de Bruno de la Salle, d'après George Sand.
21.30 Profils perdus. Marcel Duhamel (2e partie).
22.40 Les Nuits magnétiques. Trente-neuf ans derrière les barreaux : aventure d'un honnête perceur de coffres-forts.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. *Aux sources du rap.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Peter Grimes op. 33 (quatre interludes marins op. 33a ; Passacaille pour orchestre op. 33b), de Britten ; Passacaille pour orchestre, de Webern ; Six Lieder pour mezzo-soprano et orchestre op. 13, Sinfonietta pour orchestre op. 23, de Zemlinsky, par l'Orchestre national de France, dir. Erich Leinsdorf ; sol. : Hanna Schwarz, mezzo-soprano.
23.07 Poussières d'étoiles. La boîte de Pandore. La Russie en 1839. Œuvres de Kandochkine, Bortniantsky, Allabiev, Glinka, Stravinsky, Fomine, Borodine, Moussorgski.

Du lundi au vendredi, à 9 heures sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde »

Audience TV du 26 mars 1991

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers — Le Monde / SOFRES NIELSEN

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	53,1	Roue fortune 15,3	McGyver 13,2	Journal rég. 17,3	Bande ann. 1,7	Riptide 2	Petite maison 3,9
19 h 45	61,1	Roue fortune 25,8	McGyver 14,9	19-20 11,2	Nulle part 3,4	Riptide 1,9	Petite maison 4,1
20 h 18	71,4	Journal 30,7	Edition 16,2	La classe 10,1	Nulle part 4,7	Journal 3,1	M= est servie 6,9
20 h 55	78,8	Pub 31,9	Police acad. 17,9	Marie Curie 13,2	Suspect dang. 4,4	Le crime... 9,3	Jour dauphin 6,3
22 h 8	68,9	Kramer... 36,2	Police acad. 6,1	Soir 3 6,3	Suspect dang. 4,4	Le crime... 11,7	Jour dauphin 7,9
22 h 44	40,1	Pub 19,5	Ves 20 ans 5,5	Ramdam 3,3	Oscars 1,7	Ciné 5 7,2	Coupable... 4,1

Le Monde

Provoquée par un vigile armé

La mort d'un jeune homme est à l'origine de violents incidents dans une cité de Sartrouville

Une altercation entre une groupe de jeunes et des vigiles a dégénéré, mardi 26 mars, à 20 h 50, dans le hall du centre commercial Euromarché de Sartrouville (Yvelines) : Djemel Chettouh, dix-huit ans, a été abattu d'un coup de fusil à pompe par un agent de surveillance, Kamel Zouabi, vingt-sept ans. Après avoir eux-mêmes transporté la jeune victime, mourante, à l'hôpital de Nanterre, le vigile et un de ses collègues étaient interpellés.

Placés en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Versailles, ils étaient interrogés mercredi matin par les policiers. Ces derniers n'avaient toujours pas récupéré l'arme du meurtre. Dès l'annonce de la mort du jeune homme, de violents incidents se sont produits dans le quartier du centre commercial.

Des échauffourées ont opposé plusieurs dizaines de jeunes gens et les forces de police appelées en renfort. Une trentaine de voitures ont été endommagées au cours de ces affrontements. L'ordre a pu être rétabli mercredi vers 0 h 30, non sans que d'autres incidents aient opposé le maire de la ville, M. Laurent Wetzel, aux responsables de la sécurité et aux jeunes manifestants.

La mort, à Sartrouville, de Djemel Chettouh, un jeune de dix-huit ans d'origine maghrébine, a fait exploser le quartier de la cité des Indes, où jeunes et policiers se sont affrontés une grande partie de la nuit de mardi à mercredi sur le parking du centre commercial Euromarché.

Les circonstances de la mort du jeune homme tué par un vigile n'étaient pas clairement établies mercredi matin. Selon différents témoignages, à 20 h 50 un groupe de jeunes de la cité chahutait dans la cafétéria du supermarché, leur lieu de rencontre ordinaire. L'intervention d'un vigile aurait provoqué un affrontement entre les agents de sécurité et quelques jeunes.

Deux vigiles, l'un armé d'un pistolet, l'autre d'un fusil, auraient sous la menace de leurs armes contraint Djemel Chettouh à sortir de la cafétéria, où, selon certains témoins, il refusait de consommer. Le pistolet sur la tempe et le fusil braqué dans le dos, le jeune homme aurait été, au cours d'une échauffourée entre ses camarades et les agents de surveillance, tué d'une balle tirée dans le dos, près du cœur.

Selon le témoignage d'un de ses camarades, Karim, *« Djemel ne faisait rien de mal. Il était avec un copain qui prenait un café, on lui a tiré dessus à bout portant »*. Tandis que la victime était transportée en voiture jusqu'à l'hôpital de Nanterre par les vigiles, la nouvelle de cette agression allait provoquer, deux heures plus tard, une violente révolte chez les jeunes de la cité des Indes, en communication avec le centre commercial grâce à une passerelle piétonnière.

Au nombre d'une centaine, les jeunes gens, âgés de seize à vingt-cinq ans environ, s'attaquaient aux vitres de la cafétéria, une partie des vigiles s'étant retranchés à l'étage. *« A ce moment-là nous ne savions pas encore que Djemel était mort. On nous l'a annoncé vers 23 heures »*, raconte un des manifestants. Face à cette situation explosive, les forces de l'ordre, dirigées par M. Aimé Touitou, directeur départemental des polices urbaines, parlementaient avec les porte-parole des jeunes, et un accord intervenait : *« Les jeunes se retireront lorsqu'ils auront assisté à l'arrestation du meurtrier présumé de Djemel »*, qu'ils croyaient encore réfugié dans les bureaux du premier étage. En fait, la police indiquera que Kamel Zouabi, qui a reconnu être l'auteur du coup de feu mortel, avait déjà été arrêté à Nanterre, où il avait transporté la jeune victime.

Les incidents auraient pu s'arrêter là sans l'intervention du maire (CDS) de la ville, M. Laurent Wetzel, qui réclamait aux policiers la dispersion des jeunes par la force. Une discussion s'engagea entre lui et un petit groupe de jeunes accusateurs. *« Cette cafétéria, c'est le seul équipement qu'il y ait ici. C'est parce qu'on n'a que ça qu'il y a eu un mort. Tant qu'il n'y aura rien d'autre à faire on viendra tous gâcher notre vie et celle des autres »*, lança un des mineurs. *« Depuis neuf mois le pouvoir politique sait qu'il y a des incidents ici, il a laissé monter la violence. ». « Si la police et la justice ne font pas leur travail, je n'y peux rien »*, répondit M. Laurent Wetzel.

Ces propos du maire de Sartrouville devaient provoquer la colère des jeunes gens, l'un d'eux déclarant même : *« La police a très bien fait son travail ce soir. Pas d'histoire, ces gars en uniforme, ils sont comme nous, des jeunes qui ont trouvé du travail, c'est qu'ils sont des fils de facteur ou d'ouvrier. C'est vous qu'on reviendra voir. A bientôt, monsieur le maire ! »* M. Laurent Wetzel, physiquement pris à partie et requérant toujours l'usage de la force, sera dégagé par les policiers.

A 0 h 30 les incidents s'achevaient sur le parking jonché de verre brisé, de chaises désarticulées. La plupart des jeunes se dispersaient et rentraient chez eux. Plusieurs voitures avaient été incendiées au passage, dont celle d'un vigile et d'un journaliste de RTL. Vers 2 heures, une compagnie de CRS, arrivée en renfort, évacuait les sept agents de sécurité encore retranchés à l'étage d'Euromarché.

M. Laurent Wetzel devait accuser la police de *« tergiversations »*.

PASCALE SAUVAGE

□ **Le mouvement du Recours : « des ghettos anarchiques ».** – M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement du Recours-France, a demandé, mercredi 27 mars, au premier ministre, après les incidents de Sartrouville, d'*« accélérer la mise en œuvre d'une véritable politique de réhabilitation des banlieues déshéritées avant qu'elles ne soient transformées, avec l'arrivée de nouveaux contingents d'immigrés clandestins, en ghettos anarchiques semblables à ceux des cités américaines des années 70 »*.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Après-guerre : « La machine à décerveler », par Michel Jobert ; « Les samouraïs et les marchands », par Henri Martre..... 2

Les suites de la guerre du Golfe..... 3

La guerre civile en Afghanistan..... 10

Les débats parlementaires..... 11 et 12

Des hôpitaux plus transparents
Un entretien avec le ministre délégué à la santé 13

Insémination « post-mortem »
Le tribunal de Toulouse rejette la demande d'une veuve..... 14

Réforme pénale
Les « prudences » de M. Georges Kiejman 14

ÉDUCATION

• Le grand ménage de l'école primaire 15-16

SECTION B

ARTS ◆ SPECTACLES

• Les jalons nouveaux d'un dialogue culturel européen : l'Est à voix haute • La deuxième édition de « Campus à l'oreille » • Rencontre avec le luthier Etienne Vatelot • Une sélection des spectacles..... 17 à 28

SECTION C

Renault : résultats en baisse
Les charges sociales et financières pèsent lourd sur le groupe automobile 29

Le rapport sur la Caisse des dépôts
La Cour des comptes met en cause une opération financière du Club Méditerranée 30

Plan de restructuration à Radio-Monte-Carlo
Un entretien avec M. Tassez, directeur général de RMC..... 32

PARIS/ILE-DE-FRANCE

• La rénovation de l'Est parisien : le XIIe arrondissement, quartier des métiers d'art..... 34

Services
Abonnements..... 16
Annonces classées.. 35 à 37
Automobiles..... 31
Carnet..... 40
Les offices de la semaine sainte..... 40
Marchés financiers..... 38-39
Météorologie..... 41
Mots croisés..... 40
Radio-Télévision 41

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1991 a été tiré à 525 971 exemplaires.

Hommage du préfet aux forces de l'ordre

Le préfet des Yvelines, M. Jean-Pierre Delpont, a rendu hommage, mercredi lors d'une conférence de presse, aux forces de l'ordre qui sont *« intervenues pacifiquement »*, afin d'*« éviter tout affrontement avec les jeunes, qu'il faut d'abord protéger contre eux-mêmes »*. Il s'est refusé à polémiquer avec le maire de Sartrouville et a déclaré : *« J'ai apprécié le sang-froid des forces de l'ordre. Il aurait été simple de répondre de façon brutale aux provocations. J'avais donné des instructions précises, elles n'ont pas été dépassées, et un dialogue fructueux s'est instauré avec les manifestants. »* M. Aimé Touitou, directeur départemental des polices urbaines, présent à la conférence de presse, est intervenu pour déclarer que la police avait *« toujours maîtrisé la situation sauf au moment de l'intervention de M. Wetzel »*.

Le préfet des Yvelines a brièvement résumé les faits de la soirée, dont le point de départ demeure imprécis. *« Plusieurs versions divergent quant à l'origine de la rixe entre jeunes et vigiles avant qu'un coup de feu soit tiré par l'un de ceux-ci »*, a-t-il déclaré. Le vigile qui a reconnu être l'auteur du coup de feu mortel tiré contre Djamel Chitou et qui est en garde à vue avec un collègue au SRPJ de Versailles aurait, selon le préfet, *« vraisemblablement »* utilisé une arme personnelle : *« L'arme, un fusil à pompe n'a pas été retrouvée. La société de gardiennage, qui a reçu l'agrément préfectoral pour l'utilisation de chacun de ses vigiles, n'a jamais, en revanche, demandé auprès de nous l'autorisation de port d'arme pour ceux-ci. J'en conclus que l'arme utilisée appartenait au tireur. »*

Dans un entretien télévisé

Le général Schwarzkopf révèle que M. Bush l'a empêché d'anéantir l'armée irakienne

Le général Norman Schwarzkopf, commandant en chef des armées alliées dans le Golfe, voulait anéantir totalement l'armée irakienne, mais en a été empêché par le président George Bush. C'est ce qu'il révèle dans un entretien télévisé qui devait être diffusé mercredi soir 27 mars aux Etats-Unis, dans lequel il estime aussi avoir été « floué » par les représentants de Bagdad à la négociation sur le cessez-le-feu provisoire : en obtenant de lui l'autorisation d'utiliser leurs hélicoptères à des fins civiles, ils préparaient déjà la répression de l'insurrection actuelle, estime-t-il.

Interrogé par le journaliste vedette David Frost, le général Schwarzkopf rappelle que, au terme des quatre jours de l'offensive terrestre alliée engagée le 28 février, la déroute des Irakiens était telle que *« c'était vraiment sur le point de devenir la bataille de Cannes, une bataille d'annihilation totale »*.

Le général américain fait ainsi allusion à la victoire écrasante dont rêve tout stratège : celle qu'avait remportée Hannibal, à la tête des guerriers carthaginois, face à toute une armée romaine en 216 avant J.-C. Il l'avait encerclée près du village de Cannes et l'avait taillée en pièces.

« Franchement, ma recommandation [à George Bush] *avait été la suivante : vous savez, continuez la marche en avant*, dit-il. *Je veux dire que nous les avions mis en déroute et que nous aurions pu continuer à leur infliger de grandes destructions. Nous aurions pu leur fermer complètement toute issue et livrer une bataille d'annihilation. Et le président a pris la décision de nous faire arrêter à une heure donnée, à un endroit donné, qui leur laisseraient certains axes de retraite. J'estime que c'était de sa part une décision très humaine et très courageuse. »*

« De toute évidence, poursuit le général, *beaucoup de ceux qui se sont échappés n'auraient pu le faire si la décision de nous arrêter là où nous étions n'avait pas été prise (...). Mais, une fois encore, j'estime que c'était une décision très courageuse de la part du président... »* – *(Reuter.)*

□ **La procédure de béatification d'Isabelle la Catholique suspendue.** – Selon le journal *la Croix* du 26 mars, la Congrégation pour la cause des saints, au Vatican, aurait suspendu *sine die* la procédure de béatification de la reine Isabelle de Castille, dite « la Catholique ». Cette procédure avait été engagée à l'époque franquiste et relancée l'an passé (*le Monde* du 7 décembre).

Au conseil des ministres

M. Roland Dumas exprime son inquiétude sur l'avenir de l'Irak

A l'occasion du conseil des ministres du mercredi 27 mars, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a évoqué la situation au Mali. Selon M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, M. Dumas a notamment affirmé : *« Les événements d'Afrique montrent combien les conclusions de La Baule étaient prémonitoires. Plus que jamais développement et démocratie sont liés. Les émeutes du Mali et l'arrestation du président Traoré traduisent cette évidence. Le vent de liberté qui a soufflé sur le monde entier, en Europe de l'Est notamment, atteint maintenant de plein fouet ce continent. La France souhaite que ces pays trouvent à leur tour leur point d'équilibre dans un développement homogène. Elle les y aidera dans la mesure de ses moyens. »*

M. Dumas a également évoqué les suites du conflit du Golfe. Selon M. Le Pensec, le ministre des affaires étrangères a exprimé son *« espoir »* que le conseil de sécurité de l'ONU adopte *« rapidement une treizième résolution qui fixera les conditions du cessez-le-feu et préfigurera le plan de paix »*. Toujours selon le porte-parole du gouvernement, M. Dumas a encore évoqué son *« inquiétude »* à propos de l'avenir de l'Irak, qui, *« en raison des actions isolées dans le nord avec les Kurdes et dans le sud avec les chiites, court le risque de se trouver en situation de partition de fait »*.

Enfin, M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, a rendu compte du conseil des ministres de l'agriculture des Douze mardi à Bruxelles. M. Le Pensec a indiqué que le ministre français a demandé *« une sensible amélioration des propositions de prix agricoles faites par la Commission de Bruxelles »* et a demandé *« le maintien du revenu agricole dans une période particulièrement difficile, au moment où s'engagent les discussions sur la réforme de la politique agricole commune »*.

LES FEMMES REAGISSENT....
LES GRANDS "NON" DE LA MODE
▶ NON, à cette petite robe noire toute simple à 4 900 F (Oh !).
▶ NON, à ce chemisier de soie ravissant, mais l'étiquette indique 2 800 F (Ah !).
▶ NON, à ce tailleur plutôt sympa, mais la veste est à 5 400 F et la jupe à 1 800 F, alors NON.
▶ NON et NON, à tous ces vêtements, qui dépassent 10 000 F (et aussi l'entendement), ces robes du soir à des prix chuintants. NON et NON.
▶ OUI, il est bien plus amusant de faire des folies de tissus, plein de tissus, **depuis 30 F le mètre.**
RODIN
36, CHAMPS-ELYSEES PARIS

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Peine capitale

BEN, voilà ! Ils sont servis, tous ceux qui réclamaient le rétablissement de la peine de mort. Servis par les faits, des faits divers, sinon par la loi. Servis et bien servis. Depuis le début de la semaine, deux gamins, un blanc de seize ans et un beur de dix-huit ans y ont déjà eu droit. Vu qu'on n'a pas le droit de piquer une bagnole et de franchir un barrage de police ou de se bagarrer dans un centre commercial. Surtout quand il est mal fréquenté. Non, c'est vrai, c'est tout basané et compagnie à Sartrouville.

Mais bon, blanc, beur ou black, la question n'est pas là. Les magistrats sont débordés, les prisons surpeuplées et tous ces petits loubards qu'on remet sur le trottoir après leur avoir passé un savon, ça fait désordre et ça commence à les agacer sérieusement, les gardiens de l'ordre. Flics et vigiles pareil. Des vigiles armés, attention. S'ils ont la gâchette fébrile, c'est tout simplement parce que le doigt les démange.

Ras le bol de cette justice qui ferme ses yeux bandés sur un vol ou sur une rixe. Faut qu'elle soit faite. Bien faite, vite faite. On va pas perdre son temps à tirer dans un pneu ou à interpeller un jeune qu'on soupçonne d'être armé. Une balle au cœur ou dans la nuque, ça va droit au but. Et ça passe pour une bavure ! En plus la bave, ça fait pas de vagues. Sauf si la victime est maghrébine et que ses copains, ramentés, en viennent aux mains avec ceux qui ont eu sa peau. On en parle le lendemain dans les journaux. Et puis on en parle plus.

Finalement le revolver, c'est plus expéditif et moins compliqué que la guillotine. Avant qu'on y conduise le condamné, accompagné de ses avocats, fallait se taper l'instruction, le procès, les plaidoiries, le verdict du jury, la barbe, quoi ! De surcroît les seuls à y passer, c'étaient les criminels les plus endurcis. Avec le risque de les voir bénéficier d'une grâce présidentielle.

Alors que là, suffit de sortir son flingue pour débarrasser la société de cette engeance, les petits délinquants. Manquerait plus qu'ils deviennent grands !

□ **Opéra-Garnier : préavis de grève.** – Les techniciens du palais Garnier ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le 2 avril, jour de la première du ballet consacré à Nijinsky et sa sœur Nijinska. Ils protestent contre *« une situation insupportable de non-paiement du travail effectué ou de titularisations bloquées. »*

□ **Polémique à propos de l'Opéra-Bastille.** – M. Chirac a affirmé en séance du Conseil de Paris que *« le déficit annuel de l'Opéra-Bastille était de l'ordre de 900 millions de francs »*. M. Lang, ministre de la culture, et M. Bergé, président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris, ont indiqué, lundi, qu'en 1990 la gestion du budget de l'établissement *« s'était traduite par un excédent d'exploitation de 12 millions de francs »*.

(Publicité)
Le Français en retard d'une fenêtre
Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Me Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.

SCIENCE & VIE MICRO
SVM
LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE
AVANT-PREMIÈRE
MS-DOS 5.0
La nouvelle version du système d'exploitation aux soixante millions d'utilisateurs.
Ce-mois ci SVM décortique pour vous MS-DOS 5.0 qui sera commercialisé fin juin.
Quelles améliorations Microsoft a-t-il apporté à son logiciel vedette ?
Quels sont ses points forts ?
Qu'allons-nous gagner en l'adoptant ?
Concrètement, comment l'installer ?
SVM vous dit tout.
ET AUSSI :
• COMPARATIF : les souris et les boules de commande.
• GRAPHISME : Freehand 3.0 / GEM Artline 2.0 / Corel Draw 2.0
• PRATIQUE : Apprendre Windows. Bien présenter un tableau. Nettoyer son ordinateur. Programmer un logiciel de recherche de fichiers.
N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

هكذا من الأصل